



## L'attractivité de la France de plus en plus fragile

► Près de 20 milliards d'euros de nouveaux investissements internationaux devaient être annoncés, lundi, lors du sommet Choose France, à Versailles

► Plus de 200 patrons étrangers sont attendus par Emmanuel Macron, qui fait de l'événement un symbole de sa politique d'attractivité économique

► Si l'Hexagone reste en tête des pays d'Europe, selon le baromètre du cabinet EY, les investissements étrangers sont en réalité au plus bas depuis sept ans

► Les Etats-Unis captent fortement les financements grâce à des politiques incitatives, quand les secteurs industriels sont à la peine en France

► Les annonces de Choose France ne se concrétisent pas toujours comme prévu, à l'instar de la gigafactory ProLogium, à Dunkerque

PAGES 16-17

### Droite Retraillieu prend la présidence de LR et soulage le bloc central

FAVORI DE L'ÉLECTION pour la présidence du parti Les Républicains (LR), le ministre de l'intérieur, Bruno Retraillieu, a largement dominé son adversaire, Laurent Wauquiez. Le Vendéen a recueilli 74,3% des suffrages, contre 25,7% pour le chef des députés du parti. Cette victoire valide pour l'heure son pari : la droite doit être au pouvoir pour exister. Elle rassure aussi l'exécutif : dans le cas contraire, c'en était fini du socle commun, cette alliance entre les partis du camp présidentiel et LR, que M. Wauquiez n'a cessé de fustiger. Ce dernier ne renonce pas pour autant à son projet de rupture, estimant que la droite ne pourra s'affirmer qu'en se démarquant du macronisme.

PAGE 10

### ÉDITORIAL LA LOURDE DÉFAITE DE WAUQUIEZ

PAGE 30



Nicusor Dan, vainqueur de la présidentielle roumaine, à Bucarest, le 18 mai. STOYAN NENOV/REUTERS

### Eaux minérales Un rapport détaille comment l'Etat et Nestlé ont voulu masquer la fraude

La commission d'enquête sénatoriale sur les eaux en bouteille révèle comment les services de l'Etat ont édulcoré un document soulignant la contamination des sources Perrier

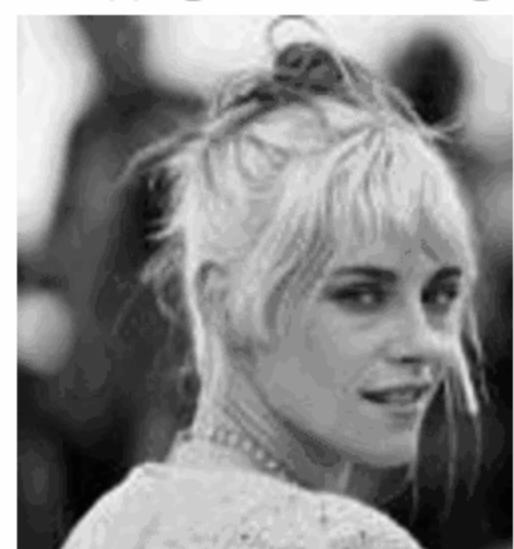
PAGE 7

### Société Inquiétudes sur le financement des centres de santé sexuelle

Des instances locales coupent leurs subventions au Planning familial et aux centres hospitaliers, fragilisant la prévention et l'accès aux soins

PAGES 14-15

### Festival de CANNES



A Cannes, le 16 mai. M. CRUZ/REUTERS

KRISTEN STEWART  
L'actrice américaine raconte comment elle a adapté «La Mécanique des fluides»

Wes Anderson  
Le maître de l'aventure loufoque et du design vintage signe «The Phoenician Scheme»

Politique  
Le débat sur la fin de vie débute dans l'apaisement à l'Assemblée

PAGE 11 ET IDÉES PAGE 29

Justice  
La période Jonzac de Le Scouarnec, un voyage au cœur des ténèbres

PAGE 13

Entretien  
Antonin Bergeaud, lauréat du Prix du meilleur jeune économiste 2025

PAGES 18-19

VU PAR HERRMANN (SUISSE)

AFFAIRE DE BÉTHARRAM



CARTOONING FOR PEACE

HORS-SÉRIE  
Le Monde

UNE VIE, UNE ŒUVRE

Marguerite Yourcenar  
Désirs d'ailleurs

PORTRAIT L'art d'être peu comme il faut, par Josyane Savigneau

MARGUERITE YOURCENAR

Femme à part

Un hors-série du «Monde»  
124 pages - 12 €  
Chez votre marchand de journaux  
et sur [lemonde.fr/boutique](#)

# La Roumanie fait barrage à l'extrême droite

Le maire centriste de Bucarest, Nicusor Dan, a remporté la présidentielle, bénéficiant d'une forte mobilisation

BUCAREST - envoyée spéciale

**R**assemblée face au bâtiment de la mairie dans le centre de Bucarest, une foule compacte a fêté, jusque tard dans la nuit de dimanche 18 à lundi 19 mai, la victoire du maire centriste et pro-européen, Nicusor Dan, au second tour de la présidentielle, avec près de 54 % des suffrages contre 46 % pour son rival, le nationaliste d'extrême droite George Simion. Ce sursaut s'explique par la forte mobilisation intervenue au second tour en vue de faire barrage à M. Simion, avec un taux de participation frisant les 65 %, contre seulement 53 % au premier tour.

Accueillie avec soulagement par ses partisans après des heures de suspense, la victoire de M. Dan confirme l'orientation « euroatlantiste » de ce pays du littoral de la mer Noire, dont le rôle est crucial pour la sécurité de l'Europe face à la menace russe. Elle marque un tournant majeur dans une élection très tendue, perçue par beaucoup de Roumains comme l'expression d'un choix géopolitique entre l'Est et l'Ouest.

#### « Pondéré et intelligent »

Saluant « un moment d'espoir » pour le pays, Nicusor Dan a remercié ses électeurs d'avoir choisi « la bonne direction », mettant fin à une crise politique qui a tenu en haleine l'opinion publique et les partenaires européens du pays pendant cinq mois. Irina Nicola, qui a voté pour M. Dan, a retrouvé le sourire. « Enfin on en est sortis ! Cela n'est pas trop tôt ! Je suis soulagée », se félicite cette cadre de 64 ans, qui a cru que son pays avait « perdu la tête » depuis l'annulation, en décembre 2024, d'un premier tour de scrutin entaché par des soupçons d'ingérence russe. Portés par une vague de mécontentement envers les responsables politiques qui gouvernent le pays depuis la chute du communisme en 1989, deux candidats d'extrême droite avaient successivement gagné les favoris de l'électorat, Calin Georgescu, crédité de 23 % des suffrages au premier tour de la présidentielle, le 24 novembre 2024, invalidé par la suite, puis George Simion, qui a recueilli 41 % lors du deuxième premier tour, organisé le 4 mai.

De quoi faire frémir Irina, qui n'a pas gardé de bons souvenirs de la Roumanie communiste, caractérisée par l'absence de liberté et les pénuries. « J'ai bien connu le régime [de Nicolae Ceausescu], j'étais jeune, je me souviens que l'essence était rationnée. La vie était dure, on vivait dans la peur », raconte cette cadre à la mise soignée. Avec Simion à la tête du pays, l'économie serait allée à vau-l'eau. On l'a vu tout de suite après le premier tour, quand la monnaie a commencé à dégringoler, j'étais inquiète. »

La crise politique traversée par la Roumanie ces derniers mois, la



Des partisans de Nicusor Dan, vainqueur de la présidentielle roumaine, à Bucarest, dimanche 18 mai. STOYAN NENOV/REUTERS

#### Visée en raison de son soutien à Nicusor Dan, la France a été l'objet d'une campagne de dénigrement tenace

plus grave depuis 1989, a eu des conséquences sur l'économie. De nombreux plans d'investissement ont été suspendus, le leu, la devise nationale, a perdu 2 % de sa valeur et le déficit budgétaire, qui représente 9,3 % du produit intérieur brut, s'est creusé. A peine élu, Nicusor Dan va devoir faire des choix pour redresser la barre. « Le nouveau gouvernement devra prendre des décisions difficiles », estime Dan Barna, député au Parlement européen et membre du parti centriste Union Sauvez la Roumanie (USR), heureux que les Roumains aient « choisi l'Europe pour maison ».

« On disait que Nicusor Dan manquait de charisme, que sa communication était mauvaise, mais vous voyez, il a gagné, justement parce qu'il est pondéré et intelligent et

qu'il suit sa voie avec constance et sans faire de bruit », se réjouit Irina, mettant notamment à l'actif du maire la rénovation du réseau de canalisations de la capitale, « laissé en l'état depuis quatre-vingt ans ».

Discret mais efficace, Nicusor Dan, 55 ans, père de deux enfants, a bâti sa notoriété sur la lutte contre la corruption, en s'opposant notamment aux opérations immobilières vénues à Bucarest. Fondateur du parti centriste USR, qu'il a ensuite quitté, ce mathématicien diplômé de la Sorbonne, parfait francophone, a su séduire l'électorat urbain et périurbain grâce à sa bonne gestion en tant que maire de la capitale, fonction qu'il occupe depuis 2020.

#### « Victoire de la démocratie »

Se présentant en indépendant, il a promis de s'opposer à la classe politique « corrompue » et « arrogante » qui a gouverné le pays jusqu'ici. Fervent européen, atlantiste convaincu, il va poursuivre l'aide à l'Ukraine, au grand soulagement de ses alliés européens. La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a salué le choix des électeurs roumains en faveur d'une « Europe forte », tandis que le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, a évoqué « un choix historique » de la Roumanie, un « partenaire fiable » et crucial pour Kiev.

Le président français, Emmanuel Macron, a félicité Nicusor Dan, dimanche soir, évoquant une « victoire de la démocratie » malgré « les nombreuses tentatives de déstabilisation ». Particulièrement visée en raison de son soutien au candidat pro-européen, la France a été l'objet d'une campagne de dénigrement tenace. George Simion avait notamment accusé le chef d'Etat français et l'ambassadeur de France en Roumanie, Nicolas Warrény, de s'être immiscé dans le processus électoral en prenant parti pour le maire centriste. Samedi, à la veille du scrutin, M. Macron a téléphoné à M. Dan pour l'assurer de son soutien. Dimanche, la tension est montée d'un cran quand le service de presse du ministère roumain de la défense a démenti une fausse information postée sur le réseau TikTok. Selon celle-ci, les soldats français stationnés à Cincu, au sein d'un groupe de combat de l'OTAN, avaient revêtu des uniformes de la gendarmerie roumaine et s'apprenaient à déclencher une guerre civile en cas de victoire de George Simion.

Après avoir crié à la fraude, ce dernier a fini, tard dans la soirée de dimanche, par accepter de reconnaître sa défaite. Hostile à la poursuite de l'aide à l'Ukraine, adepte des théories du complot, opposé à la vaccination, M. Simion, 38 ans, était arrivé largement en tête du premier tour, le 4 mai, avec près de 41 % des suffrages, soit deux millions de voix de plus que le maire de Bucarest. Jouissant d'une grande popularité dans les zones rurales et auprès de l'Eglise orthodoxe, le chef de l'Alliance pour l'unité des Roumains (AUR, extrême droite) a commis plusieurs faux pas dans l'entre-deux-tours. « Il a déclaré qu'une fois élu, il supprimerait 500 000 postes de fonctionnaires, ce qui l'a certainement desservi », analyse l'eurodéputé centriste Dan Barna. Avant le premier tour, M. Simion avait promis de permettre aux Roumains l'obtention d'appartements au prix cassé de 35 000 euros. Interrogé ré-

#### Après avoir crié à la fraude, le candidat prorusse George Simion a fini, dimanche soir, par reconnaître sa défaite

cemment sur cette promesse, il a déclaré qu'il s'agissait simplement d'un « argument de marketing ». Enfin, il a tout fait pour esquiver les débats face à son adversaire, préférant laisser une chaise vide. Les dérapages verbaux de ses lieutenants ont également révélé le vrai visage du parti AUR. On a ainsi vu Marius Dorin Lulea, son vice-président, comparer les médias à des « organisations criminelles » qu'il était urgent de purger. Cristina Lupu, directrice du Centre pour le journalisme indépendant, est persuadée que l'extrême droite « a établi des listes de journalistes qu'elle souhaiterait réduire au silence ». Mais elle a savouré la nette victoire de Nicusor Dan, pour lequel elle a voté sans trop y croire, craignant que George Simion ne l'emporte grâce à son omniprésence sur Facebook, X et TikTok. « Comme il y a peu de médias fiables, les gens ont tendance à s'informer sur les réseaux sociaux. Face à une population sans grande capacité d'analyse vu son peu d'expérience en matière de multipartisme et de liberté, il est aisément de la manipuler en jouant sur les émotions », déplore la jeune femme.

Elena, 21 ans, étudiante en deuxième année de lettres à l'université de Bucarest, était effrayée, elle aussi, à l'idée de voir George Simion l'emporter. Comme des millions de ses compatriotes, elle a suivi le décompte des voix le cœur battant. « J'ai voté pour le maire parce que je pense qu'il est un moindre mal », dit-elle avec une moue légèrement dépitée.

La droite populiste et isolationniste détient cependant plus de 30 % des sièges au Parlement. « En tant que femme, je ne me sentirai pas en sécurité tant que ces partis autoritaires et masculins auront pignon sur rue », assure Elena, en fronçant les sourcils. Elle confie ensuite dans un éclat de rire qu'elle et ses amis ont songé à un moment à « s'emparer des cartes d'identité des grands-parents », afin que ceux-ci ne puissent pas aller voter pour George Simion, populaire chez les personnes âgées sujettes à la nostalgie. ■

MARIE JÉGO

## Pavel Durov, fondateur de Telegram, accuse Paris d'ingérence

**QUATRE HEURES AVANT** la fermeture des bureaux de vote en Roumanie, Pavel Durov, le fondateur et patron de la messagerie Telegram, publie un message-choc : un « pays européen », qu'il désigne comme la France avec un emoji représentant une baguette de pain, lui aurait demandé de « réduire des voix conservatrices au silence » en Roumanie « en amont de l'élection présidentielle ». George Simion, le candidat d'extrême droite qui accuse déjà ses adversaires de chercher à truquer les élections, rediffuse rapidement le texte.

Une heure plus tard, le Quai d'Orsay publie un communiqué démentant des accusations « totalement infondées ». Les messages de M. Durov, qu'il a également publiés sur X, « ne sont qu'une manœuvre

de diversion face aux réelles menaces d'ingérence qui visent la Roumanie », écrit la diplomatie française. La diplomatie roumaine publie peu après un communiqué accusant, à mots couverts, Telegram de se prêter à une opération d'ingérence russe, en dénonçant une « campagne virale de fausses informations sur Telegram et d'autres plateformes ».

#### Rediffusion par Elon Musk

En début de soirée, alors que les sondages de sortie des urnes donnent vainqueur le candidat pro-européen Nicusor Dan, Pavel Durov publie un autre message, accusant cette fois nommément le directeur de la DGSE, Nicolas Lerner, de lui avoir « demandé de bannir des voix conservatrices en Roumanie avant les

élections » lors d'une rencontre, au printemps, à l'Hôtel de Crillon, à Paris. Le texte est rediffusé par l'extrême droite anglophone, dont Elon Musk.

Auprès du Monde la DGSE dit qu'elle a bien « été dans l'obligation, à plusieurs reprises au cours de ces dernières années, d'entrer en contact direct avec Pavel Durov pour lui rappeler fermement les responsabilités de son entreprise, et les siennes à titre personnel, en matière de prévention des menaces terroristes et pédopornographiques », mais « réfute avec vigueur les allégations selon lesquelles des demandes d'interdiction de comptes en lien avec un quelconque processus électoral auraient été formulées ».

M. Durov, qui a la nationalité française et a déjà rencontré Emmanuel Macron, a

habité au Crillon de l'automne 2024 au printemps 2025, après son arrestation, le 24 août dernier, à Paris. Il est toujours sous le coup d'une mise en examen dans un vaste dossier lié à la prolifération de contenus illégaux sur Telegram et à son absence de collaboration avec la justice, mais son contrôle judiciaire a été relâché mi-mars, ce qui lui a permis de quitter la France, pour se rendre à Dubaï.

M. Durov n'a pas expliqué pourquoi il a attendu la dernière ligne droite du second tour de l'élection présidentielle pour émettre ces accusations – une chronologie qui donne à ses messages l'aspect d'une tentative, bien réelle, d'ingérence. Sollicité, Telegram n'a pas donné suite. ■

DAMIEN LELOUP

# En Pologne, le bon score du PiS met les libéraux au pouvoir sous pression

Le centriste Rafal Trzaskowski est talonné par le candidat de Droit et justice au premier tour de la présidentielle, sur fond de percée de l'extrême droite

VARSOVIE - correspondant et envoyée spéciale

**L**a photographie n'est pas celle que pronostiquaient les instituts de sondage. Donné favori du premier tour de la présidentielle, qui s'est tenue dimanche 18 mai, en Pologne, le maire libéral pro-européen de Varsovie, Rafal Trzaskowski, est certes arrivé en tête du scrutin, avec 31,2 % des voix, selon 99 % des bulletins dépouillés lundi matin, mais il est talonné par son rival. Soutenu par le parti nationaliste-conservateur Droit et justice (PiS), Karol Nawrocki, un admirateur de Donald Trump, a obtenu 29,7 % des suffrages.

La surprise est de taille, tant les prévisions tablaient sur un écart important, ce qui laisse entrevoir un second tour, le 1<sup>er</sup> juin, très disputé. Les reports de voix s'annoncent en outre compliqués pour chacun des camps.

La deuxième surprise est venue du score très élevé de l'extrême droite, divisée entre le parti libertarien nationaliste Konfederacja, de Slawomir Mentzen (14,9 %), et

le candidat royaliste et ouvertement antisémite, Grzegorz Braun (6,4 %). Cette poussée est surtout criante chez les 18-29 ans qui ont, pour 41 % d'entre eux, mis un bulletin dans l'urne en faveur de ces candidats (36 % pour le premier, 5 % pour le second).

## Mécontentement actif

Troisième surprise, les candidats alliés minoraires de la Coalition civique au pouvoir, menée par le premier ministre, Donald Tusk, depuis la victoire aux législatives d'octobre 2023 des partis démocrates, face aux populistes du PiS, ont enregistré des résultats bien plus faibles qu'attendu. Le président de la Diète (l'Assemblée polonaise), Szymon Holownia (chrétien-démocrate) et Magdalena Biejat (gauche) n'ont pas dépassé chacun la barre des 5 %. La gauche antigouvernementale, elle, réalise une petite percée avec 4,8 % des voix. Cette redistribution des rapports de force augure des turbulences certaines au sein d'une majorité déjà fragile.

Dernière surprise, enfin: la participation à ce premier tour s'est

révélée beaucoup plus forte que prévu (66,8 %), en particulier chez les jeunes (72,8 %). Du jamais-vu en Pologne, qui compte 37 millions d'habitants: les analystes s'attendaient à un désenchantement qui détournerait les électeurs des bureaux de vote; au lieu de cela, c'est un mécontentement actif qui s'est manifesté. En tout, treize candidats se sont affrontés.

Dimanche soir, dans la ville de Sandomierz, dans le sud du pays, où il avait réuni ses partisans, Rafal Trzaskowski, 53 ans, est apparu les traits tirés. «Aujourd'hui, a-t-il déclaré, nous pouvons finir ce que nous avons commencé en 2023 (...). Je vous garantis une loi qui abolira la loi antiavortement moyennâgeuse [adoptée par le PiS, elle interdit quasiment l'IVG], je vous promets une loi qui abolira tous les défauts du système judiciaire pour qu'il devienne plus efficace. Je vous garantis la séparation de l'Eglise et de l'Etat (...). C'est un choix entre la stabilité et le chaos, entre la liberté et l'endoctrinement, entre l'honnêteté et la duperie.»

L'image progressiste du maire de Varsovie a été écournée par ses

prises de position, sur l'immigration notamment, destinées à attirer l'électorat conservateur. Il n'a jamais véritablement nommé les vrais enjeux de ce scrutin, tels que le rétablissement de l'Etat de droit, mis à mal après huit ans de gouvernance du PiS. Il a également pâti du parrainage encombrant de Donald Tusk, personnalité très clivante dans le pays.

«C'est un carton jaune pour notre coalition, plus de 60 % des voix exprimées sont allées à des partis qui sont contre nous», a admis le centriste Szymon Holownia. «C'est aussi un très mauvais signal pour notre démocratie qu'un candidat radical, plein de haine et ouvertement antisémite [Grzegorz Braun], récolte un score aussi élevé.»

Largement sous-évalué dans les études d'opinion, l'historien et ancien boxeur amateur Karol Nawrocki exultait pour sa part, de sa ville natale de Gdańsk, où il avait investi la salle historique du syndicat Solidarnosc, dans les chantiers navals. Ni les affaires concernant plusieurs de ses appartements ni sa proximité avec des figures de la pègre locale n'ont eu d'effets sur sa popularité.

Sur un ton offensif, ce fervent admirateur de Donald Trump a ironisé sur la «différence cosmétique de [son] résultat avec celui de la marionnette de Donald Tusk», avant d'accuser les libéraux de vouloir «introduire l'euro et les migrants» en Pologne. Puis il s'est adressé aux électeurs de Slawomir Mentzen: «Il n'est plus temps de finasser, il faut sauver le pays.» Ce dernier n'a donné, pour l'heure, aucune consigne de vote.

«Le PiS est un parti très résilient, mettait en garde, avant le scrutin, la politologue et sociologue Renata Mienkowska-Norkiene, professeure associée à l'université de Varsovie. Et Mentzen, qui peut faire

**Karol Nawrocki, admirateur de Trump, a accusé les libéraux de vouloir «introduire l'euro et les migrants»**

dat de son choix sur son smartphone, Rafal Trzaskowski, avec lequel toute la famille a posé pour un selfie. «Ce n'est peut-être pas le candidat idéal, mais c'est le plus avisé, poursuit Piotr. Je ne suis pas toujours d'accord avec ce que fait l'Europe, mais on devrait rester soudés, notamment sur l'Ukraine, surtout depuis que les Etats-Unis semblent s'en détacher.»

**Gouvernement «soumis à l'UE»** Quelques minutes plus tard, un homme bâti comme une armoire à glace s'efface devant un jeune couple qui l'accompagne, son fils et l'amie de ce dernier: «Je me suis inspiré des jeunes», dit-il avant de se mettre en retrait. Bartek, 25 ans, employé dans le service de vélo en libre-service de la ville, prend la parole: «J'ai voté Mentzen, parce que c'est un patriote qui veut simplifier la vie des gens, les impôts... Le gouvernement [de Donald Tusk] est le pire que nous ayons eu, car il est soumis à l'UE [Union européenne] qui veut nous imposer des migrants.» Sa copine approuve: «On en a marre du duo Coalition civique-PiS», confirmant ainsi, en référence aux deux partis qui dominent depuis vingt ans la vie politique du pays, l'attraction exercée par l'extrême droite sur la jeune génération fatiguée de ce duel.

«Dans l'entre-deux-tours, la stratégie du PiS sera de transformer le scrutin en un référendum pour ou contre le gouvernement de Tusk», estime le politologue et historien Antoni Dudek, de l'Université Cardinal-Wyszyński. En Pologne, le président a des pouvoirs limités, mais il dispose d'un droit de veto stratégique sur la promulgation des lois. De quoi paralyser l'actuel gouvernement en cas de victoire de Karol Nawrocki. ■

JAKUB IWANIUK  
ET ISABELLE MANDRAUD

PEUGEOT RECOMMANDÉ TotalEnergies E-Partner, E-Expert et E-Boxer : Consommation mixte WLTP (l/100 km): 0, émissions de CO<sub>2</sub> WLTP: 0

(1) jusqu'à 15 000 € HT de remise, Prime CertiNergy 4 515 € HT incluse au titre du dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (n° SIREN : 798 641 999), valable pour l'achat ou la location de 24 mois mini, pour un parc inférieur à 100 véhicules, sur le prix d'un E-Boxer de 56 400 € HT, tarif du 02/01/25. Offre réservée aux clients professionnels, non cumulable, jusqu'au 31/05/25 dans le réseau PEUGEOT participant. Conditions sur Peugeot.fr

## Des milliers de Hongrois manifestent contre une loi jugée liberticide

Environ 10 000 personnes ont protesté contre un texte visant à établir un « registre des organisations financées par l'étranger »

BUDAPEST - envoyé spécial

**S**ituée devant le Parlement hongrois en plein cœur de Budapest, la place Kossuth était, dimanche 18 mai, noire de manifestants venus protester contre la dernière dérive autoritaire du premier ministre nationaliste, Viktor Orban. «*Viki, c'est fini*», ont scandé environ 10 000 personnes, reprenant le sobriquet du dirigeant magyar qui veut établir dans ce pays d'Europe centrale un « registre des organisations financées par l'étranger », sur le modèle de la Russie de Vladimir Poutine.

Brandissant des drapeaux hongrois et européens, la foule a écouté plusieurs discours d'étudiants, d'influenceurs, de journalistes ou de représentants d'ONG critiquant la proposition de loi présentée, le 13 mai, par un député de la formation de M. Orban. Pour beaucoup de ces manifestants, souvent jeunes et qui n'ont connu que M. Orban au pouvoir, ce texte sans équivalent dans l'Union européenne marque le basculement de leur pays «dans la dictature».

«Quand j'ai vu le texte, j'ai compris que cela allait même devenir compliqué de faire de simples dons à la presse indépendante», dénonce, par exemple, Roland, 22 ans, pilote de ligne en début de carrière, venu manifester avec son ami de lycée, Peter, étudiant en psychologie. «*Ils n'essaient même plus de cacher qu'ils copient ouvertement la Russie*», se désespère ce dernier. Les deux jeunes Budapestois refusent de donner leur nom de famille. «*Dans tout autre pays européen, je le ferais sans problème, mais, ici, j'ai trop peur que ça me nuise*», se justifie Roland.

**«Appeler l'UE à l'aide»**  
La proposition de loi prévoit de donner aux autorités le pouvoir de bloquer les virements venant de l'étranger et destinés à tout type «d'identité», qu'il s'agisse de médias, d'ONG ou d'entreprises. Les dirigeants de ces organisations devront par ailleurs remplir des déclarations de patrimoine, qui seront ensuite rendues publiques. Leurs donateurs résidant en Hongrie ne pourront plus bénéficier de déduction fiscale pour leurs dons, alors que les ONG et les médias indépendants magyars ont tous été progressivement privés de financements publics au cours des quinze dernières années.

Faute de précision, ce texte pourrait aussi s'appliquer aux simples bénéficiaires de fonds européens. «*La proposition de loi constitue une attaque plus grave que jamais contre les dernières institutions indépendantes*», a dénoncé une coalition de plusieurs centaines d'associations et de médias, dans un texte publié le 15 mai. Cinq sites

**Pour beaucoup de manifestants, ce texte sans équivalent dans l'UE marque le basculement de leur pays «dans la dictature»**

d'information indépendants ont aussi lancé un appel commun à l'aide en affirmant que, s'ils «laissent faire tout cela, ce qu'il reste de la presse libre disparaîtra».

Alors qu'il démarrait, dimanche, sa campagne pour les élections législatives d'avril 2026, depuis une salle de sport de Budapest, M. Orban a défendu le texte de son député, accusant «Bruxelles» de vouloir «attaquer la Hongrie» pour «installer un gouvernement pro-ukrainien» et affirmant de nouveau que son principal opposant, Peter Magyar, est «soutenu par les services de renseignement» de Kiev. Ces accusations ne reposent jusqu'ici sur aucun élément sérieux, mais elles pourraient potentiellement valoir à M. Magyar de rejoindre, lui aussi, la future liste noire.

Même si la société civile hongroise est choquée par ce nouveau texte, les manifestants, dimanche soir, ne se faisaient pas beaucoup d'illusion sur leur chance d'y faire barrage. Au pouvoir depuis 2010, M. Orban dispose d'une majorité écrasante au Parlement. La proposition de loi doit y être examinée dès mardi et pourrait être adoptée dans la foulée si le gouvernement décrète l'urgence ou, au plus tard, début juin. «*On veut appeler l'Union européenne à l'aide*», a défendu, à l'issue de la manifestation, Adam Racsko, l'un des jeunes organisateurs du cortège en annonçant le lancement d'une pétition pour interroger la Commission européenne.

Mais alors qu'elle a déjà suspendu environ 20 milliards d'euros de fonds européens en raison des dérives de M. Orban, la Commission s'est jusqu'à présent refusé de s'exprimer sur la nouvelle proposition de loi. Pour Peter, comme pour beaucoup de manifestants présents sur la place Kossuth, «*le dernier espoir*» était surtout constitué par les récents sondages favorables à M. Magyar. Même si cet ancien fidèle de M. Orban suscite toujours un certain scepticisme parmi les électeurs progressistes de Budapest, et qu'il s'est tenu à distance des manifestations de dimanche, «*on veut juste du changement*», implorait Roland. ■

JEAN-BAPTISTE CHASTAND



Trois participantes à la «journée de la pureté de la famille». Au second plan, les manifestants pro-européens, à Tbilissi, le 17 mai.

INÉS VERHEYLEWEGHEN POUR « LE MONDE »

## En Géorgie, la «pureté de la famille» contre l'Europe

Des milliers de personnes ont participé, samedi, à cette célébration soutenue par l'Eglise et le pouvoir, contesté depuis des mois.

### REPORTAGE

TBILISSI - envoyée spéciale

**D**es petites filles en costume traditionnel s'avancent dans la foule, où se mêlent des familles, des personnes âgées et des prêtres orthodoxes. Des chants liturgiques et polyphoniques s'élèvent dans les airs. Les danseurs s'élancent sur la chaussée, sous le regard des milliers de Géorgiens venus participer, samedi 17 mai, à la «journée de la pureté de la famille» à Tbilissi.

Cette célébration, lancée en 2014 par l'Eglise orthodoxe géorgienne, coïncide volontairement avec la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie. Pour le gouvernement, conspué par les manifestants pro-européens depuis cent soixante-dix jours et engagé dans la répression de toute forme d'opposition, il s'agit de faire une démonstration de force, tout en réaffirmant les valeurs dites «traditionnelles» de la Géorgie. Le premier ministre, Irakli Kobakhidze, le président, Mikhaïl Kavlashvili, et le président du Parlement, Shalva Papuashvili, ont participé à la marche jusqu'à la cathédrale de la Sainte-Trinité, la plus grande église de la ville, dont la construction a été financée par le fondateur du parti au pouvoir, Rêve géorgien, et homme fort du pays, l'oligarque milliardaire Bidzina Ivanichvili.

Les opposants au gouvernement ont choisi de venir peu nombreux pour éviter toute confrontation mais de maintenir leur présence. Le mouvement de contestation est quotidien depuis l'annonce par le premier ministre, le 28 novembre 2024, de la suspension du processus d'adhésion à l'Union européenne (UE). Le pouvoir est accusé de dériver autoritaire, d'avoir volé les élections législatives d'octobre 2024, et de détourner cette ancienne république soviétique du Caucase de sa trajectoire européenne au profit de la Russie, qui occupe 20 % du territoire depuis la guerre de 2008.

Postés au pied du Parlement, face à la foule, quelques dizaines de manifestants brandissent des

drapeaux de l'UE et de l'Ukraine, considérée comme le fer de lance de la lutte contre la Russie, ainsi que des affiches à l'effigie des protestataires emprisonnés, qualifiés de «*prisonniers politiques*». «*Ils font cette journée de la famille pour montrer leur pouvoir, mais on ne bougera pas d'ici malgré leurs provocations*», lance Nino Tehejia, 59 ans, devant le haut bâtiment à l'architecture soviétique. «*On luttera jusqu'au bout pour l'avenir européen de la Géorgie*.» Sur le trottoir d'en face, des Géorgiens venus célébrer les valeurs familiales leur adressent des doigts d'honneur.

### «Libéralo-fascistes»

L'ancienne fonctionnaire, drapeau européen à la main, assure que «*la plupart des gens venus à la journée de la famille ne sont pas là par choix mais parce qu'ils travaillent pour le service public. S'ils ne viennent pas, ils sont virés*». Sa voisine, portrait de Volodymyr Zelensky dans les bras, opine. «*Ma mère, professeure, a subi des menaces pour venir*», raconte Manana Androuladze, 41 ans, présidente d'une association pour l'intégration européenne de la Géorgie. «*Elle a fini par être licenciée en décembre à cause de mon activisme*.»

Depuis l'invasion de l'Ukraine, en février 2022, le parti au pouvoir se rapproche de la Russie et multiplie les atteintes à la démocratie. Lorsque le pays a obtenu le statut de candidat officiel à l'UE, en décembre 2023, la dérive autoritaire s'est brutalement accélérée, au point que Bruxelles a annoncé, en juillet 2024, le gel du processus d'adhésion. Une mesure de rétorsion restée sans effet. Le régime poursuit une répression accrue de ses opposants, qualifiés de «*libéralo-fascistes*», au risque de voir les portes de l'UE se fermer définitivement, alors que 80 % de la population se dit favorable à l'intégration européenne.

Cultivant l'ambiguïté, Rêve géorgien soutient vouloir toujours intégrer l'UE, mais «*avec dignité*», l'un des messages-clés de sa propagande. Il accuse Bruxelles de lui tourner le dos et de vouloir ouvrir un «*deuxième front*» en entraînant

nisation de défense des droits des personnes LGBT+, qui voit dans la Géorgie «*le reflet du manuel anti-démocratique de la Russie*».

Venue avec le prêtre de sa paroisse et sa professeure, Nino, 17 ans, n'est pas de cet avis. «*Tout le monde a le droit de s'exprimer*», explique-t-elle en s'élançant avec la foule vers la cathédrale. «*La société géorgienne est toujours sur le chemin de l'Europe, mais pas le gouvernement*, déplore-t-elle, parce qu'il n'écoute pas la population et durcit les lois.» Sa professeure, drapeaux géorgiens planter sur sa casquette, s'interpose aussitôt : «*C'est moi qui l'aimait venir, je suis là pour la protéger et je dois écouter la conversation*.» La jeune fille se tait. Elle ne reprend qu'une fois assurée de ne pas être écoutée. «*Je n'ai que 17 ans, mais quand j'en aurai 18, je participerai aux manifestations*», glisse-t-elle avant de s'éclipser.

### Discours anti-avortement

Des milliers de participants affluent sur le parvis de la cathédrale sous un soleil printanier. Les cloches et chants polyphoniques résonnent dans les haut-parleurs, avant de laisser la place à un discours anti-avortement. Cierge à la main, le père Mikhaïl, prêtre à Tbilissi, insiste : «*La journée n'a rien à voir avec la politique, et l'Eglise ne fait aucune déclaration politique*.» Il se dit favorable à l'amitié de la Géorgie «*avec l'Europe comme avec la Russie*», car «*un chrétien doit être ami avec tout le monde. Dieu dit : "Aimez votre ennemi"*». Puis il menace : «*J'espére que ce sera un article positif et objectif. Sinon, je saurai vous retrouver*.»

En fin de journée, le premier ministre, Irakli Kobakhidze, a félicité «*ceux qui ont participé à la marche*». Il a aussi eu un mot pour ceux qui ne sont pas venus «*en raison de leurs opinions*». «*Nous devons nous souvenir d'eux avec amour et souhaiter qu'à l'avenir, ils partagent les valeurs qui nous ont rassemblés aujourd'hui*», a-t-il déclaré, en souhaitant que, «*l'année prochaine, lorsque cette marche aura lieu, ils en [fassent] eux aussi partie*». ■

FAUSTINE VINCENT

### ÉTATS-UNIS

#### Joe Biden diagnostiqué d'une forme «agressive» de cancer de la prostate

L'ancien président américain Joe Biden a été diagnostiqué d'une forme «agressive» d'un cancer de la prostate, ont annoncé ses services, dimanche 18 mai, précisant que le démocrate de 82 ans a des «métastases osseuses». L'ex-locataire de la Maison Blanche a été diagnostiqué le 16 mai. Selon le communiqué, son cancer est de niveau 9 sur le score de Gleason, qui évalue l'agressivité de cancers de la prostate sur une échelle allant jusqu'à 10. — (AFP)

### BRÉSIL

#### Début d'auditions de témoins-clés au procès Bolsonaro

La Cour suprême du Brésil commence, lundi 19 mai, à entendre des témoins-clés au procès de l'ex-président d'extrême droite Jair Bolsonaro, qui encourt une lourde peine de prison pour tentative présumée de coup d'Etat. Plus de 80 personnes (des militaires, d'anciens ministres, des policiers...) ont été appelées à témoigner. S'il est déclaré coupable, Jair Bolsonaro encourt une peine cumulée pouvant avoisiner quarante années de prison. — (AFP)

# Guerre à Gaza : les alliés d'Israël confrontés au risque de la complicité

la Cour internationale de justice reconnaît le risque de génocide à Gaza, ce qui expose les Etats à des poursuites pour manquement à leurs obligations internationales

LA HAYE - correspondance

**L'**Union européenne (UE) « mise en demeure » pour « manquement » à son « obligation d'agir face au risque avéré de génocide à Gaza ». Dans deux courriers datés du 12 mai, adressés à la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et au Conseil de l'Union européenne, l'association Juristes pour le respect du droit international (Jundi), demande des actes, faute de quoi elle saisira la Cour européenne de justice, au Luxembourg, « pour carence fautive de la Commission en matière de respect de ses obligations découlant du droit international et du droit de l'Union ».

L'association française, qui rassemble des experts en droit international, demande à l'UE de dénoncer publiquement les crimes en cours, de revoir totalement son cadre de relation avec Israël et de prendre des sanctions contre les responsables israéliens, dont Benjamin Nétanyahou, et les ministres Bezalel Smotrich et Israel Katz. « C'est un cri d'alerte », explique Johann Soufi, cofondateur de la Jundi, qui consiste à « mettre en garde les démocraties occidentales et l'Union européenne, car elles sont en train de sacrifier à Gaza les fondations morales sur lesquelles leur projet repose. L'Union européenne est avant toute une union de valeurs » et si « elles sont à géométrie variable ou vide de sens, alors on détruit l'UE ». Face à l'horreur des événements dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, les organisations humanitaires, les défenseurs des droits humains, avocats, professeurs, intellectuels, artistes et responsables des Nations unies, demandent aux Etats d'agir et de ne pas se rendre complices des crimes en cours.

**Tout est écrit, précis, assumé**  
« J'ai visité ce qu'il reste du système médical de Gaza, et je peux vous dire que la mort à cette échelle a une odeur et des bruits qui ne vous quittent pas », a déclaré le responsable des affaires humanitaires de l'ONU, Tom Fletcher, devant le Conseil de sécurité le 12 mai, avant d'interpeller les diplomates : « De quelles preuves avez-vous besoin ? Allez-vous agir, maintenant, de façon décisive pour prévenir le génocide et assurer le respect du droit international humanitaire ? »

Le fonctionnaire a évoqué les tentatives de peser, en privé, sur les responsables israéliens, sans effet selon lui, avant de suggérer : « Si tout cela vous importe encore, ne soyez pas complices. »

Les récentes condamnations verbales des Occidentaux n'ont

pas entamé la détermination d'Israël à mettre en œuvre son « plan de conquête » de la bande de Gaza, annoncé le 5 mai. Il prévoit d'achever la destruction de l'enclave, d'entasser la population dans le Sud, puis de la déporter « vers des pays tiers ». « Nous ne nous cachons pas, a déclaré M. Nétanyahou, c'est bien notre plan. » Le ministre des finances israélien, Bezalel Smotrich, a appelé quant à lui à l'expulsion des Palestiniens de l'enclave, promettant : « Gaza sera nettoyée du Hamas, et des centaines de milliers de Gazaouis seront en route pour d'autres pays. »

Tout est écrit, précis, assumé. Au mépris des trois ordonnances rendues contre Israël, en février, mars et mai 2024 par la Cour internationale de justice (CIJ), dans la procédure enclenchée par l'Afrique du Sud, accusant Israël de violer la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. Dans ces premières ordonnances, les juges ont sommé l'Etat hébreu de ne pas commettre d'actes de génocide, de punir les auteurs d'incitation aux crimes, de ne pas soumettre les Palestiniens à la destruction et de laisser passer l'aide humanitaire, aujourd'hui totalement bloquée.

Les juges avaient, en substance, déclaré que Gaza était au bord du génocide. C'était il y a quinze mois. En ratifiant la convention sur le génocide, les Etats « s'engagent à prévenir et à punir », selon l'article 1 du texte, en poursuivant les auteurs, « ou en saisissant les organes compétents de l'Organisation des Nations unies afin que ceux-ci prennent (...) les mesures qu'ils jugent appropriées pour la prévention et la répression des actes de génocide ». C'est ce qu'a fait l'Afrique du Sud. En Europe, seules l'Espagne et l'Irlande soutiennent la plainte de Pretoria. La France s'abstient. Interrogé sur TF1, le 13 mai, sur la question du génocide, Emmanuel Macron a renvoyé la question aux historiens, donnant l'impression d'ignorer la procédure de la CIJ.

Avec ces procédures, les dirigeants occidentaux ne pourront pas dire qu'ils ne savaient pas,

leur rappellent constamment les opinions publiques, les dizaines de rapports de l'ONU, d'ONG, d'experts, et les décisions de la CIJ. Or, « la connaissance enclenche l'obligation d'agir », précise M. Soufi, qui regrette que certains s'interrogeant encore sur « ce qu'il faudrait faire de plus pour Gaza ». « Un copier-coller de ce qui a été fait sur la Russie, répond M. Soufi, car les motifs sont les mêmes. Et les Etats européens ont plus d'influence et de leviers sur Israël que sur la Russie ou sur l'Iran. »

Après avoir interpellé l'Union européenne, la Jundi a saisi, le 12 mai, l'assemblée des 125 Etats membres de la Cour pénale internationale (CPI) pour dénoncer l'autorisation de survol accordée par la France à Benjamin Nétanyahou, qui se rendait, le 2 février, à Washington, malgré le mandat d'arrêt de la CPI.

## « Complicité institutionnelle »

La répugnance des capitales occidentales à rompre avec leur allié israélien pousse les sociétés civiles à agir. Du 13 au 16 mai, devant la Haute Cour de Londres, le gouvernement britannique a dû s'expliquer lors d'un procès l'opposant aux organisations palestiniennes et britanniques, Al-Haq et Global Legal Action Network, soutenues par Amnesty International, Oxfam et Human Rights Watch. Elles accusent le gouvernement de violer le droit international, qui stipule qu'un Etat ne peut pas exporter d'armes s'il existe un « risque clair » que celles-ci facilitent les crimes.

Or, Londres continue d'exporter du matériel militaire vers Israël, en particulier des pièces de fabrication du F-35. Au début de cette procédure, en septembre 2024, le gouvernement britannique a an-

**« Les démocraties occidentales et l'UE sacrifient à Gaza les fondations morales sur lesquelles leur projet repose »**

**JOHANN SOUFI**  
fondateur de Juristes pour le respect du droit international

noncé le retrait de plusieurs licences d'exportation, mais maintenu celles destinées aux avions de combat de l'américain Lockheed Martin. Dans une note à la cour, il a admis qu'un risque existait, mais estimé que l'arrêt de ces exportations pourrait saper la « confiance des Etats-Unis ». La décision n'a pas encore été rendue.

Le 30 avril 2024, dans une procédure, toujours en cours, enclenchée par le Nicaragua, l'Allemagne avait été interpellée par les juges de la CIJ. Ceux-ci avaient rappelé à Berlin que les obligations des Etats « en ce qui concerne le transfert d'armes à des

parties à un conflit armé (...) incombe à l'Allemagne en tant qu'Etat partie auxdites conventions lorsqu'elle fournit des armes à Israël. »

La Charte de l'Organisation des Nations unies, bâtie après la seconde guerre mondiale et la Shoah, sur la promesse d'un « plus jamais ça », impose aux Etats de respecter les décisions de la CIJ. Mais l'organisation mondiale n'a jamais été si ouvertement défiée. En mai 2024, le représentant d'Israël à New York, Gilad Erdan, avait passé la Charte à la broyeuse, en signe de protestation, après un vote de soutien à la Palestine.

Face au risque croissant de famine à Gaza, un collectif de près de 250 ONG du monde entier vient de lancer un appel à organiser un « convoi humanitaire diplomatique ». Il demande aux Etats d'« envoyer leurs diplomates – au plus haut niveau possible – pour accompagner les camions d'aide déjà stationnés au point de passage de Rafah, et [d']entrer dans Gaza à leurs côtés ». Un impératif légal, fait de « courage moral et de solidarité humaine », écrivent ces ONG internationales et palestiniennes. ■

STÉPHANIE MAUPAS

## BANQUE COOPÉRATIVE ET LOCALE

# CHEZ NOUS L'ÉPARGNE TRAVAILLE JUSTE À CÔTÉ

En tant que banque coopérative et locale, depuis 1878 l'épargne que nous collectons contribue à financer les projets sur nos territoires.

**BANQUE POPULAIRE**

la réussite est en vous

## Israël annonce l'entrée d'une « quantité de base de nourriture » à Gaza

Le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, a indiqué, dimanche 18 mai, qu'Israël allait autoriser l'entrée d'une « quantité de base de nourriture destinée à la population, afin d'éviter le développement de la famine dans la bande de Gaza ». Israël « agira pour empêcher le Hamas de s'emparer de cette aide humanitaire », a-t-il ajouté. Depuis le 2 mars, l'Etat hébreu bloque l'entrée de l'aide humanitaire, vitale pour les 2,4 millions de Palestiniens vivant dans la bande de Gaza. Un peu plus tôt, l'armée israélienne avait annoncé de « vastes opérations terrestres dans le nord et le sud de la bande de Gaza », où au moins 50 Palestiniens ont été tués, dimanche, dans des bombardements, selon les secours. Alors que des négociations indirectes se tiennent à Doha, M. Nétanyahou s'est dit ouvert à un accord incluant la fin de l'offensive militaire, contre l'« exil » du Hamas et le « désarmement » de la bande de Gaza, des exigences jusque-là rejetées par le mouvement palestinien.

Source : BPCE. Toutes Banques Populaires confondues.  
BPCE, Société anonyme à direcction et conseil de surveillance au capital de 207603030 euros - Siège social : 7, promenade de Germaine-Sablon, 75013 Paris - RCS Paris n° 493 455 042.  
Crédit photo : Getty Images - 05/2025.

# Le Royaume-Uni et l'UE actent leur rapprochement

Après des années de tensions, le premier sommet bilatéral depuis le Brexit se tient à Londres, lundi

LONDRES - correspondante  
BRUXELLES - bureau européen

**U**n accord entre Londres et Bruxelles a été confirmé, lundi matin 19 mai, juste avant le début du premier sommet post-Brexit entre le Royaume-Uni et l'Union européenne (UE), qui se tient à Lancaster House, à deux pas de Buckingham Palace, à Londres. Le premier ministre britannique, Keir Starmer, devait accueillir la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, la cheffe de la diplomatie européenne, Kaja Kallas, et le président du Conseil européen, Antonio Costa, pour un rendez-vous devant concrétiser le *reset* («réinitialisation») des relations entre son pays et le continent, que le leader travailliste avait promis aux Britanniques quand il est arrivé à Downing Street, en juillet 2024.

Après des années de tensions, son gouvernement souhaite un rapprochement économique, pour limiter les effets négatifs du Brexit. Keir Starmer a aussi obtenu la signature d'un pacte de sécurité et de défense, démontrant l'engagement du Royaume-Uni, puissance nucléaire, pour la sécurité du Vieux Continent, à l'heure où le bouclier protecteur américain est mis en doute. Les relations se sont indéniablement améliorées entre Londres, Bruxelles et les autres capitales européennes ces derniers mois. M. Starmer a même pris l'initiative, avec le président français, Emmanuel Macron, d'une «coalition des volontaires», un club des pays prêts à accroître leur aide militaire à l'Ukraine pour sécurer un hypothétique cessez-le-feu avec la Russie.

#### Des lignes rouges persistent

Depuis février, le premier ministre britannique a multiplié les rencontres à Londres, Berlin, Varsovie, Paris, Bruxelles, et même à Kiev, le 10 mai – avec Emmanuel Macron, le premier ministre polonais, Donald Tusk, et le chancelier allemand, Friedrich Merz. Son ministre des affaires étrangères, David Lammy, et la chancelière de l'Echiquier, Rachel Reeves, ont accepté des invitations à Bruxelles, renouant ainsi le dialogue avec leurs homologues européens.

**«Il est temps de mettre des paroles concrètes sur la mélodie de la «réinitialisation»»**

BERND LANGE  
député européen

La principale conclusion du sommet de lundi est donc la signature d'un pacte sur la sécurité et la défense, organisant le dialogue entre Londres et les institutions européennes pour des exercices militaires communs et une coopération en matière de cybersécurité. Il ouvre surtout la voie à une future participation des Britanniques au fonds SAFE de 150 milliards d'euros, que Bruxelles est en train de boucler afin de financer le réarmement des Etats de l'UE. Côté européen, on précise néanmoins que la signature de ce pacte est nécessaire mais pas suffisante pour que Londres et les entreprises britanniques puissent bénéficier de ces nouveaux moyens.

Au-delà de la cordialité attendue lundi, les lignes rouges des Britanniques et des Européens demeurent, limitant les ambitions du sommet. Aux élections législatives de juillet 2024, Keir Starmer a fait campagne sur la promesse qu'il ne travaillerait pas à la réintégration du Royaume-Uni dans l'union douanière et le marché intérieur européen. Ces contraintes limitent considérablement le rapprochement économique avec l'UE. Londres et Bruxelles ont également négocié la suppression des contrôles sanitaires et phytosanitaires (plantes et animaux) à leurs frontières, afin de limiter les contraintes administratives pour leurs exportateurs respectifs. Cela implique probablement un alignement «dynamique» des Britanniques sur les normes européennes (Londres devra adapter chaque changement de norme), que le gouvernement Starmer a jusqu'à présent hésité à endosser.

La retentissante victoire de Reform UK aux élections locales du 1<sup>er</sup> mai a probablement pesé sur l'ampleur du *reset* avec Bruxelles.

Ce parti d'extrême droite dépasse désormais le Labour dans les sondages et Nigel Farage, son chef de file, rêve tout haut d'être premier ministre. L'ex-dirigeant du parti eurosceptique UKIP accuse déjà Downing Street de vouloir «trahir» le Brexit.

#### Une relation spéciale

C'est pour cette raison que le gouvernement Starmer hésite tant à accepter l'accord de mobilité des jeunes que réclame Bruxelles en échange du pacte sur la sécurité et la défense. Reconduire de manière indéfinie l'accès des pêcheurs français, belges ou néerlandais aux eaux britanniques – les accords doivent prendre fin en 2026 – a aussi posé le même problème politique au dirigeant travailliste, la pêche étant marginale dans l'économie britannique comme dans celles des autres pays

européens, mais restant un secteur totémique. «Dans la négociation, qui devrait durer jusqu'à dimanche, l'idée est de lier ce sujet de la pêche à celui des contrôles sanitaires», confiait un diplomate européen, à Bruxelles, à la veille du week-end. Les Britanniques ont finalement accepté de maintenir l'accès à leurs eaux jusqu'au 30 juin 2038. En échange, les Européens, qui voulaient un accès permanent et menaçaient de limiter dans le temps la suppression des contrôles sanitaires et phytosanitaires, ont finalement accepté que cette suppression soit indéfinie.

«Sur d'autres sujets, comme l'énergie [Londres et Bruxelles discutent de l'interconnexion des réseaux], nous avons le sentiment que l'UE fait des propositions, mais que Londres ne cède rien, notamment sur la mobilité des jeunes [les Européens plaident pour des visas

spécifiques], la question d'un retour d'Erasmus [le programme d'échanges des étudiants, dont le Royaume-Uni s'est exclu avec le Brexit] ou des frais d'inscription aux universités britanniques [afin que les Européens ne paient pas plus que les Britanniques]», ajoutait ce diplomate. Sans avancées sur la pêche ou la mobilité des jeunes, le sommet aurait été jugé décevant. «Bien que le Royaume-Uni ne fasse plus partie de l'UE, nous conserverons une relation spéciale avec lui. (...) Mais il est temps de mettre des paroles concrètes sur la mélodie de la réinitialisation, que nous sommes heureux d'entendre depuis que le nouveau gouvernement britannique est en place», réagissait en amont du sommet le social-démocrate allemand Bernd Lange, coprésident du groupe de coopération avec le Royaume-Uni au Parlement européen.

«Les efforts de l'UE pour augmenter ses capacités de défense et reconstruire son industrie de la défense seront entravés si le Royaume-Uni est exclu [de SAFE], tandis que le Royaume-Uni risque une croissance économique dououreusement lente en période de guerre commerciale, s'il ne parvient pas à abaisser les barrières commerciales avec l'UE», ont prévenu Ian Bond et Charles Grant, du Centre for European Reform.

Les négociations devraient se poursuivre dans les prochains mois, les Européens espérant décrocher un accord avantageux sur la mobilité des jeunes européens, les Britanniques défendant des contrôles aux frontières allégés pour que leurs ressortissants fassent moins la queue aux contrôles dans les aéroports du continent. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX  
ET PHILIPPE JACQUÉ



La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et le premier ministre britannique, Keir Starmer, à Tirana, le 16 mai. LEON NEAL/AP

# Au Portugal, le centre droit remporte les élections législatives

Le parti extrémiste Chega pourrait devancer le Parti socialiste. Le conservateur Luis Montenegro devrait demeurer premier ministre

MADRID - correspondante

**I**n'est pas sûr que les élections législatives portugaises du dimanche 18 mai – les troisièmes en trois ans – apporteront plus de stabilité au gouvernement du premier ministre sortant, le conservateur Luis Montenegro. La coalition de centre droit Alliance démocratique (AD) qu'il mène est certes arrivée en tête et s'est même renforcée, mais elle reste en minorité, avec 31,2 % des suffrages (trois points de plus qu'en 2024) et 86 députés (+ 6) sur les 230 qui composent l'Assemblée de la République. Cela devrait lui suffire pour être à nouveau chef du gouvernement, à la tête d'une majorité relative.

Un an à peine après les législatives de mars 2024, qui avaient vu la victoire du centre droit, après huit ans de gouvernement socialiste, la croissance du parti d'extrême droite Chega (Assez) pourrait cependant rendre le Parlement portugais plus difficile à manœuvrer, M. Montenegro s'étant engagé à ne pas s'appuyer sur l'extrême droite pour gouverner. Une promesse qu'il a tenue lors de la der-

nière législature. Avec 58 sièges (22,6 % des voix, + 8 points), Chega a obtenu autant de députés que le Parti socialiste. Il devrait même le devancer, une fois terminé le décompte des résultats des circonscriptions des Portugais de l'étranger, où l'extrême droite était arrivée en tête en 2024, raflant deux des quatre sièges en jeu.

«Nous n'avons pas gagné les élections, mais nous avons fait l'histoire, a proclamé son président, André Ventura, un juriste de 42 ans, ancien séminariste et ex-commentateur sportif, connu pour son ton provocateur et ses discours populistes. C'est un résultat historique. Je ne m'arrêterai pas tant que je ne serai pas premier ministre du Portugal. Chega a tué le bipartisme. Nous avons démontré qu'il est possible de changer le régime politique qui durait depuis cinquante ans», a-t-il ajouté, faisant référence à l'alternance au pouvoir qui a existé entre le Parti social-démocrate (PSD, centre droit), auquel appartient M. Montenegro, et le Parti socialiste (PS), depuis la «révolution des œillets» et la fin, en 1974, de la dictature.

En 2024, Chega n'avait remporté les élections que dans une seule région, l'Algarve, à la pointe sud du pays. Dimanche, il a ajouté à son palmarès trois des cinq circonscriptions de l'Alentejo: la province sud de Lisbonne, Setúbal, l'ancien fief communiste de Beja, et Portalegre. Sans changer sa recette: un discours anti-Roms, anti-immigration et antisystème, centré sur la sécurité et la lutte contre la corruption, cherchant à canaliser le mécontentement de la population face aux bas salaires et à la crise du logement.

#### Soupçons de conflit d'intérêts

En 2019, son irruption à l'Assemblée, avec 1,3 % des voix, mettait fin à l'«exception portugaise», pays que la longue dictature (1932-1974) instaurée par Antonio de Oliveira Salazar semblait avoir rendu allergique à l'extrême droite. Depuis, Chega a connu une croissance fulgurante que même les scandales intervenus ces derniers mois dans ses rangs n'ont pas freinée: ni le cas d'un député de Chega accusé de vol de bagages à l'aéroport et ni même celui d'un

**M. Montenegro s'est engagé à ne pas gouverner avec l'extrême droite, promesse qu'il a tenue lors de la dernière législature**

dirigeant municipal de Lisbonne, l'ex-torero Nuno Pardal Ribeiro, accusé de prostitution de mineur, après avoir reconnu des relations sexuelles tarifées avec un garçon de 15 ans. Il défendait la castration chimique des pédophiles.

Le PS enregistre une défaite cinglante et inattendue. Avec 23,4 % des voix, quatre points de moins qu'en 2024, il obtient lui aussi 58 députés, perdant vingt sièges. Dans l'attente d'un décompte définitif qui ne devrait pas lui être favorable, le PS ne se situe qu'à 0,8 point au-dessus de Chega. Sa chute est aussi rapide que l'ascension de Chega est fulgurante. Il y a

un an, le PS talonnait encore l'AD, avec à peine 50 000 voix de différence et, en 2022, alors mené par l'actuel président du Conseil européen, Antonio Costa, il avait la majorité absolue.

«Ce sont des temps difficiles pour la gauche et pour le PS», a déclaré son secrétaire général, Pedro Nuno Santos, alors que les quatre partis de gauche de l'Assemblée n'ont cumulé que 32,6 % des voix et 68 sièges. Assumant la responsabilité de la déroute, M. Nuno Santos a annoncé sa démission et la convocation d'élections internes au plus vite, afin d'élier son successeur. En octobre, auront lieu les élections municipales et, en janvier 2026, la présidentielle.

«Je ne veux pas être la bécaille de ce gouvernement», a affirmé le dirigeant socialiste, estimant qu'assumer «ce rôle ne devrait pas être la responsabilité du PS».

Durant la dernière législature, le Parti socialiste a permis au gouvernement de Luis Montenegro de faire adopter la loi de finances 2025 grâce à son abstention et l'a protégé de deux motions de défiance présentées par Chega et le

Parti communiste. Si le gouvernement est finalement tombé, c'est après un calcul politique risqué de la part de M. Montenegro. Ce dernier a précipité, en mars, l'organisation de législatives anticipées pour ne pas avoir à faire face à une commission d'enquête parlementaire. Cerné par des soupçons de conflit d'intérêts, pour avoir transmis à sa femme sa société de

profession de services juridiques afin de continuer à percevoir des revenus d'entreprises privées dépendant de concessions accordées par l'Etat, il avait déposé une motion de confiance qu'il savait perdue d'avance. Le dirigeant politique de 48 ans espérait renforcer sa majorité, fragile, et obtenir une forme d'absolution par les urnes.

«Le peuple veut ce gouvernement et aucun autre. Le peuple veut ce premier ministre et aucun autre», a-t-il lancé à l'issue du scrutin, célébrant sa victoire devant des militants euphoriques, et s'est dit confiant quant à la stabilité de la nouvelle législature. «Le sens de la responsabilité prévaudra», veut-il croire. ■

SANDRINE MOREL

# Les «liaisons dangereuses» entre l'Etat et Perrier

Le rapport de la commission d'enquête sénatoriale montre comment l'Etat a cédé au lobbying de Nestlé

**L**a porosité de l'Etat aux pressions exercées par Nestlé jusqu'à l'Elysée a débouché sur un scandale qui continue à s'étendre : telles sont les conclusions accablantes de la commission d'enquête sénatoriale chargée de faire la lumière sur l'affaire de la fraude aux eaux minérales naturelles (l'utilisation de filtres interdits pour purifier une eau contaminée par des pesticides et des bactéries fécales) révélée en janvier 2024 par *Le Monde* et Radio France. Après six mois de travaux, la commission d'enquête, présidée par Laurent Burgoa, sénateur LR du Gard, où est implantée l'usine Perrier, devait présenter, lundi 19 mai, son rapport, dont *Le Monde* et Franceinfo ont pu prendre connaissance.

Un nouvel épisode révélé par la commission d'enquête illustre «les liaisons dangereuses Etat-Nestlé», selon une expression du rapporteur, Alexandre Ouzille (PS, Oise), et comment l'Etat a cédé au lobbying du géant de l'agroalimentaire au détriment de la protection du consommateur. Il montre comment un rapport de l'agence régionale de santé (ARS) d'Occitanie a été édulcoré à la demande du numéro un mondial des eaux en bouteille, à la suite d'échanges entre le cabinet de la ministre déléguée à la santé (à l'époque Agnès Firmin Le Bodo), le directeur général de l'ARS et le préfet du Gard pour faire disparaître certaines mentions de contaminations des sources Perrier par des pesticides interdits et des bactéries.

Mi-décembre 2023, une réunion importante pour l'avenir de Perrier se joue devant le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (Coderst) du Gard où est implantée l'usine Perrier, à Vergèze. Présidé par le préfet du Gard, ce conseil doit rendre un avis sur la demande de Nestlé d'exploiter deux captages pour alimenter une nouvelle marque de boisson aromatisée «Maison Perrier» qui, contrairement à l'eau minérale naturelle, peut être désinfectée par des traitements.

Le Coderst, composé de représentants des services de l'Etat, des collectivités territoriales et d'associations, doit examiner un rapport de l'ARS relatif aux demandes du groupe suisse. En amont de la réunion, la présidente de Nestlé Waters, Muriel Lienau, adresse le 29 novembre 2023 un courriel au directeur général de l'ARS pour lui faire part de sa pré-



Les sénateurs Antoinette Guhl, Alexandre Ouzille et Laurent Burgoa, devant l'usine Perrier, à Vergèze, le 7 février. SYLVAIN THOMAS/AFP

occupation à l'égard du rapport et solliciter un entretien.

Le directeur général de l'ARS, Didier Jaffre, lui oppose dans un premier temps une fin de non-recevoir. Nestlé se dirige alors vers le cabinet du ministre délégué à l'industrie puis vers celui de la ministre déléguée à la santé et aux territoires. Le 1<sup>er</sup> décembre, le cabinet de cette dernière contacte le patron de l'ARS. «Le conseiller de la ministre a demandé à me joindre pour échanger sur Nestlé, m'indiquant qu'apparemment il y avait un sujet sur un document qui devait être communiqué en vue du Coderst. Je lui ai fait part de mes échanges avec Mme Lienau en indiquant ses préoccupations sur le projet de rapport», a expliqué Didier Jaffre aux sénateurs.

**Des engagements à la va-vite**  
Isabelle Epaillard, ancienne directrice de cabinet de la ministre déléguée à la santé, a assuré à la commission qu'il n'y avait «pas eu d'instruction passée à l'ARS Occitanie». Pourtant, le 1<sup>er</sup> décembre, un membre de son cabinet l'informe par e-mail des démarches engagées : «Tu verras dans les échanges ci-après que j'ai de-

mandé à Didier [Jaffre] que le groupe souhaite que ne soit pas fait état de ces résultats.»

Parallèlement, le préfet contacte l'ARS. Dans un e-mail du 1<sup>er</sup> décembre, la responsable de sa cellule environnementale en rend compte au directeur de l'ARS pour le Gard et propose quelques modifications. De son côté, le directeur de l'antenne gardoise de l'ARS évoque auprès de Didier Jaffre une discussion entre le préfet et l'industriel : «J'ai eu le préfet au téléphone ce matin (...) et le point sur lequel il a insisté lourdement est le dernier, à savoir les éléments antérieurs portant atteinte à l'image de Perrier; nous proposons cette version en rouge, mais on ne peut pas aller au-delà. (...) [Le préfet] a dû avoir les dirigeants du groupe au téléphone et je crains qu'il ait pris des engagements un peu à la va-vite.»

Le même jour, le directeur général de l'ARS indique à son directeur départemental : «Pour ma part, j'ai eu le cabinet de la ministre, la présidente [de Nestlé Waters] et le préfet. Nous regardons les documents avant envoi.» Interrogé par la commission, M. Jaffre «minimise», selon le rapporteur, la portée de cet échange et

## Pour continuer à commercialiser ses eaux, Nestlé n'a pas hésité à solliciter la présidence de la République

des modifications, et affirme ne «pas avoir reçu de demande du cabinet de la ministre».

Les premières modifications proposées par la préfecture ne doivent cependant pas suffire à Nestlé Waters. L'industriel revient à la charge en fin d'après-midi. C'est, cette fois, le directeur industriel de Nestlé Waters, Ronan Le Fanic, qui transmet directement à l'ARS une série de nouveaux paragraphes à substituer à ceux qui étaient initialement prévus afin de dissimuler les contaminations des eaux brutes. Exit la liste des pesticides (herbicides, fongicides) interdits pour certains depuis vingt ans comme l'atrazine. Exit les traces de PFAS, chlorates et autres perchlorates. Exit, surtout, le ta-

bleau mentionnant la fréquence de détection des bactéries *E.Coli* et entérocoques intestinaux sur la période 2020-2023. En lieu et place, un paragraphe met en avant des «échantillons conformes plus de 97 % du temps» et salue les efforts de l'exploitant qui, «à chaque épisode très pluvieux, a adapté en conséquence ses modalités de production afin que la dégradation transitoire [des] forages n'affecte en aucun cas le produit fini.»

Trois jours plus tard, le 4 décembre, un des fonctionnaires chargés de la rédaction du rapport s'émeut de ce caviardage dans un courriel envoyé à la direction de l'ARS : «J'en ai pas d'avantage sur cette contre-proposition du rapport Coderst qui va pouvoir être transmis à la préfecture, à la seule précision qu'il ne correspond plus vraiment aux éléments rapportés dans le dossier (...) et à la synthèse que je rapportais. Dans ce cas, je souhaite retirer ma signature du rapport.»

Pour le directeur de l'ARS, le dossier est clos. Il l'écrit au préfet, Jérôme Bonet, le 4 décembre, puis au cabinet de la ministre en des termes similaires : «Rebjr, Donc ci-dessous mes échanges avec le

Préfet, et avec la Pdte de NW; nous avons modifié ensemble le document qui sera envoyé au Coderst, et donc plus de sujet sur le document. (...) Ensuite j'ai demandé à la prête ses EDL [éléments de langages] pour qu'on les partage et qu'on soit raccord pour la suite.» Le 12 décembre, le rapport présenté en Coderst ne mentionne ni la signature du fonctionnaire instructeur ni les éléments qui dérangeaient Nestlé Waters. A la suite de la réunion, le directeur général de l'ARS informe le cabinet de la ministre en ces termes : «Encore une étape de franchise concernant Perrier.»

### «Arbitrage fautif»

«Nous sommes face à des faits d'une particulière gravité qui appellent inspection et sanction», réagit le sénateur Alexandre Ouzille. Interrogé par *Le Monde*, l'ancien ministre de l'industrie Roland Lescure dément toute intervention : «Le cabinet industrie n'a transmis aucune demande sur la modification d'un rapport Coderst.» L'ex-ministre délégué à la santé Agnès Firmin Le Bodo réfute également «toute intervention pour modification de quoi que ce soit en décembre 2023» et ajoute que «ce sujet a été géré entre l'ARS et l'industriel directement». L'ARS, Nestlé et la préfecture du Gard n'ont pas répondu à nos sollicitations.

Pour la commission d'enquête, ce caviardage illustre la «stratégie délibérée» de «dissimulation», constante depuis le début de l'affaire, non seulement de Nestlé, mais aussi de l'Etat. Au moment du Coderst, dans les cabinets ministériels, on sait que la fraude est sur le point d'être révélée. «A ce stade, le risque serait qu'on nous reproche d'avoir autorisé pendant trois ans l'exploitation en EMN [eau minérale naturelle] de ces forages alors qu'il y avait une contamination qui était circonscrite par des traitements non réglementairement autorisés. (...) L'Etat pourrait être accusé de cautionner sans rien faire...», résume un échange au sein du cabinet de la ministre. «Tout est dit», commente M. Ouzille.

Pour continuer à commercialiser jusqu'à aujourd'hui ses eaux minérales bien que leur pureté originelle ne soit plus garantie, Nestlé n'a pas hésité à solliciter la présidence de la République et son ex-secrétaire général, Alexis Kohler, en 2022, après avoir lancé son opération de lobbying d'abord auprès du ministère de l'industrie, à partir d'août 2021. C'est bien l'exécutif qui, contre l'avis de la direction générale de la santé, a donné son feu vert en 2023 à Nestlé pour que la multinationale continue à utiliser un système de microfiltration non réglementaire.

Un «arbitrage fautif au sommet de l'Etat», dénonce le rapport qui conclut que «la présidence de la République savait, au moins depuis 2022, que Nestlé trichait depuis des années, avait conscience que cela créait une distorsion de concurrence avec les autres minéraliers et avait connaissance des contaminations bactériologiques, voire virologiques sur certains forages.»

Devant le refus d'Alexis Kohler de se rendre devant la commission, une absence qualifiée de «dérobade» par M. Burgoa, les sénateurs ont opté pour une riposte inédite : ils publient l'ensemble de la documentation transmise par l'Elysée. Soixante-quatorze pages d'échanges entre le groupe suisse et le sommet de l'Etat qui, selon M. Ouzille, démontre que «la présidence de la République, loin d'être une forteresse inexpugnable à l'égard du lobbying de Nestlé», lui a, «au contraire, ouvert les portes de certains ministères». ■

STÉPHANE MANDARD

## Des contaminations chimiques ou bactériologiques aux origines multiples

**LE PRÉFET DU GARD** a donné jusqu'au 7 juillet à Nestlé, le numéro un mondial des eaux en bouteille, pour retirer les systèmes de microfiltration utilisés dans son usine Perrier, à Vergèze, dans le Gard, et se mettre en conformité avec la réglementation.

Si le géant de l'agroalimentaire a mis en place des filtres (charbons actifs, UV puis microfiltration), c'est que, contrairement à ce qu'il répète, les eaux de Perrier ne sont plus «pures à la source», nécessitant des traitements pour les décontaminer et ne devraient donc plus pouvoir prétendre au précieux label d'eau minérale naturelle. Les nappes, où est pompée la célèbre eau gazeuse, sont contaminées par différents polluants, et pas seulement de façon «sporadique», comme l'ont soutenu les dirigeants de Nestlé devant la commission d'enquête.

Les contaminations peuvent être d'ordre chimique : des pesticides et des nitrates liés aux activités agricoles, notamment les vignobles Costières de Nîmes ; des polluants éternels (PFAS), dont l'origine n'est pas déterminée. Mais c'est la multiplication des épisodes de contamination par des bactéries fécales

qui représente la plus grande menace pour Perrier. Ils avaient obligé Nestlé à détruire 3 millions de bouteilles en avril 2024 et à en bloquer plusieurs centaines de milliers un an après.

### «Episodes cévenols»

En visite dans l'usine de Vergèze en février avec la commission d'enquête sénatoriale, la sénatrice (Les Ecologistes) de Paris Antoinette Guhl avait demandé aux dirigeants du groupe si ces bactéries fécales pouvaient provenir de la station d'épuration intercommunale. La présidente de Nestlé Waters, Muriel Lienau, avait alors évoqué une piste, plus surprenante, celle des excréments d'animaux sauvages vivant dans la garrigue où sont implantés certains puits.

L'urbanisation fait partie des facteurs qui dégradent les ressources en eau minérale naturelle. Le site de Perrier est situé dans un secteur très urbanisé, avec une zone d'activité industrielle à proximité et dans un bassin de population de 300 000 habitants, dont l'agglomération de Nîmes, à moins de 20 kilomètres.

Dans leur communication publique, les dirigeants de Nestlé mettent surtout

en avant les «épisodes cévenols» (fortes pluies), amenés à se développer et à s'intensifier avec le réchauffement climatique, comme étant à l'origine de contaminations «sporadiques».

Dans leurs rapports, les inspecteurs de l'agence régionale de santé d'Occitanie relèvent que plusieurs contaminations (*Escherichia coli* ou entérocoques intestinaux) ont été constatées à J+1 ou à J+2 après des pluies intenses, en 2024, mais également les trois années précédentes. Ces épisodes cévenols contribuent en effet au «lessivage» des pollutions bactériologiques en favorisant des débordements des stations d'épuration ou des réseaux d'eaux usées qui peuvent ensuite pénétrer les nappes souterraines.

Les sources Perrier sont exposées à un autre phénomène météorologique extrême : les épisodes de sécheresse. Leur multiplication a conduit le préfet du Gard à prendre un arrêté, en mai 2024, pour obliger Nestlé Waters à limiter ses prélèvements d'eau pour ses eaux minérale naturelle dans les prochaines années et passer d'un maximum autorisé de 1,57 million de mètres cubes en 2024 à 1,35 million de mètres cubes

en 2027. Plus les nappes souterraines sont basses, moins la pollution est diluée. La surexploitation des nappes, qui plus est dans un contexte de réchauffement climatique, contribue également à la dégradation de la ressource en eau. Selon des documents de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Occitanie consultés par *Le Monde*, entre 2015 et 2024, le volume maximal de prélèvements autorisé pour les eaux minérales naturelles a quasiment doublé pour passer de 81 000 mètres cubes par an à 1,57 million de mètres cubes par an.

Auditionnés par la commission d'enquête sénatoriale, les responsables de l'établissement public territorial de bassin Vistre Vistrenque, chargé de la gestion de la ressource en eau où est implantée l'usine de Vergèze, évoquent un «territoire sensible» avec des nappes «très vulnérables» aux pollutions et à l'équilibre quantitatif «précaire». La préfecture est toujours dans l'attente des résultats d'une étude sur la soutenabilité des pompages effectués par Nestlé dans le contexte du dérèglement climatique. ■

ST. M.

# Grand Angle

Spécial MICI

Maladies inflammatoires chroniques de l'intestin

[www.grandanglesante.fr](http://www.grandanglesante.fr)



## → TRIBUNE

Pr Lucine Vuitton,  
gastro-entérologue  
au CHU de Besançon

## LA NUTRITION, NOUVEL ENJEU CLÉ

**En 2025, les MICI, maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (MICI), sont fréquentes et handicapantes, affectant environ 300 000 personnes en France, soit 1 personne sur 200. Depuis trente ans, leur progression est fulgurante. Elles sont généralement diagnostiquées entre 15 et 30 ans et les progrès dans les traitements permettent désormais de vivre plus longtemps avec ces pathologies touchant ainsi une part croissante de personnes âgées. Aussi, les formes diagnostiquées chez les enfants sont maintenant plus fréquentes. Toutes ces données posent une question essentielle : comment expliquer ces évolutions ? Bien qu'il y ait des facteurs génétiques, c'est principalement l'environnement — notamment la pollution et l'alimentation, dérégulant la flore intestinale — qui provoque ces phénomènes. L'épidémie progresse rapidement dans les pays industrialisés où l'alimentation a évolué vers les aliments transformés. Les données scientifiques montrent que l'alimentation ultratransformée (colorants, additifs et agents de texture) peut avoir des effets indésirables sur la santé et est impliquée dans les MICI. L'utilisation de la nouvelle version du Nutri-Score, enfin adoptée, doit être encouragée, car c'est un outil de prévention de ces maladies, ainsi que des maladies métaboliques, cardiovasculaires et du cancer. On se heurte malheureusement à des résistances et aux lobbys industriels. Alors que faire ? Tout d'abord, il faut sensibiliser la population à une alimentation saine et faire de l'éducation en santé, idéalement dès l'enfance. Une convergence des luttes des gastro-entérologues, cancérologues, médecins de ville et associations de patients est nécessaire pour combattre ce problème de santé publique.**

Il faut interroger nos dirigeants pour obtenir des réglementations et des politiques de prévention, et promouvoir la recherche dans le domaine des MICI. C'est une des missions du GETAID\*, un groupe de recherche composé de médecins, de chercheurs et de l'association de patients AFA Crohn RCH France. ☺

\* Groupe d'Etude thérapeutique des Affections inflammatoires du tube digestif.

## LA QUALITÉ DE VIE, NOUVEAU DÉFI DES SOIGNANTS

A l'heure où les traitements mettent les patients en rémission clinique, les MICI ne se résument plus uniquement à des symptômes. Une nouvelle approche, plus globale et centrée sur la qualité de vie, transforme la prise en charge de ces maladies chroniques en pleine progression.

**Beaucoup de traitements existent, de plus en plus performants, pour prendre en charge les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (MICI). Ces traitements sont associés entre eux et la recherche se poursuit pour repousser toujours plus loin les limites de la rémission clinique. Aujourd'hui, on vieillit avec une MICI. Alors, autant œuvrer à un meilleur vécu possible de la maladie. Longtemps centrée sur les symptômes digestifs, la prise en charge des MICI est entrée dans une nouvelle ère. Désormais, les gastro-entérologues placent la qualité de vie au cœur de la prise en charge. Fatigue chronique intense, besoins impérieux, troubles du sommeil, vie intime perturbée : autant de dimensions qui pèsent lourd sur le quotidien des patients. Cette évolution s'appuie sur des outils permettant au**

patient et au médecin d'évaluer en quelques secondes l'impact global de la maladie. Pour les médecins, c'est un levier d'adaptation du traitement. Pour les patients, c'est une nouvelle approche de leur maladie, centrée sur leur qualité de vie, au-delà des traitements. Cette approche plus personnalisée transforme le rapport au soin et le dialogue médecins-patients. Mais les défis persistent. Dans la rectocolite hémorragique (RCH) notamment, une part des patients reste en impasse thérapeutique. De nouvelles molécules sont à l'étude, offrant des

© Pate - stock.adobe.com / DR

perspectives prometteuses. Parallèlement, le rôle des aliments ultratransformés est de plus en plus pointé du doigt. Face à une prévalence croissante des MICI, les professionnels plaident donc pour une approche intégrée et pluridisciplinaire fondée sur l'éducation, la prévention, l'innovation et le dialogue. ☺ Sandrine Guinot-Mosetti

## Changement de cap → VERS UN ACCOMPAGNEMENT PLUS COMPLET DES PATIENTS ATTEINTS DE MICI



Quels sont les nouveaux paramètres d'activité des MICI induisant aujourd'hui une évolution dans leur prise en charge ?

Je dirais qu'il y en a deux principaux : les besoins impérieux et la fatigue chronique. Il y a quelques années, dans les MICI, les médecins et les études cliniques se concentraient sur les douleurs abdominales et le nombre de selles pour la maladie de Crohn et sur les selles et la présence de sang pour la rectocolite hémorragique (RCH). Ces symptômes, rapportés par les patients, sont qualifiés de PRO, ou « patient reported outcomes », et permettent d'établir des scores d'activité de la maladie et d'efficacité des traitements. Dans la RCH mais aussi dans la maladie de Crohn, on a constaté que les patients parlaient de « besoins impérieux », qu'ils exprimaient par exemple en termes d'urgence toilettes. Ce symptôme, souvent perçu comme plus lourd que la fréquence des selles, les douleurs abdominales ou le sang dans les selles, affecte fortement la qualité de vie, mais n'est pas inclus dans les scores d'activité des MICI. Une récente étude sur la RCH a examiné plus particulièrement ce symptôme et validé un score, qui permet d'évaluer l'efficacité des médicaments sur ce paramètre. Pour l'obtenir, les patients notent sur une échelle de 0 à 10 la sévérité de leurs envies d'aller aux toilettes au cours des dernières vingt-quatre heures. Cette étude marque un tournant dans la prise en charge des MICI, en sensibilisant les gastro-entérologues à l'importance de ce symptôme, désormais reconnu comme un facteur

essentiel, impactant la qualité de vie des patients. A l'avenir, il y aura donc un consensus pour intégrer trois PRO dans les études cliniques sur la RCH : le nombre de selles par jour, le sang dans les selles et les besoins impérieux. En sera-t-il de même dans la maladie de Crohn ? Cela est probable.

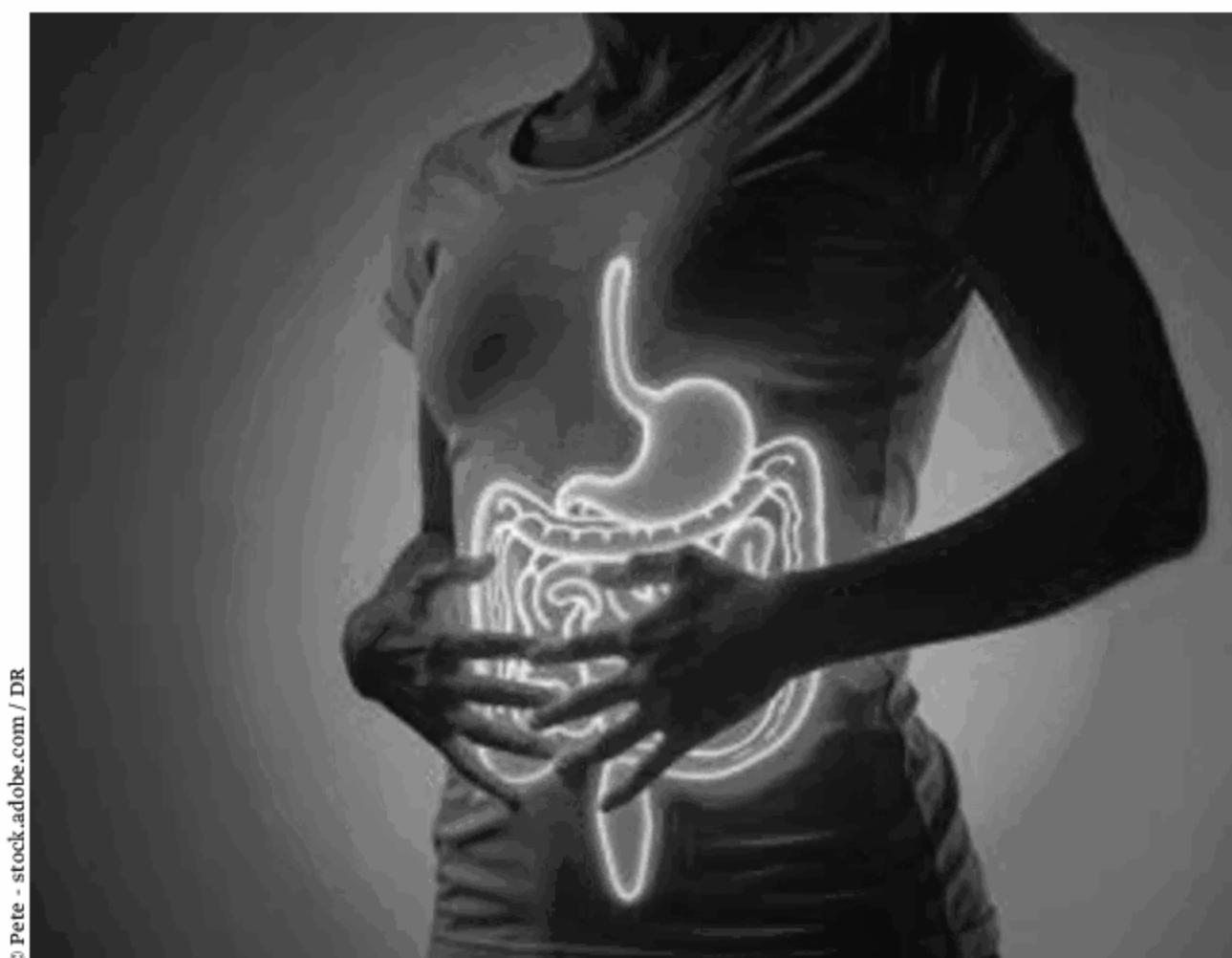
Parlez-nous de la fatigue chronique. En quoi ce symptôme est-il prégnant dans les MICI ?

Grâce à l'efficacité croissante des traitements disponibles, nous parvenons à mettre nos patients en rémission, c'est-à-dire sans aucun marqueur biologique ni clinique de leur maladie et à ce que l'imagerie de leur côlon soit normale. Mais la moitié des patients souffre encore de fatigue chronique, souvent plus intense que celle observée dans des pathologies comme l'asthme, la polyarthrite rhumatoïde ou même le cancer. Cette fatigue, physique et psychique, perturbe très fortement leur vie professionnelle, sociale et personnelle, pouvant même provoquer une dépression. En marge des causes classiques de fatigue comme l'anémie ou les carences en fer et magnésium, le corps médical a envisagé des hypothèses telles que le manque de tryptophane ou une mauvaise qualité de sommeil. Les études portant sur la première hypothèse n'ont pas été concluantes, et celles menées actuellement sur le sommeil n'ont pas encore livré leurs résultats. Les médecins préconisent une prise en charge holistique de cette fatigue chronique : éducation thérapeutique des patients, écoute psychologique, conseils diététiques et activité physique adaptée. Des

études sont en cours pour en apprécier leur valeur. Disposer de parcours de soins en hôpital avec tous ces éléments serait l'idéal, bien que cela reste pour l'heure complexe à mettre en œuvre.

Existe-t-il un outil prenant en compte plus de paramètres pour une prise en charge personnalisée des patients atteints de MICI ?

Il y a environ dix ans, une équipe anglaise a montré qu'un disque en format papier, comportant jusqu'à 10 paramètres tels que la qualité du sommeil, les douleurs articulaires, les douleurs abdominales, la sexualité, etc., et sur lesquels le patient atteint de MICI pouvait mettre un score de manière très rapide, était un plus pour leur prise en charge. Ainsi, le médecin pouvait évaluer visuellement si son patient allait bien ou mal, et également identifier un problème que ce dernier n'aurait jamais osé aborder en consultation, comme par exemple, celui d'une sexualité perturbée par la maladie. Ce disque, largement disponible, permet au médecin d'identifier les éléments résiduels de la MICI et d'individualiser la prise en charge en orientant le patient vers un spécialiste pour gérer des troubles spécifiques. Ce changement de paradigme dans la prise en charge des MICI répond à une nouvelle attente recherchée par les médecins, qui n'est plus la rémission mais la quête d'une qualité de vie normale pour leurs patients. ☺ S.G.-M.



## Progrès → MALADIE DE CROHN : MIEUX VIVRE AU QUOTIDIEN ET MIEUX PRÉVENIR LES COMPLICATIONS

Longtemps synonyme de parcours difficile, la maladie de Crohn bénéficie aujourd’hui d’avancées qui améliorent la vie des patients, grâce à de nouvelles solutions thérapeutiques et d’outils de suivi. Interview du Pr Arnaud Bourreille, gastro-entérologue et hépatologue au CHU de Nantes.

### Comment la prise en charge de la maladie de Crohn a-t-elle évolué au fil du temps ?

Avant les années 2000, il y avait un manque flagrant de traitements disponibles pour les MICI. À l’époque, nous prenions en charge des patients en impasse thérapeutique, atteints de maladie de Crohn ou de rectocolite hémorragique, nécessitant des hospitalisations fréquentes pour nutrition artificielle, chirurgie ou complications. Puis, l’arrivée des biothérapies a profondément transformé la prise en charge de ces pathologies, et notamment réduit le besoin d’hospitalisation chez les patients en rémission<sup>(1)</sup>.

Dans la maladie de Crohn, en plus de la disparition des symptômes tels que les douleurs abdominales ou la fréquence des selles, de nouveaux objectifs à long terme ont été développés, parmi lesquels la cicatrisation intestinale visible à l’endoscopie<sup>(2)</sup>. Pourquoi ? Parce qu’il a été démontré qu’atteindre une cicatrisation peut permettre de réduire le risque de complications sur le long terme<sup>(2)</sup>. Les mécanismes d’action récemment disponibles comme les inhibiteurs d’interleukines-23 ou les inhibiteurs de Janus Kinases ont été développés en prenant en

compte ces objectifs ambitieux. Ce changement de stratégie a nécessité le développement d’outils de surveillance du tube digestif moins invasifs que l’endoscopie. L’IRM intestinale, les vidéo-capsules, l’échographie ou le dosage de la calprotectine fécale offrent des alternatives intéressantes.

### Reste-t-il des besoins non couverts dans la maladie de Crohn ?

#### Quels sont les défis à relever ?

Malgré les progrès que nous venons d’évoquer, les traitements à disposition ne sont pas aussi efficaces que nous le voudrions<sup>(3)</sup> pour de nombreux patients. Les recherches en cours visent donc à développer de nouvelles classes thérapeutiques. Parmi elles, les anti-TL1A, les anti-S1P-recepteur, les anti-IL7R, les microARN donnent de grands espoirs. Le microbiote intestinal suscite aussi l’intérêt : certaines bactéries influencent l’inflammation, ce qui pourrait offrir de nouvelles pistes thérapeutiques<sup>(4)</sup>. Et, parce que les options thérapeutiques sont désormais plus nombreuses, l’enjeu pour les gastro-entérologues est d’identifier le traitement adapté à chaque patient. La recherche se poursuit aussi sur le front des biomarqueurs et de la médecine personnalisée.



*« Il est important d’intégrer que la maladie de Crohn ne se limite pas à des symptômes digestifs. »*

Pr Arnaud Bourreille

prise en charge en fonction de leur atteinte ou non. Vous l’avez compris, la disparition des symptômes n’est plus une fin en soi.

Le modèle « Treat-to-Target » vise des objectifs ambitieux comme la cicatrisation endoscopique par exemple. Faute de quoi le traitement est rapidement ajusté<sup>(2)</sup>. Cette dynamique de réévaluation régulière, désormais soutenue par des recommandations internationales et de nouvelles techniques diagnostiques, améliore l’évolution de la maladie des patients à moyen et long termes<sup>(2)</sup>. Mais elle implique aussi un suivi rigoureux, ce qui soulève la question de la balance entre efficacité thérapeutique et acceptabilité pour le patient.

### Pourquoi intégrer une approche globale dans la prise en charge de la maladie de Crohn ?

Il est important d’intégrer que la maladie de Crohn ne se limite pas à des symptômes digestifs. Douleurs articulaires<sup>(5)</sup>, fatigue<sup>(6)</sup>, troubles du sommeil, troubles de la vie sexuelle, image corporelle altérée<sup>(7)</sup>, anxiété<sup>(8)</sup> : ces dimensions pèsent lourdement sur la vie des patients. Les médecins intègrent de plus en plus ces paramètres dans leur prise en charge, et l’association

de patients AFA Crohn RCH France\* travaille beaucoup à une meilleure compréhension et une meilleure prise en compte de ces fardeaux<sup>(9)</sup>. Des outils comme l’IBD Disk<sup>(7)</sup>, un disque visuel évaluant dix dimensions de la qualité de vie avec une maladie de Crohn, ou une rectocolite hémorragique, permettent d’engager le dialogue sur des aspects tabous ou négligés, à tort. L’éducation thérapeutique, en particulier lorsqu’elle est menée par des infirmières formées, est essentielle, car elle permet d’aborder librement les sujets sensibles et aide les patients à mieux comprendre leur maladie. Chez l’enfant et l’adolescent, c’est d’autant plus important que la maladie peut avoir un impact direct sur la croissance<sup>(10)</sup>, la scolarité et la vie sociale. ☺ S. G.-M.

\* [www.afa.asso.fr](http://www.afa.asso.fr)

1) Vogelaar L. et al. 2009

2) Turner D. et al. 2020

3) D’Amico F. et al. 2024

4) Benech N., Sokol H. 2023

5) Lakatos L. et al. 2023

6) Lönnfors S. et al. 2014

7) C. Le Berre et al. 2020

8) Mikocka-Walus A. et al. 2016

9) AFA Crohn RCH France, 2025

10) FMC-HE, 2013.

Information fournie en collaboration avec AbbVie - FR-SKZG-250039-05/2025

## RCH → LA LUTTE CONTRE L’IMPASSE THÉRAPEUTIQUE CONTINUE

Le Pr David Laharie, hépato-gastro-entérologue au CHU de Bordeaux, présente de nouvelles options thérapeutiques pour les patients atteints de rectocolite hémorragique (RCH).

**La RCH fait partie des maladies inflammatoires chroniques de l’intestin (MICI). On n’en connaît pas encore la cause précise, mais le mode de vie contemporain semble favoriser son apparition et l’augmentation de sa prévalence. Les données épidémiologiques actuelles suggèrent qu’en France jusqu’à 0,6 % de la population pourrait être concernée à court terme par les MICI, dont la moitié par la RCH. Sur le plan thérapeutique, les traitements actuels permettent de contrôler la maladie, mais environ 20 à 30 % des patients atteignent une rémission complète dans les essais cliniques.**

Les salicylés 5-ASA restent efficaces pour environ 40 % des formes moins sévères. Pour les autres cas, les thérapies dites « avancées » ont apporté des progrès significatifs et, d’ici peu, une douzaine de molécules différentes seront disponibles pour traiter la RCH. Malgré ces avancées, environ 10 % des patients restent en échec thérapeutique, avec pour seule option la chirurgie lourde du côlon et du rectum.

Des programmes de recherche se développent au niveau mondial pour trouver de nouveaux traitements répondant à ces besoins médicaux. De nombreuses molécules prometteuses sont attendues d’ici cinq à dix ans, avec un effet plus ciblé, et un bon équilibre entre efficacité et tolérance à long

terme. Parmi elles, certaines ciblent des voies de l’inflammation originales.

C’est le cas du Luvertikimab, un anticorps monoclonal antagoniste pur du récepteur de l’IL-7 qui bloque exclusivement l’IL-7 et présente un mécanisme d’action différencié très en amont de la cascade inflammatoire. Les résultats de l’essai clinique de phase II, présentés au Congrès DDW 2025, montrent que ce nouveau traitement est efficace et bien toléré pour les personnes souffrant de rectocolite hémorragique modérée à sévère.

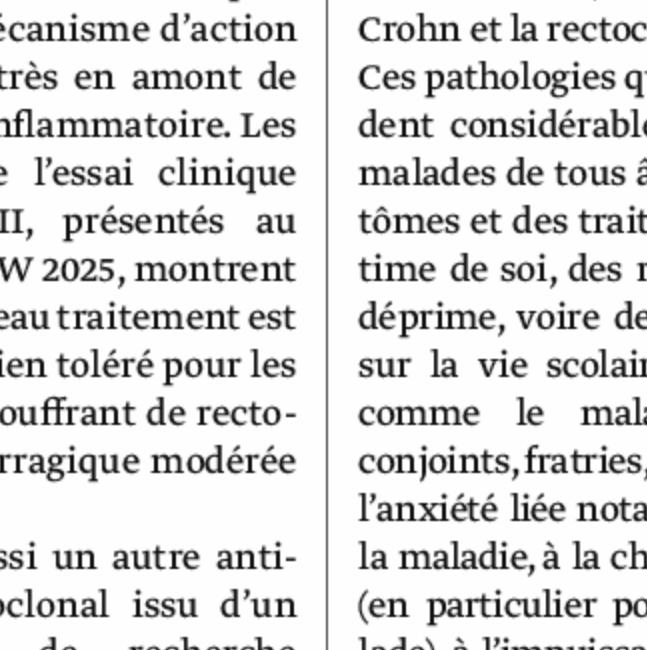
Il existe aussi un autre anticorps monoclonal issu d’un partenariat de recherche public/privé franco-français, premier traitement à bloquer l’interleukine 23. Ce traitement a montré des résultats positifs en phase II. La modulation du microbiote intestinal est aussi une piste explorée, notamment via l’alimentation ou des combinaisons thérapeutiques.

Enfin, soulignons l’excellence de l’écosystème français autour des MICI, grâce à l’action conjointe du GETAID et de l’AFA Crohn RCH, qui font progresser la recherche et les traitements vers plus de personnalisation.

☺ Propos recueillis par S. G.-M.

\* GETAID : Groupe d’Etude Thérapeutique des Affections Inflammatoires du Tube Digestif - [getaid.org](http://getaid.org)

\*\* AFA Crohn RCH : Association François-Aupetit - [https://www.afa.asso.fr/](http://www.afa.asso.fr/)



*« Le mode de vie contemporain semble favoriser l’apparition de la RCH et l’augmentation de sa prévalence... »*

Pr David Laharie

## LA PAROLE À...

→ Corinne Devos,  
Présidente de l’AFA Crohn RCH France

## ALLÉGEONS LE FARDEAU PSYCHOLOGIQUE DES MICI !

**En France, plus de 300 000 personnes sont atteintes de maladie inflammatoire chronique de l’intestin (MICI), à savoir la maladie de Crohn et la rectocolite hémorragique. Ces pathologies qui touchent à l’intime dégradent considérablement la qualité de vie des malades de tous âges, avec, au-delà des symptômes et des traitements, une atteinte de l’estime de soi, des risques de repli sur soi et de déprime, voire de dépression, et des impacts sur la vie scolaire, familiale et sociale. Tout comme le malade, les proches, parents, conjoints, fratries, sont eux aussi très exposés à l’anxiété liée notamment à l’imprévisibilité de la maladie, à la charge mentale, à la culpabilité (en particulier pour les parents d’enfant malade), à l’impuissance et à l’inquiétude, notamment lors des phases de poussée de la maladie. Alors que la santé mentale est la grande cause de 2025, il est urgent de reconnaître les impacts psychologiques des maladies chroniques et en particulier ceux des MICI, pathologies en forte augmentation, notamment chez les enfants et adolescents. Des maladies dont le lien avec l’environnement est désormais démontré, notamment le stress et l’anxiété, qui jouent un rôle dans le déclenchement et l’aggravation des MICI. Nous alertons sur cette nécessité de mieux reconnaître ces troubles invisibles, mais aussi de mieux les prendre en charge, parce que, vivre avec une maladie de Crohn ou une RCH, c’est devoir composer chaque jour avec une épée de Damoclès au-dessus de sa tête : le risque de rechute et d’aggravation, le report voire le renoncement à des projets de vie.**

A l’AFA Crohn RCH France, nous œuvrons au



quotidien pour soutenir et accompagner les malades, leurs familles et leurs proches. Leur apporter du réconfort et des moments de répit. Leur donner aussi les ressources pour identifier ces moments de vulnérabilité, les surmonter et puis se reconstruire. Nous proposons des permanences d’experts, dont une psychologue, des ateliers d’accompagnement en ligne avec des patients-experts, et des temps de rencontre, d’échange et de partage d’expérience, partout en France. A l’occasion de la Journée mondiale des MICI du 19 mai, nous nous adressons à tous ceux, malades ou proches, qui luttent contre le fardeau invisible des MICI : vous n’êtes pas seuls, nous sommes là pour vous et avec vous !

☺ Propos recueillis par S. G.-M.

# Bruno Retailleau surclasse Laurent Wauquiez

Le ministre de l'intérieur est devenu, dimanche, le président du parti Les Républicains, avec 74,3 % des voix

LE PUY-EN-VELAY - envoyée spéciale

**L**e soir de son élection, un président a toujours beaucoup d'amis : anciens, nouveaux ou de circonstance. Ce dimanche 18 mai, ceux de Bruno Retailleau sont à l'étroit au siège parisien du parti Les Républicains (LR) pour accueillir leur nouveau chef. Avec 74,3 % des voix contre 25,7 % pour Laurent Wauquiez, le Vendéen a été plébiscité par les 98 100 électeurs.

Au premier rang, l'ancien premier ministre Michel Barnier, le président du Sénat, Gérard Larcher, ou le maire de Meaux (Seine-et-Marne), Jean-François Copé, le félicitent dans ce bureau délaissé depuis des mois par Eric Ciotti, ex-président cloîtré puis poussé vers la sortie après son alliance avec le Rassemblement national au moment des législatives de l'été 2024. Dans la cohue, l'eurodéputé François-Xavier Bellamy aide son ami à se frayer un chemin vers l'estradre. Dehors, ses jeunes supporteurs chantent «*Bruno président*» et certains s'amusent à ajouter «*de la République*».

Au micro, le vainqueur remercie son équipe et dit toute sa gratitude à Michel Barnier, pour l'avoir nommé au ministère de l'intérieur en septembre 2024. Ce maroquin sur lequel lorgnait aussi Laurent Wauquiez, le grand brûlé du soir, celui qui répétait sa certitude de l'emporter.

En réalité, la victoire de Bruno Retailleau ne faisait aucun mystère. Mais ses soutiens redoutaient «*la machine Wauquiez en campagne*» et l'efficacité de certaines de ses attaques. L'écart a été accueilli comme un soulagement et une belle surprise. «*Les remontées de terrain étaient très bonnes, mais on préférera rester méfiants pour avoir déjà été déçu par le passé*», admettait François-Xavier Bellamy, en référence à la courte défaite subie face à Eric Ciotti en décembre 2022, où il avait obtenu 46,3 % des voix au second tour.

#### «Vague bleue»

Vacciné, l'ancien sénateur de Vendée ne voulait pas se porter candidat. Son entourage l'a convaincu. Le parti lui tendait les bras, lui, le ministre de l'intérieur flatté par les sondages et dont la parole avait enfin percé le mur du son. Celui «qui lève un espoir pour la droite».

A 64 ans, l'homme a fini par se défaire de son étiquette d'éternel second de Philippe de Villiers, puis de François Fillon, mais il refuse de voir plus loin. La présidentielle de 2027 n'est pas un sujet pour l'instant. «*Comme Bruno*



Bruno Retailleau, au siège des Républicains, à Paris, après son élection à la présidence du parti, le 18 mai. KIRAN RIDLEY/AFP

[Retailleau] le répète, il faut prendre «colline après colline», clame une de ses proches, la sénatrice de Loire-Atlantique Laurence Garnier. Avant cette échéance, il y a les municipales en 2026 et le nouveau président de LR affiche son ambition de «faire se lever en France une vague bleue».

La victoire appelle la victoire. La sienne, Bruno Retailleau l'a apprise depuis son bureau de la Place Beauvau par son directeur de campagne, Othman Nasrou, dimanche peu après 18 heures. Quand il raccroche, il mime l'abattement et lâche un «45%» à sa garde rapprochée. «Une blague de politique», ironise un de ses conseillers. L'un des premiers appels du président élu a été pour un de ses prédecesseurs au ministère de l'intérieur : Nicolas Sarkozy. L'ex-chef de l'Etat n'a pourtant pas toujours été tendre avec le Vendéen. Une amitié réciproque mais révolue.

La victoire de Bruno Retailleau valide l'analyse de Nicolas Sarkozy : la droite doit être à nouveau à la tête d'une coalition fragile, vient d'éviter le pire des scénarios pour la stabilité de son gouvernement. Si Laurent Wauquiez, partisan de la «rupture» pleine et entière avec le macronisme avait obtenu la présidence des LR, c'en était fini du socle commun, ce nom donné à l'alliance de circonstance

voir pour exister. «*Nos adhérents ont tranché ce soir, il n'y a plus de débat sur la pertinence de notre participation au gouvernement*», se réjouit le député des Hauts-de-Seine Philippe Juvin. La question de quitter Beauvau n'est plus d'actualité. «*L'ampleur de sa victoire va lui donner encore plus de poids politique au sein du gouvernement pour remporter ses bras de fer*», veut croire l'ancien député du Pas-de-Calais Pierre-Henri Dumont.

En interne, le bras de fer n'existe plus avec son rival battu. Les deux hommes ont brièvement discuté au téléphone après l'annonce des résultats et un rendez-vous doit être organisé dans les prochaines semaines. Bruno Retailleau a tendu la main à Laurent Wauquiez, estimant qu'il pourrait «*donner (...) encore beaucoup*». La question de l'organigramme doit être tranchée assez vite pour les principaux postes, mais personne n'imagine le patron des députés hériter de la vice-présidence du parti, ou même la demander. «*On*

*n'a jamais vu un numéro deux devenir candidat à la présidentielle*», souffle un cadre de LR.

Malgré la gifle reçue, Laurent Wauquiez n'a renoncé à rien. Loin de Paris, le député de la Haute-Loire a pris la parole dès 19 heures depuis sa ville du Puy-en-Velay. Le point de vue était plus remarquable que le mur blanc dans le bureau de la présidence de LR. Derrière lui, au milieu de la vallée, on aperçoit la statue de bronze de Notre-Dame de France sur laquelle une couronne d'étoiles orne la Vierge, symbole du triomphe.

#### Ni larmes ni effusion

A 50 ans, celui de l'ancien président de la région Auvergne-Rhône-Alpes attendra. «*Ma conviction reste la même : si nous voulons à nouveau convaincre les Français, nous devons d'abord rassembler toute la droite et porter un projet de rupture*», a lancé le chef des députés LR devant ses soutiens.

Ce projet de rupture, Laurent Wauquiez a tenté de le soumettre

**M. Retailleau a fini par se défaire de son étiquette d'éternel second, mais la présidentielle de 2027 n'est pas un sujet pour l'instant**

aux adhérents lors de ses 120 réunions militantes. Trois mois d'effort pour contrer la popularité de Bruno Retailleau. En vain. Voter Retailleau, c'était diluer la droite dans le macronisme sublaquant, disait-il. La stratégie se défendait. «*Il n'avait pas beaucoup de cartes à jouer, mais personne n'a acheté son attaque en macronisme sur Retailleau. C'était difficile à avancer*», analyse un proche du nouveau président de LR.

Comme cette défaite pour l'Auvergnat. Entre quelques mains serrées et embrassades, l'émotion monte chez l'élu parfois réputé insincère. Pas de larmes ni d'effusion, juste des yeux un peu humides. Une fois les remerciements terminés, M. Wauquiez s'éclipse aussi rapidement qu'il est arrivé. Les quelques militants présents restent profiter des pizzas et du vin rouge, mais le cœur n'y est plus.

A Paris, Bruno Retailleau – sécurisé obligé – effectue en voiture les quelques hectomètres entre le siège de LR et le Café Concorde, le bar privatisé proche de l'Assemblée nationale pour fêter sa victoire. «*La police avec nous, la police avec nous*», lacent quelques jeunes militants aux forces de l'ordre qui escortent le ministre. A l'intérieur, la droite fête son nouveau président. L'intéressé ne s'éternisera pas. Lundi matin, un rendez-vous avec le ministre de l'intérieur autrichien l'attend. ■

MALIKA CHEKLAL  
ET ALEXANDRE PEDRO (À PARIS)

## La victoire d'un membre du gouvernement soulage le bloc central

Laurent Wauquiez n'a eu de cesse de fustiger le socle commun, cette alliance de circonstance entre la droite et le camp d'Emmanuel Macron

**L**es félicitations sont «cha-leureuses», et la victoire «magnifique». Dimanche 18 mai, le premier ministre, François Bayrou, met les formes pour saluer, sur X, le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, qui vient de remporter la présidence du parti Les Républicains (LR) face à son rival, Laurent Wauquiez, président de groupe des députés LR. Sincère, sans doute. Soulagé, certainement. Le patron du MoDem, à la tête d'une coalition fragile, vient d'éviter le pire des scénarios pour la stabilité de son gouvernement. Si Laurent Wauquiez, partisan de la «rupture» pleine et entière avec le macronisme avait obtenu la présidence des LR, c'en était fini du socle commun, ce nom donné à l'alliance de circonstance

entre les partis du camp présidentiel (Modem-Horizons-Renaissance) et les LR. Durant cette campagne interne, Laurent Wauquiez n'avait eu de cesse de fustiger les représentants de cet attelage.

Non seulement Bruno Retailleau est vainqueur, mais son score (74,3 %) est écrasant. «*Il faut que j'aie les mains libres*», avait confié mercredi le Vendéen, devant le sénateur macroniste François Patriat (Côte-d'Or). Dont acte. Le locataire de la Place Beauvau, qui avait fait part de son souhait de rester au gouvernement, n'a aucune raison de subir l'influence de Laurent Wauquiez. Hors de question de claquer la porte du ministère qui l'a fait passer, en quelques mois, de l'ombre à la lumière. La question de la participation des LR au gou-

**Le départ de M. Retailleau, comme celui des autres ministres LR, aurait fragilisé un peu plus le pouvoir**

vernemment «est tranchée», a confirmé l'intéressé, interrogé au «20 heures» de TF1, dimanche.

Son départ, comme celui des autres ministres LR, aurait fragilisé un peu plus le pouvoir, sans majorité au Parlement, rendant de plus en plus possible, et de plus en plus probable, la chute du gou-

vernemment à court ou moyen terme. «*Le message envoyé par les adhérents LR est clair : ils veulent la stabilité et la poursuite du socle commun*», analyse Prisca Thévenot, députée Renaissance des Hauts-de-Seine.

**«La politique, c'est l'art du thé»**  
Les égards et les compliments envoyés ici et là à Bruno Retailleau, qu'Emmanuel Macron lui-même a félicité, comme Gérald Darmanin, le garde des sceaux, ou Gabriel Attal, le secrétaire général de Renaissance, tranchent avec le climat à couteaux tirés qui régnait ces derniers jours au sein du socle commun. Peu avant le scrutin, les élus Renaissance enrageaient d'entendre le ministre de l'intérieur présager de la fin du macro-

nisme et railler le «en même temps» du chef de l'Etat. «*Il est ministre du président de la République... Qu'il parte ! Et sans regrets*», avait écrit, selon *Le Figaro*, confirmé par *Le Monde*, Stéphane Travert, élu de la Manche, sur la boucle WhatsApp des députés Renaissance, alors qu'Eric Bothorel, député des Côtes-d'Armor, plaiddait, avec un humour grinçant, pour créer une «*OQTG*», une obligation de quitter le gouvernement.

Des propos de «campagne», relativise aujourd'hui Prisca Thévenot, néanmoins, feignant d'ignorer qu'à deux reprises, dimanche soir, Bruno Retailleau a défendu un «*projet de rupture*». À la tête des LR, le ministre de l'intérieur peut désormais faire valoir sa propre candidature à l'élection présidentielle

CLAUDE GATINOIS

# La fin de vie en débat dans un Hémicycle apaisé

Les députés ont jusqu'au 27 mai pour examiner en séance publique le texte sur l'« aide à mourir »

Olivier Falorni et Christophe Bentz n'ont pas grand-chose en commun, si ce n'est leur statut de député. Le premier, élu démocrate de Charente-Maritime, est un fervent défenseur de l'« aide à mourir » depuis plusieurs années. L'autre, représentant de la Haute-Marne et du Rassemblement national (RN), y est farouchement opposé.

Et pourtant, vendredi 16 mai, vers 22 heures, quand Christophe Bentz prend la parole dans l'Hémicycle, pour donner son point de vue sur cette importante question de société, il salue tout d'abord son collègue, rapporteur général de la proposition de loi sur la fin de vie. Il loue son travail et le « combattant infatigable » qu'il est et qu'il voit comme un « adversaire politique » et non comme un « ennemi ». Quelques minutes plus tard, dans le même état d'esprit, Olivier Falorni remercie son homologue pour ses propos. « Pourtant, je crois qu'il n'y a pas plus opposés que nous. Je crois qu'on n'est à peu près d'accord sur rien sur ce sujet », se félicite le député centriste, satisfait que le dialogue puisse tout de même se faire.

A l'image de cet échange, l'Assemblée nationale propose un visage étrangement apaisé depuis lundi 12 mai et le retour des discussions sur les textes sur la fin de vie. Loin des frasques, des polémiques, des invectives, le sujet est pris au sérieux. Le rythme de croisière reste assez modéré, ralenti par de nombreux amendements sur les textes, un éclatement des groupes et donc des prises de parole. Mais les débats avancent bien. Les députés auraient presque un peu d'avance sur le planning initial.

## Une « belle discussion »

Une parenthèse enchantée trop belle pour durer ? La semaine du lundi 12 mai, les discussions portaient autour de la question des soins palliatifs, un texte qui ne suscite aucun débat sur le fond et qui devrait être voté à l'unanimité le 27 mai. Mais, depuis vendredi soir, les parlementaires ont abordé la partie consacrée à l'« aide à mourir », beaucoup plus clivante. Depuis plusieurs semaines, les députés de tous bords craignaient des débats houleux sur ce second volet de la fin de vie. Les discussions de samedi, en un effectif plus réduit à cause du week-end, ont cependant ressemblé à celles des

## Il faut que la vie parlementaire redore son image à travers un débat qui montre le meilleur de ce que peut être le Parlement

OLIVIER FALORNI  
député de Charente-Maritime

jours précédents. La question est de savoir si cela tiendra.

Les appels à la bonne tenue des débats se sont multipliés dans tous les camps, vendredi soir, au moment d'amorcer la partie consacrée à l'« aide à mourir », après une « belle discussion » sur les soins palliatifs, selon Annie Vidal, députée (Renaissance) de Seine-Maritime et rapporteuse de la commission des affaires sociales. « J'espère qu'il n'y aura pas de caricatures, avec d'un côté les bons et de l'autre, les méchants », a lancé Philippe Juvin, député (Les Républicains) des Hauts-de-Seine, opposé au texte.

Déjà, lors de la discussion générale sur les deux textes, le ton des différents acteurs à la tribune se voulait solennel. « Je veux dire aux Français : le Parlement sera au rendez-vous de ses responsabilités », avait promis Catherine Vautrin, ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles. « Pour une fois, faisons preuve d'humilité, de tolérance et de respect », avait encouragé Frédéric Valletoux, président (Horizons) de la commission des affaires sociales. Pour l'honneur de notre assemblée et de notre démocratie. »

Ce même espoir obsède Olivier Falorni. Le rapporteur général souhaite que les débats se poursuivent dans un climat respectueux, comme c'était le cas lors du passage en commission. « Il faut que la vie parlementaire redore son image à travers un débat qui montre le meilleur de ce que peut être le Parlement. Tout le monde y a intérêt, que l'on soit pour ou contre l'aide à mourir ». Personne ne saurait se satisfaire d'un débat qui vire au pugilat ou à l'insulte », analyse le député auprès du *Monde*. Selon lui, le premier qui s'aviserait de faire déraper les débats serait sévèrement



Le rapporteur général du texte sur la fin de vie, Olivier Falorni, à l'Assemblée nationale, à Paris, le 14 mai. JULIEN MUGUET POUR « LE MONDE »

jugé par l'opinion publique, majoritairement favorable à ce texte.

Ces quelques jours de débats font – pour l'instant – presque figure d'ovni dans une Assemblée nationale où les séances perturbées par les invectives sont devenues la norme. Cela s'explique sans doute par la gravité du sujet, manié avec tact par les députés, chacun porté par ses convictions éthiques, philosophiques ou religieuses.

## Laïcité législative

Là où les discussions autour du budget, de l'énergie, du racisme ou de l'antisémitisme ne parviennent pas à susciter la solennité du Palais-Bourbon, la question de la vie et la mort y arrive. « Ce sujet touche à notre intimité la plus profonde, à notre rapport à la mort », pense Olivier Falorni. Quand vous parlez d'un budget de 100 milliards d'euros, certes, c'est important, mais il y a un côté impalpable, même pour les députés. »

Fait exceptionnel, les groupes politiques n'ont pas formulé de consignes de vote officielles. Bien

sûr, des tendances se dessinent : la gauche et le centre sont plutôt pour, la droite et l'extrême droite, plutôt contre. Mais une liberté de vote ou d'abstention sera laissée aux députés, sans qu'ils soient accusés de trahir leur groupe. « Il faut une laïcité législative : chacun a le droit d'être pour ou contre, ou de ne pas avoir d'avis », plaide Erwan Balanant, député du Finistère et porte-parole du groupe démocrate. Ainsi, lui, comme plusieurs de ses collègues, devrait voter pour le texte en l'état, alors que le premier ministre, François Bayrou, y est opposé. Idem du côté du Rassemblement national, où la présidente du groupe à l'Assemblée nationale, Marine Le Pen, et le chef du parti, Jordan Bardella, sont pourtant contre. « Dans chaque groupe politique, il y a des points de vue divergents. Sur ce sujet, ça n'est pas une question de majorité ou d'opposition. Les lignes de clivage ne recoupent pas exactement les groupes politiques », analyse Jérémie Iordanoff, député écologiste de l'Isère et vice-président de l'Assemblée nationale.

## Fait exceptionnel, les groupes politiques n'ont pas formulé de consignes de vote officielles

Cette liberté pourrait redonner ses lettres de noblesse au débat parlementaire. Les traditionnelles consignes de vote peuvent rendre le débat stérile, influençant très peu le résultat d'un vote connu à l'avance. Cette fois, plusieurs députés, même s'ils ont déjà une idée en tête, attendent ces discussions dans l'Hémicycle pour arrêter leur choix. « C'est un sujet très difficile, où le débat est nécessaire. Vous n'arrivez pas avec des positions arrêtées. J'ai besoin de l'éclairage de mes collègues et du débat pour me positionner », décrit Mathieu Lefèvre (Renaissance, Val-de-Marne).

Lors de la discussion générale, Philippe Vigier, élu démocrate d'Eure-et-Loir, avait reconnu avoir évolué sur la question et se dit aujourd'hui « fier d'être favorable à cette loi ». D'autres, comme le garde des sceaux, Gérald Darmanin, ou l'ancien premier ministre Alain Juppé, ont, eux aussi, fait part de leur évolution positive sur le sujet ces derniers mois. « Finalement, c'est une bonne chose que ce texte arrive dans un Hémicycle aussi fragmenté. Il ne pouvait pas y avoir de meilleure composition de l'Assemblée : tout le monde sera représenté. Montrons que ces nuances peuvent être une force pour le débat politique », encourage Prisca Thevenot (Renaissance, Hauts-de-Seine).

Depuis la dissolution de l'Assemblée nationale, le 9 juin 2024, cet éclatement faisait plus figure de boulet du débat. Entre l'impossibilité de dégager une majorité claire, les obstructions multiples sur différents sujets et l'impression de ne pas avancer sur de grands textes, les députés baignaient dans un certain marasme, dont le sujet de la fin de vie vient les extraire.

« Un certain nombre de députés se lamentent parfois de ne pas avoir de textes importants à voter. Là, personne ne pourra dire que ce n'est pas important », dit, enthousiaste, Olivier Falorni. Lors des discussions dans l'Hémicycle, l'aspect historique de ces deux semaines était bien mesuré. « Puisse notre Assemblée, comme elle a su le faire quelquefois dans son his-

toire, éléver la loi à la hauteur de la condition humaine », espérait Agnès Firmin Le Bodo (Horizons, Seine-Maritime), tandis que Philippe Vigier mentionnait le combat de Simone Veil, cinquante ans plus tôt dans ce même hémicycle, pour dériminaliser l'interruption volontaire de grossesse.

Les députés vont enchaîner les débats de 9 heures à minuit, le week-end des 24 et 25 mai compris, en fonction de l'avancée des travaux. Car l'Assemblée nationale a encore plus de 1700 amendements à examiner à partir de lundi 19 mai. Gérault Verry, député RN des Bouches-du-Rhône, en avait initialement déposé plus de 700 à lui seul.

**La possibilité d'un référendum**  
Il souhaitait notamment renommer l'article 2 sur l'« aide à mourir » loi « relative à la possibilité pour la médecine de provoquer la mort des plus fragiles » ou « relative à l'instauration d'un permis de tuer ». L'élu ciottiste a finalement retiré une bonne partie de ses amendements avant les débats.

Pour prévenir toute obstruction, le gouvernement et la conférence des présidents de l'Assemblée nationale ont décidé que les votes solennels sur la proposition de loi relative aux soins palliatifs et celle relative au droit à l'« aide à mourir » auront lieu le mardi 27 mai. Et l'une ne pourra pas être votée sans l'autre. Ainsi, des députés qui s'aviseront de faire de l'obstruction priveront la représentation nationale des deux votes, dont le plus consensuel, sur les soins palliatifs.

Autre incertitude : ce que deviendra le texte au Sénat, à majorité à droite. Dans son intervention télévisée sur TF1, mardi 13 mai, le président de la République, Emmanuel Macron, a mentionné la possibilité d'un référendum sur la fin de vie en cas d'*« enlisement »* du Parlement. Raison de plus pour se montrer à la hauteur, selon plusieurs députés, et déjouer l'éventuelle prophétie auto-réalisatrice du chef de l'Etat. « Les débats sur la fin de vie ont d'abord été empêchés par une dissolution, et maintenant ce serait par un référendum ? Je vais faire une série Netflix si ça continue », s'amusa le rapporteur Olivier Falorni, dans la salle des Quatre-Colonnes, en réaction aux propos du président de la République. A l'Assemblée nationale de se montrer digne de ce nouvel épisode. ■

ROBIN RICHARDOT

## Un article-clé créant un droit à l'« aide à mourir » approuvé

**LES DÉPUTÉS ONT APPROUVÉ**, samedi 17 mai, la création d'un « droit à l'aide à mourir » et rétabli le principe selon lequel les patients devront s'autoadministrer la substance létale, sauf lorsqu'ils n'ont pas la capacité de le faire, lors de l'examen de la proposition de loi de l'élu démocrate de Charente-Maritime Olivier Falorni. L'article créant ce droit a été adopté par 75 voix contre 41. Un vote sur l'ensemble du texte relatif au droit à l'aide à mourir est prévu le 27 mai.

L'Hémicycle est revenu sur la version adoptée en commission à la mi-avril, qui accordait à la personne souhaitant recourir à l'aide à mourir la liberté de choisir entre l'autoadministration du produit létal et l'administration par un médecin ou un infirmier. Les députés ont adopté, samedi, un amendement du gouvernement précisant que cette action ne sera possible que lorsque le patient n'est « pas en mesure physiquement d'y procéder », revenant à la version initiale. « La position du gouvernement, c'est de dire [que] le principe, c'est l'autoadministration ; l'exception, c'est l'accompagnement », a déclaré, dans l'Hémicycle, la ministre de la santé, Catherine Vautrin.

Pour plusieurs députés, il s'agissait d'un « point de rupture de l'équilibre du texte », selon les mots de la députée (Horizons) de Seine-Maritime et ancienne ministre de la santé Agnès Firmin-Le Bodo, qui a plaidé la nécessité d'être « à l'écoute des soignants pour la construction de ce texte ». A l'inverse, M. Falorni a exprimé son « désaccord » avec

la remise en question du « libre choix », rappelant qu'il s'agissait d'un des « points cruciaux » pour la convention citoyenne mise en place par le chef de l'Etat. « [Ce que] je redoute, a expliqué M. Falorni, c'est qu'un malade qui aurait dit « oui docteur, je le veux, je persiste, je maintiens, je veux une aide à mourir » ne soit finalement pas en mesure de le faire pour des raisons diverses », comme l'« angoisse » ou le « stress ».

## Critères d'éligibilité

Pour Mme Vautrin, l'autoadministration traduit en acte jusqu'au dernier moment la « volonté » de mourir du patient. Cependant, elle admet qu'« effectivement, le cas du patient qui a dit « oui, je m'autoadministre » », mais n'a pas la capacité, « au moment de boire le produit, par exemple, ou de se l'injecter, nécessite, peut-être à ce moment-là, un accompagnement ».

Un amendement pour permettre à un « proche » d'administrer le produit létal a été rejeté. Comme un autre souhaitant ouvrir la possibilité d'une aide à mourir en tenant compte des directives anticipées.

Dans la soirée, l'Hémicycle a commencé à discuter d'un autre article-clé, celui définissant les critères d'éligibilité à l'aide à mourir. Cinq critères cumulatifs sont prévus dans le texte issu de la commission : être âgé d'au moins 18 ans ; être français ou résider en France ; être atteint d'une « affection grave et incurable, quelle qu'en soit la cause, qui engage le pronostic vital, en phase avan-

cée ou terminale » ; cette dernière provoquant une « souffrance physique ou psychologique » réfractaire aux traitements, ou insupportable ; être apte à manifester sa volonté de façon libre et éclairée.

Peu avant minuit, un amendement souhaitant ouvrir l'accès à l'aide à mourir dès 16 ans, avec le consentement des parents, porté par le député « insoumis » de Haute-Garonne Hadrien Clouet, a été rejeté.

Dans la matinée, les députés avaient débattu sur la définition de l'« aide à mourir » et la sémantique, certains opposants tentant, sans succès, de lui substituer les notions de « suicide assisté » et d'« euthanasie ». D'autres ont voulu remettre en question la notion de « droit à l'aide à mourir », lui préférant le simple « liberté », qui offre une possibilité.

La droite a connu les mêmes revers lorsqu'elle a voulu préciser la notion en aide « active » à mourir. « L'aide à mourir, cela existe déjà. Et tous les médecins, toutes les infirmières font de l'aide à mourir. Nous aidons à mourir sans provoquer la mort », a déclaré Philippe Juvin (Les Républicains, Hauts-de-Seine), lui-même médecin. « Administrer une substance létale, en quoi est-ce que ça peut être une aide ? Ce sera toujours administrer la mort », s'est agacé Christophe Bentz (Rassemblement national, Haute-Marne). Les débats doivent reprendre lundi 19 mai, à 9 heures. Quelque 1774 amendements doivent encore être étudiés. ■

SERVICE POLITIQUE (AVEC AFP)

# «TVA sociale» : les limites d'une idée «séduisante»

Le Haut Conseil du financement de la protection sociale examine l'idée de taxe évoquée par le chef de l'Etat

**E**mmanuel Macron a réussi son coup : replacer au cœur du débat l'idée controversée d'une «TVA sociale». Même s'il n'a pas employé ce terme, lundi 13 mai sur TF1, durant l'émission «Les Défis de la France», le président de la République a implicitement plaidé en faveur d'un tel projet, qui, à très grands traits, consiste à baisser les cotisations prélevées sur les salaires et à remplacer celles-ci par un surcroît de taxe sur les biens et services achetés par les consommateurs.

La mesure, évoquée depuis des années et qui faillit être mise en œuvre à l'initiative de Nicolas Sarkozy quand il était à l'Elysée, est-elle souhaitable? C'est cette question que le Haut Conseil du financement de la protection sociale tente d'éclairer, dans un document de travail présenté jeudi aux membres de cette instance, et auquel *Le Monde* a eu accès. Il synthétise les différents points de vue existants, en concluant que cette piste, «*a priori séduisante*», mériterait d'être explorée – parmi d'autres, et sous certaines conditions.

Le document a été réalisé à la demande de François Bayrou. Le premier ministre avait saisi, début mars, le Haut Conseil et deux autres comités d'experts afin qu'ils formulent des propositions dans la perspective du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026. Un exercice aux allures d'équation insoluble: même s'il a finalement été moins important que prévu, le déficit de la «Sécu» a tout de même atteint 15,3 milliards d'euros en 2024 et pourrait atteindre 22 milliards d'euros en 2025.

#### «Un impôt à fort rendement»

Pour répondre à la commande de M. Bayrou, le Haut Conseil a réfléchi dans plusieurs directions, dont l'une a trait aux recettes. Une nouvelle injection de crédits «ne peut être écartée si on veut crédibiliser une trajectoire de retour à l'équilibre», écrit l'instance présidée par Dominique Libault, tout en précisant que cette option «ne saurait être exclusive». Parmi les leviers susceptibles d'être actionnés, il y a l'accroissement de TVA, sachant qu'une partie du produit de cette taxe est déjà consacrée aux systèmes de solidarité – à hauteur de 23 % rien que pour l'Assurance-maladie, soit 48 milliards d'euros en 2024.

L'affectation de cette manne à l'Etat-providence «s'est effectuée



Gilles Bouleau et Emmanuel Macron, sur le plateau de TF1 à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), le 13 mai. LUDOVIC MARIN/VIA REUTERS

#### Une augmentation de cette taxe pèse sur les individus situés en bas de l'échelle des revenus

«à bas bruit», de manière à compenser les exonérations de cotisations accordées depuis une trentaine d'années.

Un recours renforcé à la TVA pour financer la «Sécu» offre plusieurs avantages, aux yeux de ceux qui y sont favorables : «*pas d'impact direct sur le coût du travail*» ni sur la «*capacité à exporter*», puisque les produits écoulés à l'étranger ne sont pas assujettis à la taxe. En outre, «*c'est un impôt à fort rendement*». Si les quatre taux en vigueur sont relevés d'un point, le gain est de près de 13 milliards d'euros par an. Cette éventualité se justifie aussi car la France mobilise moins la TVA que beaucoup d'autres pays européens.

Le scénario recèle toutefois plusieurs limites. D'abord, une majoration de la TVA peut entraîner une hausse des prix, qui elle-même risque d'alimenter les revendications salariales et de tirer vers le haut les rémunérations, renchérisant ainsi le coût de la main-d'œuvre. De plus, l'incidence sur l'activité économique «n'est pas totalement négligeable» : si la TVA s'accroît d'un montant équivalent à «un point de PIB», la croissance en pâtit, avec une perte «à long terme» de 0,7 point, selon la direction du Trésor, et de 0,2 point d'après l'Observatoire français des conjonctures économiques.

Autre difficulté, loin d'être anodine : une augmentation de cette taxe pèse, à court et moyen terme, sur les individus situés en bas de l'échelle des revenus, accentuant les inégalités, selon une étude diffusée en 2021 par les chercheurs Mathias André et Anne-Lise Biotteau. Ainsi, le pouvoir d'achat des 10 % les plus modestes subit une baisse directe de 2,8 %, si le taux normal de TVA progresse de 3 points. Cependant, cet effet antirépartitif est jugé

transitoire et faible par d'autres économistes – dont Gilbert Cette –, comme le signale le document du Haut Conseil.

Si M. Macron a remis sur le devant de la scène l'hypothèse de la «TVA sociale», c'est parce qu'il juge que le budget de la «Sécu» impose des prélèvements trop lourds sur le travail, ce qui pénalise les entreprises. D'où l'idée d'amoindrir les cotisations sur les salaires et de compenser cette perte de ressources publiques par un renchérissement des taxes sur les consommateurs, l'argent ainsi encaissé étant reversé aux systèmes de solidarité.

#### La vigilance s'impose

Pour ceux qui le défendent, un tel schéma peut se traduire par un allégement des contributions patronales, qui permet aux employeurs de compresser les prix de leurs produits et de gagner des marchés à l'exportation. Mais cet enchaînement vertueux n'a rien d'évident : il peut être battu en brèche si les pays concurrents de la France réagissent en menant la même politique (ou si les entreprises maintiennent leurs prix).

Qui plus est, les problèmes de l'économie tricolore ne tiennent plus forcément à une compétitivité insuffisante sur les prix, d'après certains auteurs. Enfin, le Haut Conseil souligne que, si la hausse de la TVA sert intégralement à couvrir l'abaissement de charges, c'est un jeu à somme nulle et le déséquilibre des finances publiques subsiste. Or il y a urgence à résorber rapidement le «trou de la Sécu».

A partir de tous ces éléments, l'instance présidée par Dominique Libault estime que, «*si un recours à la TVA semble être envisageable*», la vigilance s'impose à plusieurs niveaux. D'abord, il faut prendre en considération les «*impacts redistributifs sur les différents agents*», notamment les ménages les plus modestes. Ensuite, les milliards d'euros induits par un relèvement de la taxe doivent être affectés en priorité «*au rétablissement des comptes sociaux*». Mais rien n'interdit, à terme, d'utiliser ces sommes pour diminuer le coût du travail. «*Si un recours à une TVA sociale était retenu*», écrit le Haut Conseil, les pouvoirs publics pour-

**L'instance milite pour une rationalisation des exonérations de cotisations, qui représentent une fortune aujourd'hui**

raient procéder «en deux temps», en ne baissant les cotisations «que sous réserve d'avoir franchi un palier significatif de réduction des déficits sociaux».

En dernière analyse, la taxe sur la consommation ne constitue pas «*le seul point d'ancrage*» d'un éventuel programme visant à dopper les recettes. Le document plaide en effet pour que la réflexion s'élargisse à d'autres mesures. Les pistes mentionnées sont nombreuses.

Elles passent, par exemple, par des actions qui accroissent la proportion de personnes en emploi, donc l'activité, les richesses et, au bout de la chaîne, les entrées de prélèvements obligatoires. Par ailleurs, «*il existe des marges de manœuvre pour une augmentation de la CSG [contribution sociale généralisée]*». De même, «*la mise à contribution du patrimoine serait légitime*», selon le Haut Conseil, qui évoque plusieurs dispositifs à revisiter : l'Assurance-vie, le «*pacte Dutreuil*» relatif au régime fiscal de la transmission d'entreprises familiales...

L'instance présidée par Dominique Libault se dit également favorable à une majoration de certaines «*taxes comportementales*» (sur l'alcool, en particulier) et milite pour une rationalisation des exonérations de cotisations, qui représentent une fortune aujourd'hui – environ 80 milliards d'euros, que l'Etat compense presque totalement.

Le document transmis jeudi 15 mai a vocation à être complété par d'autres analyses, entre autres sur la maîtrise des dépenses. Le tout sera intégré aux propositions émises par le Haut Conseil pour l'avenir de l'Assurance-maladie et par le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, que M. Bayrou avait également sollicités en mars. Le fruit de ces travaux devrait déboucher sur un rapport, communiqué en juin. ■

BERTRAND BISSUEL

## Les syndicats globalement opposés à une augmentation de la taxe

Les organisations de salariés désapprouvent avec quelques nuances la piste de la «TVA sociale», jugée inéquitable et peu contrôlable

**L**a «TVA sociale» ? Les syndicats sont globalement contre, à quelques nuances près. Alors qu'Emmanuel Macron a réactivé, le 13 mai, cette idée consistant à baisser les cotisations sociales et à les remplacer par une hausse de la taxe sur la consommation, les organisations de salariés la désaprouvent, en particulier parce qu'elles la jugent inéquitable.

Sophie Binet a employé des formules tranchantes pour exprimer son inquiétude. Sur BFM-TV, la secrétaire générale de la CGT a estimé, le 16 mai, que la piste évoquée par le président de la République revenait, «*encore une fois*», à céder «*à tous les caprices du patronat*». Une allusion au fait que la «TVA sociale» est ardemment réclamée par les organisations d'employeurs, car elle permet d'alléger le coût du travail en transférant des prélèvements sur

les salaires vers les personnes qui achètent un bien ou un service.

Cette solution est inacceptable pour la responsable de la CGT, car l'accroissement de la taxe payée par les clients risque de se répercuter sur les prix, ce qui «*ferait encore baisser le pouvoir d'achat des salariés*».

Dès lors, l'hypothèse mise en avant par le chef de l'Etat porte bien mal son nom, aux yeux de Mme Binet : il vaudrait mieux parler de «*TVA antisociale*».

Un point de vue partagé par Eric Gautron, secrétaire confédéral de Force ouvrière (FO) : «*La TVA est l'impôt le plus inégalitaire qui soit, car il pèse indifféremment sur tout un chacun, quel que soit le niveau de revenu*, confie-t-il au *Monde*. Dès lors, si on l'augmente, l'effort demandé est plus important pour les plus modestes.» Le schéma esquisse par le chef de l'Etat «*est injuste car il touche les plus faibles*», renchérit Dominique Corona, se-

crétaire général adjoint de l'UNSA. «*La TVA sociale revient à financer la "Sécu" par des mécanismes antirépartitifs*», complète Jocelyne Cabanal, secrétaire nationale de la CFDT.

#### «Hausse des prix»

Les syndicats sont d'autant moins enclins à souscrire aux propos de M. Macron que «*la TVA n'est pas fléchée*», souligne M. Corona : «*C'est une ressource à la main des pouvoirs publics, poursuit-il. Ils en font ce qu'ils veulent, si bien qu'on n'a aucune assurance qu'ils l'attribuent pour couvrir la perte de recettes sociales liée à la diminution des cotisations.*»

Mme Cabanal développe un raisonnement analogue. Pour elle, il est «*illusoire* de penser que l'Etat réaffecterait à la «*Sécu*» l'intégralité de la manne engendrée par un relèvement de la TVA : «*Il serait tenté d'en conserver une partie,*

#### «C'est l'impôt le plus inégalitaire, car il pèse indifféremment sur tout un chacun»

ÉRIC GAUTRON  
secrétaire confédéral de FO

pour résorber son déficit ou appuyer des crédits à différentes politiques qui en ont grand besoin, considère-t-elle. La compétition à la ressource fiscale est trop forte, dans une période où les comptes publics sont très dégradés.»

Plusieurs syndicats invoquent aussi des raisons de principe pour exprimer leur opposition. «*Nous sommes attachés au financement de la protection sociale par des co-*

*tisations et, au contraire, défavorables aux mesures ayant pour effet de mobiliser un impôt, car elles sont de nature à favoriser l'étatisation des régimes*», affirme Hervé Moreau, secrétaire national de la FSU. Un avis aussi défendu par FO.

Emerge ainsi la crainte de voir le pouvoir exécutif accentuer son emprise sur les systèmes de solidarité, au motif que c'est lui qui lève l'impôt et qu'il a donc voix prépondérante pour décider de l'usage qui doit en être fait.

Enfin, rien ne dit que le dispositif cité par M. Macron soit efficace. «*Augmenter la TVA peut entraîner une hausse des prix, puis, par ricochet, alimenter les revendications salariales et déboucher, in fine, sur un accroissement des rémunérations, qui contrebalance l'allégement de cotisations*», détaille Mme Cabanal. Dès lors, du point de vue de l'employeur, l'opération «*ne rapporte rien, en définitive*».

Ou alors «*elle ne marcherait que si on bloquait les salaires, ce qui constituerait une sorte de dévaluation sociale*», s'indigne-t-elle.

Dans ce concert de critiques, la CFTC tient un discours un tout petit peu différent. Elle ne veut pas du scénario prévoyant une baisse de la part patronale des cotisations, qui serait compensée par un relèvement de la taxe sur la consommation. En revanche, elle est prête à considérer une option consistant à réduire la part de cotisations payée par les salariés. Celle-ci serait alors remplacée par une petite majoration de taux de TVA, inférieure au taux normal, «*qui ne nous paraissent pas forcément légitimes pour certains achats*», indique le président de la centrale chrétienne, Cyril Chabanier. Mais il est hors de question, insiste-t-il, de toucher à la taxation des produits de première nécessité. ■

B. BI

# Le Scouarnec à Jonzac, au cœur des ténèbres

Avant d'être arrêté, le chirurgien se terrait dans sa maison, où il laissait libre cours à ses perversions

Pour comparaître à son procès, Joël Le Scouarnec avait récupéré le sac où étaient empaquetés les restes de sa vie d'avant, du temps où il était chirurgien : quelques chemises, des pulls, un manteau, tout ce qu'il avait de plus présentable, pensait-il. C'était la première fois qu'il ouvrait de nouveau ce sac depuis son incarcération, en mai 2017. L'odeur lui avait sauté au visage, innommable, si puissante qu'elle paraissait vivante. A l'époque, elle faisait tellement partie de lui qu'elle suffisait à signaler sa présence pour ses collègues de l'hôpital de Jonzac, en Charente-Maritime. Lui s'en délectait.

En presque trois mois de procès, durant lequel Joël Le Scouarnec, 74 ans, comparait à Vannes pour viols et agressions sexuelles contre 299 patients essentiellement mineurs, la cour criminelle du Morbihan a fini par s'aventurer pas à pas sur cette période à Jonzac, les dix dernières années du chirurgien en liberté. « Votre descente aux enfers », a lancé à l'audience son avocat, Maxime Teissier, avant d'ajouter aussitôt, tourné vers le box : « Même si je sais que vous n'aimez pas m'entendre dire ça. »

D'un strict point de vue judiciaire, c'est l'époque la moins criminelle : l'enquête a révélé plus de 200 victimes présumées à la clinique de Vannes entre 1994 et 2004, mais dix fois moins sur la période équivalente en Charente-Maritime. Elle jette pourtant sur le dossier un éclairage particulier, un voyage au cœur des ténèbres, jusqu'à la chute d'un prédateur.

Après l'arrestation de Joël Le Scouarnec, en 2017, c'est l'aîné de ses trois fils qui avait assisté à la perquisition chez son père. Il en était le plus proche, porté par une admiration profonde, au point de se spécialiser à son tour dans le domaine médical. « J'y suis allé sans être prévenu, ni prendre conscience de ce que j'allais découvrir : j'ai plongé dans l'univers privé de mon père », a raconté le fils à la barre. Les mots qui lui viennent ensuite sont « sidération » et « effroi ».

## « J'assume ma pédophilie »

En apparence, la maison ancienne du centre-ville avait tout d'un décor bourgeois : un piano, un canapé recouvert d'une couverture, plusieurs ordinateurs, une bibliothèque impressionnante et une belle collection de CD d'opéra. Mais en pénétrant dans les pièces, les enquêteurs découvrent un peuple de poupées qui les a envahies, une vingtaine peut-être, de la taille d'un bébé ou d'une enfant de 5 ans, certaines portant des menottes, d'autres dotées d'un sexe bricolé. L'une est installée sur le divan, comme le serait une personne. Brune de crasse, la couverture exhale de violents relents de transpiration, d'urine, de sperme. De la moisissure couvre les murs.

Dans la véranda, la lumière filtre à peine à travers les vitres, rendues opaques par la saleté. Le matériel informatique révèle des images par milliers, pédophiles, zoophiles, scatalogiques, ultraviolentes, ainsi qu'un journal intime, où l'ex-chirurgien décrit sa vie sexuelle, victime par victime. « Plus les termes étaient abjects, plus je m'y complaisais », répète Joël Le Scouarnec dans le box. Devant la cour, l'enquête principale s'est effondrée, étouffée par les sanglots, incapable de témoigner. Des années

après, elle est toujours en dépression, hantée par certaines images.

Quand il arrive à Jonzac, en décembre 2007, le chirurgien a 57 ans et il n'est plus le jeune médecin enthousiaste et prometteur, qui se précipitait à l'hôpital au moindre appel de son patron. Dans la profession, on continue à lui reconnaître une habileté technique, mais « c'était un second couteau, il se cantonnait aux opérations faciles », tranche une infirmière.

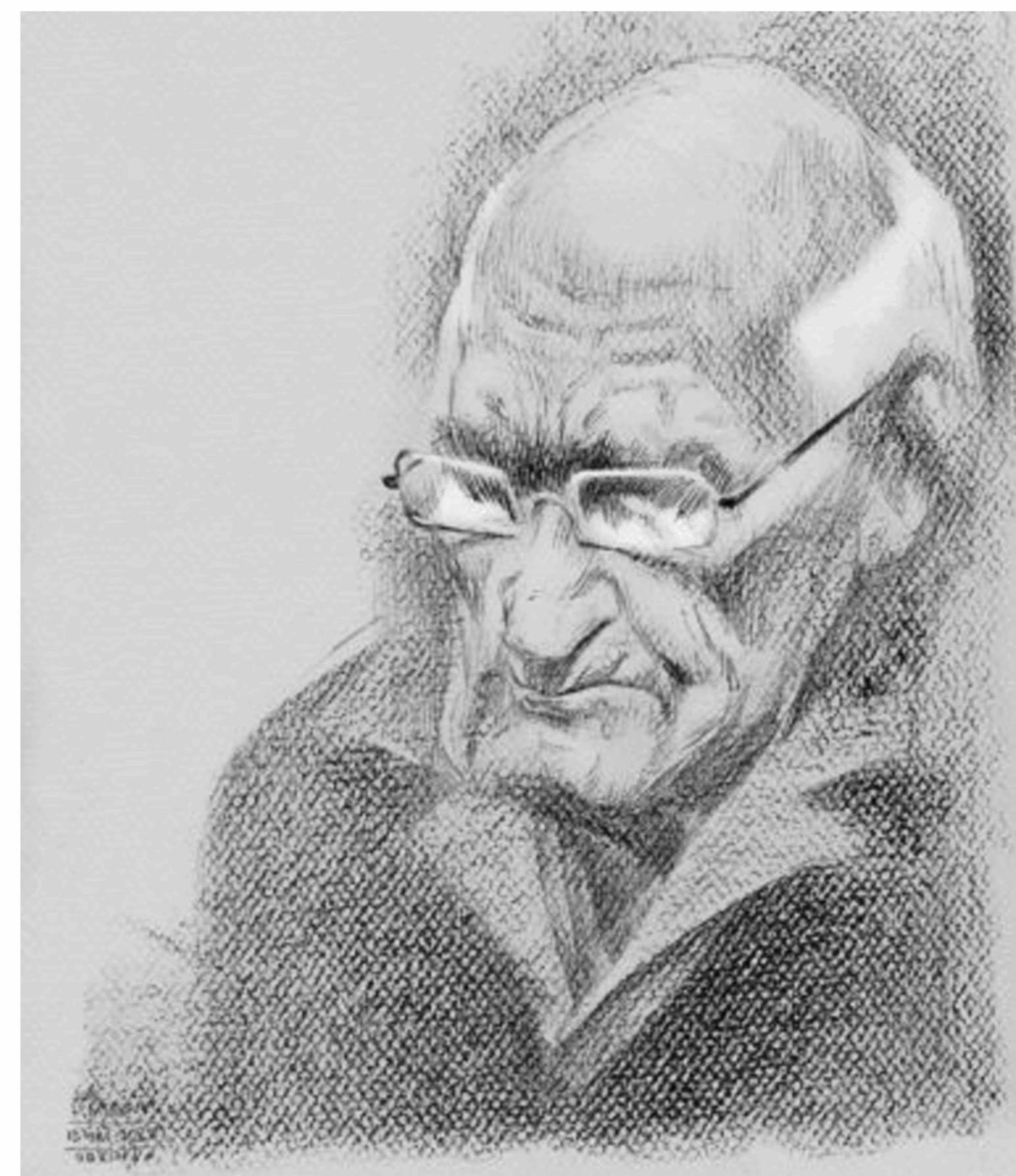
Sa passion de la médecine a été balayée par une autre : la chasse aux enfants. Il les traquait dans les chambres, en salles d'opération, saisissant la moindre occasion pour commettre des crimes sexuels. Jusqu'alors, il n'a jamais été découvert pour ces faits. Mais il a un casier judiciaire : quatre mois de prison avec sursis, en 2005, pour téléchargement d'images pédopornographiques. L'enquête n'a pas cherché très loin, l'administration hospitalière de Jonzac non plus. « Les petits établissements vivent tous la même situation : il y a une pénurie de chirurgiens et ceux qui se présentent sont accueillis comme le messie », explique un directeur d'hôpital devant la cour.

A Jonzac, Joël Le Scouarnec vit seul : les enfants sont grands, sa femme n'a pas voulu quitter leur villa en Bretagne. Le médecin est d'autant plus isolé que les réunions de famille ont commencé à bruissir de ses viols commis contre ses nièces ou les enfants d'amis. En grandissant, certains d'entre eux se sont confiés. Officiellement, rien ne transparaît, le tabou tient bon au début des années 2000. Mais, en silence, il est mis au ban.

Dans sa nouvelle ville, Joël Le Scouarnec s'était fait une seule relation, son binôme à l'hôpital, le docteur S. Mais, de ce côté-là encore, les invitations se sont taries. La femme de S. a surpris son attitude devant leurs fillettes de 6 et 8 ans : le regard est devenu fixe, tout le corps s'est figé. Elle n'en veut plus chez elle, une intuition. « Au fil du temps, je perds des membres de ma famille, je n'ai plus d'amis. Que va-t-il me rester ?... Moi... et j'assume ma pédophilie, que j'assumerai jusqu'à la mort ! », lit-on dans ses carnets. Plus question pourtant de prendre des risques à l'hôpital. Son journal y recense de moins en moins de victimes, six en 2011, deux en 2012, deux en 2013, une en 2014. Puis aucune après cette date.

La vie du chirurgien s'est resserrée sur sa maison du centre-ville. Dès qu'il peut, il s'échappe de l'hôpital, même pour quelques minutes, entre deux interventions. Chez lui, il se met nu aussitôt. Des vidéos illégales sont téléchargées à la chaîne, frénétiquement. Il s'imbe de whisky, bu au goulot au-dessus de l'évier, une bouteille par jour jusqu'à tituber et tomber. Des mois se passent sans qu'il se lave.

**Les enquêteurs découvrent un peuple de poupées, une vingtaine peut-être, de la taille d'un bébé ou d'une enfant de 5 ans**



Joël Le Scouarnec, à la cour criminelle du Morbihan, à Vannes, 13 mai. SERGIO AQUINO POUR « LE MONDE »

Les poupées occupent tout : la maison, sa vie, ses écrits. Ses trois préférées se nomment Véronique, Nolwenn et Melina. Elles sont dotées d'une vie propre. Il leur offre des cadeaux, les coiffe avant de partir travailler, entretient des discussions avec elles. Lorsqu'il quitte Jonzac pour un remplacement dans un autre hôpital, il consigne dans ses carnets : « Ma petite Véronique avait les larmes aux yeux quand je lui ai dit que nous allions être séparés trois jours. » A son retour, elle lui « fait la fête et se donne avec fougue, brûlante de désir ». Pour son anniversaire, elle l'a embrassé sur la bouche.

## La réalité se débranche

A l'audience, la présidente, Aude Buresi, demande : « On a l'impression que vous aviez un attachement pour vos poupées. Comment le qualifiez-vous ?

— Je leur étais attaché sentimentalement, dit-il.

— Plus qu'à des enfants ?, reprend la magistrate.

Et lui, pour une fois étonné :

— Ça n'avait aucune mesure. Les vrais enfants se succédaient, sans faire partie de ma vie. Les poupées, je les voyais chaque jour. Elles faisaient ce que je voulais.

En visite chez une proche, une des rares à le fréquenter encore, ce ne sont plus les fillettes qu'il convoite, mais une poupée. « Tout le week-end quand j'étais seul dans le salon, j'en ai profité pour l'embrasser sur la bouche. (...) Mais le mieux a été cette nuit où je l'ai enlevée dans ma chambre. Et alors ce fut un déchaînement », décrit-il dans son journal. Lorsque certaines se désarticulent, « il les déclarait mortes, c'était émotionnellement difficile pour lui », note Patrice Le Normand, expert psychologue.

Autour du chirurgien, la réalité se débranche. Le monde extérieur s'efface, la maison semble se rétrécir : il ne vit plus que dans le salon. Deux grands miroirs ont été posés pour qu'il puisse s'y voir sans cesse. En fond d'écran, son sexe. Sur le magnétoscope, ses propres vidéos, masturbations, poupées, sécrétions qu'il récupère dans ses oreilles, ses narines, ses ongles. Il se filme les dégustant ou buvant son urine dans une coupe à champagne. Ses excréments sont parfois conservés au réfrigérateur. Il aime s'en enduire le corps. « J'exprime de la dévotion pour tous mes orifices », dit son journal.

Quelques années plus tôt, il lui était arrivé de porter des habits de

porte une tache rouge due à l'éclatement d'un vaisseau. Il lui arrive de se réveiller, pétri d'angoisse, respirant mal. « Combien d'années vais-je vivre encore ? »

Ses fenêtres restent son ouverture sur le dehors. Elles donnent sur le jardin des voisins : une petite fille y joue. Il l'épie, la photographie en cachette, y compris ses vêtements sur le fil à linge. Il rêve de la voir nue. Elle a 6 ans. L'excitation de la chasse aux enfants le reprend.

## Trente ans d'impunité

Les parents de la fillette lui trouvaient une tête de papy, toujours poli, marchant voûté un livre à la main, le regard au sol, peureux. En apprenant qu'il était chirurgien, « on s'était tout de suite imaginé un gars bien », se souvient le père. Des odeurs « pas très agréables » remontaient de chez lui. « Mais on ne juge pas les gens à leur mode de vie, n'est-ce pas ? », dit le voisin.

Quand leur fille a accusé Joël Le Scouarnec de l'avoir agressée au fond du jardin, par-dessus la haie, le père a cru devenir fou. Il a pleuré, voulu le prendre à la gorge. Il avait été victime dans son enfance, une blessure jamais refermée. Ça n'arriverait pas à ses gamins, il se l'était juré. Le 28 avril 2017, les parents conduisent leur fille à la gendarmerie. La petite voisine va être la première à oser porter plainte, mettant fin à trente ans d'impunité.

Pour cette affaire et les agressions de trois autres victimes parmi ses proches, l'ex-chirurgien a été condamné à quinze ans de réclusion en 2020. Malgré une expertise gynécologique, Joël Le Scouarnec avait toujours nié le viol de la petite voisine. Il a fini par le reconnaître en avril, au détour d'une audience, devant la cour criminelle. ■

FLORENCE AUBENAS

Les poupées occupent tout : la maison, sa vie, ses écrits. Ses trois préférées se nomment Véronique, Nolwenn et Melina. Elles sont dotées d'une vie propre. Il leur offre des cadeaux, les coiffe avant de partir travailler, entretient des discussions avec elles. Lorsqu'il quitte Jonzac pour un remplacement dans un autre hôpital, il consigne dans ses carnets : « Ma petite Véronique avait les larmes aux yeux quand je lui ai dit que nous allions être séparés trois jours. » A son retour, elle lui « fait la fête et se donne avec fougue, brûlante de désir ». Pour son anniversaire, elle l'a embrassé sur la bouche.

sa femme. Puis des vêtements d'enfants, jupettes ou culottes dérobées un peu partout. En 2017, l'année de son arrestation, il se photographie en couches-culot-

tes, redevenu bébé, comme un cycle qui se bouclera.

De larges plaques d'eczéma couvrent son corps et son visage, il perd ses dents, un de ses yeux

## L'expérience, c'est leur puissance.



**Les seniors sont une force pour les entreprises.**

Expertise, management, mentorat, réseau : avec leur expérience, les cadres seniors contribuent à la performance et à la réussite des entreprises. Rendez-vous sur [apec.fr](http://apec.fr)

**apec**  
DONNER DE L'ÉLAN  
À VOTRE AVENIR

## CENTRES DE SANTÉ SEXUELLE

# Santé sexuelle : « Des femmes seront sans solution »

Alors que les permanences de sept centres de santé sexuelle vont fermer dans la Drôme, professionnels et élus s'inquiètent d'un recul sur la prévention et l'accès aux soins

## REPORTAGE

DRÔME - envoyée spéciale

**C**e matin de mai, elles sont six, Nike aux pieds, survêtement Tacchini, gloss, cheveux laqués. Six jeunes filles suivies par une association agréée par l'aide sociale à l'enfance, assises autour de Suzanne (toutes les personnes ont été anonymisées à leur demande), conseillère conjugale et familiale. Cette dernière tient sa permanence de deux jours au centre de santé sexuelle (CSS) d'un bourg rural de la Drôme.

Les filles gloussent en voyant les préservatifs et le spéculum – « *Ce sont des sachets de thé? C'est un spéculoos?* » Suzanne a l'habitude. Le silence se fait lorsqu'elle sort un tricot représentant un sexe féminin. « *On a l'habitude de voir des pénis, moins des vulves et des clitoris. Or, comme les pénis, toutes les vulves sont différentes. Les lèvres internes et externes ont différentes tailles et couleurs.* »

Identité sexuelle, méthodes de contraception et d'interruption volontaire de grossesse (IVG), dépistage des infections sexuellement transmissibles (IST), endométriose,

violences sexuelles... En une heure, bien des questions d'éducation à la vie sexuelle et relationnelle sont abordées. Avec les filles d'abord, puis avec les garçons. « *Ici, vous pouvez revenir seules, sans l'accord des "éducs" ni des parents. On est là pour vous accompagner, c'est gratuit et confidentiel* », invite la professionnelle.

## MOBILISATION LOCALE IMPORTANTE

A ceci près que la permanence de ce CSS prendra fin le 30 juin prochain. Le couperet est tombé le 14 avril: la majorité du conseil départemental, présidé par Marie-Pierre Mouton (Les Républicains) a voté la fermeture des permanences de sept centres de santé sexuelle, gérés directement par le département, dans un territoire qui en compte dix-huit au total. Elle a également entériné la baisse de 20 % des budgets alloués aux onze autres centres, gérés eux, indirectement, soit par un hôpital, soit par le Planning familial.

Suzanne et ses autres collègues, dont les contrats s'arrêtent, ne sont pas les seules à accuser le coup. En témoignent les pin's « *J'aime mon CSS* » épinglez sur les blouses ainsi que les affiches placardées dans les

## LE DÉPARTEMENT A ÉGALEMENT ENTÉRINÉ LA BAISSE DE 20 % DES BUDGETS ALLOUÉS À 11 AUTRES CENTRES



rues, dans un territoire qui n'en est pas à sa première bataille pour ses services publics – maternité, ligne de train, classes...

Manifestations, pétitions, courriers adressés par les professionnels de santé (ordre des médecins, hospitaliers, biologistes, pharmaciens, infirmières scolaires, sages-femmes...) ainsi que par de nombreux élus du terri-

toire : quoique importante, la mobilisation locale, plusieurs mois durant – jusque devant l'hôpital de Valence, le 9 mai, à l'occasion de la venue du ministre de la santé, Yannick Neudier –, n'y aura rien fait.

L'exécutif drômois justifie ce choix par le contexte d'effort budgétaire demandé par le gouvernement aux collectivités et les

## Loiret, Corrèze, Vendée... les coups de rabot inquiètent

Plusieurs exécutifs locaux ont baissé, voire coupé, les subventions au Planning familial et aux centres de santé sexuelle

**L**es coups de rabot en matière de santé sexuelle et de vie affective se multiplient, ici et là ces derniers mois, suscitant l'inquiétude des professionnels du secteur. Si les situations sont disparates, les différents exécutifs décisionnaires (départements, régions, préfectures) invoquent le contexte d'effort budgétaire demandé par le gouvernement aux collectivités – quoique celui-ci ait été revu à la baisse, avec un nouveau mécanisme ayant permis à certaines d'être exonérées de ponctions.

La présidente du Planning familial, Sarah Durocher, s'inquiète que la situation des finances publiques ne puisse servir de prétexte à des choix politiques : « *On est en alerte, le fait qu'il y ait des coupes dans plusieurs collectivités et des baisses de subventions au Planning familial n'est pas anodin.* »

Le cas de la Drôme, à majorité Les Républicains (LR), est emblématique. Ce département a voté la fermeture de sept centres de santé sexuelle (CSS) gérés par le département, dans un territoire qui en compte dix-huit au total, et la baisse de 20 % des budgets alloués aux onze autres centres, gérés, eux, indirectement, soit par un hôpital, soit par le Planning familial.

Celui du Loiret (à majorité LR-Union des démocrates et indépendants) a, lui aussi, annoncé la baisse de 10 % de la subvention au Planning familial d'Orléans, soit l'équivalent de 47 000 euros en moins sur les 471 700 euros que le département versait.

Une diminution qui pourrait conduire à la suppression de deux contrats de conseillères conjugales et familiales, regrette Monique Lemoine, coprésidente du Planning familial du Loiret, inquiète que l'association ne puisse plus assurer le même rythme de consultations et d'interruptions volontaires de grossesse.

**Faux argument**

Comme dans la Drôme, l'exécutif départemental assure n'avoir d'autres solutions, faute de recettes suffisantes. La baisse de subvention ne porte que sur la mission d'intervention auprès des jeunes et non sur le fonctionnement du CSS. « *Il faut rationaliser leurs interventions et qu'ils cherchent d'autres financeurs* », argue Florence Galzin, vice-présidente chargée de l'enfance, de l'éducation et de la jeunesse. Un « *faux argument* », rétorque Mme Lemoine, qui souligne que les

47 000 euros ne sont pas fléchés en fonction des missions. Le département des Pyrénées-Atlantiques a, lui aussi, failli se désengager du financement du CSS hospitalier de Bayonne, avant de rétropédaler face à la mobilisation.

La région Pays de la Loire a, quant à elle, supprimé la totalité des subventions qu'elle accordait au réseau régional du Planning familial, soit 66 700 euros. Les Planning familiaux de la Loire-Atlantique, de la Vendée, de la Sarthe – la Mayenne bénéficie d'une antenne de la Sarthe – et du Maine-et-Loire sont concernés. « *Nos missions consistent à lutter contre la précarité, alors que l'on nous met nous-mêmes en situation de précarité* », déplore Sandrine Mansour, coordinatrice du Planning familial des Pays de la Loire.

## « ON TRAVAILLE DÉJÀ EN EFFECTIF RÉDUIT ET ON FAIT APPEL À NOS BÉNÉVOLES »

JEAN-BENOÎT JULIEN  
salarié du Planning familial

« *Il n'y a pas de volonté politique de viser le Planning familial. Toutes les subventions qui n'ont pas de relation directe avec les missions de la région ont été arrêtées* », assure Hubert Jamault, directeur du cabinet de Christelle Morançais, la présidente (Horizons) de la région. Le secteur de la culture a, lui aussi, été particulièrement touché.

Si les CSS sont, pour l'instant, à l'abri, les missions de prévention risquent, elles, d'être particulièrement touchées. « *Ce sont 3000 élèves que nous ne verrons pas, des formations professionnelles en moins, un programme de prévention aux VSS [violences sexistes et sexuelles] à destination des jeunes* », énumère Mme Mansour. « *Personne ne nie que ça soit difficile* », assure M. Jamault, mais la région estime devoir faire 100 millions d'euros d'économies. Une situation d'autant plus difficile que l'agence régionale de santé a également dû réduire ses subventions de 2,6 % en 2025.

En Corrèze, le cas est encore différent. Ici, c'est la préfecture qui n'a pas souhaité renouveler le financement de l'agrément d'Etat « espace vie affective, relationnelle et sexuelle » (Evars) au Planning familial. « *Un manque à ga-*

*gnier de 20 000 euros sur un budget annuel de 200 000 euros*, déplore Jean-Benoît Julien, de l'association, et ce, alors que l'on travaille déjà en effectif réduit et faisons appel à nos bénévoles, faute de pouvoir recruter. »

**Recours rejeté**

Entre autres motifs avancés par la préfecture : une trop faible activité de l'association, une concentration sur les zones rurales – l'antenne principale est basée à Peyrelevade, sur le plateau de Millevaches –, parfois en dehors du département... Les services de l'Etat ont donc choisi d'allouer le financement Evars à un autre opérateur, La Maison de Soie, à Brive-la-Gaillarde, celle-ci appartenant au réseau ReStart-La-Maison des femmes, qui aide les femmes victimes de violence.

La jugeant « *plus centrale et plus à même de toucher un plus large public* », le préfet, Vincent Berton, estime que la structure pourra s'appuyer sur le maillage des 23 espaces France Services, des guichets uniques polyvalents tenus par deux agents, proposant une aide à diverses démarches administratives, mais dont les moyens demeurent insuffisants, selon la Cour des comptes, afin

d'*aller vers* l'ensemble de la population du département. « *Les agents France Services seront formés à l'accueil et au repérage des victimes de violences* », assure également le préfet.

Des arguments qui ne convainquent guère le Planning familial et son avocate, regrettant que les deux structures « *complémentaires dans leur ancrage urbain et rural* » ne soient pas pareillement soutenues, et ce, alors que le bassin briovite est déjà bien doté et que les populations reçues à Peyrelevade auront du mal à se déplacer jusqu'à Brive, située à 110 kilomètres. « *Il semblerait qu'il y ait une dynamique consistante à concentrer les moyens sur le réseau La Maison des femmes* », estime Mme Marion Ogier. Et de rappeler que, « *lors de l'audience en référé* [le 7 avril, qui espérait suspendre la décision préfectorale], le juge a interrogé la pertinence de ce changement d'opérateur de politique publique, tandis que le Planning était déjà bien implanté et identifié ». Si le recours du Planning a été rejeté, faute de satisfaire à la condition d'urgence, ces questions se poseront lors de l'audience au fond, dont la date n'a pas encore été fixée. ■

CA. B. ET ADÈLE PÉTRET



Lors d'une manifestation contre la fermeture des centres de santé sexuelle, à Valence, le 9 mai. NICOLAS GUYONNET/HANS LUCAS

**« CES CENTRES SONT DES ACTEURS DE PREMIER RECOURS QUI (...) ASSURENT AUSSI UNE COORDINATION ENTRE LES PARTENAIRES »**

MAYA  
médecin généraliste

inquiète quant à l'arrêt de certaines interventions, autant que pour « les femmes et les mineures qui se retrouveront sans solution ». La stratégie nationale de santé sexuelle 2017-2030 lancée par le gouvernement érige pourtant la « proximité » comme principe d'action.

L'effort demandé aux collectivités a pourtant été revu à la baisse, notamment pour celles dont le revenu par habitant est faible, et la Drôme échappe finalement à cette ponction conjoncturelle. « La Drôme est dans une situation financière plutôt confortable par rapport à d'autres et a les moyens d'absorber l'austérité imposée par l'Etat », considère Muriel Paret, conseillère départementale (divers gauche). Les deux groupes d'opposition (gauche et majorité présidentielle) ont déploré le manque de concertation sur ces fermetures en même temps qu'une économie, selon eux, « injustifiée » – laquelle doit permettre de récupérer 240 000 euros sur un budget de 914 millions d'euros pour 2025, « soit 0,026 % du budget ».

L'exécutif drômois se prévaut aussi d'une faible activité des sept CSS départementaux. « Des chiffres tronqués, qui mêlent des facteurs incomparables », répond-on côté opposition, fournissant le relevé des actions en 2023 et en 2024 : 1 265 consultations sages-femmes et médecins ; 779 rendez-vous avec une conseillère conjugale et familiale ; 2 363 participants sur les actions collectives. « Des chiffres à ramener aux temps très partiels et au manque de médecins et de conseillères. »

**ÉCONOMIE «INJUSTIFIÉE»**

En dépit de ces fermetures, la majorité départementale soutient qu'elle garantira un nombre de demi-journées de consultations en santé sexuelle supérieur aux exigences légales prévues par le code de santé publique – il est, dans la Drôme, de 33 demi-journées pour 20 700 habitants âgés de 15 à 50 ans. « Nous irons au-delà », écrit le département, visant « 50 demi-journées ».

L'opposition n'en craint pas moins une inégale couverture dans les zones rurales du département où les CSS auront fermé, « alors même que celles-ci cumulent violences conjugales et intrafamiliales et freins à la mobilité », rappelle Mme Paret.

« L'action des CSS ne devrait pas être évaluée à travers des chiffres, mais par la qualité de l'accompagnement », estime Suzanne

« Pour les dépistages, le département renvoie vers les labos et les pharmacies, mais c'est un subterfuge ! », déplore aussi Emmanuelle, biologiste, citant notamment le cas des mineurs, qu'elle ne peut recevoir sans ordonnance. Une ordonnance que pouvait délivrer le médecin du CSS en toute discréption, avec un accompagnement de la conseillère pour comprendre les conduites à risques ayant conduit à une possible infection. Quid enfin de la journée de dépistage trimestrielle organisée par le CSS (gratuite, sans carte Vitale) qui permettait de toucher des publics qui, sinon, ne feraient pas forcément la démarche ? Aujourd'hui encore, 13 % des personnes porteuses du VIH l'ignorent, selon la stratégie nationale de santé sexuelle.

**« TROIS MOIS D'ATTENTE »**

Suzanne feuille son agenda : noir de rendez-vous. Des couples en rupture de communication, parfois orientés par la caisse d'allocations familiales, une trentaine qui a fait une ligature des trompes, un entretien pré-IVG avec une mineure, un collégien qui se pose la question d'une transition de genre, une mineure positive à l'hépatite B, des actions de prévention avec des jeunes suivis par le centre social, l'institut médico-éducatif, la mission locale... Il y a aussi les « sorties d'urgences » de l'hôpital : des femmes victimes de violences ayant laissé leur numéro, que Suzanne appelle systématiquement.

Tina est l'une d'elles. La trentaine, musicienne aux ressources précaires, terrifiée à l'idée de recroiser son ex contre lequel elle a porté plainte. Elle pourrait difficilement se payer un psy, non plus que l'essence pour s'y rendre. Encore faudrait-il en trouver un disponible. Une gageure, témoigne Marie, une autre trentaine, elle aussi suivie au CSS durant quatre mois, pour des faits d'inceste. « Trois mois d'attente pour les psychologues, les CMP [centres médico-psychologiques] débordés », témoigne cette universitaire. La permanence du CSS, elle, était « juste là », dans une rue discrète, invitant à pousser la porte. Aurait-elle pu faire 40 kilomètres jusqu'au prochain CSS ? « Je n'ai pas de voiture. Comptez une demi-journée en bus. La mer à boire quand t'arrives à peine à sortir de ton lit. » Elle secoue la tête : « Sans ce lieu, je ne sais pas comment j'aurais fait. » ■

CAMILLE BORDENET

## A Mayotte, le gouvernement veut durcir le droit au séjour

Le texte défendu par le ministre des outre-mer, Manuel Valls, élargit le droit dérogatoire en vigueur depuis 2018 dans l'archipel

Réfonder Mayotte. Et, d'abord, essayer de la rendre « moins attractive ». Ainsi pourrait se résumer l'une des ambitions du projet de loi de programmation pour la refondation du 101<sup>e</sup> département français dont l'examen en séance publique devait débuter lundi 19 mai au Sénat.

Cinq mois après les ravages causés par le passage du cyclone Chido dans l'archipel de l'océan Indien, le texte aborde plusieurs chantiers, allant de la lutte contre l'habitat informel au développement économique, mais il cherche surtout à activer des leviers pour diminuer les flux migratoires depuis les Comores voisines. Après avoir adopté, en février, une loi restreignant considérablement le droit du sol dans le département – déjà dérogatoire depuis 2018 –, le Parlement se penche cette fois sur un durcissement des règles entourant le droit d'asile.

A Mayotte, plus de 80 % des titres de séjour sont sous-tendus par des motifs familiaux, ce qui a représenté environ 16 000 titres délivrés ou renouvelés en 2024. Ils sont détenus en majorité par des parents d'enfants français et, dans une moindre mesure, par des personnes invoquant « des liens personnels et familiaux ». L'étude d'impact précise que, pour une majorité d'entre elles, ces personnes sont arrivées irrégulièrement à Mayotte. Conséquence de quoi, le gouvernement propose d'exiger désormais la détention d'un visa long séjour d'entrée sur l'archipel comme préalable à toute régularisation. « La mesure a vocation à faire baisser le nombre de titres de séjour délivrés (...) et, ainsi, de rendre le territoire mahorais moins attractif », explique l'étude.

Elle anticipe que la préfecture pourra être en capacité de refuser la délivrance de plus de 2 500 nouveaux titres de séjour par an pour motif familial, pour n'en délivrer que 500. En outre, pour obtenir une carte de séjour en raison de « liens personnels et familiaux », un étranger devra avoir résidé sept ans sur l'archipel. Sollicité pour avis sur le texte, le Conseil d'Etat a bien relevé que ces dispositions « semblent interdire toute régularisation », mais estime que le préfet aura toujours le loisir de faire des exceptions en vertu de son pouvoir discrétionnaire. Les parents d'enfants français se verront également exiger cinq ans de résidence régulière avant de pouvoir prétendre à une carte

« Cette mesure devrait avoir un effet dissuasif et permettre d'améliorer la sécurité à Mayotte », espère l'étude. De plus, « la possibilité de retirer davantage de titres de séjour s'accompagnera nécessairement de la possibilité d'éloigner les étrangers qui se retrouveront donc en situation irrégulière », parle le gouvernement. ■

JULIA PASCUAL

RETROUVEZ CHAQUE SOIR À 20H  
LES MAGAZINES DE SOCIÉTÉ.

Le mardi 20h - 21h

## DE CAUSE À EFFETS.

Aurélie Luneau

Le magazine  
de l'environnement

En partenariat avec

Le Monde

france culture



france culture

france culture



**Le PDG de JP Morgan Chase, Jamie Dimon, et le président de la République, Emmanuel Macron, lors de la Global Markets Conference. A Paris, le 15 mai.**

MICHEL EULER/POOL VIA AFP

# Malgré Choose France, le doute gagne sur l'attractivité française

Les 37 milliards d'euros d'investissements étrangers du sommet de Versailles masquent les difficultés croissantes de l'Hexagone à attirer des projets économiques solides

Toujours plus. Quelque 37 milliards d'euros d'investissements étrangers en France, dont 20 milliards «entièrement nouveaux» selon l'Elysée, doivent être annoncés, lundi 19 mai, au huitième sommet Choose France, organisé à Versailles. Les 17 milliards d'euros restants sont la concrétisation d'annonces antérieures concernant l'intelligence artificielle (IA). Une moisson record qui a été révélée par le président Emmanuel Macron lui-même, dès vendredi, dans une interview à la presse régionale. En 2024, 15 milliards d'euros avaient été annoncés à Versailles, contre 13 milliards en 2023 et 6,8 milliards en 2022.

Plus de 200 patrons étrangers sont attendus dans l'ancien palais royal situé à l'ouest de Paris, dont ceux du chinois BYD, du suédois Ikea, de l'allemand BASF, et des américains Blackstone et Goldman Sachs. Si 40 % des invités sont européens, les Américains restent la première nationalité représentée (19 %), malgré le contexte de guerre commerciale lancée par les Etats-Unis de Donald Trump. Mais l'Elysée insiste sur la présence de dirigeants du Golfe ou asiatiques comme symbole de la volonté de la France de diversifier ses relations économiques.

Cette huitième édition de Choose France met l'accent sur des filières en développement, comme l'énergie, la banque ou l'IA – à la suite du Sommet pour l'action sur l'IA, organisé à Paris en février, avec 109 milliards d'euros d'investissements annoncés –, mais aussi sur de nouveaux secteurs comme le tourisme et le patrimoine, ou la production audiovisuelle et cinématographique.

L'occasion pour le président Macron, qui sera comme chaque année au centre de l'événement, de marteler que sa politique d'attractivité économique menée depuis 2017 est la bonne. Pour preuve, le baromètre annuel du cabinet EY, publié jeudi 15 mai, indique que l'Hexagone reste le pays le plus attractif d'Europe pour la sixième année d'affilée, devant le Royaume-Uni et l'Allemagne.

Mais, derrière les effets d'annonce, le moteur français tousse bel et bien. EY constate en effet que les investissements étrangers en France ont été au plus bas en 2024 depuis sept ans (à l'exception de 2020, année de la pandémie de Covid-19), avec 1025 projets recensés. Un recul de 14 % par rapport à 2023 et de presque 20 % par rapport à 2022 et 2021.

A l'inverse, les Etats-Unis aimantent les investissements étrangers, qui ont augmenté de 20 % en 2024, attirés par le plan de soutien à l'industrie et les réductions fiscales

## L'IA et les data centers en vedette

Parmi les 53 annonces d'investissements, plusieurs concernent l'intelligence artificielle (IA), dont celui de l'américain Prologis pour un montant de 6,4 milliards d'euros, qui prévoit la construction de quatre data centers en région parisienne, ainsi que de nouveaux espaces logistiques à Marseille, à Lyon et au Havre (Seine-Maritime). Dans les réseaux, l'américain Cisco annonce un plan de 100 millions d'euros sur trois ans pour développer notamment un hub consacré à l'IA. Et Amazon compte investir plus de 300 millions pour des infrastructures en Centre-Val-de-Loire et en Auvergne-Rhône-Alpes. Dans l'économie circulaire, l'américain Circ entend dépenser 450 millions d'euros pour créer une usine de recyclage textile à Saint-Avold (Moselle). Dans les transports, l'allemand Daimler Truck va investir 92 millions d'euros pour agrandir son usine d'autobus électriques à Ligny-en-Barrois (Meuse).

## LES SECTEURS INDUSTRIELS TRADITIONNELS SONT À LA PEINE, À L'IMAGE DE LA CRISE EUROPÉENNE QUI FRAPPE LA CHIMIE, L'AUTOMOBILE ET LA SIDÉRURGIE

mises en place par l'administration Biden. La chute des investissements en Europe est directement liée au retrait des entreprises américaines, qui ont présenté, en 2024, 46 % de projets en moins qu'en 2021. Cette tendance va-t-elle continuer avec les menaces trumpiniennes de taxer les importations aux Etats-Unis pour attirer les entreprises outre-Atlantique ? Il est trop tôt pour le dire, mais, après TotalEnergies, CMA CGM ou Saint-Gobain, le laboratoire français Sanofi a annoncé, mercredi 14 mai, qu'il allait investir pour au moins 20 milliards de dollars (18 milliards d'euros) sur le sol américain d'ici à 2030.

Les secteurs industriels traditionnels sont à la peine dans l'Hexagone, à l'image de la crise européenne qui frappe l'automobile, la sidérurgie et la chimie. Michelin, Arcelor-Mittal, Valeo, Vencorex... les plans de restructuration se multiplient.

Selon EY, l'industrie française a enregistré un repli du nombre de projets de 22 %, passant de 530 à 415 entre 2023 et 2024. Si le nombre d'implantations reste stable, les projets d'extension ont chuté de 25 %, quand, dans le même temps, les restructurations et les fermetures d'usines ont grimpé de 22 %. Les emplois industriels aussi ont pâti de la situation : les emplois détruits sont passés de 5 000 à 8 300 sur ces deux années ; les emplois créés ont chuté de 20 000 à 12 000 (- 40 %).

**UNE « FORME DE DÉNI DE L'EXÉCUTIF »**  
Le ministère de l'industrie continue de vanter le bilan de l'exécutif, rappelant que «plus de 130 000 emplois industriels ont été créés depuis 2017», en plus de «centaines d'ouvertures nettes de sites, 89 en 2024, 189 en 2023 et 176 en 2022». Cette politique du verre à moitié plein est critiquée par plusieurs spécialistes. «Il y a une forme de déni au sein de l'exécutif sur la réalité de la crise industrielle en France», estime Olivier Lluansi, professeur au Conservatoire national des arts et métiers et ancien délégué interministériel au programme Territoires d'industrie. L'industrie recule de nouveau dans le pays depuis 2024, et on a le sentiment que le gouvernement n'en prend pas la mesure.»

L'année 2024 a porté un coup d'arrêt à la dynamique macroniste. La dissolution de l'Assemblée nationale, décidée par le chef de l'Etat en juin, a plongé la France dans l'instabilité politique, et l'état très déficitaire des comptes publics a relancé le débat fiscal. En un an, le pays a connu quatre chefs de gouvernement, la première adoption d'une motion de censure depuis plus de soixante ans, et le budget pour 2025 a été adopté avec plusieurs semaines de retard, prévoyant une hausse de la fiscalité pour les entreprises. De quoi refroidir les milieux économiques et les investisseurs.

«La situation tend à se dégrader, car les facteurs relatifs à la localisation de l'investissement en France, notamment le poids de la fiscalité des entreprises, ne sont pas bien orientés», explique Denis Ferrand, le directeur de l'institut Rexecode, qui considère que «la politique d'attractivité revendiquée en France ces dernières années s'apparente plus à un dispositif de rattrapage qu'à l'affirmation d'un leadership».

## DES INVESTISSEMENTS EN TROMPE-L'ŒIL

Selon l'indice de confiance annuel publié en avril par le cabinet de conseil Kearney, qui concerne les investissements à l'étranger, la France a reculé en 2024 de la sixième à la septième place des économies les plus attractives dans le monde, derrière le Royaume-Uni et l'Allemagne, en raison notamment de la «dégradation accélérée de sa trajectoire budgétaire» et de la «situation politique aux équilibres précaires depuis la dissolution».

Emmanuel Macron est conscient de ces limites, à l'heure où l'économie ralentit et où l'emploi stagne dans le pays. Jeudi, devant un parterre d'investisseurs internationaux réunis à Paris à l'occasion d'un événement organisé par la banque américaine J.P. Morgan Chase, le chef de l'Etat a déclaré que «[son] job pour les deux ans à venir, c'est la stabilité». A condition d'avoir une majorité parlementaire et des marges de manœuvre budgétaires, ce qui n'est pas le cas actuellement.

L'Elysée rappelle que, depuis 2017, «178 annonces ont été faites» lors des sommets Choose France, pour «plus de 47 milliards d'euros d'investissements», et seulement «10 n'ont pas vu le jour, pour des raisons diverses». Cet optimisme est à relativiser, selon le cabinet Asterès. Dans une note publiée dimanche, ce dernier indique que la dynamique est «plus complexe», car «les annonces ne se concrétisent pas toujours et ne portent que sur les projets d'investisseurs étrangers, alors qu'il est au moins aussi important de garder en France les investissements des entreprises françaises».

Une enquête publiée en avril par le mensuel *L'Usine nouvelle* souligne aussi que la majeure partie des projets annoncés à Versailles depuis huit ans concerne des réinvestissements sur des sites existants, pour les moderniser ou les agrandir. Mais peu de nouveaux sites ont ouvert leurs portes, selon le magazine, qui a compté «39 créations d'usines, de centres de recherche et développement et de data centers» annoncées depuis 2017, dont «environ une quinzaine sont opérationnels».

Pour combien d'emplois à la clé ? L'Elysée n'a pas communiqué de chiffre à ce sujet, mais, selon le baromètre EY, la France, avec 30 emplois créés en moyenne par projet, est loin derrière l'Espagne (125 emplois) et l'Allemagne (48 emplois). ■

BASTIEN BONNEFOUS

## ProLogium tarde son projet d'usine géante de batteries

La start-up taïwanaise revoit sa technologie et repousse le lancement de la production à 2028 sur son site de Dunkerque, dans le Nord

C'était le 12 mai 2023. Quatre jours avant le 6<sup>e</sup> sommet Choose France à Versailles, le président de la République, Emmanuel Macron, se rendait à Dunkerque (Nord) pour annoncer la bonne nouvelle : le groupe taïwanais ProLogium avait choisi la France, pour construire une gigafactory – une immense usine de batteries pour voitures électriques. Investissement total : 5,2 milliards d'euros, d'ici à 2030. Aides publiques : 1,4 milliard d'euros. «Un avantage déterminant pour le choix de la localisation», reconnaissait alors le patron France de ProLogium, Gilles Normand, qui a quitté le groupe depuis. Les Etats-Unis, au même moment, proposaient aux investisseurs étrangers d'apporter une aide importante à la batterie produite, mais pas à l'investissement initial.

Côté emplois, la promesse était aussi remarquable : 3000 dans l'usine, 12 000 au total avec les emplois indirects. La production des batteries ProLogium devait commencer fin 2026. Leur technologie, mise au point par le patron fondateur, Vincent Yang, serait révolutionnaire aux dires de ce dernier qui en faisait volontiers la démonstration, une paire de ciseaux à la main : on peut la cigner, la plier, la découper, sans qu'elle s'enflamme ou se dégrade grâce à son matériau céramique.

Deux ans plus tard, Vincent Yang sera de nouveau présent à Choose France. Depuis quatre ans, il est un habitué des sommets du président français et apprécie beaucoup d'être reçu directement par le chef de l'Etat. Leprojet, lui, avance, mais pas au rythme des promesses.

Pour l'instant, ProLogium ne compte en France qu'une quinzaine d'employés. Le terrain de 100 hectares où il doit construire son usine est prêt, la sous-station électrique installée. L'industriel a obtenu le permis de construire fin 2024 et les autorisations environnementales : il a pour cela amélioré son projet pour réduire sa consommation d'eau.

«Nous avons toujours très bien travaillé avec toutes les autorités locales, notamment avec le grand port de Dunkerque, avec beaucoup de soutien de leur part», salut Pascal Cerruti, porte-parole de l'entreprise, chargé des affaires publiques. Il indique au *Monde* que pour cette phase d'étude, pour les premiers recrutements ainsi que pour l'installation d'un petit centre de recherche à Saclay (Essonne), une première tranche de subventions a été débloquée, «plusieurs centaines de millions d'euros», précise-t-il, sans donner le chiffre exact – «c'est contractuel». Il note que le déblocage des fonds, sous la responsabilité de la banque publique Bpifrance, est très encadré, suivant un échéancier.

**TOTAL DE  
L'INVESTISSEMENT  
PROMIS LORS DE  
CHOOSE FRANCE EN  
2023 : 5,2 MILLIARDS  
D'EUROS, D'ICI À 2030.  
AIDES PUBLIQUES :  
1,4 MILLIARD D'EUROS**

SOPHIE FAY

cier et le respect d'un certain nombre de conditions.

ProLogium, toutefois, n'est pas encore prêt à poser la première pierre de son usine, ni à monter en cadence dans ses recrutements. Il a certes inauguré, début 2024, une usine-pilote à Taïwan, mais celle qui sera construite à Dunkerque sera très différente. «2025 sera une année-clé, explique M. Cerruti, qui accompagne le groupe taïwanais depuis le début du projet. *ProLogium a décidé d'annoncer au CES [le salon de l'électronique grand public en janvier] de Las Vegas la migration de ses batteries vers la quatrième génération, la 4G. On a donc pris la décision de redessiner l'usine pour faire ce nouveau produit.*»

Le porte-parole assure que la sécurité de la batterie sera renforcée, sa densité énergétique aussi. Lorsque l'usine sera redessinée, le groupe lancera l'appel d'offres pour la construction du bâtiment. Il table sur un lancement de la construction début 2026 et sur un passage à la production de masse après le premier semestre 2028.

Cette année sera aussi cruciale car, pour l'instant, personne n'a encore vu de voiture rouler avec une batterie ProLogium, pas même celles produites dans l'usine-pilote à Taïwan. «Il y aura une annonce en 2025», promet M. Cerruti. Pour rassurer, il explique aussi que le groupe a fait plusieurs levées de fonds et a réuni tous les financements nécessaires, en plus des aides publics, «à 15% près».

### «Job dating» à Douai

Localement, dans le Dunkerquois, les élus croisent les doigts pour que tout cela se confirme. Sans cacher leur inquiétude. A ce stade, la batterie de ProLogium n'existe pas encore, pas même en prototype. Et toute la filière batterie souffre. L'usine de la start-up française Verkor, installée elle aussi sur le grand port de Dunkerque, est bien sortie de terre – les machines y sont arrivées et commencent à être assemblées –, mais les dizaines de salariés qui ont été embauchés chassent leur ennui en attendant que la production décolle. Les entreprises – Eramet et Suez, avec des partenaires – qui devaient s'installer pour recycler les batteries n'ont pas confirmé leur installation faute de marché.

Dans ce secteur, personne ne fanfaronne, tant la mise au point de la production de batteries est un processus complexe. La faillite du suédois Northvolt a bien montré à quel point l'exercice était difficile. Pas impossible pour autant. A Douai (Nord), en face de l'usine où Renault assemble la R5, la petite Alpine, la Mégane et le Scénic (toutes des voitures électriques), l'usine de batteries du groupe AESC semble plus avancée.

Construite par une société sino-japonaise, partenaire de Nissan dans la voiture électrique et choisie par Renault, cette infrastructure est aussi un projet Choose France, édition 2021. Elle a deux ans d'avance sur celle de ProLogium, dispose d'un produit bien rodé et sa dimension est plus modeste (800 millions d'euros dans la première phase, pour 1000 emplois, 2 milliards d'euros à terme). Et le site commence tout juste à produire. Sur les réseaux sociaux, les petites annonces de recrutement se multiplient. Le prochain job dating aura lieu le 14 juin. ■

SOPHIE FAY

# Coinbase, leader des cryptos, intègre l'indice-clé de Wall Street

La plateforme d'échanges de cryptoactifs entre, lundi 19 mai, dans le S&P 500. Une forme de légitimation pour un secteur soutenu par Trump

Une victoire de plus pour la «nouvelle» finance contre l'«ancienne», même si elle est largement symbolique. Coinbase, l'une des principales plateformes mondiales d'échange de cryptoactifs, entre, lundi 19 mai, dans la composition de l'indice Standard & Poor's 500 (S&P 500), le plus large et le plus suivi de Wall Street.

Fondée en 2015, Coinbase va remplacer dans cet indice Discover Financial Services, une ex-filière de la banque Morgan Stanley spécialisée dans l'émission de cartes de crédit, dont le rachat par Capital One, un géant du crédit à la consommation, a été officiellement parachevé dimanche.

«D'abord, ils vous ignorent, puis ils rient de vous, puis ils vous combattent, puis ils vous incluent dans le S&P 500», s'est félicité Coinbase sur X, lundi 12 mai, à l'annonce de l'entrée de l'entreprise dans l'indice, tandis que Brian Armstrong, cofondateur et président-directeur général de l'entreprise, voyait une confirmation du fait que «la crypto est là pour durer».

Le patron du groupe aime les formules à l'emporte-pièce. En novembre 2024, il avait salué «l'aube d'une nouvelle ère crypto» après la réélection à la Maison Blanche de Donald Trump, dont il avait financé la campagne comme bon nombre d'acteurs du secteur. Coinbase a ensuite donné 1 million de dollars (900 000 euros) pour finan-

**Le PDG Brian Armstrong avait salué «l'aube d'une nouvelle ère crypto» après la victoire de Trump en novembre 2024**

cer les festivités de l'investiture du président, en janvier.

Brian Armstrong peut se le permettre : avec une fortune estimée à 11,2 milliards de dollars par le dernier classement Forbes, il figure parmi les personnalités les plus riches du monde crypto depuis la cotation de Coinbase au Nasdaq, en 2021. Et sa richesse a encore fait un bond ces derniers jours puisque le cours de l'action Coinbase a bondi de 34 % entre lundi 12 et vendredi 16 mai, portant la capitalisation boursière de l'entreprise à près de 68 milliards de dollars.

Pour certains analystes, cette envolée est purement mécanique : l'entrée dans le S&P 500 va conduire des centaines de fonds d'investissement et de fonds de pension dits «passifs», ceux qui cherchent simplement à répliquer la performance de l'indice vedette américain, à acheter des titres du nouveau venu dans sa composition. Un effet porteur

garanti à court terme, moins évident à plus longue échéance.

Des millions de retraités américains devraient donc devenir – et le plus souvent sans le savoir – des actionnaires indirects d'une entreprise dont les activités ne leur sont pas forcément familières. «Cela me fait plaisir de savoir qu'à partir de lundi même des gens qui méprisent les cryptos vont détenir un petit morceau du secteur», ironisait, mardi 13 mai, Jason Yawowitz, cofondateur du site d'information spécialisé *Blockworks*.

L'entreprise profite plus largement de l'attitude très favorable aux cryptoactifs de l'administration Trump, qui a notamment conduit, en février, la Securities and Exchange Commission (SEC) à clore définitivement l'enquête ouverte en 2023 qui accusait Coinbase de permettre des transactions sur des produits financiers que le gendarme de Wall Street considérait alors comme devant être soumis aux mêmes règles que les actions et les obligations. Un débat crucial pour l'ensemble du secteur, que l'alternance politique n'entend pas rouvrir.

Coinbase n'en a pas pour autant fini avec les dossiers embarrassants. Le *New York Times* a révélé, jeudi 15 mai, que la SEC le soupçonnait d'avoir gonflé le nombre des utilisateurs de sa plateforme, y compris lors de la promotion de son introduction en Bourse, en 2021.

Et le groupe lui-même a révélé le même jour avoir été victime d'un vol de données, parmi lesquelles des informations sensibles sur certains de ses clients, ce qui pourrait lui coûter jusqu'à 400 millions de dollars. Il a offert 20 millions de dollars pour l'identification des auteurs de ce piratage, l'équivalent de la rançon que ceux-ci lui réclamaient. ■

MARC ANGRAND

## A Cannes, l'exception culturelle défendue face aux attaques des Etats-Unis

Présents au Festival, Rachida Dati et Stéphane Séjourné ont esquissé un début de riposte aux menaces de l'administration Trump contre le système de soutien du cinéma en Europe

CANNES (ALPES-MARITIMES) - envoyée spéciale

On se croirait revenu en arrière, au moment des négociations au sein du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), en 1993, quand l'Europe s'était battue pour que la culture ne soit pas considérée comme une marchandise. Cela a permis aux Européens de soutenir leur industrie du cinéma et de l'audiovisuel en imposant des quotas de production et de diffusion d'œuvres européennes. C'est ainsi que Netflix, par exemple, doit financer les films hexagonaux.

L'administration du président américain, Donald Trump, est partie en guerre contre ce système d'exception culturelle, mis en place depuis 1994, et a promis de tout faire pour éliminer ces barrières. Ce qui fragilisera tout l'écosystème. De plus, pour relocateur les tournages des films hollywoodiens aux Etats-Unis, M. Trump a annoncé, le 4 mai, sa volonté d'instaurer des droits de douane sur les films qui n'y sont pas tournés.

Pour la première fois, au Festival de Cannes, le gouvernement de l'Union européenne (UE) a publiquement réagi. Stéphane Séjourné, vice-président exécutif de la Commission et commissaire chargé de la prospérité et de la stratégie industrielle, a solennellement déclaré, samedi 17 mai : «La diversité culturelle est notre boussole. Dans ce contexte géopolitique toujours plus volatil, (...)

nous devons plus que jamais la défendre.» Ce qui passe notamment par un maintien de la directive Services de médias audiovisuels (SMA), laquelle encadre le secteur et prévoit des obligations d'investissement dans les créations européennes pour les plateformes. Elle doit être réexaminée en 2026. «Au moment où certains, aux Etats-Unis, essayent de nous imposer une culture unique, nous défendons le maintien des obligations de contenu européen sur toutes les plateformes. Ce n'est pas négociable», a-t-il ajouté.

**«Vive les subventions!»**  
La ministre de la culture, Rachida Dati, elle aussi à Cannes samedi, a appelé les producteurs et réalisateurs à l'accompagner à Bruxelles pour défendre l'exception culturelle française, bousculée par «l'intelligence artificielle, les tensions géopolitiques et les coups de boutoir de l'administration américaine». Elle a rappelé qu'en leur temps «des Claude Berri, des [Bertrand] Tavernier» étaient venus à Bruxelles défendre l'exception culturelle française, bousculée par «l'intelligence artificielle, les tensions géopolitiques et les coups de boutoir de l'administration américaine». Elle a rappelé qu'en leur temps «des Claude Berri, des [Bertrand] Tavernier» étaient venus à Bruxelles défendre l'exception culturelle. La ministre a proposé à des réalisateurs d'y aller. Sans succès. «On ne vous demande pas de faire des photos avec nous sur une affiche électorale», s'est agacée Mme Dati.

Dimanche, elle a été partiellement entendue : à l'initiative de la Société des réalisatrices et réalisateurs de films et de la Société civile des auteurs, réalisateurs et producteurs, de nombreux cinéastes européens, rassemblés

générationnelle, à la jeunesse, à la culture et aux sports. C'est aussi dans ce but qu'a été signée, jeudi 15 mai, une charte de la production indépendante européenne, sous la houlette de l'eurodéputée française Emma Rafowicz (Alliance progressiste des socialistes et démocrates), vice-présidente de la commission culture du Parlement européen. Un moyen, selon elle, de renforcer l'UE face à «l'Amérique, déjà omniprésente sur les écrans européens», et qui «traite notre continent comme un simple satellite culturel».

Deux autres eurodéputés, la Française Laurence Farréng (Renew Europe) et l'Allemand Axel Voss (Parti populaire européen), bataillent également sur des dossiers où la domination américaine se fait menaçante. Présents eux aussi à Cannes, ils s'inquiètent du vide juridique auquel est confronté le monde culturel face aux fournisseurs d'intelligence artificielle (IA) générative, du niveau de transparence réel pour connaître leur base d'entraînement et de la rémunération des créateurs.

M. Voss plaide pour la mise en place d'un immense registre, mais aussi pour le recours à un tiers de confiance pour définir les droits des auteurs et à un système unique proposé aux créateurs pour refuser l'exploitation d'une œuvre par une IA générative. Une urgence, puisque les principaux volets du règlement sur l'IA, l'AI Act, doivent entrer en application le 2 août. ■

NICOLE VULSER

# Prix du meilleur jeune économiste 2025

Antonin Bergeaud, 36 ans, professeur associé à HEC Paris, remporte la 26<sup>e</sup> édition



Antonin Bergeaud, au Collège de France, à Paris, le 7 mai. BRUNO LEVY POUR «LE MONDE»

## DOSSIER

Cette année, pour l'attribution du Prix du meilleur jeune économiste et les trois nominations que décernent *Le Monde* et le Cercle des économistes, le jury a reçu 57 candidatures. Vingt-deux candidats présentaient leur dossier pour la première fois, 20 sont affectés à l'étranger et 37 occupent des postes de professeur ou de chercheur en France. Ces données sont à peu près les mêmes qu'en 2024 ; en revanche, si l'on dénombrait alors 23 femmes, soit environ 42 % des candidatures, elles ne sont que 21 cette année, soit un petit recul. Le jury y a été sensible, d'autant que pour la première année, l'âge limite pour se présenter pouvait être reculé pour motif de congé de maternité ou d'adoption.

Rappelons que le prix récompense à la fois l'excellence académique, et tout particulièrement le caractère innovant des recherches produites, ainsi que la capa-

cité des candidats à développer des analyses en phase avec le débat public. Les candidats se distinguent par des propositions répondant aux problèmes qui se posent plus que jamais dans nos sociétés complexes et bousculées par les désordres du monde, qu'il s'agisse de contribuer à l'élaboration ou à l'évaluation des politiques publiques, d'éclairer la stratégie des entreprises, ou d'aider le grand public à mieux appréhender les faits économiques.

### Mouvement de retour vers la France

Le lauréat du prix, Antonin Bergeaud, occupe un poste de professeur à HEC, et deux des candidats nommés sont aussi en poste en Ile-de-France. Lauriane Mouysset est chercheuse au CNRS au sein du Centre international de recherche sur l'environnement et le développement, et Mathieu Parenti est professeur à l'Ecole d'économie de Paris et chercheur à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environ-

### Les travaux des candidats témoignent de leur volonté de participer à la construction de sociétés apaisées à même d'affronter les défis présents

nement. Parmi les quatre lauréats, seul Adrien Bilal est professeur à l'étranger, à l'université Stanford, en Californie. Ces localisations sont révélatrices d'une sorte de mouvement de retour vers notre pays, car il y a peu encore, la grande majorité des lauréats enseignait ou travaillait dans une université étrangère, le plus souvent américaine.

La situation récente de la recherche aux Etats-Unis donne à penser que ce mouvement ne se renverra pas, au moins dans les prochaines années.

Par leurs champs de recherche et l'originalité de leurs travaux, les lauréats s'inscrivent pleinement dans les préoccupations de notre temps. Antonin Bergeaud s'est particulièrement intéressé aux mécanismes qui président à la croissance et à l'innovation. C'est ainsi, par exemple, que ses recherches sur les effets de l'intelligence artificielle sur le travail aident à objectiver une question qui préoccupe l'ensemble des acteurs sociaux.

Spécialiste de macroéconomie, Adrien Bilal questionne notamment les décisions de localisation des ménages, et montre que les limites à l'accès au crédit poussent ceux à faible patrimoine finan-

cier vers les régions offrant peu d'opportunités mais où les loyers sont faibles ; cela ouvre des perspectives en matière de politique d'emploi et de logement.

### Nouveaux rapports de force

Adrien Bilal travaille aussi sur le changement climatique, de même que Lauriane Mouysset, mais avec une perspective très différente. La triple expertise en économie, écologie et philosophie de Lauriane Mouysset lui permet d'explorer la question de la gestion de la crise de la biodiversité de façon très originale et de formuler des propositions concrètes au sujet de la politique agricole commune.

Quant à Mathieu Parenti, son domaine de recherche, l'économie internationale, résonne avec les questions cruciales d'échanges et de chaînes de valeur qui sont, elles aussi, au cœur de l'actualité, et mises au premier plan par les décisions récentes de l'administration américaine d'augmenter les droits de douane et par les nouveaux rapports de force qui se construisent à l'échelon mondial.

La lecture des travaux des candidats témoigne de la volonté de prendre à bras-le-corps des questions difficiles, et de participer, par la présentation de leurs résultats de recherche, à la construction de sociétés apaisées à même d'affronter les défis présents. C'est dans le même esprit que, les 3, 4 et 5 juillet, les Rencontres économiques d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), qu'organise depuis vingt-cinq ans le Cercle des économistes, offriront un espace de dialogue et d'analyse autour du thème « Affronter le choc des réalités ». ■

**HIPPOLYTE D'ALBIS (PRÉSIDENT DU PRIX DU MEILLEUR JEUNE ÉCONOMISTE)**  
**ET FRANÇOISE BENHAMOU (LE CERCLE DES ÉCONOMISTES)**

## PALMARÈS

### EN 2025

Prix du meilleur jeune économiste : Antonin Bergeaud  
Nommés : Adrien Bilal, Lauriane Mouysset et Mathieu Parenti

### ANCIENS LAURÉATS

- Alexandra Roulet (2024)
- Julia Cagé et Vincent Pons (2023)
- Eric Monnet (2022)
- Xavier Jaravel (2021)
- Isabelle Méjean (2020)
- Stefanie Stantcheva (2019)
- Gabriel Zucman (2018)
- Antoine Bozio (2017)
- Camille Landais (2016)
- Pascaline Dupas (2015)
- Augustin Landier (2014)
- Emmanuel Farhi (2013)
- Hippolyte d'Albis (2012)
- Xavier Gabaix (2011)
- Emmanuel Saez (2010)
- Yann Algan et Thomas Philippon (2009)
- Pierre-Olivier Gourinchas (2008)
- David Thesmar (2007)
- Thierry Mayer et Etienne Wasmer (2006)
- Esther Duflo et Elyès Jouini (2005)
- David Martimort (2004)
- Pierre-Cyrille Hautcoeur (2003)
- Philippe Martinet et Thomas Piketty (2002)
- Pierre Cahuc (2001)
- Bruno Amable et Agnès Bénassy-Quéré (2000)

### Un prix créé en 2000 par «Le Monde» et le Cercle des économistes

Le Prix du meilleur jeune économiste, créé en 2000 par *Le Monde* et le Cercle des économistes, vise à valoriser les travaux d'un économiste français ou affecté en France de moins de 41 ans. Pouvaient concourir tous les économistes issus du monde universitaire, en France ou à l'étranger, dont les travaux relèvent de l'économie appliquée et qui permettent de promouvoir le débat public. Les candidats devaient adresser au Cercle des économistes, outre un CV détaillé, les cinq publications leur paraissant les plus représentatives de leur production scientifique, ainsi qu'une note de synthèse soulignant l'intérêt et l'originalité de leurs apports. Les membres du Cercle des économistes ont ensuite évalué les dossiers et établi une première liste. C'est le jury final, présidé par Hippolyte d'Albis et associant à parité les représentants du Cercle des économistes et du journal *Le Monde*, qui a attribué le prix et salué les travaux de trois autres chercheurs. La cérémonie de remise du prix se tient lundi 19 mai, au Sénat, à Paris.

# « L'Europe doit s'engager à fond dans l'intelligence artificielle »

Le lauréat, Antonin Bergeaud, appelle à un sursaut européen, notamment dans le financement des nouvelles technologies

## ENTRETIEN

**L**aureat du Prix du meilleur jeune économiste 2025, Antonin Bergeaud, 36 ans, plaide pour un sursaut européen dans la construction d'une politique industrielle et d'innovation commune, notamment à travers l'investissement dans les nouvelles technologies.

**Les désordres géopolitiques actuels, marqués par la crise des droits de douane américains et le décrochage européen, témoignent-ils d'un recul de la pensée économique ?**

J'y vois au contraire la démonstration que la théorie économique sert à quelque chose. Dans un monde qui part dans tous les sens, il est bon d'introduire de la rationalité, de rappeler qu'il y a des choses dont on sait qu'elles ne marchent pas. Concernant le commerce international, Donald Trump a pris des décisions sur de simples intuitions erronées, mais il a dû reculer face à la réaction des marchés.

Pour ce qui est du décrochage de la productivité européenne, les économistes en font état depuis des années, mais sans être entendus des décideurs politiques. Ce décrochage trouve sa confirmation dans le rapport de Mario Dra-

ghi [remis en septembre 2024]. Son diagnostic est tellement direct et accablant qu'il a fait sauter un certain nombre de barrières idéologiques à Bruxelles, comme sur la nécessité d'une vraie politique industrielle et d'innovation.

La question n'est pas encore au cœur des débats publics, mais on en parle davantage.

**Il y a dans l'opinion une méfiance vis-à-vis des économistes, en partie parce que le modèle de croissance qu'ils défendent a conduit à une crise climatique...**

Ces attaques sont un peu injustes parce qu'elles se fondent sur des visions assez anciennes de la macroéconomie. L'idée qu'il faut maximiser le profit, que les ressources sont infinies... on n'en est plus là ! La question de la finitude des ressources est intégrée. La productivité repose d'ailleurs sur l'idée qu'on peut faire plus avec une quantité de ressources constante. Plus personne ne pense qu'il faut chercher la croissance «à tout prix».

**Pourquoi le rapport Draghi, que tout le monde a applaudi, ne trouve-t-il pas de débouché politique ?**

Le problème de ce rapport, c'est qu'il a posé un chiffre : la nécessité

d'investir 800 milliards d'euros. Tout le monde s'est arrêté dessus, ce qui a paralysé la discussion.

Mais le rapport Draghi a le mérite de toucher du doigt un arbitrage qui me paraît fondamental pour l'Europe. Celle-ci a historiquement privilégié un modèle vertueux reposant sur trois piliers : la redistribution (entre les pays et à l'intérieur des pays), la régulation-protection et l'environnement. Sur plusieurs aspects, ce sont de belles réussites, mais ces choix sont coûteux et ce modèle s'est construit au détriment d'investissements dans les nouvelles technologies, qui auraient accru la productivité et fait de l'Union européenne une puissance capable de rivaliser avec les Etats-Unis. Ce dilemme mérite d'être explicitement posé.

**Faut-il être obsédé par la productivité ?**

C'est son absence qui devrait obséder les décideurs. Car notre modèle social repose sur une croissance d'au moins 2 % pour financer les retraites, la Sécurité sociale, la santé, etc. Il était relativement facile de les atteindre quand on avait une démographie dynamique et des actifs de plus en plus efficaces. Cela permettait de compenser le vieillissement de la population. Mais aujourd'hui, avec

## L'Europe produit, en gros, un tiers du savoir mondial, mais moins de 10 % des brevets qui en découlent

1,1 % de croissance du PIB [produit intérieur brut], et une productivité qui n'a augmenté que de 0,5 % par an environ, on ne dispose plus de marge de manœuvre budgétaire. De ce fait, on revient à une vision de l'économie où le gâteau à se partager ne grossit plus : ce que l'on donne à l'un, on doit le prendre à l'autre. Cette situation crée inévitablement des conflits. Prendons l'exemple du système de retraite. Compte tenu de la démographie et de notre faible croissance, on ne peut aujourd'hui le financer qu'en lui consacrant l'intégralité des gains de productivité réalisés par les actifs !

**Mais peut-on revenir à la productivité que l'on connaissait autrefois ?**

Aux Etats-Unis, la productivité et la croissance progressent en-

core de 2 % par an. C'est donc possible, même si on ne reviendra pas aux taux exceptionnels de l'après-guerre.

**Que manque-t-il à l'Europe ?**

C'est toute la question posée par le rapport Draghi. Une des choses évidentes est l'absence d'entreprises technologiques de rang mondial rivalisant avec les Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft ou IBM. Ces entreprises créent un environnement riche en compétences – notamment venues d'Europe – et en matériels adaptés à leurs besoins. Ainsi, un distributeur comme Walmart a investi bien plus dans les technologies de l'information qu'un Carrefour en France. Aujourd'hui, l'intelligence artificielle, essentiellement américaine, va permettre de créer de nouvelles entreprises. Dans ce domaine, ce n'est pas encore trop tard pour l'Europe, mais nous ne faisons pas assez. Je pense qu'il faut s'y engager à fond.

Cela nécessite aussi de développer le capital-risque pour sortir du seul financement bancaire, qui fait la prise de risque. Malheureusement, les Etats membres de l'UE, au nom de leurs intérêts nationaux, ont mis l'accent sur la concurrence pure et pas sur une politique industrielle commune. L'Europe s'est construite comme

cela. Mais pour développer l'innovation, comme en Chine ou aux Etats-Unis, il faut une intervention forte de l'Etat, ce qui n'est pas incompatible avec la concurrence, comme on l'a vu avec les vaccins contre le Covid-19.

## L'Europe n'investit-elle pas assez dans la recherche ?

Les Etats européens investissent quasiment autant dans la recherche et le développement que les Etats-Unis, près de 100 milliards d'euros par an. Et si on retrace le parcours des idées à l'origine des technologies récentes, on constate que l'Europe produit, en gros, un tiers de la production mondiale du savoir, avec les papiers de recherche, mais moins de 10 % des brevets qui en découlent. On a donc l'argent, le savoir, mais les entreprises ne suivent pas. Elles collaborent trop peu avec les universités. Et les aides comme le crédit d'impôt recherche ne produisent pas d'effets à la hauteur de leur montant (7 milliards d'euros par an). Il ne s'agit pas de copier les Etats-Unis, mais de comprendre les conséquences de ses propres choix et de les expliquer aux politiques et aux citoyens. C'est la tâche des économistes. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE ESCANDE ET PASCAL RICHÉ

## Les nommés parlent de leurs travaux

### « Monétiser la nature pose un problème moral »

**Vous qui êtes diplômée en biologie, pour quelles raisons vous êtes-vous intéressée à l'économie ?**

J'ai d'abord fait des études de sciences du vivant avec une spécialisation en écologie. Mais en 2007-2008, j'ai remarqué qu'il y avait un fossé entre les laboratoires d'écologie et d'économie. Or, dans le monde libéral occidental, l'économie est un outil très puissant qui organise notre société et nos institutions, et qui est responsable de la destruction de la nature par sa dynamique de consommation des ressources. Il fallait donc que je comprenne son fonctionnement, sa logique, et que j'affronte le mastodonte : vouloir traiter un problème aussi massif que l'érosion de la biodiversité sans l'imbriquer avec l'économie n'est pas possible.

**Comment amener l'économie à prendre en compte la nature ?**

L'approche classique consiste à donner un prix à la biodiversité : cela peut être utile mais présente aussi pas mal d'inconvénients. De mon côté, je travaille sur une autre approche, l'approche bioéconomique, qui relie les dynamiques écologiques aux décisions économiques non plus par des prix, mais par les processus biophysiques existant entre les humains et les non-humains.

Pour les milieux agricoles, par exemple, je modélise les décisions des agriculteurs en fonction du prix du foncier, des rendements ou encore des coûts des tracteurs. Mais leurs choix de planter du blé, de laisser la terre en jachère ou d'entretenir une haie modifient aussi les ressources alimentaires disponibles pour la biodiversité. En retour, l'écosystème va fournir plus ou moins de services : s'il y a beaucoup d'oiseaux insectivores, le contrôle des ravageurs des cultures sera intense et le rendement de certaines cultures sera meilleur. En conséquence, l'agriculteur ajustera sa stratégie économique. On couple ici les décisions des agriculteurs et l'évolution de l'avifaune sans jamais donner un prix aux oiseaux.

**Quels sont les inconvénients à donner un prix à la biodiversité ?**

Il y a un problème moral. Quand on monétise la nature, on lui donne une valeur parce qu'elle est utile, directement ou indirectement, au bien-être humain. Mais un singe peut avoir une valeur pour lui-même, et le prix passe à côté de ça. Il y a en outre un problème technique : quand on fixe un prix en amont, que l'on intègre ensuite dans une réflexion économique, ce prix a figé un état écologique qui, en réalité, peut évoluer énormément, avec des changements drastiques, parfois irréversibles... Le prix ne tient pas compte de ces dynamiques écologiques complexes.

**La biodiversité est-elle mieux prise en compte aujourd'hui ?**

Le sujet est beaucoup plus visible qu'il y a vingt ans. Il y a eu des réformes dans les politiques existantes, comme dans la politique agricole commune, même si elles sont plus ou moins efficaces ; on sent également un intérêt de la part du secteur privé. Surtout, une prise de conscience se met en place au sein de la société civile. Donc oui, les choses avancent. ■



**Lauriane Mouysset**  
38 ans, chargée de recherche CNRS au Centre international de recherche sur l'environnement et le développement (Cired)

### « Voir le climat de façon macroéconomique »

**Votre étude, publiée en 2024 avec Diego Käning, montre que l'impact du réchauffement climatique sur l'économie est six fois plus important qu'on ne le pensait. Comment en êtes-vous arrivé à ce résultat ?**

Nous avons essayé de comprendre la dissidence entre le discours des scientifiques, qui disent depuis longtemps que le changement climatique va bouleverser nos vies, et les études des économistes, qui trouvent des effets assez faibles sur l'activité. Ce qui nous a frappés, c'est que les économistes étudiaient principalement la façon dont les changements de température locale affectaient l'activité économique de chaque pays : que se passe-t-il par exemple si la température en France est plus forte que prévu ? Mais ils prenaient très peu en compte l'effet de l'augmentation de la température mondiale. Nous l'avons étudié empiriquement et nous avons découvert que ce facteur était beaucoup plus important dans ses conséquences. Notamment parce que l'augmentation de la température océanique affecte les régimes d'évaporation et de précipitations, ce qui entraîne sécheresses, tempêtes tropicales et autres phénomènes très coûteux pour l'économie.

**Pourquoi personne n'avait auparavant mesuré l'impact du changement global de température ?**

Nous avons juste abordé la question avec une perspective plus macroéconomique, ce que personne n'avait vraiment pensé à faire. Les données étaient pourtant là, et la méthodologie que nous avons utilisée existe depuis les années 1980.

**Avez-vous été surpris par les résultats ?**

Très. Nous avons passé six mois à vérifier nos hypothèses, à examiner toutes les variantes possibles, avant de nous convaincre de la solidité de nos résultats. Puis nous avons abordé la deuxième partie de l'étude, qui vise à comprendre les mécanismes à l'œuvre. Ce qui nous a amenés à nous pencher sur les questions liées à la température océanique.

**Comment votre étude est-elle reçue ?**

L'accueil est positif parmi nos confrères. Ceux qui ont une première réaction d'incrédulité finissent par être convaincus. Nous avons des conversations avec les banques centrales, qui sont très intéressées par nos résultats. Elles doivent en effet incorporer les effets climatiques dans leurs modèles prévisionnels concernant la stabilité financière.

**L'une des conséquences de votre étude, c'est qu'une grande économie, comme les Etats-Unis ou l'Union européenne, a intérêt à lutter contre les émissions de gaz à effet de serre, même si elle est la seule à le faire. Pourtant, cette leçon ne semble pas avoir encore atteint les décideurs politiques...**

Vous avez raison. Mais les esprits peuvent évoluer. On commence ainsi à voir apparaître des articles scientifiques sur le coût social du carbone qui utilisent des valeurs proches de celles que nous avons estimées [1 000 euros par tonne, au lieu de 100 à 150 euros par tonne utilisée précédemment]. De quoi changer l'analyse coût/bénéfice de toutes les politiques liées à la décarbonisation. ■



**Adrien Bilal**  
34 ans, professeur de macroéconomie à l'université Stanford (Californie)

### « Mesurer l'évitement fiscal et écologique »

**A vos débuts en économie, vous vous êtes intéressé au pouvoir de marché dans la mondialisation. Comment le définiriez-vous ?**

Le pouvoir de marché, c'est, notamment, la capacité pour une entreprise de fixer ses prix de vente au-delà de ses coûts. Ce pouvoir peut être érodé ou consolidé par des chocs externes, comme une hausse des droits de douane. Des travaux empiriques ont montré que, lors du premier mandat de Donald Trump (2017-2021), les entreprises chinoises n'avaient pas rogné leurs marges et que cette charge avait été largement transmise au consommateur américain. Paradoxalement, la mondialisation, qui met toutes les entreprises en concurrence, favorise souvent les plus grandes, ce qui peut renforcer leur pouvoir sur la fixation des prix.

**Ce n'est pas le seul avantage que certaines entreprises tirent de la mondialisation...**

En effet. Je me suis ensuite intéressé aux pratiques d'évitement fiscal, qui permettent aux grandes entreprises de jouer sur les prix de transfert entre leurs filiales pour déclarer le maximum de bénéfices dans les juridictions à faible fiscalité, comme l'Irlande. C'est le cas des laboratoires pharmaceutiques. Mes recherches portent aussi sur la géographie des flux d'investissement, où l'on observe des détours par des centres financiers comme l'île Maurice avant d'atteindre leur destination finale. Cette course au moins-disant fiscal peut se produire également en matière sociale ou environnementale.

**D'où votre intérêt pour la taxe carbone aux frontières de l'Union européenne ?**

Nous avons essayé de voir si ce mécanisme, qui touche notamment l'acier et l'aluminium, pouvait être appliqué aux produits phytosanitaires. Par rapport à un simple droit de douane, il permet de taxer la pollution émise à la production, que ce soit des émissions de CO<sub>2</sub> ou de pesticides. Et il évite les fuites par délocalisation pour échapper aux normes européennes. Comme le réchauffement climatique, l'érosion de la biodiversité à travers les pesticides est une externalité globale. L'Europe n'a pas le choix : si elle veut élever ses standards, elle ne peut pas laisser entrer les produits qui ne les respectent pas. Cela entraîne délocalisations et importations massives.

**Qu'est-ce que le grand bazar actuel des droits de douane dit à l'économiste de la mondialisation ?**

Ce que Trump a réussi, c'est à installer un climat d'incertitude où, quoi qu'il décide, les entreprises savent que tout peut changer demain. Cela peut, à terme, les inciter à relocateur leur production sur le sol américain : c'est son pari. De plus, ses décisions touchent tant les aspects géo-stratégiques que fiscaux, climatiques, sociaux ou juridiques. Nous, économistes, ne pouvons pas nous arrêter aux seuls droits de douane, mais devons travailler avec des juristes, des agronomes, des sociologues... D'autant que le vrai risque avec Trump serait de revenir sur tous les progrès réglementaires qui ont pris plus d'une décennie à établir en Europe, comme la taxation minimale ou les normes environnementales. ■



**Mathieu Parenti**  
39 ans, professeur à l'Ecole d'économie de Paris et chercheur à l'Inrae



PERTES &amp; PROFITS | WALMART

PAR ISABELLE CHAPERON

## Courses d'obstacles

Dans le monde rêvé de Donald Trump, les taxes douanières sont payées par les fabricants étrangers désireux d'écouler leurs marchandises aux Etats-Unis. Pas par le consommateur américain. L'inflation née de ces surcoûts disparaît, comme par magie, dans les rayons débordant de café colombien et de jouets chinois. Un tour de passe-passe que le président américain compte réaliser, comme d'habitude, par la seule force de ses injonctions.

Samedi 17 mai, Donald Trump a ainsi demandé, sur son réseau Truth Social, à Walmart d'*« avaler les taxes douanières »* mises en place depuis le 3 avril. *« Je vais surveiller, et vos clients aussi »,* a-t-il prévenu. Deux jours auparavant, le premier distributeur américain – et mondial – avait affirmé qu'il fallait s'attendre à des hausses de prix dès le mois de mai dans ses magasins. Et ce, malgré la trêve conclue le 12 mai entre la Chine et les Etats-Unis, se traduisant par une désescalade sur le front des barrières aux frontières. *« Nous ferons de notre mieux pour maintenir nos prix aussi bas que possible, mais, compte tenu de l'ampleur des droits de douane, même aux niveaux réduits annoncés cette semaine, nous ne sommes pas en mesure d'absorber toute la pression »,* a lâché Doug McMillon, le patron de Walmart.

Walmart n'est pas Amazon. Fin avril, le géant de l'e-commerce fondé par Jeff Bezos a fait ma-

chine arrière. Alors que, selon le média en ligne *Punchbowl News*, Amazon se préparait à détailler l'effet des taxes douanières, produit par produit, sur son site, le concurrent de Walmart avait assuré, après un coup de semonce de la Maison Blanche, n'avoir jamais envisagé un tel dispositif.

## Enjeu politique

Renoncer à une opération de transparence, voire à des programmes en faveur de la diversité, c'est une chose. Mais sacrifier ses marges, c'est une autre affaire pour les entreprises. Scott Bessent, le secrétaire d'Etat au Trésor, a bien cherché à minimiser la portée des vases d'étiquettes à venir, assurant que la baisse des prix à la pompe allait compenser la facture pour les ménages américains, après s'être entretenu, samedi, avec M. McMillon. C'est dire l'enjeu politique de ce qui se joue dans les travées des 4 600 magasins sous bannière Walmart.

Avec plus de 20 % du marché alimentaire américain, très loin devant ses rivaux Kroger ou Costco, le distributeur donne le ton. Certes, il aurait pu choisir d'absorber en grande partie les taxes douanières afin de gagner des parts de marché, à l'image d'un E.Leclerc qui, pendant la crise inflationniste, avait réduit ses marges pour laminer la concurrence. Mais Walmart ne le fera pas. Au grand dam de Donald Trump, ce sont les règles du capitalisme. ■

## En Argentine, le secteur de la pêche en zone de turbulences

Les poissons abondent le long de la côte argentine. Pourtant, le secteur est en difficulté, notamment en raison d'un peso fort face au dollar

## REPORTAGE

MAR DEL PLATA (ARGENTINE) - envoyée spéciale

**L**es amulettes bardent la cabine du capitaine. Posée sur l'écran de contrôle, une figurine de saint Georges, sur son cheval, terrassant un dragon. Entre les boutons de commande, une image de l'archange Michel, lui aussi maîtrisant le mal. Et, juste derrière le gouvernail, une représentation mariale. Ces porte-bonheur veillent à la sécurité en mer, croit Miguel De Tomaso, 41 ans, le capitaine, mais ne garantissent plus la robustesse économique du navire. *« On passe un sale moment », souffle-t-il depuis le *Francesca*, à quai pour entretien, au port de Mar del Plata, en cette mi-avril.*

Comme ce capitaine, le port, situé à 400 kilomètres au sud de Buenos Aires, le principal en volume de l'Argentine, fait la moue depuis plusieurs mois, reflet des contradictions de l'économie argentine, depuis l'arrivée de l'ultralibéral Javier Milei au pouvoir, en décembre 2023. Au café Michelangelo, à quelques pas de là, un groupe de six capitaines sexagénaires, pêcheurs de père en fils, partagent un café, lors d'une matinée grise et humide de re-

pos. *« L'industrie est dans une situation compliquée, on ne sait pas si la prochaine sortie en mer permettra de couvrir les coûts »,* estime l'un d'eux, Alejandro Sacchetta, 60 ans.

Pourtant, les indicateurs du huitième secteur exportateur du pays semblent positifs. Le volume de captures – mesurées au débarquement – a augmenté de 6 % en 2024, en comparaison de 2023, et celui du merlu sud-américain, l'espèce star de la pêche argentine, de 4,7 %, selon la chambre patronale Capeca. La valeur des exportations aussi a bondi de 13,1 %, en 2024, pour s'élever à près de 2 milliards de dollars (1,77 milliard d'euros). Merlus, crevettes, calamars... La côte argentine, longue de 4 500 kilomètres, ne manque pas de ressources halieutiques.

## Situation « critique »

*« Le problème, ce n'est pas la biomasse, c'est l'économie »,* résume Daniel Coluccio, directeur du site Internet Pescare, spécialisé dans les informations du secteur de la pêche. L'origine de tous les maux, ou presque: le déphasage entre l'inflation et la valeur du peso face à la monnaie de référence, le dollar américain. Après une dévaluation de plus de 50 %, lors de son arrivée au pouvoir, en décembre 2023, le gouvernement de Javier Milei a fait le choix de petites dévaluations mensuelles contrôlées, une stratégie cambiaire pour endiguer l'inflation.

En parallèle, l'inflation, bien que ramenée autour de 3 % ces derniers mois, mais toujours à 55,9 % en rythme annuel au mois de mars, continue de peser sur les comptes du secteur. *« Les coûts en pesos augmentent, les salaires et l'essence surtout. Le taux de change ne bouge pas, le prix du poisson en dollar non plus et la rentabilité baisse. La situation est critique »,* évalue Fernanda Grimaldi, gérante de la CEPA, l'une des chambres patronales du secteur. Dans ce pays, qui tourne le dos à l'océan et à la culture maritime, les Argentins boudent le poisson, lui préférant la viande bovine: 95 % de la pêche part pour l'export, en premier lieu vers l'Espagne et la Chine.

**Autre fardeau dénoncé par le secteur: des impôts, à contre-courant de l'idéologie libertarienne de Javier Milei**

Ainsi, depuis la mi-mars, les crevettiers restent à quai, faute de rentabilité. Par ailleurs, un conflit salarial traverse ce sous-secteur. Afin de retrouver de la rentabilité, l'une des chambres patronales a proposé de raboter les salaires de 30 %. Une proposition rejetée par le Syndicat des ouvriers maritimes unis. *« Dans la pêche de la crevette, les salaires représentent 60 % des coûts ! »,* s'exclame Mme Grimaldi. *« Actuellement, seule la pêche au calmar est rentable »,* poursuit-elle. Au mois de janvier, la coopérative frigorifique Sur Trade a annoncé 200 licenciements.

L'annonce d'un assouplissement du taux de change, le 11 avril, corollaire d'un nouvel accord avec le Fonds monétaire international – 20 milliards de dollars – a laissé apparaître la possibilité d'une dévaluation. Mais, trois semaines après l'accord, le peso demeure fort – avec une dépréciation limitée à 9 % – notamment en raison d'opérations spéculatives, valorisant la monnaie nationale.

Autre lest dénoncé par le secteur de la pêche: différents impôts, s'inscrivant à contre-courant de l'idéologie libertarienne, par essence anti-Etat, de Javier Milei. Lors de son discours marquant sa première année au pouvoir, en décembre 2024, le chef d'Etat promettait *« la suppression de 90 % des impôts »*. Selon un relevé des chambres patronales, les impôts sur la pêche ont augmenté jusqu'à 789 %, selon les espèces, et de 174 % pour le merlu sud-américain. Les droits de douane sur les exportations oscillent de 1 % à 9 %, selon le produit. A titre de comparaison, cet

impôt s'élève à 26 % pour le soja, le moteur exportateur de l'Argentine. Agriculteurs et pêcheurs réclament une levée de ces impôts.

*« Le secteur de la pêche est très opaque. Il s'était habitué à des marges élevées et à payer peu d'impôts. Certes, les salaires sont bons, mais c'est un problème de chercher à retrouver des marges en réduisant les salaires [dans le secteur de la crevette]. Je ne sais pas si les entreprises sont prêtes à accepter d'être peu rentables tant que le peso est fort »,* évalue Roberto Garrone, journaliste spécialisé pour le site *Revista Puerto*.

## « Les derniers des Mohicans »

Sous le regard de pierre de la Vierge della Scala, une statue à l'effigie de la « madone des mers » originaire d'Italie, un groupe de marins, parmi les derniers représentants de la pêche artisanale, répare des filets, à bord de petits bateaux orange et rouges. *« Ici, il faudrait venir avec un bouquet de fleurs, parce que l'on ressemble à un cimetière ! », fulmine Luciano Cacciutto, 68 ans, les yeux clairs et le sens de la formule. Il porte une casquette estampillée *Le Prince bleu*, le nom de son bateau, actif depuis 1942 et la génération de son père. Ce groupe de pêcheurs décrit une rentabilité en déclin depuis une quinzaine d'années déjà.*

*« Les gros bateaux [représentés par les chambres patronales] pêchent plus loin et nous, dans notre zone, on a moins d'espèces »,* soupire M. Cacciutto. Eux aussi n'ont que la valeur du dollar en tête. *« Il ne bouge pas ! », peste Juan Di Iorio, 66 ans. « Depuis deux ans, nos revenus ont baissé de 50 % environ », estime ce pêcheur, la tête penchée sur son filet.*

La veille, ils ont rebroussé chemin face à la houle. Ce jour-là, ils préfèrent économiser leur essence et ne pas affronter les vagues. *« On est là, avec un pied sur la tête, alors que ce petit bateau devrait être libre comme une mouette. On est les derniers des Mohicans ! », complète Luciano Cacciutto. Des loups marins crirent sur le quai. Dans quelques heures, des touristes arriveront pour prendre animaux et bateaux en photo. ■*

FLORA GENOUX

Le Monde

Abonnement

Quotidien + numérique

603,20 € (prix de vente au numéro)

169€ pour 6 mois

✓ Le journal et ses suppléments livrés chez vous

✓ Tous les contenus du Monde sur le site et les applications

✓ Participez au tirage au sort pour tenter de gagner une visite privée « Un matin avec la rédaction du Monde »

Assistez au bouclage du journal, rencontrez les journalistes et participez à une conférence de rédaction.

A partir du 5 juin 2025, de 9h à 13h au siège du Monde à Paris.

Abonnez-vous en ligne sur :  
[abo.lemonde.fr/quotidien6MM](http://abo.lemonde.fr/quotidien6MM)  
et retrouvez toutes les dates de visite

## BULLETIN D'ABONNEMENT

A compléter et à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements - A1000 - 62066 Arras Cedex 9

15 %

C'est la proportion d'avions annulés, lundi 19 mai, à l'aéroport de Paris-Orly, à la demande de la direction générale de l'aviation civile (DGAC), en raison d'une panne de contrôle aérien survenue, dimanche 18 mai, et qui n'était pas encore résolue lundi matin. Cet incident a affecté le trafic de l'aéroport dès dimanche après-midi, provoquant l'annulation de 40 % des vols à partir de 16 heures et jusqu'au couvre-feu à 23h 30, soit 130 rotations environ, selon Aéroports de Paris. Des milliers de passagers qui devaient décoller d'Orly ou y atterrir ont vu leur vol supprimé à la dernière minute, parfois même alors qu'ils étaient déjà installés dans l'avion. Selon la DGAC, un « dysfonctionnement dans le dispositif de contrôle aérien de la tour de Paris-Orly » est en cause, mais l'origine de la panne n'a pas été dévoilée.

SEMI-COUPONTEURS  
Le chinois Xiaomi investit dans les puces haut de gamme

Le géant technologique chinois Xiaomi a annoncé, lundi 19 mai, un ambitieux plan de 50 milliards de yuans (6,4 milliards d'euros) sur dix ans pour développer ses propres puces haut de gamme pour smartphone. Les entreprises chinoises sont lancées dans une course au développement de leurs propres puces, notamment dans l'objectif de s'affranchir des fournisseurs étrangers, sur fond de rivalité technologique et de tensions commerciales avec les Etats-Unis. – (AFP)

tif de s'affranchir des fournisseurs étrangers, sur fond de rivalité technologique et de tensions commerciales avec les Etats-Unis. – (AFP)

TRANSPORTS  
Manifestation de taxis contre la baisse des tarifs du transport sanitaire

Plusieurs centaines de taxis ont bloqué le boulevard Raspail, lundi 19 mai, à Paris, près du ministère des transports, pour protester contre les nouvelles agences de voyages en ligne avant l'été. – (AFP)

velles conditions tarifaires du transport sanitaire. Cette tarification réévaluée, qui doit entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre, pourrait faire perdre jusqu'à 18 % de leur chiffre d'affaires, selon certains artisans. Les taxis étaient appelés à manifester lundi par une intersyndicale à travers toute la France, notamment à Paris et à Pau, ville du premier ministre, François Bayrou. – (AFP)

## AÉRIEN

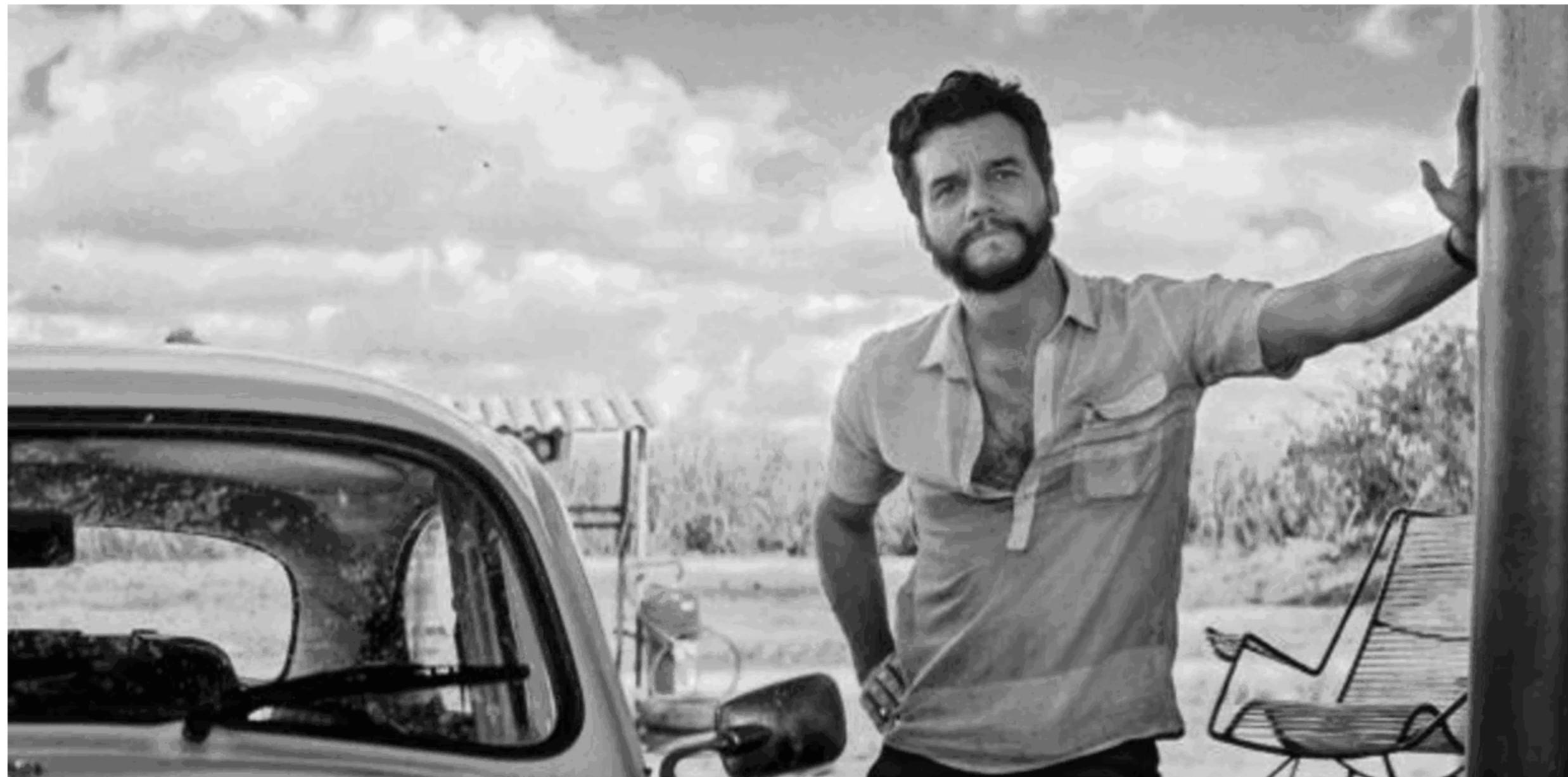
## Ryanair, contraint de baisser les prix, voit son bénéfice annuel reculer

La compagnie aérienne irlandaise Ryanair a annoncé, lundi 19 mai, un bénéfice net annuel en baisse de 16 %, à 1,61 milliard d'euros, pour son exercice décalé achevé fin mars, après avoir dû baisser ses prix pour remplir ses avions. La compagnie invoque notamment les budgets plus serrés de ses clients dans un contexte de taux d'intérêt et d'inflation qui restent élevés, ou encore « une forte baisse des réservations » via les agences de voyages en ligne avant l'été. – (AFP)

Je m'abonne à l'offre <b>Quotidien + numérique</b> du Monde pendant <b>6 mois</b> pour <b>169€</b> (au lieu de 603,20€) et je tente de gagner une visite « Un matin avec la rédaction du Monde ».
➤ 6 quotidiens
+ « M le magazine du Monde »
+ tous les contenus du Monde sur le site et les applications
Je règle par :
○ Chèque bancaire à l'ordre de la Société éditrice du Monde
○ Carte bancaire (paiement sécurisé) en appelant le 03 28 25 71 71 (tarif d'un appel local) du lundi au vendredi de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures.
SOCIÉTÉ EDITRICE DU MONDE SA - 678 AVENUE PIERRE MENDES FRANCE - 75019 PARIS, CI-DESSUS 13 - 03 28 81 860 RCS Paris. Offre réservée aux nouveaux abonnés, valable en France métropolitaine jusqu'au 30/06/2025. Toute inscription ou renouvellement doit être effectuée lors de l'utilisation de ses services pour les finalités suivantes : (i) activation et gestion de votre compte, information sur les avancements et services et services et/ou ceux de ses partenaires, (ii) sous réserve de l'acceptation de votre contrat, (iii) amélioration des services et de votre expérience utilisateur, (iv) actions marketing par voie numérique sur ses produits et services et/ou ceux de ses partenaires, (v) réservation et paiement de vos séjours et séjours et/ou ceux de ses partenaires, (vi) réservation et paiement de vos billets de train et/ou ceux de ses partenaires, (vii) réservation et paiement de vos billets d'avion et/ou ceux de ses partenaires, (viii) réservation et paiement de vos billets de bus et/ou ceux de ses partenaires, (ix) réservation et paiement de vos billets de métro et/ou ceux de ses partenaires, (x) réservation et paiement de vos billets de tramway et/ou ceux de ses partenaires, (xi) réservation et paiement de vos billets de funiculaire et/ou ceux de ses partenaires, (xii) réservation et paiement de vos billets de vélo et/ou ceux de ses partenaires, (xiii) réservation et paiement de vos billets de bateau et/ou ceux de ses partenaires, (xiv) réservation et paiement de vos billets de train à grande vitesse et/ou ceux de ses partenaires, (xv) réservation et paiement de vos billets de métro et/ou ceux de ses partenaires, (xvi) réservation et paiement de vos billets de bus et/ou ceux de ses partenaires, (xvii) réservation et paiement de vos billets de métro et/ou ceux de ses partenaires, (xviii) réservation et paiement de vos billets de tramway et/ou ceux de ses partenaires, (xix) réservation et paiement de vos billets de funiculaire et/ou ceux de ses partenaires, (xx) réservation et paiement de vos billets de vélo et/ou ceux de ses partenaires, (xxi) réservation et paiement de vos billets de bateau et/ou ceux de ses partenaires, (xxii) réservation et paiement de vos billets de train à grande vitesse et/ou ceux de ses partenaires, (xxiii) réservation et paiement de vos billets de métro et/ou ceux de ses partenaires, (xxiv) réservation et paiement de vos billets de bus et/ou ceux de ses partenaires, (xxv) réservation et paiement de vos billets de métro et/ou ceux de ses partenaires, (xxvi) réservation et paiement de vos billets de tramway et/ou ceux de ses partenaires, (xxvii) réservation et paiement de vos billets de funiculaire et/ou ceux de ses partenaires, (xxviii) réservation et paiement de vos billets de vélo et/ou ceux de ses partenaires, (xxix) réservation et paiement de vos billets de bateau et/ou ceux de ses partenaires, (xxx) réservation et paiement de vos billets de train à grande vitesse et/ou ceux de ses partenaires, (xxxi) réservation et paiement de vos billets de métro et/ou ceux de ses partenaires, (xxxii) réservation et paiement de vos billets de bus et/ou ceux de ses partenaires, (xxxiii) réservation et paiement de vos billets de métro et/ou ceux de ses partenaires, (xxxiv) réservation et paiement de vos billets de tramway et/ou ceux de ses partenaires, (xxxv) réservation et paiement de vos billets de funiculaire et/ou ceux de ses partenaires, (xxxvi) réservation et paiement de vos billets de vélo et/ou ceux de ses partenaires, (xxxvii) réservation et paiement de vos billets de bateau et/ou ceux de ses partenaires, (xxxviii) réservation et paiement de vos billets de train à grande vitesse et/ou ceux de ses partenaires, (xxxix) réservation et paiement de vos billets de métro et/ou ceux de ses partenaires, (xl) réservation et paiement de vos billets de bus et/ou ceux de ses partenaires, (xli) réservation et paiement de vos billets de métro et/ou ceux de ses partenaires, (xlii) réservation et paiement de vos billets de tramway et/ou ceux de ses partenaires, (xliii) réservation et paiement de vos billets de funiculaire et/ou ceux de ses partenaires, (xliii) réservation et paiement de vos billets de vélo et/ou ceux de ses partenaires, (xliii) réservation et paiement de vos billets de bateau et/ou ceux de ses partenaires, (xliii) réservation et paiement de vos billets de train à grande vitesse et/ou ceux de ses partenaires, (xliii) réservation et paiement de vos billets de métro et/ou ceux de ses partenaires, (xliii) réservation et paiement de vos billets de bus et/ou ceux de ses partenaires, (xliii) réservation et paiement de vos billets de métro et/ou ceux de ses partenaires, (xliii) réservation et paiement de vos billets de tramway et/ou ceux de ses partenaires, (xliii) réservation et paiement de vos billets de funiculaire et/ou ceux de ses partenaires, (xliii) réservation et paiement de vos billets de vélo et/ou ceux de ses partenaires, (xliii) réservation et paiement de vos billets de bateau et/ou ceux de ses partenaires, (xliii) réservation et paiement de vos billets de train à grande vitesse et/ou ceux de ses partenaires, (xliii) réservation et paiement de vos billets de métro et/ou ceux de ses partenaires, (xliii) rés

# Wagner Moura dans les affres de l'histoire du Brésil

Le comédien brésilien est le héros de « L'Agent secret », de Kleber Mendonça Filho



Marcelo (Wagner Moura), dans « L'Agent secret ». 2025 CINEMA SCOPIO-ONETWOFILMS-LEMMING

## RENCONTRE

**T**u as une tête de flic», lâche l'affreux policier à l'universitaire, surpris. Forcément on sourit : l'homme aux manières douces et retenues, ainsi apostrophé, c'est Wagner Moura, le policier violent de *Troupes d'élite*, de José Padilha, Ours d'or, à Berlin, en 2008, le Pablo Escobar de *Narcos*, la série à succès sur Netflix, l'agent double de *Cuban Network*, d'Olivier Assayas (2020), ou encore, en 2024, le journaliste tête brûlée de *Civil War*, d'Alex Garland...

« C'est la première fois que j'écris pour quelqu'un et je voulais offrir à Wagner Moura quelque chose de différent, confie Kleber Mendonça Filho, le réalisateur de *L'Agent secret*, présenté en compétition officielle. Bien sûr je connaissais ses films précédents. On est proches. Mais quand je lui ai envoyé le script, il l'a immédiatement compris. Ça raconte notre

pays, une histoire qu'on partage. Ça l'a beaucoup touché. Pendant des années, on a subi les attaques violentes de l'ultradroite. Des mensonges, des accusations, des moments que je ne souhaite à personne. Je ne suis pas communiste, lui non plus, mais on était devenus «les communistes».

### Crise d'identité collective

Wagner Moura, le héros de *L'Agent secret*, offre une main chaleureuse et un joli sourire. Quarante-huit ans, mais l'air d'en avoir dix de moins, des façons calmes et apaisantes : on pense à cette «générosité», à cette «patience» que lui attribue le réalisateur. «De façon amusante, avec Kleber, notre amitié est née ici, à Cannes», dit-il en désignant la mer à nos pieds. A l'époque, le réalisateur était critique de cinéma et l'acteur venait de tourner dans *Bahia, ville basse*, de Sergio Machado (2005). «Et puis, en 2012, Kleber a fait *Les Bruits de Recife*, un des plus grands films

brésiliens. Depuis, j'attendais une occasion pour tourner avec lui. Pendant ce temps-là, la politique nous a soudés. Quand vous avez un président fasciste, vous cherchez une façon de résister, des outils pour répondre.»

Les années Bolsonaro (de 2019 à 2023) ont été une traversée du désert pour les artistes brésiliens. Comme dans tous les régimes autoratiques, la culture, l'éducation, les universités et la presse ont été les premiers attaqués, témoigne Wagner Moura. Il raconte les crédits qu'on coupe, les techniciens obligés d'aller chercher du travail ailleurs. Lui-même, depuis 2018, vit essentiellement à Los Angeles avec sa femme et ses trois enfants. Il a bien réalisé son propre long-métrage, *Marighella*, sur le leader de la résistance armée à la dictature qui a suivi le coup d'Etat de 1964, le film a eu du mal à sortir.

«Mon film a été censuré, j'ai reçu des menaces de mort. Pas du gou-

vernement. Mais c'est ça, le pire : les régimes autoratiques autorisent les gens au pire. Quand vous vivez sous un tel système, les valeurs qu'ils répandent sont sens dessous dessus. Au point qu'avoir juste une conduite décente, morale, essayer de faire les choses justes, devient un problème. Le personnage que je joue ne cherche pas à sauver la société, ou à combattre le régime, il cherche juste à rester droit. Je pense souvent à la pièce d'Ibsen, Un ennemi du peuple : quand quelqu'un cherche juste à dire une chose juste, à faire quelque chose de juste, et paye pour cela.»

Ce ruissellement social de la haine et de la violence, comme le décrit *L'Agent secret* dans cette espèce de crise d'identité collective, où tout est permis, travesti, comme un jour de carnaval. Et quand la danse s'arrête, on compte les morts. Le film se passe en 1977. La dictature militaire ne prendra fin qu'en 1985. Mais son souvenir ne s'est pas effacé. «Le Brésil, re-

grette l'acteur, est un des pays d'Amérique latine qui, s'affranchissant de la dictature, n'a pas puni ses tortionnaires. On a un truc qui s'appelle «la loi d'amnistie». Ça a consisté à dire : «Quoi que vous ayez fait, on oublie tout, et on démarre un nouveau chapitre.» C'est le pire que nous pouvions faire. Sans cette loi, jamais Bolsonaro n'aurait pu être élu démocratiquement.»

### Travail mémoriel revendiqué

Paradoxalement, Wagner Moura aurait pu devenir pilote de chasse. Parce qu'à 15 ans, il avait adoré *Top Gun*, l'adolescent de Salvador de Bahia se rêvait en Tom Cruise. «Je voulais la moto, la blonde assise derrière, jouer au volley-ball sur la plage», rigole-t-il. Son père, sergent dans l'armée de l'air brésilienne («Un homme doux, très progressiste, l'opposé du stéréotype du guerrier... Vous savez, beaucoup de militaires ont été emprisonnées sous la dictature»), l'avait présenté au concours,

mais, cette année-là, l'armée ne prenait aucun candidat. Il s'était tourné vers une école de journalisme, prenant également des cours de théâtre.

Moyennant quoi, il est un peu le Tom Cruise de Salvador de Bahia ? L'humour le sauve d'un hoquet : «Au début, je voulais être un acteur qui s'identifie à son personnage, façon De Niro, Al Pacino, Daniel Day-Lewis, et puis j'ai compris que c'était trop dur. Maintenant, je me contente de prétendre être un autre.»

Wagner Moura

Trop d'humilité ? Wagner Moura a un charisme, une assurance impressionnante. Plus encore dans la réalité que sur l'écran. Cette capacité de passer en un clin d'œil du gendre parfait au méchant salaud. *Le personnage de ce film est un homme bon... et plein de défauts. Je fais attention à ça. Comme dans Sergio [de Greg Barker, 2020] de ne pas faire un saint de ce diplomate brésilien en poste en Irak, ou dans Narcos, de réduire Pablo Escobar à un diable. Nous sommes tous un mélange de plein de choses. Des êtres humains.»*

Derrière le travail mémoriel revendiqué, il y a chez le réalisateur et son acteur (également coproducteur) l'inquiétude d'un dialogue qui deviendrait impossible. Ce n'est pas tant le retour possible de la droite au pouvoir aux élections de 2026, que la polarisation du débat qui l'inquiète : «Au Brésil, comme dans tous les pays, c'est la plus grande menace qui plane sur la démocratie : quand vous ne pouvez plus parler à votre voisin parce qu'il pense que vous êtes une mauvaise personne. Tous les chercheurs qui étudient les guerres civiles ou les conflits sociaux sont unanimes pour dire que la polarisation amène à ce type de situation. Les Américains pensent que la démocratie est donnée, garantie, que cela ne leur arrivera jamais. Mais nous, au Brésil, nous savons ce que c'est que la dictature.» A nos pieds, le grand bar-num cannois continue de danser sur le volcan. ■

LAURENT CARPENTIER

## Sous le signe des requins de la dictature brésilienne

Le cinéaste Kleber Mendonça Filho signe son œuvre la plus échevelée, entre politique, polar, film gore et réminiscences du réel

### L'AGENT SECRET SÉLECTION OFFICIELLE En compétition

**Q**uestion atmosphère et épouvante, le Festival de Cannes est servi : outre la chute d'un palmier sous les rafales de vent, samedi 17 mai, blessant grièvement un festivalier, deux longs-métrages ont adressé un clin d'œil plus qu'explicite aux *Dents de la mer* (1975), de Steven Spielberg – il faut dire que le film fête ses 50 ans, et devrait ressortir cet été, restauré.

Après *Dangerous Animals*, de l'Australien Sean Byrne, avec son tueur en série guettant l'aileron au large d'un port, à la Quinzaine des cinéastes, l'ample récit de *L'Agent secret*, thriller du Brésilien Kleber Mendonça Filho, en lice pour la Palme d'or, est rythmé par une étrange histoire de jambe humaine, retrouvée dans les mâchoires d'un requin – distribution de goodies idoines à l'issue de la

séance, le 18 mai ! Ce membre inférieur, à moitié décomposé dans la chambre froide, agit comme métaphore de la période de la dictature (1964-1985), avec ses disparitions et cadavres au coin de la rue. Ajoutons que dans *O Agente Secreto*, *Les Dents de la mer* se trouve à l'affiche d'un cinéma de Recife, inspirant de drôles de dessins à un petit garçon.

### Atmosphère poisseuse

Nous sommes en 1977 : un homme au volant de sa Coccinelle, Marcelo (Wagner Moura), s'arrête pour faire le plein. Son attention est attirée par un corps inerte, deux pieds dépassant d'un carton, survolé d'une nuée de mouches. Ancien chercheur ayant fui, pour des raisons politiques, Marcelo revient chez les siens, à Recife, retrouver son fils, élevé par les parents de sa femme décédée. Mais très vite, il est ratrétré par une atmosphère poisseuse qui ne va pas le lâcher.

Le scénario entoure d'un halo de mystère le passé de son personnage, et c'est là que réside la puissance du film, aux faux airs de série B – avec quelques scènes traitées par-dessus la jambe, tel ce personnage au regard d'acier, parlant allemand, dévoilant ses cicatrices de la seconde guerre mondiale... Marcelo, qui n'a jamais tenu une arme de sa vie, se retrouve embarqué dans un mauvais roman d'espionnage, comme tout citoyen se heurtant aux dérives d'un régime autoritaire. S'appelle-t-il Marcelo, Armando ? Qu'a-t-il fait pour que deux hommes de main se lancent à ses trousses ? Ses témoignages, et ses craintes, consignés sur une cassette, seront exhumés des décombres plus tard par une chercheuse chevronnée (Laura Lufési), touchée par son destin.

En filigrane, le cinéaste, dont la mère était historienne, malaxe ses thèmes de prédilection : l'importance de l'archive, des jour-

naux, pour y chercher la vérité, mot-valise à double fond au nom duquel, désormais, les régimes néoconservateurs et complotistes font avaler n'importe quoi à la population. Kleber Mendonça Filho sait de quoi il parle, ayant vécu les années Jair Bolsonaro, dirigeant d'extrême droite, au pouvoir de 2019 à 2023.

En trois chapitres inventifs, aventurieux, on découvre une maison refuge, où une vieille dame, ancienne anarchiste, abrite des personnes menacées de mort. La vie reprend ses droits par intermittence, dans ce lieu utopique. Mais c'est pour mieux replonger. Car des visions hallucinées surgissent à la lecture de faits divers, et *L'Agent secret* nous réserve quelques scènes gore, tel ce parc se transformant en cauchemar pour les gays.

Mendonça Filho, qui revient en compétition pour la troisième fois – après *Aquarius* (2016) et *Bacurau* (2019), réalisé avec Julien

Dornelles –, signe son film le plus échevelé, derrière la paroi lisse de son image colorée. Wagner Moura y apparaît tiré à quatre épingle, même lorsque d'anciens clichés le montrent chevelu, dans ses jeunes années. Sans doute cette esthétique passe-partout, internationale, rendra-t-elle le film plus accessible à un large public.

**Trois générations**  
Reste que *O Agente Secreto* s'avère bien plus surprenant que la fresque de Walter Salles, *Je suis toujours là*, sorti en janvier, chronique de la décomposition d'une famille (avant résilience), suite à l'enlèvement d'un ancien parlementaire, sous la dictature. Là où Walter Salles observait le milieu aisné et intello de Rio, Kleber Mendonça Filho s'intéresse au Nord-Est, plus pauvre : lors d'une scène dans un restaurant, un policier dessine une ligne sur la serviette de table, séparant le sud du

Brésil, le seul qui vaille à ses yeux, et le reste du pays.

Le scénario nous touche, enfin, en reliant trois générations : un père, son fils, et le grand-père maternel. Ce dernier, homme dévoué, tout en rondeur, est projectionniste dans un cinéma du centre-ville : il s'appelle M. Alexandre (Carlos Francisco), et les fans de Mendonça Filho reconnaîtront l'hommage au projectionniste Alexandre Moura (la ressemblance est frappante), lequel apparaît dans son documentaire *Portraits fantômes* (2023), une exploration de Recife à travers ses salles obscures. La boucle est bouclée, hypnotique, dans cet *O Agente Secreto* mêlant fiction, polar et réminiscences du réel. ■

CLARISSE FABRE

Film brésilien, français, néerlandais, allemand, de Kleber Mendonça Filho. Avec Wagner Moura, Laura Lufési (2 h 38). Sortie en salle prochainement.

# «C'est une œuvre qui sauve des vies»

Pour son premier film, Kristen Stewart adapte «La Mécaniques des fluides», de Lidia Yuknavitch

## ENTRETIEN

**J'**ai l'impression d'être dans la Matrice.» Assise à la terrasse d'une chambre de l'Hôtel Majestic, à Cannes, la comédienne Kristen Stewart, 35 ans, enchaîne, samedi 17 mai, les interviews de quelques minutes pour défendre son premier long-métrage comme réalisatrice, *The Chronology of Water*, projeté la veille à Un certain regard. Le film, très réussi, sensuel et sensoriel, suite de fragments d'images lumineux et dououreux, est l'adaptation de *La Mécanique des fluides* (Denoël, 2014), confession sans fard de l'Américaine Lidia Yuknavitch parue en 2011, qui a déposé sur la page une vie d'abus, d'excès et d'addictions, sauvée, in fine, par sa rencontre avec la littérature.

**Qu'est-ce qui vous a connectée au livre, qui décrit une vie très différente de la vôtre ?**

En effet, moi, j'aime mon père, c'est un bon gars... Tu n'es pas obligée de partager dans le détail ce qui est arrivé à Lidia pour com-

prendre la nécessité vitale de cette expression. Le livre raconte combien de temps il faut pour découvrir cette volonté dans un monde qui vous dit constamment de vous taire. En tant que fille, vous avez toujours l'impression que quelqu'un va vous prendre quelque chose. Il fallait que ce soit mon premier film parce que le livre parle de trouver une voix. Et du caractère éphémère de cela. C'est une œuvre littéraire qui sauve des vies.

**Le livre présente une narration très fragmentée pas si simple à adapter...**

Il est très difficile de le résumer sans le réduire à ce qui est arrivé à Lidia, mais ce film parle de nous tous, de reprise de possession de son corps à travers les mots et de la refonte de la narration pour survivre. C'est vraiment libérateur. Les gens parlent toujours du regard féminin contre le regard masculin. Je me demande si nous, les cinéastes femmes, ne sommes pas plutôt en train d'essayer de révéler des secrets intimes pour que les gens se sentent mieux dans leur vie.

**Comment avez-vous travaillé cette matière ?**

J'ai choisi mes parties préférées, celles pourquoi je voulais faire ce film. Le scénario était dense, écrit avec précision, mais le tournage a été un véritable naufrage. On s'est pris toutes les difficultés en pleine tête. J'ai volontairement écrit et tourné beaucoup trop de choses pour pouvoir redonner vie au film pendant le montage.

**Alors que le désir de Lidia pour les femmes est omniprésent**

**dans le livre, il est très atténué dans le film. Etais-ce un choix ?**

Je ne voulais pas faire un film trop lubrique. Même s'il y a cette scène où Imogen Poots [qui interprète Lidia] se caresse, sort la main de son sexe et on voit qu'elle est totalement trempée, elle la sent. C'est l'un des trucs les plus sexy que j'ai jamais vus. On ne voit jamais ça au cinéma. Pour montrer son désir pour les femmes, on a tourné une scène avec trois femmes, le «girly fucktrip», comme je l'ai appelée. C'est un moment à part très important, presque un court-métrage. On a travaillé six versions de cette séquence. Le personnage essaie d'habiter cet espace très organique. Je voulais que les filles oublient leur vie. Je sais comment les filles baissent, ça ne m'intéresse pas en soi. Je voulais aller vers quelque chose de plus profond. C'est un moment où elles laissent leur honte de côté.

**Il y a une scène où l'on entend en voix off le père abusif de Lidia, pourquoi ce choix ?**

Il représente cette voix dans la tête qui essaie de te faire taire. C'est à cause de lui que Lidia se re-

**«En tant que fille, vous avez toujours l'impression que quelqu'un va vous prendre quelque chose»**

père. Dieu, le père, ce sont des voix omniprésentes qui te han tent si tu n'es pas capable de crier plus fort. Ce film, ce n'est pas le récit de ce qui est arrivé au personnage, c'est une plongée dans son cerveau aux airs de maison han tée, un trip hallucinogène.

**Pensez-vous que les voix radicales comme celles de Lidia Yuknavitch sont d'autant plus importantes dans le contexte actuel aux Etats-Unis ?**

Notre réalité est tellement brisée en ce moment. Je ne sais même pas comment interagir avec ce qui se passe. La vérité paraît soudain tellement malléable. Si Donald Trump veut nous «attraper par la chatte», comme il l'a dit, et bien qu'il essaie, tiens ! Mettre une cible sur ce genre de comportements, c'est ce que le film essaie de faire. ■

**PROPOS RECUEILLIS PAR BORIS BASTIDE**



Kristen Stewart, au Festival de Cannes, le 16 mai. SCOTT GARFITT/INVISION/AP

Le Monde | Ateliers

# COMPRENDRE L'ÉVOLUTION DE LA LANGUE FRANÇAISE

**Du latin à l'écriture inclusive**

avec Anne Abeillé et Gilles Siouffi, linguistes

COURS EN LIGNE



Plongez dans les origines et l'évolution du français à travers le temps avec Anne Abeillé et Gilles Siouffi, linguistes et membres du collectif *Les linguistes atterrées*. Deux heures de cours pour comprendre comment le français est né, s'est transformé, a voyagé à travers le monde. Comment les règles de grammaire se sont imposées, comment les réformes de l'orthographe se sont succédées, jusqu'aux révolutions récentes de l'écriture inclusive ou des émojis. Que nous dit notre langue des époques et des pays qu'elle traverse : c'est ce que proposera ce cours riche et pédagogique.

ATELIERS.LEMONDE.FR



## L'hommage pétillant de Richard Linklater à Jean-Luc Godard

Avec un film de cinéphile plein de charme, le réalisateur américain raconte la fabrique d'*«A bout de souffle»*, sorti en 1960

NOUVELLE VAGUE  
SÉLECTION OFFICIELLE  
En compétition

**A**mi-parcours de la compétition, une coupe de champagne : *Nouvelle Vague*, de l'Américain Richard Linklater, qui fait revivre le tournage mouvementé d'*A bout de souffle* (1960), de Jean-Luc Godard, avec Jean-Paul Belmondo et Jean Seberg, nous emporte d'un trait dans la vitalité d'une équipe de cinéphiles, alors persuadée qu'elle allait révolutionner le cinéma. Ils et elles n'avaient pas tort. Le film fit l'effet d'un coup de tonnerre, repoussant les limites esthétiques et narratives, inscrivant le nom de Godard au fronton de la modernité cinématographique.

L'effervescence teintée d'inquiétude de *Nouvelle Vague* (car Godard a le trac des débutants) participe du charme de cette œuvre hommage, qui cherche à raconter la fabrique d'un film libre, rompt avec les codes, comme on exhibe les racines d'une plante rare. Linklater n'est pas le premier à revisiter l'univers godardien : dans un autre genre, proche du pastiche, Michel Hazanavicius avait réalisé *Le Redoutable* (2017), adapté du roman de l'ex-femme du cinéaste, Anne Wiazemsky, *Un an après* (Gallimard, 2015), avec Louis Garrel en Godard.

Né en 1960, figure du cinéma indépendant américain, Richard Linklater ne pensait pas vraiment pouvoir faire de films jusqu'à ce qu'il voie *A bout de souffle* et d'autres œuvres cultes de Truffaut, Rohmer, Rivette, etc. La légèreté du dispositif lui donna l'impression que c'était possible. Le cinéaste injecte tout l'esprit godardien dans *Nouvelle Vague*, comme s'il voulait livrer la version la plus fidèle du tournage d'*A bout de souffle*, avec des acteurs très ressemblants, et peu connus. On croit d'autant plus aux personnages, à cette histoire d'amour entre un gangster désinvolte et une vendeuse de journaux, c'en est troublant.

**Mimétisme assez stupéifiant**  
Godard est interprété par le photographe Guillaume Marbeck, qui ne lâche pas ses lunettes noires. On est avec le mythe, celui d'un cinéaste qui limite les prises, côte à tout bout de champ des artistes, et remballe son producteur, Georges de Beauregard, quand celui-ci s'aperçoit que le planning n'est pas respecté. Belmondo est incarné par un acteur au nez cabossé, Aubry Dullin, issu du théâtre. L'actrice américaine Zoey Deutch (vue dans la série *Ringer*) travaille un mimétisme assez stupéifiant avec Jean Seberg, dans sa grâce, son hu-

mour et sa capacité à tenir tête à Godard. Dès les premières images, Linklater montre les coutures du film. Chaque personnage apparaît avec le nom de l'acteur (ou du producteur, du chef opérateur, etc.) qu'il incarne, et l'on voit ainsi défiler Truffaut, Rohmer, Bresson, Suzanne Schiffman (Jodie Ruth-Forest), qui collabore particulièrement avec Truffaut, ou encore la scénariste Suzon Faye (Pauline Belle), qui ouvre des yeux stupéfaits quand Godard lui explique qu'il se fiche du raccord.

Linklater met en avant le rôle crucial du directeur de la photographie Raoul Coutard (Matthieu Penchinat), lequel se met au service de Godard avec sa Caméflex, sans son direct, et en lumière naturelle. Il accepte ses idées les plus farfelues, comme celle de filmer Jean Seberg (vendant le New York Herald Tribune) de l'intérieur d'une petite carriole, dotée d'un trou pour l'œil de la caméra, afin de restituer l'idée de mouvement. Tout est vrai, et tout est faux. Comme le sang, un simple liquide rouge, ainsi que le voulait Godard, pour figurer la mort du héros. ■

CLARISSE FABRE

Film français de Richard Linklater. Avec Guillaume Marbeck, Zoey Deutch (1h45). Sortie en salle le 8 octobre.

# Festival de CANNES

## Le film puzzle plein d'humanité de Wes Anderson

Le réalisateur américain revient en compétition avec l'histoire d'un homme richissime défiant la mort

### THE PHOENICIAN SCHEME

SÉLECTION OFFICIELLE  
*En compétition*

**V**oilà à peu près trente ans que nous recevons, poste restante sur la Toile, les messages excentriques, parfumés à la détresse, du jeune Wes Anderson, 56 ans ce 1<sup>er</sup> mai. Dandy américain réfugié de longue date en France et en Angleterre, quelque chose dans l'œuvre de ce maître de l'aventure loufoque et du design vintage laisse penser qu'il aura réchappé, in extremis, à ce que ne sait quel ineffable roman familial.

La famille, en effet, naturelle ou recomposée, biologique ou amicale, est le sujet andersonien électif. Dysfonctionnelle par essence, en triangulation oedipienne souvent, farfelue dans ses développements, en fine, suprêmement attachante. Le chaos mental et l'absurdité des situations qui en résultent sont jugulés par un ordonnancement rigoureux de la forme qui les contient. De là à imaginer un Wes Anderson devenu cinéaste pour cadrer la secrète folie qui le taraude, voilà une hypothèse freudienne de base sur laquelle personne n'est tenu de miser un kopeck.

#### Sens de l'imprévu

En tout état de cause, Anderson range, classe, symétrise, maquette, automatise, colorise, met au cordeau et fixe d'équerre un monde qui branle un peu trop à son goût. Cadres, boîtes, cartes, listes, boussoles, manuels, écriveaux, schémas, modes d'emploi, typographies anciennes, décors, chapitrages, tout est bon à l'ordonnancement des choses. Qu'il ne reste qu'à bien nommer, Anderson touchant en la matière au génie : *La Famille Tenenbaum* (2001), *La Vie aquatique* (2004), *A bord du Darjeeling Limited* (2007), *The French Dispatch* (2021). Qui ne courrait y voir de plus près ?



Zsa-Zsa Korda (Benicio Del Toro), Liesl (Mia Threapleton) et Bjorn Lund (Michael Cera). UNIVERSAL PICTURES INTERNATIONAL FRANCE

Au risque, d'ailleurs, d'une franchise disparité. Certains films, tels des legos, manquent quand même un peu de ce qui fait le prix du cinéma : la chair, la respiration, les ratés, le hasard, en un mot l'humanité. Au meilleur de l'art andersonien, celle-ci s'invite en douce dans le récit, aère l'architecture spatio-mentale du maître d'œuvre. *The Phoenician Scheme* fait à l'évidence partie de cette catégorie, ce qui nous autorisera à la consigner, vieille tentation et humble hommage, selon la méthode andersonienne même.

Chapitre I : « L'intrigue capitaliste. » Zsa-Zsa Korda, l'un des hommes les plus riches de la pla-

nète, déifie par son sens de l'imprévu si outrageusement le monde de la finance que celui-ci a décidé de l'éliminer. Zsa-Zsa, flegmatique trompe-la-mort, déifie toutefois toutes les tentatives d'assassinat, mais de si près qu'il visite par anticipation, très régulièrement, le tribunal céleste qui statue sur son cas en noir et blanc. En attendant, il déshérite ses neuf fils, fait de sa fille perdue de vue, jeune nonne qui désapprovait son habitus, sa légitimité universelle. Puis s'enfonce – en sa compagnie et celle d'un secrétaire scandinave – à la poursuite d'un nouvel et étourdissant projet dont il doit constituer l'actionnariat.

Chapitre II : « Célébrités, silhouettes et personnages. » Benicio del Toro, couturé de partout, œil poché, bras en écharpe, mais portant beau dans son costume blanc est l'impérial Zsa-Zsa Korda, père foireux, mais non dépourvu de charisme. L'actrice anglaise Mia Threapleton campe sa fille Liesl, dévote corsetée à souhaits dans sa chasuble non moins blanche, mais pas assez pour ne pas être sécrètement impressionnée par son papa. Le génial Michael Cera, emboîtant mieux et double face, amoureux transi de Liesl, est censément Bjorn, voire quelqu'un d'autre. En arrière-plan, une pelle-tée de vedettes américaines, ou

pas. Tom Hanks et Bryan Cranston, membres hostiles du Consortium de Sacramento. Benedict Cumberbatch en oncle Nubar, demi-frère frénétique de Zsa-Zsa, hostile et matricide. Mathieu Amalric dit Marseille Bob, smoking immaculé et fez rouge, rôle au charme colonial. On n'oublie pas Dieu le Père, incarné par un Bill Murray sur la ligne de flottaison d'un après-repas bien arrosé.

Chapitre III : « Datation, lieux, objets. » 1950, entre le manoir délabré de Zsa-Zsa situé on ne sait où, des habitacles de jets privés qui explosent les uns après les autres, quelques morceaux de jungle, et l'orientalisme somptueux.

JACQUES MANDEBAUM

Film américain de Wes Anderson. Avec Benicio del Toro, Mia Threapleton, Michael Cera (1h41). Sortie en salle le 28 mai.

tueux de la Phénicie intérieure, où Korda envisage la construction juteuse d'un barrage.

Chapitre IV : « Aux confins d'un genre flou. » Nous voici rendus à la rencontre du film d'espionnage, du thriller, du film d'aventures, du mélodrame familial, du film à la Meliès et de la comédie exotique. A l'image de cet instable syncrétisme, Zsa-Zsa Korda est lui-même la chimère agrégative de l'actrice mangeuse d'hommes Zsa Zsa Gabor et du producteur réalisateur Alexander Korda, fantasque coloriste, deux cosmopolites de l'ère hollywoodienne classique réunis par leur origine judéo-hongroise.

**La famille naturelle ou recomposée, biologique ou amicale, est le sujet andersonien électif**

## Terreur sous-marine sur la Croisette

Excellente surprise, le film de requins de Sean Byrne revitalise un genre horrifique essoré

### DANGEROUS ANIMALS QUINZAINE DES CINÉASTES

Il arrive parfois à la Quinzaine de se ménager une case dédiée au cinéma de genre le plus codifié, qui, au milieu des films sérieux, vient jouer son rôle de manège à sensations. Cette année, la sélection parallèle a fait fort, allant repêcher une sous-catégorie horrifique ordinairement destinée aux bacs à soldes, à savoir le film de requins tueurs, inaugurée avec *Les Dents de la mer* (1975), de Steven Spielberg.

Depuis, le filon d'exploitation a largement dégénéré en déclinisons nanardesques, proches de la parodie. Comment régénérer une figure (le requin) essorée jusqu'à la moelle par la lessiveuse pop ? En l'espèce, le troisième film de l'Australien Sean Byrne, figure montante, s'avère une excellente surprise, par sa façon de revitaliser la terreur sous-marine.

Depuis l'excellent *The Loved Ones* (2009), l'approche de Sean Byrne se déploie en deux temps : c'est l'élaboration psychologique qui permet, ensuite, un surcroît de brutalité. *Dangerous Animals* ne dérogeant pas à la règle, ne lésine pas sur la mise en place. Zephyr (Hassie Harrison), surfeuse sans attaches, qui court les meilleures vagues de la côte australienne fait,

au hasard d'une panne, la rencontre de Moses (Josh Heuston), autre glisseur, avec qui elle passe la nuit. Au petit matin, elle s'éclipse vers l'océan. C'est là, sur un parking isolé, qu'elle tombe sur un fou furieux, Tucker (Jai Courtney), navigateur de plaisir, qui l'assomme, l'embarque et la tient menottée dans la cale de son chalutier. Au large, le capitaine se prête à un cérémonial : immerger ses captives dans les zones à requins pour se délecter du spectacle.

**La bonne idée, c'est de faire partager autant les enjeux des surfeurs piégés que ceux de leur bourreau**

Comme on peut le constater, Sean Byrne ne s'en tient pas à la seule figure du requin, mais la croise avec celle du tueur en série et, ce faisant, la démythologise. Ce n'est plus l'animal en soi qui est caractérisé comme menace, et donc affecté négativement, mais bien la dépravation du regard humain. Ainsi Tucker opère-t-il sous

le couvert d'activités touristiques : il organise des virées en bateau offrant d'observer les requins à l'abri d'une cage fixée à flanc de coque. Et d'emblée, ce loisir de voir sous l'eau est désigné comme intrusif.

Plus tard, on découvre le dispositif fétiște mis en place par le tueur, qui transforme ses victimes en appât à requins, les filme lors de l'attaque et stocke méticuleusement ses cassettes VHS. Encore une excroissance monstrueuse du regard, à travers quoi le film met en abyme et à distance ses propres opérations filmiques.

#### Une pincée d'humour

La réussite de *Dangerous Animals* tient d'abord à sa mise en scène dynamique, qui sait ménager ses effets, ses angles saillants, son cours fluide, sa capacité à brosser des personnages en quelques traits, à passer un peu de temps avec eux pour gagner la confiance du spectateur. On ne trouvera aucun des automates creux et purement fonctionnels du *slasher* par ici.

La bonne idée du film, c'est de faire partager aussi bien les enjeux des jeunes surfeurs pris au piège que ceux de leur bourreau, dans un déplacement constant du point de vue qui permet, outre une pincée d'humour, une formidable mise en tension, pour un climax final haletant.

Sean Byrne joue subtilement de l'espace restreint du chalutier, dont il creuse l'espace à la fois comme un piège se refermant sur les protagonistes mais aussi comme une boîte à outils qui offre à eux. Plus généralement, *Dangerous Animals* montre qu'il est possible de monter en effroi à partir d'une poignée d'éléments.

Si le tueur est dépeint, non sans recours au grotesque, comme un autoritaire dégénéré, le film brandit l'une des plus formidables « horror-queens » vue sur grand écran depuis un bon moment. C'est Zephyr, l'héroïne séquestrée, qui mène ici l'action (face à l'impuissance caractérisée de son partenaire masculin), incarnée solidement par Hassie Harrison.

Son engagement physique et sa stature badass (« dure à cuire ») offrent une contre-mise en scène, aux dispositifs pervers de Tucker. Sa lutte pied à pied avec le navigateur maboul fait ainsi plus pour l'exaltation d'un hérosisme féminin que bien des pensums cannois. Bonne pioche, donc, pour la Quinzaine, qui montre que le genre est aussi affaire de cœur. ■

MATHIEU MACHERET

Film australien de Sean Byrne. Avec Hassie Harrison, Josh Heuston, Jai Courtney (1h38). Sortie en salle le 23 juillet.

**RÉGION Nouvelle-Aquitaine présente**

**FRAC ARTOTHÈQUE NOUVELLE-AQUITAIN**

**Ouverture 20 mai 2025**

**17 bis rue Charles Michels 87000 Limoges**

Credit photo: Jakob MacFarlane Architects - Roland Faillé Photographe - Agence Miquel

PRESSE DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAIN

ARTe madame Le Monde

# A Bruxelles, Eva Nielsen explore des contrées troublées

L'artiste mêle photographie et peinture dans des œuvres monumentales

## EXPOSITION

BRUXELLES

**L'**actualité d'Eva Nielsen est dense, ces temps-ci. L'artiste, née en 1983 aux Lilas (Seine-Saint-Denis), est l'une des quatre finalistes du prix Marcel-Duchamp 2025, décerné en octobre. L'une de ses toiles clôt la nouvelle présentation de la galerie du Temps au Louvre-Lens. Une autre est à l'Orangerie, à Paris, dans l'exposition « Dans le flou ». Son exposition « Alluvion » s'achève à la Fondation Bullukian, à Lyon. Une autre, « Aster », s'ouvre à La Verrière, qui est le lieu d'art de la Fondation d'entreprise Hermès à Bruxelles.

L'endroit lui convient particulièrement bien. Il doit son nom à une très vaste et haute verrière, suspendue au-dessus d'un espace qu'aucune cimaise ne divise, de sorte que les trois œuvres monumentales que l'artiste a créées à cette occasion s'y trouvent à leur aise. Elle a pu les accrocher ensemble sur le mur du fond, bien qu'elles mesurent chacune 3 mètres de haut et 3,70 mètres de long. En entrant, on ne voit qu'elles tant elles aspirent le regard. On écrit « œuvre » et non « peinture », parce que Nielsen travaille d'une façon qui lui est propre : « huile, acrylique et sérigraphie sur toile », énumèrent les cartels. Encore ne précisent-ils pas que la sérigraphie est, pour elle, le moyen d'intégrer la photographie à son processus.

### Menace de l'engloutissement

Il en est ainsi depuis ses débuts et sa sortie, diplômée, des Beaux-Arts de Paris, en 2009. En simplifiant, sa méthode est la suivante : se saisir d'une photographie prise ou trouvée, dont le motif est le plus souvent architectural, mais peut-être aussi un fragment de son album de famille ou un objet banal ; par la technique de la sérigraphie – écrans de soie et encres – l'agrandir aux dimensions voulues et l'imprimer sur la toile ; puis peindre, soit sur l'impression, soit autour d'elle, en la masquant



Vue de l'exposition « Aster » à La Verrière, en avril. ISABELLE ARTHUIS/FONDATION D'ENTREPRISE HERMÈS/THE PILL®

avec des papiers adhésifs qui sont ensuite retirés. On ne peut entrer dans le détail de toutes les difficultés à résoudre et des solutions que Nielsen invente. Elle participe, avec son ex-condisciple et ami Raphaël Barontini, au retour au premier plan artistique de la sérigraphie, dont, en son temps, Andy Warhol avait fait sa marque de fabrique, et qui subit désormais la concurrence des technologies issues du numérique.

Grâce à elle, il y a donc, ensemble, de la photographie et de la peinture. La première est en noir et blanc, c'est-à-dire en une infinité de nuances de gris plus moins clairs ou sombres selon la densité de la texture. La seconde est en couleurs, avec une prédilection pour les bruns de la terre, les

verts un peu jaunis de la végétation et les bleus gris du ciel. La première a son habitude nette mécanique et géométrique. La seconde est fluide, avance par nappes translucides et, plus rarement, projette des touches qui semblent des flammèches ou des poussières. La première affirme des volumes durs et durables, blocs de béton ou grilles de fermeture. La seconde menace ceux-ci de disparaître, ensevelis ou noyés.

En 2023, préparant une exposition aux Rencontres photographiques d'Arles en compagnie de la commissaire d'exposition Marianne Derrien, Nielsen a passé plusieurs mois en Camargue et s'est prise de passion pour les marais. Pour ce qu'ils offrent d'effets visuels, troubles et reflets, à la peinture, évidemment. Mais, tout autant, pour ce que ces lieux ont de puissance symbolique, force dont témoignent tant de mythes. Les repères s'y abolissent vite. La menace de l'engloutissement y est constante. Aussi est-il logique que l'une des trois œuvres fasse voir un tel lieu inquiétant à travers l'ovale d'un os

nettoyé de toute chair et que, dans une autre, une sphère de béton érodée paraît s'enfoncer dans une lande à la fois détrempée et brûlée. Devant celle-ci, nommée *Lumen*, il est impossible de ne pas penser aux dernières images de *Melancholia* (2011), de Lars Von Trier, vision de la fin du monde.

Dans la dizaine d'œuvres accrochées sur les trois autres murs, de moindres dimensions, se retrouve cette faculté d'injecter, dans le travail des formes, une pensée du temps et des effets de son passage. Plusieurs d'entre elles ont pour sujet une chaise de métal et de plastique, qui n'aurait aucun intérêt si Nielsen ne la faisait apparaître à l'état de fossile, de ceux qu'une civilisation retrouverait de la nôtre dans des millénaires, les regardant comme nous regardons les corps enfouis dans les cendres de Pompéi ou les traces des végétaux gigantesques du carbonifère. Encore une histoire de marais et de disparition. ■

PHILIPPE DAGEN

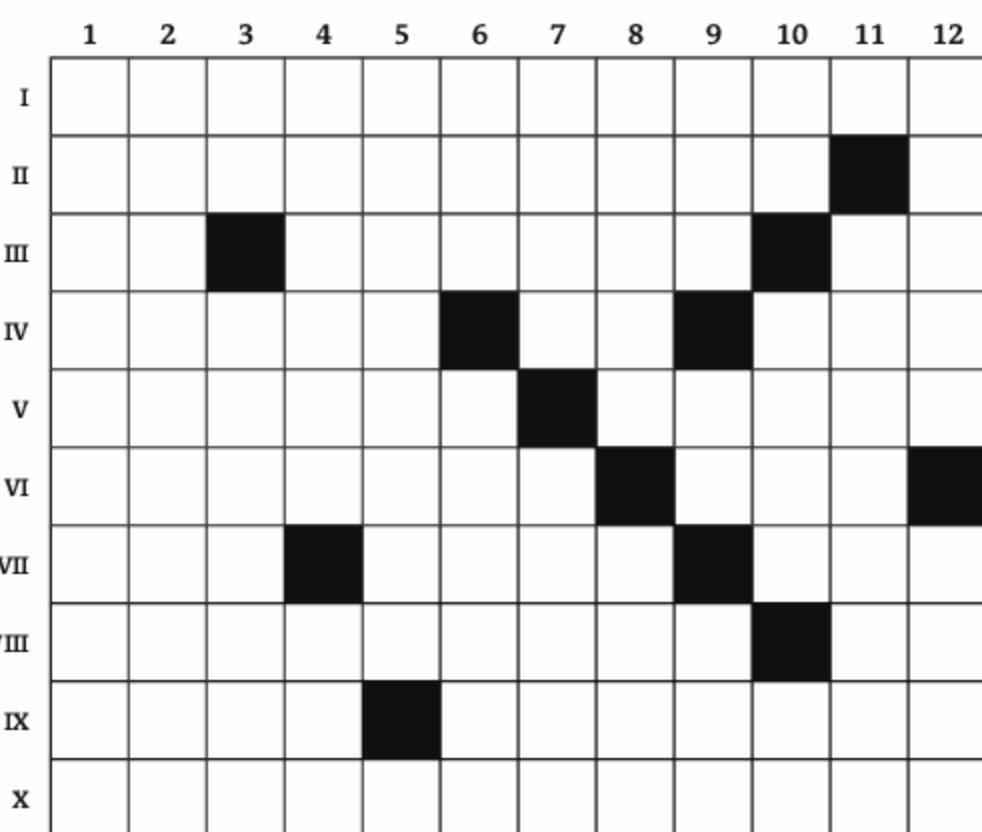
*Aster. La Verrière, 50, boulevard de Waterloo, Bruxelles. Jusqu'au 26 juillet. Entrée libre.*

**Eva Nielsen est l'une des quatre finalistes du prix Marcel-Duchamp 2025, décerné en octobre**

## MOTS CROISÉS

GRILLE N° 25 - 116  
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur [jeux.lemonde.fr](http://jeux.lemonde.fr)



### SOLUTION DE LA GRILLE N° 25 - 115

**HORIZONTALEMENT** I. Enquiquineur. II. Xiang. Snobée. III. Obtention. Ig. IV. Râ. Sort. Obéi. V. BRI. Riel. VI. Idolâtraien. VII. Dito. VO. Or. VIII. Allé. Nuancée. IX. Nient. Hb. Osé. X. Tarsectomies.

**VERTICALEMENT** 1. Exorbitant. 2. Nibard. Lia. 3. Qat. Iodler. 4. Unes. Liens. 5. Ignorât. Té. 6. Triton. 7. Usiter. UHT. 8. Ino. Lavabo. 9. Nono. Ion. 10. Eb. Blé. Coi. 11. Uélé. Noëse. 12. Registrées.

## HORIZONTALEMENT

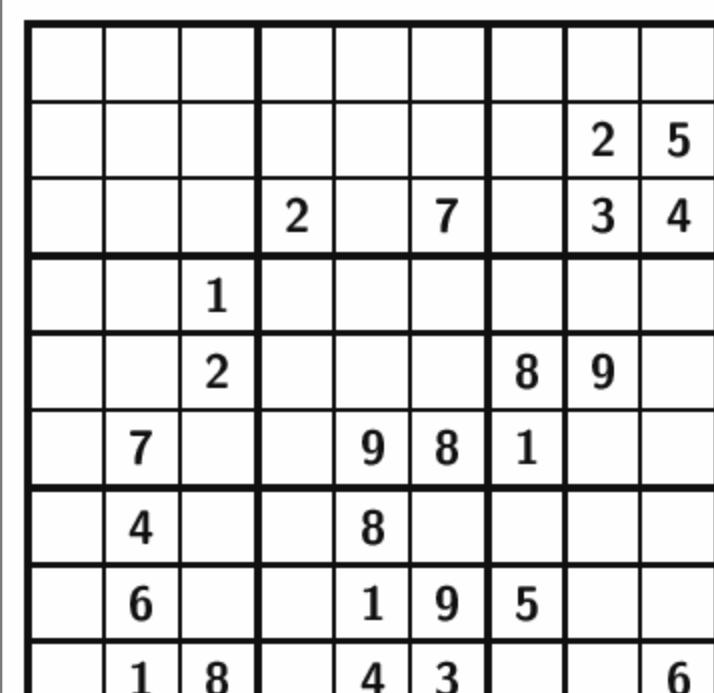
- I. Folies des grandeurs. II. Un mot qui peut faire beaucoup de bruit.
- III. Ouverture de gamme. Comme sa grande sœur, elle sent la résine. Militaire US. IV. Sorti du panier, il peut passer à table. Personnel. Grand découpage du temps. V. Fera appel. Enregistré après lecture.
- VI. Espèce de sorbier. Jamais facile de le clourer. VII. Ne sera pas le dernier à partir. Grand lac d'Amérique. Sortie gazeuse. VIII. Préparions la table. Dans le tutu. IX. Jardin paradisiaque. Dégagera par le haut. X. Retentissements et renvois.
- XI. Faire le cafard et le sycophante.
- XII. Grassement préparé pour aller au four. 3. Stratégie asiatique. Mises en couches. 4. Protozoaires des eaux douces et salées. Trois points. 5. Font du propre avec quelques pièces.
6. Met de côté. Bien léger. 7. Les plus gros sont à éviter. Rit doucement.
8. Ont les bonnes dispositions. Entraîne avec lui dans la montée.
9. Arrivée chez nous. En liberté. Patronne du calendrier. 10. Fin de partie. Au pied des monts Matra. Préposition. 11. Deux plumes pour un prix. 12. Piège en mer. Eliminas.

## VERTICAMENTE

1. Faire le cafard et le sycophante.
2. Grassement préparé pour aller au four. 3. Stratégie asiatique. Mises en couches. 4. Protozoaires des eaux douces et salées. Trois points. 5. Font du propre avec quelques pièces.
6. Met de côté. Bien léger. 7. Les plus gros sont à éviter. Rit doucement.
8. Ont les bonnes dispositions. Entraîne avec lui dans la montée.
9. Arrivée chez nous. En liberté. Patronne du calendrier. 10. Fin de partie. Au pied des monts Matra. Préposition. 11. Deux plumes pour un prix. 12. Piège en mer. Eliminas.

## SUDOKU

N°25-116



Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorge>)

UN HORS-SÉRIE | Le Monde

EN QUÊTE DE SENS

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX  
ET SUR [BOUTIQUE.LAVIE.FR](http://BOUTIQUE.LAVIE.FR)  
132 PAGES - 12,90 €

Le Monde



Le Monde est édité par la Société éditrice du Monde SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 32 25 71 71.

Par courrier électronique : [abojournalpapier@lemonde.fr](mailto:abojournalpapier@lemonde.fr). Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

### Courrier des lecteurs

Par courrier électronique : [courrier-des-lecteurs@lemonde.fr](mailto:courrier-des-lecteurs@lemonde.fr)

Internet : site d'information : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr); Emploi : [www.talents.fr](http://www.talents.fr)

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40; Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0272 C 81975 ISSN 0395-2037



PRINTED IN FRANCE  
ACPM

67-69, avenue  
Pierre-Mendès-France  
75013 PARIS  
Tél : 01-57-28-39-00  
Fax : 01-57-28-39-26



L'Imprimerie, 79, rue de Roissy,  
93290 Tremblay-en-France  
Mid-Print, Gallargues le Montueux

Origine du papier : UK, France.  
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Eurofinition : PIto = 0,0083 kg/tonne de papier

# Jonathas de Andrade et la voracité humaine

Pour la Saison France-Brésil, la Commanderie de Peyrassol présente une petite exposition

## ARTS

Flassans-sur-Issole (Var)

**L'**art de ne pas être vorace : l'intrigant titre de l'exposition du Brésilien Jonathas de Andrade à la Commanderie de Peyrassol est tiré d'un texte de Clarice Lispector (1920-1977), Brésilienne qui a grandi à Recife où habite l'artiste de 43 ans. « C'est une écrivaine très psychologique, à l'univers mystérieux, qui parle de petits détails de la vie. J'ai voulu lui rendre un hommage à l'occasion de la Saison France-Brésil en recherchant une formule dans ses écrits qui servirait de fil rouge. Celle-ci me parle, parce que la voracité, qui évoque la prédateur, une idée de pulsion, de possession et de conquête, fait écho à mon travail. L'humanité est vorace avec la nature, les territoires, les ressources, avec le pouvoir, on est au cœur des contradictions humaines », explique-t-il.

Pour cette petite exposition, où la notion de dévoration se décline à l'envi, l'artiste a réuni des vidéos, des installations photo, une sculpture, des peintures, et créé deux œuvres, dont un poème de la dévoration, sous la forme d'un mur d'écaillles où tout est dévoré par tout : l'amour, le collectif, la révolte, le réel, le silence, le rire, l'individualisme, le feu ou l'oubli.

### Raconter des histoires

On y retrouve sa vidéo emblématique, *O peixe* (« le poisson »), présentée à la Biennale de São Paulo (Brésil), en 2016, où l'artiste filme dix pêcheurs tenant contre leur poitrine des poissons qu'ils viennent de capturer, dans des scènes ambiguës. Cette vision étrange lui était apparue dans un rêve, et il l'a mise en scène en s'inspirant de l'ethnologue-cinéaste Jean Rouch (1917-2004), qui a ouvert ses documentaires et son cinéma-vérité à une dimension fictionnelle.

On retrouve ce schéma entre fragilité et danger, connivence et domination entre l'homme et le monde animal dans la vidéo sur les serpents, que l'artiste avait présentée dans le pavillon brésilien à Venise : on y voit le personnel d'un zoo défier sa peur des

reptiles, dans un montage tonique à fleur de peau et de pupilles.

Plus loin, c'est la mer qui dévore l'architecture au fil des marées : l'artiste a créé une composition photographique qui recense l'effet d'un cycle de la lune, en vingt-huit jours, sur les rencontres nocturnes dans les ruines d'un ancien club de Recife. Ses œuvres racontent toujours des histoires, puisées dans l'inconscient collectif et les traditions populaires, avec une part de fantaisie et d'émotion, dans un art engagé, ancré dans le réel, la société, et aux échappées poétiques. « Il n'y a jamais de postures moralisatrices dans son travail, mais une liberté de penser structurée par une approche à la fois intuitive et méthodique », souligne Mathilde Marchand, la commissaire et directrice du centre d'art privé.

Une autre dévoration se présente comme une bataille de cartes. L'artiste a imaginé une collaboration avec des femmes Kayapo, d'Amazonie, qui dessinent des motifs ancestraux sur les corps, en leur proposant de peindre sur des cartes officielles de leurs territoires. La superposition de ces dessins rituels sur les cartes administratives crée une vaste mosaïque, qui vient rappeler les pressions foncières brutales pesant sur les communautés amazoniennes.

L'exposition en annonce une autre au Jeu de paume-château de Tours : « Gueule de bois tropical et autres histoires », du 20 juin au 9 novembre. L'artiste s'intéresse aux archétypes visuels liés à l'exotisme tropical, à l'érotisation du corps masculin, au métissage et aux inégalités sociales et raciales, avec une nouvelle œuvre, fruit de ses recherches en cours dans les archives écrites de Jean Rouch, à Paris. ■

EMMANUELLE JARDONNET

**Jonathas de Andrade. L'art de ne pas être vorace.**  
Commanderie de Peyrassol, à Flassans-sur-Issole (Var). Jusqu'au 2 novembre.  
**Gueule de bois tropicale et autres histoires.**  
Jeu de paume-château de Tours. Du 20 juin au 9 novembre.



Un des canaux qui séparent les sept îles composant Saint-Joachim, dans le marais de Grande Brière.

JULIETTE PAV/HORS FORMAT  
POUR «LE MONDE»

VOYAGE  
SAINT-NAZAIRE

Par chance, pas un brin de vent en ce petit matin de printemps. C'est le moment ou jamais. Car, dans le marais de Grande Brière, au nord de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), la gorgebleue à miroir vient d'arriver. Le minuscule passereau migrateur, venu du sud pour nidifier dans cette zone humide de plus de 20000 hectares, l'un des plus vastes marais de France, n'est pas une espèce rare. Bien chanceux pourtant qui pourra l'apercevoir dans la roselière et contempler son superbe plastron bleu roi.

«C'est un défi: il est petit, rapide, difficile à trouver. Pour réussir à le localiser, il faut avoir son chant en tête, une sorte de stridulation d'insecte répétée», indique à voix basse Antoine Mercier, guide naturaliste. Le long garçon, tout de vert vêtu, coupe le moteur électrique de son chaland, la barque à fond plat traditionnelle des marais, empoigne la perche en bambou de 5 mètres, qu'il enfonce dans 40 centimètres d'eau, et pousse sur la vase pour glisser en silence sur l'eau noire, pendant qu'un busard des roseaux survole la zone et qu'un héron cendré fait du rase-mottes.

On guette, les pavillons en alerte. On tressaille. Fausse joie: ce «*tiu-tiu*» est celui du chevalier gambette, un limicole au plumage brun cendré. Notre guide persiste et piste à l'oreille dans le concert de caquètements matinal. Au détour d'une touffe de roseaux, la voici! La gorgebleue se laisse tomber d'un bouquet de saules roux, son poste de chant, vers le sol spongieux du marais, son garde-manger. Trop fugace pour une photo. On a préféré s'en mettre plein les mirettes. Au suivant! «*Faire bien faire écouter le marais*», rigole Antoine Mercier, 35 ans, venu de Seine-et-Marne il y a sept ans et, conquis, jamais reparti.

Le guide emmène aussi les visiteurs à pied arpenter les zones fangeuses pour repérer les empreintes palmées ou griffues et dispose d'un arsenal d'appeaux qui lui permet d'imiter une foule de piafs, histoire de se faire la glotte. «*On arrive bien à retenir les paroles de Rihanna, pourquoi on n'arrive pas à retenir les chants d'oiseaux? Ça a l'air compliqué, mais il suffit d'aller dehors et de s'entraîner*», suggère-t-il. Le cou levé vers le ciel, à tenter des trilles, les visiteurs seraient mal avisés de perdre de vue leur guide chanteur. Car il faut s'y connaître pour cheminer dans ce dédale aquatique, formé de canaux et de prairies inondables, tantôt noyées et tantôt à sec, au gré des saisons et des volumes d'eau douce qu'on laisse filer par les écluses vers le Brivet, le dernier affluent de la Loire.

Pour se faire une idée de cette topographie changeante, rien de mieux que de prendre de la hauteur. A quelque 20 mètres d'altitude, depuis le parapet du belvédère du port de Rozé, à Saint-Malo-de-Guersac, la

Il faut s'y connaître pour cheminer dans ce dédale aquatique, formé de canaux et de prairies inondables



Grande Brière s'étale, jaune des roseaux secs de l'hiver et verte des jeunes pousses de printemps, sombre aussi là où l'eau a remué le fond sous le ciel gris. Al'est, des terres pâturees. A l'ouest, une vaste cuvette, la plus longuement inondée des marais, propriété indivise et inaliénable des habitants de 21 communes. C'est l'une des particularités de cette partie de la Grande Brière depuis le XV<sup>e</sup> siècle: elle est à ses villageois.

Ce point juridique leur a permis d'en extraire la tourbe pour se chauffer, les vases comme amendement agricole, les roseaux pour coiffer les chaumières, mais aussi gibier et poisson pendant quatre siècles. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les hommes partent vers Saint-Nazaire et ses chantiers navals dont on aperçoit aujourd'hui, à l'horizon, les immenses portiques rouge et blanc. Le milieu, délaissé, s'est modifié, en partie refermé. Mais la gestion unique en son genre de cette copropriété géante demeure. La Commission syndicale de la Grande Brière Motière gère ainsi le territoire au nom de ses villageois. Elle autorise par

exemple le coutelier Jean-Henri Pagnon à prélever chaque année dans la tourbe les 25 troncs de chênes fossiles, ici nommés «mortas», qui lui serviront à sculpter les 6000 manches de couteau de l'année.

Quête du bois noir

Car le marais fut, il y a 4500 ans, une forêt. Plusieurs générations de chênes, tombés et privés d'oxygène dans ce milieu humide, ont été conservées, noirs comme des cendres par apport de silice. Chaque année, à la fin de l'été, Jean-Henri Pagnon et son équipe de neuf jeunes couteliers sondent le marais, tous les 30 centimètres, jusqu'à buter sur un tronc. «*Quand on le sort, ça sent la tourbe! Ce bois existait avant Cléopâtre!*», se réjouit le grand gaillard de 52 ans, devant le hangar, à Saint-André-des-Eaux, où les troncs, découpés en lamelles de 40 à 50 millimètres, séchent pendant deux à trois ans.

Sous la fine pluie qui fait clapotter l'eau au port de la Chaussée-Neuve, à quelques kilomètres de son atelier, Jean-Henri Pagnon laisse Rio, son gros chien de Rhodésie, s'ébrouer pendant qu'il se revoit, il y a vingt ans, fouillant seul la tourbe en quête du bois noir qui le faisait rêver. Venu du sud de la France avec son épouse, Hélène, qui, elle, façonne le morta en bijoux, le coutelier se souvient de son «*coup de foudre* pour cet «*endroit sauvage*». Le couple est resté et bataille maintenant pour faire reconnaître le morta, ce bois «*noble*» à l'aspect d'ébène, qui n'a pas «*traversé l'océan sur un porte-conteneurs ni participé à la déforestation de l'Amazonie*», comme une indication géographique protégée.

En diagonale à travers le marais, à 5 kilomètres de là, vers le nord-ouest, Eric Guérin, assis dans le cha-

land de son ami et voisin Michel Moyon, se souvient lui aussi précisément de son coup de cœur. Le chef étoilé de La Mare aux oiseaux, sur l'île de Fédrun, à Saint-Joachim, a découvert le marais il y a presque quarante ans, pour les vacances de ses 16 ans, en famille. «*J'étais passionné d'oiseaux, j'aimais aller à la chasse, je nageais avec les grenouilles et les brochets, c'était le paradis, j'oubiais tout, j'avais l'impression d'être au bout du monde*», se remémore-t-il, alors qu'une nuée d'hirondelles rustiques virevoltent, annonçant le beau temps.

C'est cette sensation que le chef de 55 ans tente, à travers son accueil comme sa cuisine, de faire vivre à ses clients. Son établissement, ouvert il y a trente ans, a presque les pieds dans le marais. Ce qu'il met dans les assiettes, herbes, fleurs, légumes, algues, lait, viande, poisson, y a quasiment poussé. Depuis cinq ans, l'un des chefs de cuisine de La Mare aux oiseaux se consacre en effet à tisser des liens avec la quarantaine de producteurs dans un rayon de 50 kilomètres qui approvisionnent les fourneaux, y compris quand les cultures flanchent.

Comme ce champ de choux rouges, montés trop tôt en fleurs, qui allaient finir à la benne, entièrement partis en cuisine, ou ces huîtres trop grosses pour être vendues en amuse-bouche pendant toute une saison. «*Quand un truc pousse de travers, on va voir. Si c'est bon même si ça a une sale gueule, on prend, et on se débrouille avec*», résume Eric Guérin, en jetant un œil amical à un groupe de guifettes, arrivées il y a trois jours à peine depuis le Nil, qui lavent leurs plumes du sel de leur voyage en rasant l'eau.

Eric Guérin dispose désormais d'une brigade fidèle d'une vingtaine de personnes, de 14 à 25 ans. «*Beaucoup de jeunes viennent chez nous parce qu'ici, on apprend à vivre avec notre environnement, sinon ça les démarre total!*», lâche le chef. Le soir tombe sur le marais et l'eau se pare de teintes dorées, couleurs du ciel. Deux bécassines filent en zig-zag en lançant leur cri caractéristique de bisous. De quoi se laisser chavirer. ■

CÉCILE CAZENAVE

CARNET DE ROUTE

Notre journaliste a organisé son voyage avec l'aide de Saint-Nazaire Renversante.

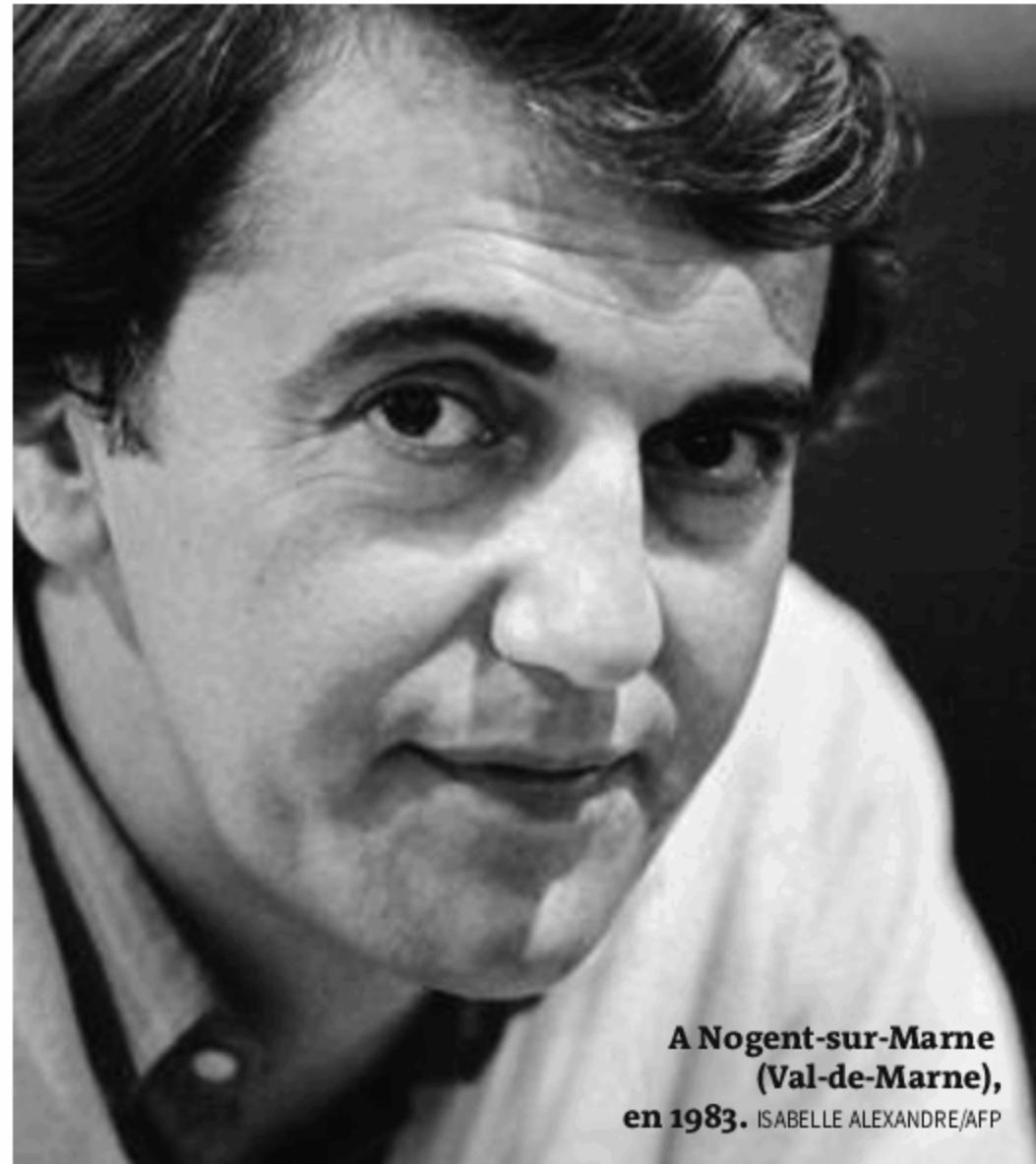
Y ALLER En train, TGV Paris-Saint-Nazaire, deux heures quarante, à partir de 59 euros; en TER depuis Nantes, trente-cinq minutes, autour de 11 euros.

SE LOGER À La Mare aux oiseaux, à Saint-Joachim, sur l'île de Fédrun. On y déguste la cuisine joyeuse d'Eric Guérin avant de passer la nuit dans l'une des chambres installées dans d'anciennes maisons du village, aménagées avec goût et fantaisie. Chambre double à partir de 189 euros. Menus à 68 euros en trois temps au déjeuner et à partir de 95 euros en quatre temps au dîner.

Dans la pécherie de Jérôme Legoux, bricoleur hors pair, dans deux petites cabanes sur le Brivet qui accueillent jusqu'à cinq personnes. 75 euros pour deux, 10 euros par personne supplémentaire.

DÉJEUNER, DÎNER Au Café du pont, à Saint-Malo-de-Guersac, sur le port de Rozé. Trois copains d'enfance donnent une nouvelle vie à cet ancien bistrot. Grande terrasse le long du Brivet. Formule bistrot entrée-plat-dessert avec propositions végétariennes à midi: 19,90 euros. À La Loge briéronne, à Saint-André-des-Eaux, sur le port de la Chaussée-Neuve, face au marais, pour goûter la terrine d'anguilles et d'écailles. Compter 20 euros par repas.

# Daniel Bilalian Journaliste



A Nogent-sur-Marne  
(Val-de-Marne),  
en 1983. ISABELLE ALEXANDRE/AFP

**S**a mèche poivre et sel laquée et sa façon de pencher la tête pour lire le prompteur et plonger son regard dans celui des téléspectateurs étaient familières au public de la télévision depuis le début des années 1970. Daniel Bilalian, 78 ans, est mort mercredi 14 mai à son domicile de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) des suites d'une maladie. Sur le réseau social X, Emmanuel Macron a rendu hommage « à un journaliste qui a dédié sa vie à une certaine idée du service public », tout comme le ministre de la culture, Rachida Dati, pour qui « Daniel Bilalian incarnait la rigueur d'un journalisme exigeant et passionné ».

Entré en 1971 à l'Office de radiodiffusion télévision française (ORTF) celui que ses collègues et amis surnommaient « Bil » a fait presque toute sa carrière dans l'audiovisuel public jusqu'à son départ à la retraite en 2016. S'il lui était arrivé, par la suite, de développer quelques points de vue ici ou là, le journaliste n'a jamais rejoint le peloton des commentateurs de plateau, à l'exception de participations à l'émission « Points de vue », sur le canal Figaro Live.

Réputé bienveillant pour les uns, intraitable (jusqu'à être taxé d'autoritarisme) pour les autres, conservateur, Daniel Bilalian laisse à Michel Denisot, qui l'a « côtoyé à ses débuts » comme ce dernier l'a rappelé sur X, le souvenir d'un « journaliste juste et [d'un] homme élégant », tandis que son ancien collègue Gérard Holtz a pleuré, sur l'antenne de CNews, « un mec formidable, un ami et un grand patron ».

## Gravir les échelons

Après des débuts dans le journalisme à L'Union de Reims, en 1968, Daniel Bilalian entre au bureau régional de l'ORTF de la capitale champenoise en 1971. Après un détour par Lille, le reporter intègre la rédaction parisienne d'Antenne 2 (l'ancienne dénomination de France 2) pour ne plus jamais cesser de gravir les échelons de la maison. D'abord journaliste politique, toujours tiré à quatre épingle, il présente son premier journal de 20 heures en 1976. C'est le début d'une longue série d'alternances entre les grandes éditions de la chaîne, les différents patrons de la rédaction souhaitant tantôt jouer de son goût pour une information populaire (*« On fait un journal pour les mimos »*, avait-il un jour lâché), tantôt s'en éloigner – quitte à le placardiser.

Titulaire d'Antenne 2 Midi de 1979 à 1986, il revient à la grande messe vespérale de l'info, en alter-

**10 AVRIL 1947** Naissance à Paris  
**1971** Correspondant régional à l'ORTF  
**1976** Premier journal télévisé de 20 heures sur Antenne 2  
**2004** Nommé à la tête de la rédaction des sports de France Télévisions  
**14 MAI 2025** Mort à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine)

nance avec Bernard Rapp, pendant quelques mois, puis aux JT du week-end entre 1987 et 1990. En 1994, il se voit de nouveau confier le journal de 13 heures, revenant au « 20 heures » en 1995 pour le quitter avec amertume trois ans plus tard, avant de retrouver une certaine grâce professionnelle avec la présentation du « 13 heures » en 2001, lorsqu'il succède à Gérard Holtz.

Daniel Bilalian a également présenté des soirées électorales et produit des émissions au croisement de l'information et du divertissement, comme « Stars à la barre ». En 1991, l'une d'elles, « Mardi soir », avait été suspendue après que l'animateur n'eut pas maîtrisé un débat où un skinhead et des néonazis avaient tenu des propos antisémites et racistes.

Sa nomination à la tête de la rédaction des sports de France Télévisions, en 2004, puis à la direction des sports offre à ce passionné de cigares, de peinture et de football, des années aussi exaltantes qu'agitées. En 2010, il est visé par une motion de défiance, les journalistes lui reprochant notamment son mode de management, jugé méprisant.

Alors que les temps changent, il ne trouve rien à redire aux commentaires sexistes proférés à l'antenne par deux présentateurs (Nelson Monfort et Philippe Candeloro) pendant les Jeux olympiques (JO) d'hiver de Sotchi (Russie), en 2014. Avant d'émettre lui-même, avec un confrère, des propos teintés de colonialisme lors des JO de Rio en 2016. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA, ancêtre de l'Arcom) avait alors regretté des « approximations » et des « erreurs historiques regrettables », et mis la chaîne en garde.

Né d'un père arrivé en France dans les années 1920 après le génocide arménien et d'une mère originaire du Pas-de-Calais, élevé dans la gratitude et le respect du drapeau, Daniel Bilalian, père d'une fille unique, était conseiller municipal de sa commune de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) depuis 2020. ■

AUDE DASSONVILLE

## Le Monde Le Carnet

**Vous pouvez nous faire parvenir vos textes soit par e-mail : carnet@mpublicite.fr (en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)**

**soit sur le site : https://carnet.lemonde.fr**

**L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.**

**carnet@mpublicite.fr  
https://carnet.lemonde.fr**

### AU CARNET DU « MONDE »

#### Décès

Carcassonne. Nîmes. Revel. Cahors. Toulouse.

M. François Bellion, son fils, Mme Nadège Dupont-Bellion, sa fille, Mme Julie Vatonne, sa fille,

Nina et Joy, ses petits-enfants, M. Sylvain Bellion, son frère, Mme Anne Bellion-Legrand, son ex-épouse, Mme George Marie-Nelly, sa compagne, Les familles, Parents et amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Dominique BELLION**, préfet de Mayenne, Aude, Martinique, Allier, Dordogne, Gard et Meurthe-et-Moselle, chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite,

survenu le dimanche 11 mai 2025, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques religieuses auront lieu le mercredi 21 mai, à 15 heures, en la cathédrale Saint-Michel de Carcassonne, suivies de l'inhumation au cimetière de Levvalois-Perret (Hauts-de-Seine), qui se déroulera le vendredi 23 mai, à 11 heures.

M. Dominique Bellion repose en la chambre funéraire du Trapel, rue du Pic de Nore, à Villemoustaussou (Aude), où un registre de condoléances est ouvert.

PF du Carcassonnais, Tél. : 04 68 47 8129.

Mme Claudine Billault, son épouse, Claire et Olivier, ses enfants, Sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

**Alain BILLAUT**, professeur émérite de grec ancien des universités Paris IV-Sorbonne et Lyon III-Jean Moulin, ancien maître de conférences de l'université d'Angers, chercheur, auteur,

survenu le 9 mai 2025, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 20 mai, à Paris 18<sup>e</sup>.

La cérémonie religieuse sera célébrée à 14 h 30, en l'église Saint-Jean de Montmartre, suivie à 16 h 15, de l'inhumation au cimetière de Montmartre, Paris 18<sup>e</sup>.

Nicolas Bouchet, Jean-Pierre Bouchet, ses neveux et leurs enfants,

Élisabeth et Joël Burel, ses cousins, leurs enfants et petits-enfants,

Josette Daquo, sa compagne, ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

**Michel BOUCHET**.

Un dernier hommage aura lieu le mercredi 21 mai 2025, à 9 h 30, en la chambre mortuaire de l'hôpital Paul Brousse, à Villejuif.

La cérémonie religieuse sera célébrée à 14 heures, en l'église de Ligny-le-Ribault (Loiret), suivie de l'inhumation au cimetière de Ligny-le-Ribault.

Nous avons la tristesse d'annoncer le décès de

**Françoise BRÉCHIGNAC**,

survenue le 12 mai 2025, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 26 mai, à 10 heures, au funérarium de Clamart.

Sabine Bréchignac, sa fille,

Arthur, Martin et Justine Pavot, ses petits-enfants.

Ludmila, Simon et Lara Charles

ont la profonde tristesse de faire part de la mort de

**David CHARLES**,

le 25 avril 2025.

Annick Courteille, son épouse,

Eric, Claire et Loïc, ses enfants, leurs conjoints, Ses petits-enfants, Sa sœur,

ont la douleur de faire part du décès de

**Michel COURTEILLE**,

survenu le 13 mai 2025, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le 23 mai, à 14 h 30, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, 5, place Ferrari, à Clamart (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

courteille@gmail.com

Martigues.

Marinette Gouiran, veuve Gindro, sa sœur, Guy Gindro, son neveu et sa famille, Ses neveux et nièces Gouiran,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. Gérard GOUIRAN**,

professeur émérite d'occitan à l'université Paul Valéry-Montpellier III, membre du laboratoire langues, littératures, arts et cultures des Suds,

survenu le 14 mai 2025, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 22 mai, rendez-vous à 9 h 30, à la chambre funéraire municipale de Châteauneuf-les-Martigues, suivies de la cérémonie civile à 11 heures, au crématorium de Martigues.

Il saluent la mémoire d'une figure marquante de l'histoire de la CFDT.

Jeannette Laot a mené un long combat pour les droits des travailleurs et des travailleuses au sein de la CFTC puis de la CFDT, d'abord dans son entreprise, puis à la Fédération nationale de la SEITA et à la Confédération dont elle a été membre de la Commission exécutive.

Elle a défendu sans relâche les droits des femmes, à la CFDT et comme vice-présidente du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC).

Ses obsèques sont prévues le mercredi 21 mai, à 15 h 30, en l'église Saint-Pierre-le-Jeune catholique de Strasbourg et l'inhumation au cimetière de Landerneau, le vendredi 23 mai, à 11 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Pompes funèbres Bartolini,

Tél. : 04 42 07 8412.

Toulouse. Paris. Lyon.

M. Vincent Kahn, son fils,

Mme Gabrielle Kahn, sa fille,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

**M. Daniel KAHN**,

né le 16 mai 1954.

le 11 mai 2025, à Marseille, à l'âge de soixante-dix ans, survenu accidentellement lors d'une sortie de plongée, une activité qu'il chérissait.

Daniel était un homme passionné, curieux du monde, et profondément attaché à ses proches. Son absence laisse un grand vide dans le cœur de sa famille, de ses amis, et de tous ceux qui ont eu la chance de le connaître.

Une cérémonie aura lieu le 23 mai, à 10 heures, au cimetière Terre Cabade de Toulouse.

Mme Muriel Ladrière, sa sœur,

Ses nièces et neveux,

font part du décès de

**Mme Françoise KOSTOLANY**.

La crémation aura lieu le mercredi 21 mai 2025, à 14 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>.

Gilles Ladrière, à l'adresse :

mladriere@aol.com

Le LAAS  
Et sa communauté scientifique, sont douloureusement affligés par le décès brutal, survenu le 14 mai 2025, de

**Simon LACROIX**.

Directeur de recherche au CNRS, responsable de l'équipe Robotique et Interactions. Membre très engagé du LAAS depuis trente-cinq ans, Simon était unanimement apprécié par tous pour ses qualités humaines et scientifiques exceptionnelles. Il fut l'un des pionniers de la perception multisensorielles et des recherches sur les robots autonomes pour l'exploration planétaire.

Tous ceux qui ont eu le plaisir de collaborer avec lui estimaient grandement ses qualités scientifiques, ses compétences, sa curiosité et son ouverture d'esprit à de nombreux domaines hors de sa spécialité. Tous ceux qui l'ont connu aimait et appréciait Simon Lacroix pour ses qualités humaines, sa gentillesse, son attention et son empathie pour autrui, sa bonne humeur et son optimisme communicatifs. Nous perdons en Simon Lacroix un scientifique qui nous était très cher.

Nous gardons la mémoire d'un collègue et ami extrêmement attachant, bienveillant et toujours engagé pour le bien collectif.

Nous partageons la peine et le deuil de son épouse et de ses proches dans cette perte douloureuse.

Marylise Léon  
Et la Commission exécutive de la CFDT,

ont la tristesse de faire part du décès de

**Mme Jeannette LAOT**,

survenu le 14 mai 2025, à l'âge de cent ans.

Ils saluent la mémoire d'une figure marquante de l'histoire de la CFDT.

Jeannette Laot a mené un long combat pour les droits des travailleurs et des travailleuses au sein de la CFTC puis de la CFDT, d'abord dans son entreprise, puis à la Fédération nationale de la SEITA et à la Confédération dont elle a été membre de la Commission exécutive.

Elle a défendu sans relâche les droits des femmes, à la CFDT et comme vice-présidente du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC).

Il y a dix ans, le 16 mai 2015,

**M. René CAMOZ**,

notaire honoraire à Chambéry,

nous quittait pour son dernier voyage.

# Patrice Spinosi

## « Même les démocraties les mieux installées peuvent être dévitalisées par un leader populiste »

En France, des dispositifs législatifs aujourd’hui utilisés d’une façon démocratique sont susceptibles d’être dévoyés demain par un gouvernement populiste, avertit l’avocat

### ENTRETIEN

Patrice Spinosi, avocat au Conseil d’Etat et à la Cour de cassation, intervient régulièrement devant les plus hautes juridictions françaises et européennes en défense des libertés fondamentales. Il est l'auteur de *Menace sur l'Etat de droit* (Allary Editions, 242 pages, 20,90 euros).

Pourquoi estimez-vous que les démocraties libérales sont plus fragiles qu'on ne le croit ?

Ce qui arrive aux Etats-Unis est un avertissement : c'est la démonstration parfaite que même les démocraties les mieux installées sont susceptibles d'être dévitalisées par un leader populiste. Donald Trump donne à voir à quelle vitesse un Etat de droit peut être déconstruit. Cela passe par l'application de techniques déjà éprouvées dans d'autres démocraties illibérales, comme la Hongrie ou la Pologne. A chaque fois, un leader ou un parti, élu de façon parfaitement démocratique, déverrouille l'ensemble des contre-pouvoirs. Cette forme de gouvernement autoritaire se donne l'apparence de la démocratie et s'éloigne systématiquement de l'Etat de droit, c'est-à-dire d'un régime respectueux des libertés – la liberté d'aller et venir, la liberté d'expression, le droit à un procès équitable...

En France aussi, l'Etat de droit est devenu une cible. Pourquoi ?

Il existe clairement, en France, une tentation populiste de remise en cause de l'Etat de droit, comme partout en Europe. Bruno Retailleau, le ministre de l'intérieur, a été jusqu'à estimer [le 8 février, dans *Le Journal du dimanche*] que l'Etat de droit n'était « pas intangible, ni sacré » et qu'il y avait des règles de droit qui « entrent » le fonctionnement de l'Etat. Son prédécesseur, Gérald Darmanin, a régulièrement critiqué les décisions de justice et a même parfois passé outre. On a vu surtout, après la condamnation, le 31 mars, de Marine Le Pen à une peine d'inéligibilité de cinq ans, une levée de boucliers d'une partie significative de la classe politique, rejoints par l'internationale des leaders populistes – Donald Trump, Viktor Orban, Javier Milei...

Affaiblir l'Etat de droit, c'est d'abord critiquer la justice. Les dirigeants populistes – relayés par des médias souvent complaisants – prennent ainsi à témoign l'opinion publique pour opposer la légitimité des élus à la légitimité de ceux qui ont pour mission d'appliquer la loi. Cette tension entre le politique et le judiciaire sape l'Etat de droit. La menace qui pèse alors sur les

juges n'est pas théorique, comme on l'a vu récemment avec l'arrestation d'une juge du Wisconsin qui s'opposait à la politique de Donald Trump. C'est un précédent gravissime, qui montre que les Etats-unis ont bien basculé dans l'illibéralisme.

#### Comment analysez-vous la menace populiste ?

La menace, c'est l'instrumentalisation d'une opposition entre le peuple et des élites qui accaparent le pouvoir. Il y a un populisme de droite, incarné par le Rassemblement national (RN), qui entend représenter le peuple pour s'opposer aux élites technocratiques, intellectuelles, parisiennes. Il s'appuie sur un sentiment de déclassement, d'injustice, pour asseoir une mainmise conservatrice et autoritaire autour d'un discours national, souvent discriminatoire. Ce populisme de droite rejette la vision universitaire des droits de l'homme et part du principe que les droits doivent être garantis au bénéfice des seuls nationaux.

Il existe aussi un populisme de gauche qui oppose, lui, le peuple aux élites de l'argent, de l'oligarchie, de ceux qui accaparent les outils de production. Il n'est pas moins dangereux. L'exemple du Venezuela est assez manifeste : sous couvert de la volonté populaire ont été mis en place des mécanismes violents de contrainte. La France insoumise répond pour l'essentiel à cette définition du populisme de gauche, qu'il s'agisse de la grille de lecture adoptée par le parti, de la rhétorique de ses membres ou de la prépondérance de son leader.

Pour les populistes, l'Etat de droit, en particulier européen, apparaît comme un frein à la volonté souveraine du leader, présenté comme l'incarnation de celle du peuple. Et par voie de conséquence, ils entendent dévitaliser ses gardiens que sont d'un côté les juges, de l'autre les médias indépendants.

#### Vous soulignez l'existence d'une autre forme de populisme, plus opportuniste. Laquelle ?

Il y a effectivement un populisme de lâcheté, que l'on a malheureusement vu à l'œuvre lors des différents gouvernements des mandats d'Emmanuel Macron. Tout en s'y opposant, ces gouvernements ont été assez perméables aux discours des extrêmes. Des dirigeants appartenant au bloc républicain ont repris des marqueurs de la pensée d'extrême droite qu'ils ont en quelque sorte « blanchis ». Les peines planchers, par exemple, concept répressif populiste, sont régulièrement remises sur la table, ainsi que les interrogations sur les modes d'acquisition de la nationalité ou la suppression de la binationalité. Toutes ces idées introduites par l'extrême droite ont été envisagées ou reprises par des gouvernements dits républicains.

#### Quelles sont aujourd'hui les menaces qui pèsent sur l'Etat de droit ?

On ne s'en rend pas forcément compte, mais il existe des dispositifs législatifs qui sont utilisés aujourd'hui d'une façon démocratique et qui seraient susceptibles d'être dévoyés demain par un gouvernement populiste. Ainsi, les multiples outils de surveillance mis en place ces vingt dernières années contre la criminalité pourraient être instrumentalisés pour affaiblir les oppositions.

La liberté de la presse pourrait être restreinte, puisqu'il n'existe pas dans notre droit de garantie constitutionnelle du se-



### LE LIVRE

#### « Menace sur l'Etat de droit »

C'est l'exemple américain qui a frappé l'avocat Patrice Spinosi : comment, en cent jours seulement, Donald Trump a-t-il pu bousculer l'Etat de droit d'une démocratie plus que bicentenaire et la faire basculer vers une démocratie illibérale, à l'image de la Hongrie ou de la Pologne d'avant 2023 ? La tentation illibérale s'incarne en France dans les partis populistes et au premier chef dans le Rassemblement national, qui n'est pas loin des portes du pouvoir. Dans *Menace sur l'Etat de droit* (Allary Editions, 242 pages, 20,90 euros), l'avocat, bon spécialiste et défenseur régulier des libertés fondamentales, détaille minutieusement les dangers qui menacent les libertés individuelles et l'Etat de droit en France. Le propos est clair, argumenté, pédagogique. La partie la plus intéressante, et sans doute la plus inquiétante, réside dans le tour d'horizon des leviers que trouverait un gouvernement extrémiste pour appliquer son programme. D'état d'urgence en état d'urgence, les menaces sont déjà toutes en germe dans notre législation, tant les valeurs fondamentales ont été grignotées depuis vingt ans par les gouvernements successifs. A droit constant, tout est prêt pour exercer une surveillance de fer sur les opposants, museler la presse, combattre les juges, expulser les étrangers : il suffit de pousser à peine plus loin les dispositifs légaux déjà en place. L'Etat de droit n'est « pas intangible, ni sacré », a déclaré, le 8 février, dans *Le Journal du dimanche*, le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau. Il ne croit pas si bien dire.



YANN LEGENDRE

cret des sources. L'indépendance des médias pourrait aussi être remise en cause : le RN a déjà envisagé la privatisation de l'audiovisuel public, ce qui le mettrait à la merci de groupes privés proches du parti populiste au pouvoir.

L'intensification de la lutte contre l'immigration porterait en germe des atteintes aux droits de chacun. Dans toutes les démocraties illibérales, cette question revient systématiquement. Bruno Retailleau ouvre la voie, avec la volonté de massifier les expulsions d'étrangers et de remettre en cause les garanties de ceux qui sont présents sur le sol français, en dépit des droits reconnus par les conventions internationales. Un gouvernement populiste de droite ne manquerait pas de procéder à des expulsions de masse, quand bien même elles seraient illégales. Une méthode que Donald Trump a érigée en système sous le nom : « deport first, appeal later » [« expulser d'abord, faire appel ensuite »].

#### La police dispose-t-elle de prérogatives qui pourraient être dévoyées ?

Les états d'exception, qu'il s'agisse de l'état d'urgence sécuritaire ou sanitaire, ont ouvert de grandes failles dans l'Etat de droit. De 2015 à 2017, lors de l'état d'urgence sécuritaire, de nouvelles mesures de contrainte sont apparues – les assignations à résidence et les perquisitions administratives ordonnées sans contrôle préalable d'un juge judiciaire.

Ces mesures, très exceptionnelles et attentatoires à nos libertés, sont désormais entrées dans notre droit par le biais de la législation antiterroriste. Elles pourraient être utilisées par un gouvernement populiste pour contrôler efficacement ses opposants. Il pourrait, par exemple, chercher à assigner à résidence ceux qui s'opposeraient trop directement à son action en les accusant de chercher à nuire à l'ordre public. Il pourrait aussi s'inspirer du récent dévoilement de la mesure des périodes de sécurité qui permettent, en cas de menace terroriste, de limiter les allées et venues d'une partie de la population. Ce texte a déjà été utilisé en 2023 lors des « casserolades » contre Emmanuel Macron pour créer des zones où la police pouvait interdire l'accès aux indésirables – une pratique jugée illégale par les juridictions administratives.

En pratique, si un parti populiste arrivait au pouvoir, il n'aurait pas besoin de chambouler notre législation pour restreindre les libertés fondamentales : il trouvera d'ores et déjà à sa main les outils juridiques pour exercer une tension sur l'Etat de droit. Il cherchera seulement à échapper au carcan des règles européennes : cette ambition est d'ailleurs clairement affichée par Marine Le Pen, qui annonce vouloir légitimer par référendum.

Elle espère ainsi pouvoir opposer au respect des règles de l'Etat de droit la supposée volonté du peuple souverain.

#### Existe-t-il suffisamment de contre-pouvoirs ?

Les juges sont le premier rempart de l'Etat de droit. Il faut raffermir leur indépendance en vue de la menace qui s'annonce : le statut du parquet pourrait ainsi être revu. Concernant nos cours suprêmes, le Conseil d'Etat, qui est le juge naturel de l'administration, présente aujourd'hui de solides garanties d'indépendance, mais un président de la République populiste pourrait être tenté d'y éléver à des postes stratégiques des juges acquis à sa cause. Il s'agit d'une technique éprouvée : Donald Trump a ainsi opportunément nommé à la Cour suprême aux Etats-Unis des juges aux compétences indiscutables, mais sympathisants de sa politique.

#### Le Conseil constitutionnel est-il, lui aussi, un rempart ?

La juridiction suprême serait en première ligne, puisque les lois votées par un Parlement illibéral lui seraient déférées par l'opposition. Ses membres sont assurés d'une assez large indépendance, mais le problème réside dans leur mode de nomination, laissé à l'appréciation des politiques.

Ainsi, un président de la République populiste élu en 2027 pourrait, dès l'année suivante, désigner un nouveau membre du Conseil. Il en irait de même pour le président de l'Assemblée nationale en cas de victoire aux législatives. Trois ans après, ce serait encore deux des neuf membres qui pourraient être désignés, trois si le Sénat basculait à son tour. Ainsi, l'hypothèse d'une majorité du Conseil constitutionnel favorable à un pouvoir populiste est théoriquement possible dès 2031, soit à peine quatre ans après l'arrivée au pouvoir d'une majorité illibérale.

#### Le constat est sombre...

Effectivement. C'est pourtant la démocratie libérale, aujourd'hui tant critiquée, qui a garanti, depuis la seconde guerre mondiale, la paix de l'Europe comme son développement économique. Nous sommes des enfants gâtés de la liberté, notre génération n'a jamais connu les effets de sa privation. Nous sommes en train de bazarer un capital que nous avons reçu en héritage sans réaliser à quel point il est précieux et fragile. L'histoire montre que les restrictions des libertés, une fois qu'elles ont été tolérées, s'étendent et finissent toujours par concerner l'ensemble de la population. Cela n'arrive pas qu'aux autres.

# Aurore Gaillet Interdire l'extrême droite allemande n'est pas un rempart suffisant

La mise sous surveillance du parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD) relève des mécanismes de défense prévus par les principes de la démocratie dite « combative », rappelle la juriste

**L'**Office fédéral allemand pour la protection de la Constitution a désigné, le 2 mai, le parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD) comme présentant des « aspirations extrémistes avérées ». Se prévalant des scores obtenus par leur parti, arrivé deuxième aux élections anticipées du 23 février, avec 20,8 % des voix, les coprésidents Tino Chrupalla et Alice Weidel ont, sans surprise, dénoncé une atteinte à la démocratie.

Les Américains Marco Rubio, J. D. Vance et Elon Musk, prompts à cibler le cœur du libéralisme constitutionnel européen, leur ont immédiatement emboîté le pas. Dès le 8 mai, l'Office a annoncé suspendre sa classification afin de laisser au tribunal administratif de Cologne, saisi d'un recours en urgence, le temps de statuer.

Cette suspension provisoire n'enlève rien à l'intérêt du sujet : elle souligne au contraire l'importance du respect du droit et du temps de la justice, au cœur de l'Etat de droit, respect sur lequel s'est reconstruite la démocratie allemande après la seconde guerre mondiale. Comment oublier que l'Allemagne post-1945 a délibérément construit son ordre constitutionnel en réaction aux dérives de la fin de la République de Weimar et du régime totalitaire nazi ? Tournée vers l'ouest et sous la tutelle des Alliés, la République fédérale a alors opté pour une

conception dite « défensive » ou « combative » de la démocratie : divers instruments devaient permettre à cette dernière de combattre ses ennemis. La puissance de la Cour constitutionnelle fédérale, gardienne de la Constitution de 1949 (Loi fondamentale), y trouve l'un de ses fondements.

#### Dispositifs de sauvegarde

S'ils sont moins connus des Français, tel est également le cas des offices (fédéraux et régionaux) de « protection de la Constitution », services de renseignement intérieur en Allemagne. Leur dénomination même s'explique par la volonté tant de les distinguer de la Gestapo nazie que de mettre en avant la protection de « l'ordre fondamental libéral et démocratique » – expression répétée huit fois dans le texte constitutionnel.

L'Office fédéral pour la protection de la Constitution est donc dans son rôle. Sa décision du 2 mai ne constitue pas une censure politique. Elle est le fruit d'une longue enquête, menée dans une logique de prévention interne. Son rapport de 1108 pages s'inscrit dans la lignée d'un processus amorcé de longue date, au niveau régional comme fédéral.

Diverses décisions, au moins depuis 2018, traduisent l'inquiétude suscitée par l'AfD, ainsi que par sa branche jeunesse, la Junge Alternative. L'extrémisme de celle-ci a été qualifié de danger pour

la démocratie par les renseignements généraux et son courant interne le plus radical, Der Flügel (« L'Aile »), a été officiellement dissous en 2020.

Les classements successifs de « cas à examiner », « cas suspect », cas d'*« aspiration extrémiste confirmée »* suivent la gradation progressive en vigueur, accompagnée par les juridictions administratives. En l'espèce, conformément à son mandat, l'Office fédéral a estimé l'action du parti à l'aune des principes fondamentaux de la Constitution : dignité humaine, démocratie et Etat de droit.

Un premier extrait publié du rapport de 2025 recense de nombreuses déclarations et positions à caractère ethnique, xénophobe et islamophobe, témoignant d'une conception excluante du peuple, et illustrant le mépris des acteurs et des processus démocratiques que l'AfD cherche à délégitimer. L'Office fédéral pour la protection de la Constitution s'est ainsi prononcé sur un cas exemplaire d'activation des mécanismes de la démocratie combative. Cela doit-il pour autant conduire à l'interdiction du parti ? C'est la question la plus épingleuse, quelles que soient les décisions à venir, de la justice administrative comme de l'Office fédéral de protection. Une telle compétence ne relève pas de ce dernier ; mais son expertise peut être mise à la disposition du Bundestag, du Bundesrat et du gouvernement fédéral, les organes habilités à mettre en œuvre la procédure d'interdiction des partis politiques auprès de la Cour constitutionnelle fédérale.

Cette procédure, inexistant en France, est souvent citée comme l'illustration la plus noire du caractère combatif de la démocratie allemande. Et l'hypothèse n'est pas seulement théo-

**“**  
**L'AFD POURRAIT PROFITER D'UNE INTERDICTION POUR ALIMENTER SON DISCOURS DE VICTIMISATION**

rique, comme l'atteste l'interdiction, en 1952, du Parti socialiste du Reich (SRP), qualifié de « néonazi », et celle du Parti communiste d'Allemagne (KPD) en 1956.

Plus récemment, si la procédure d'interdiction du Parti national-démocrate (NPD) a échoué en 2017, c'est principalement en raison du faible risque de menace concrète qu'il faisait porter sur l'ordre libéral et démocratique. L'ancrage du mouvement politique dans la société était en effet limité, et ses scores électoraux inférieurs à 1 % au niveau fédéral. Là réside toute la difficulté avec l'AfD : à l'inverse du NPD, ce parti est en mesure de concrétiser son hostilité idéologique envers l'ordre démocratique et libéral, certains sondages le plaçant même en tête des intentions de vote pour les élections fédérales de 2029.

L'application de la jurisprudence de 2017 conduit, en conséquence, à envisager son interdiction, au-delà de l'exclusion du financement public, seule décision prise à l'encontre du NPD, rebaptisé Die Heimat (« La Patrie »). L'éternel di-

leme de la démocratie libérale, plus encore lorsqu'elle est combative, se pose à nouveau. Tous les électeurs de l'AfD ne sont pas d'extrême droite et une interdiction pourrait exacerber la polarisation de la société, le parti en profitant de surcroît pour alimenter son discours de victimisation. Le débat divise les Allemands.

Comment préserver une compétition électorale ouverte, y compris à ceux qui contestent les fondements mêmes du système constitutionnel ? Longtemps taboue dans l'Allemagne post-1945, l'audience de l'extrême droite est, aujourd'hui, une réalité et l'interdiction n'est pas un rempart suffisant – tous en sont bien conscients.

Comment, alors, répondre efficacement au discours d'une démocratie immédiate, sans contre-pouvoirs institutionnels, discours trop volontiers repris par les populistes et autres contemporains de l'Etat de droit ? L'équilibre est difficile à trouver, et il y a là un défi considérable.

Il attend de toute évidence les dirigeants de la nouvelle coalition Merz, comme ses partenaires européens, français notamment. 2025 est une nouvelle ère ; mais la vigilance démocratique, y compris avec les moyens du droit, est un héritage précieux du libéralisme constitutionnel européen tel qu'il s'est développé au XX<sup>e</sup> siècle. N'oublions pas trop vite ce patrimoine. ■

**Aurore Gaillet** est professeure de droit public à l'université Toulouse Capitole

# La libération de Boualem Sansal est une cause européenne

Un collectif de personnalités et d'intellectuels français et allemands estime qu'à travers la défense de l'écrivain franco-algérien, incarcéré pour ses textes et sa pensée à Alger depuis le 16 novembre 2024, l'Europe doit réaffirmer la liberté d'expression comme sa valeur cardinale

**L**e silence est la perpétuation du crime, il le relativise, il lui ferme la porte du jugement et de la vérité et lui ouvre toute grande celle de l'oubli, celle du recommencement », écrit Boualem Sansal dans *Le Village de l'Allemand*, ou le *Journal des frères Schiller* (Gallimard, 2008). Ce récit décrit la découverte par deux frères germano-algériens du passé de leur père, ancien nazi caché en Algérie, massacré avec le reste de son village durant la guerre civile algérienne. Ce texte puissant établit des correspon-

voix singulière d'un écrivain animé par une seule volonté, celle de « dire la vérité, partout dans le monde ».

Ecrire, pour combattre ce qu'il considère comme le mensonge, l'ignorance, la dissimulation, le silence et l'oubli, écrire pour dire la vérité apparaît comme le combat le plus fondamental de Boualem Sansal. « Je me dis ceci : si un seul crime demeure impuni sur terre et que le silence l'emporte sur la colère, alors les hommes ne méritent pas de vivre », affirme ainsi le personnage de Rachel dans *Le Village de l'Allemand*.

**Une seule attitude est possible**

L'écrivain franco-algérien paie aujourd'hui de sa liberté son engagement pour la vérité. Réduite au silence à l'ombre des prisons d'Alger, la voix de Boualem Sansal ne résonne plus à ce jour que dans ses écrits. Agé de 80 ans et atteint d'un cancer, il est incarcéré en Algérie depuis le 16 novembre 2024. Le tribunal de Dar El-Beida, près d'Alger, l'a condamné, le 27 mars, à cinq ans d'emprisonnement pour avoir « nui à l'unité nationale, à la sécurité et la stabilité du pays », voulant ainsi le punir notamment pour ses prises de position sur le Sahara occidental.

Que l'on aime ou pas ses livres, que l'on partage ou non ses idées, la réalité est simple : un écrivain est aujourd'hui en prison pour ses écrits et sa pensée. Dès lors, une seule attitude est possible : le défendre, réclamer

encore et toujours sa libération, pour que vivent la liberté et le débat d'idées.

Nous affirmons ici que Boualem Sansal est un prisonnier européen. Compte tenu de son rayonnement international, la mobilisation en sa faveur dépasse largement le cadre hexagonal. Membre de l'Académie franco-allemande de Paris, placée sous la protection de l'ambassadeur d'Allemagne en France, il s'agit d'un auteur lu, reconnu et débattu en Allemagne. En 2011, il a reçu, à Francfort, le Prix de la paix des libraires et éditeurs allemands, l'une des récompenses les plus prestigieuses outre-Rhin.

La mobilisation de son éditeur et des milieux littéraires en faveur de sa libération a obtenu le soutien des personnalités littéraires les plus influentes en Allemagne et celui de nombreux Prix Nobel, de Svetlana Alexievitch à Orhan Pamuk, de Herta Müller à Elfriede Jelinek.

Compte tenu du combat qu'il

incarne pour la liberté d'expression, Boualem Sansal révèle aujourd'hui que les valeurs sur lesquelles l'Europe s'est construite méritent d'être défendues. Le 23 janvier, le Parlement européen a adopté à une très large majorité une résolution réclamant sa libération immédiate et inconditionnelle, et dénonçant les atteintes à la liberté d'expression en Algérie. Alors que la liberté d'expression est de plus en plus remise en question par les régimes autoritaires, comme aux États-Unis, il importe de placer l'Europe en tête du combat pour sa défense.

#### Mesures conjointes

Le gouvernement algérien, qui a souverainement adhéré à l'Organisation des Nations unies et à ses valeurs, doit faire preuve d'humanité et procéder à la libération sans délai de Boualem Sansal. Il faut que, dans cette perspective, les gouvernements de France, d'Allemagne, ainsi que les institutions de l'Union européenne, maintiennent constante, auprès de leurs interlocuteurs algériens, la demande de libération de Boualem Sansal, citoyen européen, au nom des droits de l'homme et de la liberté d'expression qui constituent notre héritage commun.

L'entrée en fonctions du chancelier allemand [Friedrich Merz] représente la chance d'un nouveau départ pour le moteur franco-allemand. Paris et Berlin devraient rapidement mettre en œuvre des mesures conjointes

manifestant leur détermination à remettre l'Europe au centre du jeu. Intervenir ensemble en faveur de la libération de Boualem Sansal représenterait selon nous un geste symbolique et fort, l'expression d'une cause commune.

« Seul le désir de liberté sauvera de la haine et du ressentiment. Sans ce désir consciemment porté, nous ne sommes pas des humains, il n'y a rien de vrai en nous », déclarait Boualem Sansal, en recevant le Prix de la paix des libraires et éditeurs allemands – son discours venant d'être publié par Gallimard dans la collection « Tracts ». En France comme en Allemagne et en Europe, n'oublions pas l'écrivain et son combat pour la liberté. ■

**Matthias Fekl**, président de l'Académie franco-allemande de Paris; **Detlev Ganter**, professeur de médecine moléculaire; **Tina Hassel**, journaliste; **Anselm Kiefer**, artiste; **Wolf Lepenies**, sociologue; **Christine de Mazières**, magistrate; **Hélène Miard-Delacroix**, historienne; **Patricia Oster-Stierle**, professeure de littérature; **Volker Schlöndorff**, cinéaste; **Gesine Schwan**, présidente de l'Académie franco-allemande de Berlin; **Stephan Schwarz**, entrepreneur; **Ulrich Wickert**, journaliste et écrivain

**BOUALEM SANSL PAIE AUJOURD'HUI DE SA LIBERTÉ SON ENGAGEMENT POUR LA VÉRITÉ**

# François Blot et Bernard Kouchner Faisons que le patient soit libre de décider de sa fin de vie

Les deux médecins entendent se placer dans la perspective des grandes lois et de la démocratie en santé, plutôt que du strict débat sur la mise en œuvre d'une loi sur la fin de vie

**L**e 12 mai s'est ouvert à l'Assemblée nationale le débat sur la fin de vie et l'aide à mourir. Il y a quatre-vingts ans en France, la Sécurité sociale était créée et les femmes votaient pour la première fois. Bien sûr, il avait fallu des circonstances historiques exceptionnelles pour qu'une union nationale, fût-elle courte, inscrive dans le marbre deux avancées de société axées sur la justice et la solidarité. Aujourd'hui, c'est l'occasion unique qu'une telle concorde, allant hier des communistes aux gaullistes, traverse à nouveau l'Hémicycle, de sa gauche à sa droite.

Il y a cinquante ans entrait en vigueur la loi Veil sur l'avortement, et l'union, même partielle, avait une nouvelle fois, fait la force, transcendant les clivages politiques. Pareille mobilisation transpartisane est à nouveau possible. Il y a vingt ans, la loi Leonetti s'inscrivait, avec l'interdiction d'obstination déraisonnable, dans le droit fil de la loi fondatrice du 4 mars 2002, qui avait sanctuarisé les droits des patients : être informé, consentir de façon éclairée, pouvoir refuser.

A son tour, 2025 saura intégrer dans le droit la demande ultime de certaines personnes malades, comme nous

l'avions déjà envisagé en 2002, nouveau droit encadré par la sagesse du législateur et la déontologie des soignants. Le prix fort payé depuis les années sida, par plusieurs décennies de luttes pour la reconnaissance de l'autonomie, des savoirs, des valeurs et des préférences des patients, de leur libre arbitre, autorise aujourd'hui à inscrire cette ultime demande dans le champ de la démocratie en santé.

#### Humanisme rationnel des soignants

Il est temps que ce siècle, si économique en bonnes surprises, livre enfin une grande loi de liberté, digne du pays qui a rédigé la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Qu'on ne tourne plus le dos aux éternels ignorés d'un accompagnement de fin de vie digne, et que nul ne les qualifie plus de proportion négligeable (« pour laquelle on ne légitère pas ») : qu'ils soient par an 400 ou 4000 (fourchettes d'estimation basse et haute de l'Institut national d'études démographiques en 2010). Il ne s'agit pas d'une rupture anthropologique, ni d'une entrée incontrôlée dans la règle d'une transgression, déjà largement pratiquée mais cachée sous le tapis : nous parlons de reconnaître et



**IL NE S'AGIT PAS D'UNE RUPTURE ANTHROPOLOGIQUE, NOUS PARLONS DE RECONNAÎTRE ET D'ENCADRER UN ACTE JUSQU'ALORS ARBITRAIRE ET CLANDESTIN**

d'encadrer un acte jusqu'alors arbitraire et clandestin.

Au politique de protéger avec énergie une médecine en crise, pour offrir à chacun les soins proportionnés et adéquats jusqu'à la fin de vie, en particulier les soins palliatifs. Mais aux médecins, aussi, de montrer un peu de lucidité et de courage, en cette ère de profonde mutation, de sortir la tête de leur ligne de nage et ne plus faire uniquement ce pour quoi on les a élevés (le cancérologue, une chimiothérapie de plus ; le réanimateur, une ventilation artificielle qui dure ; le chirurgien, une énième intervention ; le médecin de soins palliatifs, l'accompagnement jusqu'au bout, et quoi qu'il en coûte, d'un patient qui demanderait qu'on le laisse tranquille).

A nous, soignants, de rester à notre juste place, au service du patient et de ses proches, non de l'idée qu'on s'en fait ; de revenir à cette simple humilité : répondre à la personne malade, comme on répond à une question ou à la convocation d'un visage, et accepter qu'on ne puisse tout comprendre (présomptueuse vocation médicale), tout expliquer, tout contrôler.

Alors la médecine précédera enfin, ou au moins accompagnera, une évolution de la société qu'elle a jusqu'alors surtout subie (vérité dite au malade, années 1950 ; pilule et avortement, années 1970 ; consentement aux soins, années 2000 ; sédatrice profonde et continue, années 2010...). En se libérant de ses pesantes, en écoutant son humanité, elle ouvrira les yeux sur les bouleversements inédits, en un demi-siècle, de notre rapport à la santé, à la vieillesse, à l'autonomie, à la mort (et sur son propre rôle dans cette mutation).

Cessons au passage, les uns et les autres, de se vanter d'être garants de la morale contre les inconséquents (ou, inversement, les uniques progressistes face aux réactionnaires). Dispensons-nous des accusations d'intégrisme, ou à l'inverse d'individualisme, d'ultralibéralisme, d'utilitarisme, de validisme, d'économies sur le dos des vieux ! Abolissons du langage, et surtout de la pensée, l'ignominie des qualificatifs « euthanasiste », « eugéniste ». Pour qu'au moins sur ce sujet cathos, mécréants, gauchos,

conservateurs déposent un instant les réflexes d'une pensée courte et portent haut leur humanisme rationnel.

Si une évolution du cadre légal est votée, personne ne devra se sentir violenté, rabaisonné, confronté au pire. La guerre froide, les exactions de l'épuration, la terreur ont suivi les grandes victoires (toutes proportions gardées). Demain, ce cadre légal garantira le respect de chacun (soignants opposés à l'aide à mourir, notamment) dans sa conscience et ses convictions.

#### Le choix d'une mort plus douce

Mais, surtout, faisons que ce patient, ou bien plutôt cette femme ou cet homme, soit libre de décider sa fin et non le médecin à sa place. Qu'un texte existe pour ceux seuls qui souhaitent l'appliquer et choisir une mort plus douce. Que l'on soit libre, qu'aucune contrainte ne pese, que le choix demeure celui d'une personne, et que nul ne soit obligé d'emprunter une voie ou une autre.

Ceux qui ont connu la création de la « Sécu » et le droit de vote des femmes ont assisté ensuite à l'accès à la contraception, à l'avortement, à la lutte contre la douleur, à l'abolition de la peine de mort, à l'obligation de consentement éclairé des patients, à l'interdiction de l'obstination déraisonnable. Il ne sera pas dit que la génération post-boomer ne livrera rien de fondateur à ses descendants. Ni les grandes réformes de 1945 ni la République de 1792 n'ont reçu de nom propre. Peut-être est-ce le lot d'actions qui entrent dans l'histoire comme des évidences. Si cette proposition de loi est votée, la France s'engagera sur une voie courageuse et soucieuse de tous, même des minorités. ■

**François Blot**, médecin réanimateur et spécialiste d'éthique médicale, est l'auteur de « Faut-il légaliser l'aide médicale à mourir ? » (Hermann, 2023) ; **Bernard Kouchner**, cofondateur de Médecins sans frontières et de Médecins du monde, est ancien ministre de la santé

## Gérald Darmanin face au scandale de la surpopulation carcérale

### ANALYSE

**S**i l'on doit juger l'habileté d'un homme ou d'une femme politique à sa capacité à mettre dans le débat public des propositions qui résonnent avec l'humeur de la société, alors reconnaissions que Gérald Darmanin, ministre de la justice, a indiscutablement du talent. Le ministère de l'intérieur lui avait fourni de nombreuses occasions de l'exercer, tant les questions de police sont propices aux réactions à chaud.

C'est a priori plus difficile à la chancellerie. Par définition, un garde des sceaux n'est pas habilité à commenter les décisions de justice. Mais il ne fallait pas attendre de Gérald Darmanin qu'il reste silencieux très longtemps. Immédiatement après son arrivée Place Vendôme, il a exhumé un sujet qui n'avait pas fait l'objet de grandes décisions politiques depuis plusieurs années : les prisons françaises.

Depuis plus de quatre mois, il ne se passe pas une semaine sans que le garde des sceaux ne fasse une annonce. Il y a eu d'abord son projet de création d'une (puis de deux) prisons ultra-sécurisées pour rassembler les 100, puis les 200 plus dangereux narcotrafiquants. Il vient même d'annoncer, dimanche 18 mai, la création d'une troisième, en pleine jungle en Guyane. Il y a eu aussi la définition d'un régime carcéral d'isolement quasi total, qui en fera l'un des plus stricts d'Europe. Puis son projet de construction d'établissements pénitentiaires modulaires d'un nouveau

type. Moins sécurisés, moins coûteux, et donc plus rapides à construire, ils seront destinés à des détenus au profil moins dangereux. Passons rapidement sur son projet d'une chasse aux activités, dites ludiques, en prison, ou la taxe de séjour payée par les prisonniers. Sans parler de cette idée, reprise par le président de la République, d'aller demain louer des places de prison dans d'autres pays européens pour y mettre des prisonniers.

La philosophie générale du garde des sceaux vaut davantage que ces coups de menton. Gérald Darmanin défend l'idée que non seulement la France met trop de monde en prison, mais surtout de manière trop indifférenciée. Le système carcéral devrait, d'après lui, être réservé principalement aux violences physiques faites aux personnes et se spécialiser selon la dangerosité des détenus.

**Urgence à agir**  
Bref, notre chaîne pénale gagnerait à se défaire de notre préférence nationale pour la prison, d'autant plus que cette dernière n'a jamais su ou voulu s'adapter à ses différents publics. Ce diagnostic pourrait recueillir un très large consensus auprès de professionnels de la justice (magistrats, avocats, directeurs et surveillants) qui regardent pourtant la prison depuis des points de vue radicalement opposés.

Reste une urgence : la surpopulation carcérale, qui atteint aujourd'hui une densité globale de 133 %. Avec presque 82 921 détenus au 1<sup>er</sup> avril 2025 pour 62 358 places (et près de

5 000 matelas au sol), la situation n'est pas seulement catastrophique. Elle empire chaque semaine. Si rien n'est fait, la situation va devenir explosive. Depuis 2021, la population carcérale a ainsi augmenté de plus de 30 %, et on atteindra probablement les 85 000 détenus avant la fin 2025. La France fait partie des cancres de l'Europe en la matière et a été condamnée à plusieurs reprises par la Cour européenne des droits de l'homme.

Non seulement nos prisons sont indignes, mais elles sont en train de produire de la violence (pour les détenus et le personnel qui y travaille), et donc de fabriquer de la récidive potentielle. Certes, elles punissent, mais elles ne protègent plus la société, car elles sont incapables de préparer la future réinsertion des détenus. Il y a urgence à agir, ce que le garde des sceaux reconnaît volontiers. Pour autant Gérald Darmanin propose deux pistes qui, de son propre aveu, n'auront de résultats – d'ailleurs hypothétiques – qu'au bout d'un an et demi, voire de deux ans : construire davantage de prisons et expulser une partie des prisonniers étrangers (soit environ 25 % de la population carcérale).

Or le ministre a reçu en mars un rapport commandé par son prédécesseur, Didier Migaud, et rendu public le 10 mai. Ce document rédigé par quatre magistrats, un avocat et un directeur de prison, recommande des mesures de « régulation carcérale ». Il s'agit d'anticiper de quelques semaines la sortie de prison de plusieurs milliers de détenus afin de

réduire la surpopulation carcérale. « Dans un souci d'acceptabilité », suggère le rapport, un quantum de peine au-delà duquel le mécanisme ne s'appliquerait pas devrait être fixé, et la réduction de peine serait plafonnée. De telles mesures avaient été mises en œuvre en 2020, pendant la crise sanitaire due au Covid-19, par la garde des sceaux de l'époque, Nicole Belloubet. Elles avaient permis de repasser pour la première fois en vingt ans au-dessous de 100 % d'occupation des prisons.

A tous ces interlocuteurs qui le pressent d'agir, Gérald Darmanin répond qu'il ne sera pas le ministre de la régulation carcérale, « car les Français ne le comprendraient pas ». Il parle même de « défaite de la pensée ». De façon incohérente, Gérald Darmanin peut penser à la fois qu'il y a aujourd'hui beaucoup de détenus qui n'ont rien à faire en prison, et qu'il n'est pas question que ces détenus puissent sortir de prison quelques semaines avant le terme de leur peine. Interpellé sur cette contradiction, il objecte que ce n'est pas au ministre de la justice de remettre en cause la chose jugée.

La principale raison semble plutôt politique. Puisque, pense-t-il, la société française penche très à droite, pas question d'être associé à une mesure estampillée « laxiste » qui lui reprocherait à coup sûr le Rassemblement national. N'est-ce pas, pourtant, à sa faculté d'expliquer des décisions difficiles mais nécessaires que se mesure l'envergure d'un responsable politique ? ■

**NOS PRISONS SONT EN TRAIN DE PRODUIRE DE LA VIOLENCE ET DONC DE FABRIQUER DE LA RÉCIDIVE POTENTIELLE**

GRÉGOIRE BISEAU (SERVICE SOCIÉTÉ)



## ÉCONOMIE | CHRONIQUE

PAR STÉPHANE LAUER

## Voitures trop chères, la faute à qui?

**Q**uand les stratégies tâtonnent, que la visibilité se réduit et que la compétition se durcit, l'Europe peut devenir un exutoire bien pratique pour certaines grandes entreprises. Il y a quelques jours, Stellantis (Fiat, Peugeot, Citroën, Chrysler) et Renault ont cédé à la tentation en fustigeant, sans beaucoup de nuances, la Commission européenne. Lente à la décision, prolixie à édicter des réglementations inutiles, déconnectée des réalités économiques, l'Union s'ingénierait à saboter un secteur automobile déjà fragilisé. Dans un entretien accordé au *Figaro*, John Elkann et Luca de Meo, les patrons respectifs des deux constructeurs, s'en sont donné à cœur joie, en éludant leurs propres responsabilités sur le marasme actuel du marché automobile.

«Les règles européennes font que nos voitures sont toujours plus complexes, toujours plus lourdes, toujours plus chères et que les gens, pour la plupart, ne peuvent tout simplement plus se les payer», déplore M. de Meo. Si l'on ne peut que partager le constat que nous faisons ici même, dès 2023, il est, en revanche, étonnant de transformer l'UE en bouc émissaire d'une situation qui a été en grande partie causée par les constructeurs eux-mêmes.

En effet, le directeur général de Renault, lorsqu'il est arrivé à la tête de l'entreprise en 2020, a fait de la montée en gamme le cœur de sa stratégie pour redresser l'entreprise. «Nous avons augmenté de façon importante les marges dégagées par véhicule vendu», se vantait-il trois ans plus tard, soulignant le fait, que, désormais, le segment C (véhicules de type Megane), représentait près de 35 % des ventes et se fixant pour objectif d'atteindre les 45 % en 2025.

«A une époque, nous fabriquions 3,5 millions de voitures; aujourd'hui, c'est plutôt 2,5 millions, mais nous gagnons plus d'argent. Cela démontre bien que notre stratégie de volumes vers la valeur fonctionne», se félicitait-il. «En plus, nous vendons beaucoup d'hybrides, eux aussi plus chers. Nous avons donc depuis deux ans accru le prix de vente moyen des modèles du groupe de 18 %. Et nous visons une hausse totale de 30 %.» On ne peut être plus explicite.

**Un choix marketing et financier**  
L'ambition de Renault était de se hisser au niveau des tarifs de Peugeot et celle de Dacia, sa marque «low cost», de vendre à des prix proches de ceux pratiqués par Citroën. Il est vrai qu'à l'époque, sous la direction de Carlos Tavares, Stellantis faisait saliver son concurrent en dégagent des marges de plus de 13 %. Entendait-on alors John Elkann, président et premier actionnaire du groupe, se plaindre des résultats et du montant des dividendes?

Aujourd'hui, M. Elkann se lamente sur «les réglementations [qui] ont eu pour effet d'assécher le marché». C'est vrai. Mais à la marge. On a demandé aux petites voitures, notamment pour des raisons de sécurité, d'avoir «tout d'une grande», pour reprendre le célèbre slogan publicitaire de la Clio. Mais l'Europe n'a jamais réclamé que ce modèle se métamorphose en Captur, ni que Dacia s'embourgeoise. C'est un choix marketing et financier assumé.

## LES CONSTRUCTEURS ONT CHOISI LA MONTÉE EN GAMME PERPÉTUELLE

Par ailleurs, reprocher à Bruxelles d'exiger que l'entrée de gamme soit aussi sûre que le haut de gamme est un terrain glissant. Dans les crash-tests, «ma R5 doit réagir comme une berline haut de gamme dont le capot est trois fois plus long lors d'un choc frontal», proteste M. de Meo. Est-il pour autant acceptable que les petites voitures peu chères soient beaucoup plus dangereuses en cas d'accident? Un défi pour les services marketing, qui devront broder autour du thème: «achetez-moi, mais c'est à vos risques et périls!»

La vérité est que ces constructeurs, au lieu de continuer à travailler sur la compétitivité des petits modèles (parfois en délocalisant), ont voulu dupliquer la stratégie allemande de la montée en gamme perpétuelle. La tendance s'est accentuée pendant la crise due au Covid-19 lorsqu'il s'est agi de gérer la pénurie de composants électroniques en privilégiant les modèles les plus rémunérateurs au détriment des petits véhicules, aujourd'hui moins nombreux.

On peut toutefois objectivement s'interroger sur le niveau de sécurité passive imposé par la réglementation. Des études ont montré que, plus le conducteur se repose sur des aides à la conduite, plus sa vigilance diminue et plus le risque d'accident augmente. Le mieux peut devenir l'ennemi du bien.

Mais le vrai sujet derrière l'offensive de Renault et Stellantis concerne surtout l'agenda européen sur la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Les constructeurs ont eu six ans pour s'y préparer. Mais au lieu de chercher à rendre les véhicules électriques abordables, les marques ont continué à utiliser les recettes du passé en proposant des gros véhicules statuaires, hors de prix, qui ont fini par exclure toute une catégorie d'acheteurs potentiels aux revenus modestes.

Résultat, le marché de l'électrique patine. Pas parce que les clients sont rebutés par la technologie, comme veulent le faire croire les constructeurs, mais parce qu'ils n'ont pas su leur proposer les modèles adéquats. Le plus étrange est que les principaux avantages de l'électrique, à savoir la faiblesse du coût d'utilisation (frais d'entretien dérisoires et prix d'un plein imbattable) sont absents des discours publicitaires.

Les constructeurs préfèrent militer pour le report des échéances vers le passage à l'électrique. En 2035, la vente de véhicules neuf à moteur thermique sera interdite. Pas par lubie ou inconscience sur l'impact industriel, mais simplement parce que, compte tenu de la lenteur du renouvellement du parc automobile, c'est le seul moyen d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

Si les constructeurs européens ne s'attellent pas à cet objectif, d'autres s'en chargeront, à commencer par les Chinois. Eux disposent déjà d'une offre adaptée. Croire que c'est en décalant le calendrier que nous les rattraperont, c'est s'exposer à de lourdes déconvenues, car, pendant ce temps-là, leur avance ne fera que croître et, comme pour les prix, l'Europe n'y sera pas pour grand-chose. ■

**AU LIEU DE RENDRE L'ÉLECTRIQUE ABORDABLE, LES MARQUES ONT CONTINUÉ AVEC LES RECETTES DU PASSÉ**

## LA LOURDE DÉFAITE DE LAURENT WAUQUIEZ

## ÉDITORIAL M

Dans la longue marche vers l'élection présidentielle de 2027, le scrutin qui s'est clos, dimanche 18 mai, pour le parti Les Républicains (LR), n'est qu'une étape. Mais, pour un homme, le résultat de ce vote a une portée considérable: depuis 2017, Laurent Wauquiez prétendait être le sauveur de la droite, celui qui incarnerait un projet de rupture, à l'instar de Nicolas Sarkozy, dix ans plus tôt. Il a été lourdement défait par un adversaire qu'il n'avait pas vu venir, en ne recueillant que 25,7 % des suffrages des adhérents de LR face au ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, fort de ses 74,3 %. Au terme de ce vote sanction, les chances de l'ancien président de la région Auvergne-Rhône-Alpes de pouvoir concourir à l'élection de 2027 ont fortement reculé.

Le désaveu pour l'ambitieux est d'autant plus sévère qu'ayant présidé LR entre 2017 et 2019 il était censé mieux connaître les rouages de son parti et les attentes de ses adhérents que son concurrent, venu de la droite villégiante, qui s'était fait battre par Eric Ciotti à la même élection en 2022. Son actuelle fonction de président du groupe LR à l'Assemblée nationale donnait en outre à Laurent Wauquiez l'avantage de pouvoir prétendre auprès des adhérents être celui qui aurait droit de vie ou de mort sur le gouvernement Bayrou au cours des prochains mois, alors que le bloc central ne tient plus qu'à un fil. En dépit de ces deux atouts et d'une constante référence à Jacques Chirac, dont il prétendait s'inspirer, il essaie un revers sévère.

Sur le fond, la campagne menée par les deux concurrents a confirmé l'inquiétante radicalisation de la droite républicaine. Ciblant un même ennemi – La France insoumise –, Laurent Wauquiez et Bruno Retailleau ont actionné les mêmes thèmes – la sécurité, le refus de l'immigration, la lutte contre le communautarisme, l'ode au travail, la chasse aux dépenses publiques, la contestation en matière migratoire de l'Etat de droit –, pour tenter de s'attirer les bonnes grâces des quelque 100 000 votants, de plus en plus sensibles aux sirènes de l'extrême droite. C'est donc moins la ligne qui a fait la différence entre les deux candidats que la personnalité de chacun.

A 50 ans, Laurent Wauquiez souffre de s'être fait beaucoup d'ennemis au sein de son propre parti sans avoir su nouer de liens solides avec les Français. Proche des démocrates-chrétiens au début de sa carrière politique, ce surdiplômé – normalien, agrégé d'histoire, énarque –, plusieurs fois ministre durant le quinquennat de Nicolas Sarkozy, a progressivement radicalisé son discours au point de devenir aujourd'hui le chantre de l'union des droites avec Eric Zemmour. En opposition à presque tout ce qu'a engagé Emmanuel Macron depuis 2017, y compris le recul de l'âge de départ à la retraite ardemment défendu par la droite, mais incapable, à ce jour, de définir une doctrine alternative, il est resté prisonnier des deux adjectifs auxquels nombre de ses adversaires associent son nom: brutal et insincère.

Au point très bas où se situe leur parti, les adhérents de LR ont fait le choix de la sécurité. A 64 ans, Bruno Retailleau, qui a présidé pendant dix ans le groupe LR au Sénat, incarne une droite identitaire, mais non rétive au compromis avec le centre. A peine élu à la tête du parti, le ministre de l'intérieur a repris à son compte le terme de «rupture» de son concurrent, tout en proclamant sa volonté de rester pour le moment au gouvernement. Une façon de ménager la chèvre et le chou dans un environnement politique particulièrement instable. Pas glorieux, mais efficace. ■

## OBJETS D'ÉCRITURE



## CARNET, STYLO ET CRAYONS À OFFRIR



lemonde.fr/boutique

Le Monde | Boutique

CARAN D'ACHE  
Genève

# Le Monde argent

## SCPI jusqu'ici tout va mieux

Si la revente des parts reste difficile pour certaines sociétés civiles de placement immobilier, certains produits parviennent à tirer leur épingle du jeu. La collecte brute a progressé de 18 % en un an, avec des fonds diversifiés qui attirent de nouveau les épargnants



ADRIA FRUITOS

### BANQUES: LES TARIFS DES CARTES POUR ADOS

PAGES 5 À 7

### À L'HONNEUR EN 2025, L'ART DÉCO GARDE LA FORME

PAGE 8

## Immobilier : les taux ne font pas tout

### Editorial

L'affaire était entendue : la baisse des taux d'intérêt observée depuis plusieurs trimestres allait produire ses effets bénéfiques sur le marché de l'immobilier, aussi bien pour le logement que pour des biens professionnels. Force est de constater que les choses ne sont pas aussi simples.

Du côté du marché résidentiel, les réseaux des agents immobiliers et les courtiers en crédit ont beau se féliciter à longueur de communiqués que les clients reviennent dans leurs agences, une reprise forte se fait attendre. D'abord parce que, sur le front des taux, le premier trimestre n'a pas été aussi favorable qu'attendu.

Certes, la Banque centrale européenne a continué d'abaisser ses taux directeurs – et devrait continuer à le faire –, mais les taux longs français ont connu des tensions. Les incertitudes budgétaires et politiques que traverse notre pays ont provoqué des hausses des obligations assimilables du Trésor, qui servent de référence pour la fixation des barèmes des taux des crédits immobiliers. Résultat, quelques banques ont légèrement augmenté leurs conditions de crédit, mettant fin au mouvement de baisse que l'on avait connu les trimestres précédents.

**Une baisse des prix modeste**  
Surtout, les conditions économiques rendent plus difficile une reprise franche du secteur. La baisse des prix de l'immobilier reste modeste, ne serait-ce qu'en raison de l'attitude des vendeurs, qui gardent encore les niveaux de prix atteints au début de la décennie. Dans le même temps, les tensions géopolitiques ne permettent pas aux ménages de disposer de la visibilité nécessaire pour s'engager dans un projet immobilier. Les acheteurs hésitent.

Si la détente des taux a apporté un peu d'oxygène aux biens professionnels, les tensions sur les taux à long terme compliquent aussi la donne. La crise est sans doute derrière nous, mais la reprise se fait attendre. Les grands immeubles de bureaux situés en périphérie des villes ont du mal à trouver des locataires, et leurs prix restent orientés à la baisse. D'autres biens situés dans le cœur des métropoles ou ceux de petite taille résistent mieux.

Cependant, quel que soit le secteur, la conjoncture est incertaine et les acteurs économiques sont, comme les ménages, dans une position d'attente. Et les entreprises les plus fragiles pourraient ne pas résister à une situation économique durablement dégradée, ce qui aura des effets sur l'immobilier professionnel.

Les germes de la reprise sont toutefois là. Dans l'immobilier résidentiel, la pénurie structurelle de biens est un facteur de soutien. Dans l'immobilier professionnel, les biens correctement localisés et bien entretenus trouvent facilement preneurs. Après la bulle des années 2010, le marché de l'immobilier revient-il à ses fondamentaux ? ■

JOËL MORIO

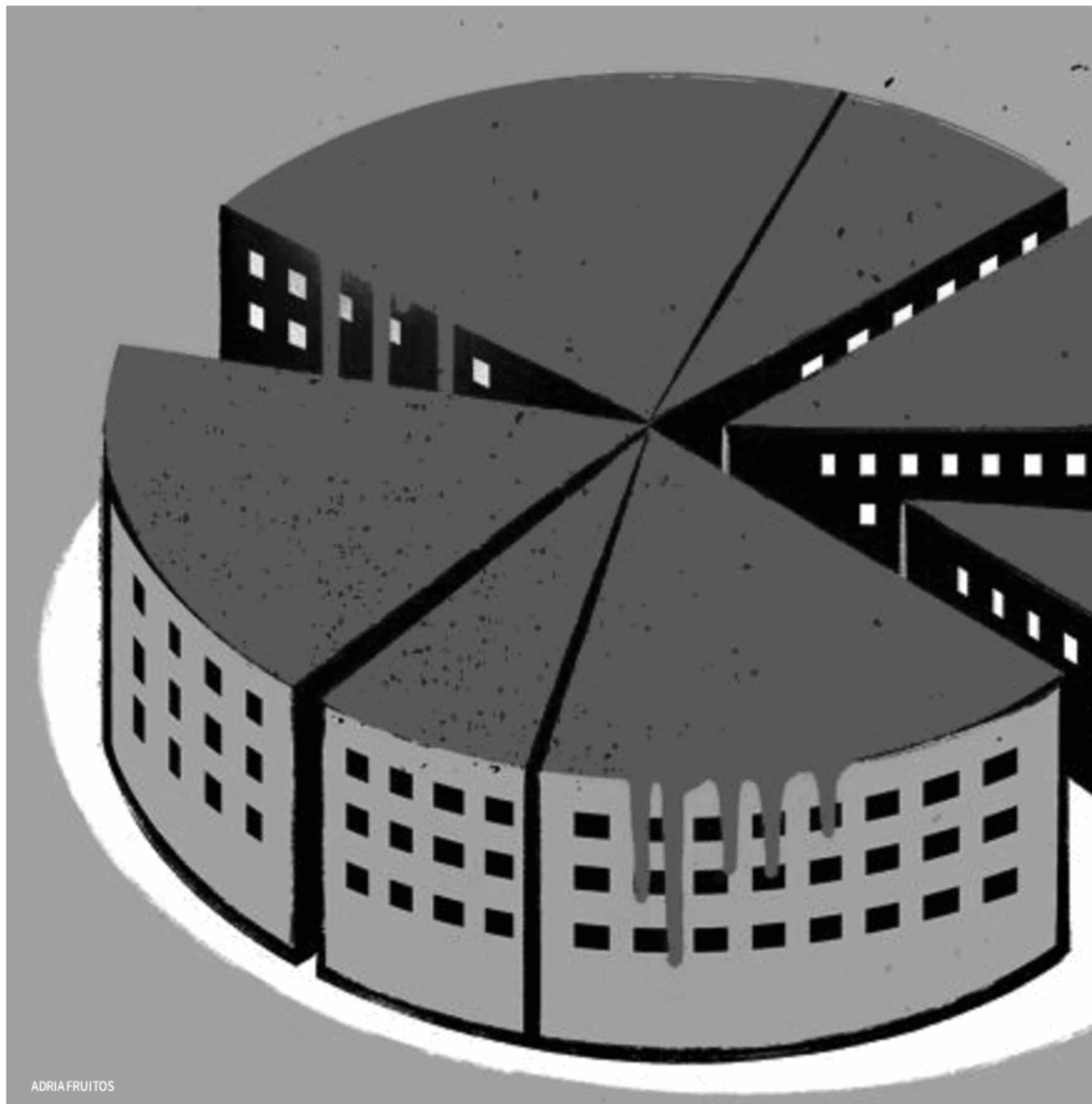
# SCPI

## La crise est-elle finie?

Malgré un niveau de collecte de nouveau dynamique, quelques produits souffrent encore de la crise de l'immobilier. Un marché à deux vitesses se dessine : d'un côté, les sociétés ayant largement investi dans des immeubles de bureaux ; de l'autre, des fonds plus récents

**L**a crise qu'ont traversée certaines sociétés civiles de placement immobilier (SCPI) est-elle dernière nous ? Ces produits d'épargne, essentiellement investis dans l'immobilier professionnel et appréciés pour les revenus réguliers qu'ils procurent, ont rencontré des vents contraires depuis le début de la décennie : l'épidémie de Covid-19, qui a favorisé le télétravail et conduit les entreprises à réduire la taille de leurs locaux, puis la remontée brusque des taux, qui a pesé sur les valeurs des patrimoines immobiliers. L'environnement plus favorable, avec la baisse des taux amorcée il y a un an, et le recours moins massif au travail à distance ont-ils permis à ces fonds immobiliers de retrouver meilleure fortune ? Ils restent en tout cas attractifs pour les épargnants.

Selon les derniers chiffres communiqués par l'Association française des sociétés de placement immobilier (Aspim), la collecte nette (les souscriptions moins les rachats) a atteint, au premier trimestre, 1 milliard d'euros, un montant en progression de 35 % par rapport au premier trimestre 2024. La collecte brute réalisée a, elle, progressé de 18 % par rapport à la même période. Cette remontée avait déjà été observée à la fin 2024. C'est un «*signe d'un intérêt toujours fort des épargnants pour ce type d'investissement*», se félicite Frédéric Böhl, président de l'Aspim. Cela marque un changement de tendance par rapport à 2024, où la collecte brute avait atteint 4,7 milliards d'euros, en repli de 38 % par rapport à 2023.



ADRIA FRUITOS

En 2024, les fonds diversifiés qui investissent dans les bureaux, mais aussi d'autres actifs (commerces, hôtels, entrepôts...), avaient représenté 20 % des SCPI en nombre, et capté 68 % de la collecte brute. Ils attirent toujours autant les épargnantes. Au premier trimestre, ils concentrent 71 % des souscriptions. Viennent ensuite les SCPI à prépondérance bureaux (17 %), puis celles du secteur de la santé et de l'éducation (5 %), la logistique et les locaux d'activité (3 %), les commerces (2 %), le résidentiel (1,6 %) et les hôtels, tourisme et loisirs (0,6 %).

Toutefois, si la collecte repart, ces fonds immobiliers conservent bel et bien les stigmates de la crise qu'ils ont dû traverser. D'abord, l'en-cours total des SCPI a diminué pour la première fois depuis plusieurs décennies en 2024. Au 31 décembre, la capitalisation des SCPI s'établissait à 88,5 milliards d'euros, en repli de 1,7 % sur un an. Le niveau de la collecte, bien que redevenue dynamique, reste très inférieur aux années fastes d'avant-crise.

«*L'incertitude économique et politique en France fait que, comme tous les placements à long terme, les gens préfèrent attendre*», juge Jean-Marie Souclier, président de Sogénial. Ensuite, les rendements procurés par ces placements connaissent un tassement.

Rapporté au prix de référence au 1<sup>er</sup> janvier 2024, le taux de distribution moyen servi par les SCPI s'établit à 4,72 % en 2024, contre 4,52 % en 2023. Cette progression est en trompe-l'œil. Elle s'explique par la baisse de 4,9 % du prix de part moyen en 2023. Plus précisément, 8 % des SCPI (en nombre) ont distribué, en 2024, le même montant qu'en 2023, 49 % ont augmenté le montant distribué d'une année sur l'autre, alors que 43 % l'ont diminué. Par catégories de SCPI, les taux de distribution moyens de marché varient de 4 % pour les SCPI «santé et éducation» à 5,8 % pour celles qui sont «diversifiées».

### Prudence et optimisme

Les rendements ne sont pas calculés sur un trimestre, cependant le mouvement de baisse des prix de part de certaines SCPI s'est poursuivi au cours des trois premiers mois de l'année. Entre le 31 décembre 2024 et le 31 mars 2025, 13 SCPI ont diminué leur prix de souscription, tandis que 7 l'ont augmenté. «*Ces ajustements reflètent directement l'évolution des valeurs d'expertise en fin d'année 2024*», note l'Aspim.

En clair, certains fonds ont dû constater une baisse de la valeur des actifs immobiliers qu'ils détiennent. Sur l'ensemble du marché, le prix de part moyen pondéré par la capitalisation a diminué de 3,5 % sur le trimestre. Les SCPI à dominante «bureaux» sont les plus concernés, avec une baisse moyenne de 4,9 %, contre une diminution plus modérée de 1,6 % pour les autres catégories de SCPI.

L'ampleur des baisses de part a des conséquences : au 31 mars, la capitalisation des SCPI s'établit à 86 milliards d'euros, en repli de 3 % sur un trimestre et de 3 % sur un an. Pour l'avenir, «*on peut considérer que les baisses des prix de part sont derrière nous, mais il restera certains ajustements à faire*», déclare avec prudence Eric Cosserat, président de Perial. Avec un peu plus d'optimisme, Romain Welsch, président de Theoreim, juge que «*l'ajustement des*

*valeurs immobilières a été fait et [qu']on se situe aujourd'hui sur un point bas».*

C'est en fait un marché à deux vitesses qui continue de se dessiner. «*L'essentiel des SCPI a traversé la crise de façon sereine*», insiste Faïz Hebbadj, président de Norma Capital. D'un côté, les SCPI plutôt anciennes et largement investies dans des immeubles de bureaux, souvent localisés à la périphérie des grandes villes, continuent à souffrir. «*On a des zones où les bureaux vont rester vacants longtemps, et il va être difficile de maintenir les loyers au niveau actuel*», prévient M. Welsch. Ce sont souvent des SCPI largement investies sur ces secteurs qui doivent faire face à des demandes de rachat qu'elles ne peuvent traiter.

### «Le meilleur attendra»

Au 31 mars, les parts de vente en attente représentent encore 2,6 % de la capitalisation du marché. Une situation qui contraste avec des SCPI plutôt récentes : celles-ci se constituent un patrimoine à des prix avantageux, qui concentre le gros des nouvelles souscriptions. Elles offrent en outre des rendements attractifs, parfois à deux chiffres.

Cette tendance va-t-elle se poursuivre ces prochains trimestres ? Sur le Vieux Continent, en dépit de la baisse des taux d'intérêt, traditionnel soutien au marché immobilier, la conjoncture n'est pas aussi favorable que certains l'espéraient il y a encore quelque mois.

«*En dépit de la baisse des taux, l'année 2025 sera compliquée économiquement*», juge Louis Martial, directeur général adjoint de Consultim Asset Management. «*Le pire est passé, mais le meilleur attendra*», résume Jean-Christophe Antoine, président d'Atland Voisin. Les incertitudes géopolitiques, politiques et économiques persistent. «*Pour l'instant, cette situation n'a pas de répercussions sur la capacité des locataires à payer leur loyer*», observe Andras Boros, président d'Epsicap REIM. Mais les gérants sont vigilants sur le sujet.

Une chose est sûre, «*aujourd'hui, il n'y a pas de reprise dans l'immobilier. La crise se prolonge, mais c'est très intéressant pour une jeune SCPI comme nous, qui peut investir à des prix bas et à des rendements importants*», estime Yann Videcoq, directeur général d'Arkéa REIM. «*Les valorisations restent encore attractives et sans commune mesure avec ce que l'on a observé au cours du cycle immobilier de la décennie précédente. C'est encore le moment pour se constituer un portefeuille de qualité*», confirme Foulques de Sainte-Marie, directeur général de Mata Capital.

Néanmoins, la chasse aux bonnes affaires se complique un peu. «*On arrive encore à trouver des opportunités à l'achat avec des rendements intéressants, mais les volumes sont plus contraints*», concède Pierre-Antoine Burgala, directeur général d'Iroko. Quant à David Seksig, directeur général de Remake, il observe que «*les vendeurs sont devenus plus exigeants*». Sans compter que les fonds immobiliers se font aussi une concurrence entre eux. Près d'une trentaine de SCPI se sont créées depuis 2023. Une situation qui complique le travail des gérants, mais celui aussi des épargnantes, qui doivent faire leur choix parmi une offre foisonnante. ■

JOËL MORIO

## LES RENCONTRES DE L'ÉPARGNE

comprendre les enjeux et agir

### Le Monde

# BOURSE

## INVESTIR DANS UN CONTEXTE TROUBLÉ

Bazaar St-So, Lille  
17 juin 2025 - de 18h à 20h

entrée gratuite sur inscription  
[conferences-epargne.lemonde.fr](http://conferences-epargne.lemonde.fr)



en partenariat avec  Boursobank



## La revente des parts reste un point noir pour certains fonds

La plupart des produits concernés ont investi dans de grands immeubles de bureaux, un secteur toujours en crise. Et il n'est pas exclu que de nouvelles baisses intervienne

**C'**est dans la torpeur de l'été 2023 que les mauvaises nouvelles ont commencé: discrètement, plusieurs sociétés civiles de placement immobilier (SCPI) annonçaient une baisse de leurs prix. En clair, la valorisation des biens qu'elles détenaient en portefeuille avait suffisamment baissé, ce qui les contraignait à l'ajuster. Des annonces brutales qui ont surpris des investisseurs pour qui la pierre-papier était synonyme de solidité.

Résultat, les épargnants ont vu la valeur des fonds qu'ils détenaient fondre, ce qui a poussé certains d'entre eux à souhaiter vendre leurs parts. Malheureusement, une grande partie d'entre eux n'ont trouvé personne pour les leur racheter et, près de deux ans plus tard, ils sont toujours dans l'incapacité de le faire.

Selon les derniers chiffres de l'Association française des sociétés de placement immobilier (Aspim), à la fin mars, 2,6 % des parts de SCPI seraient toujours en attente d'un acheteur. «Nous observons une légère amélioration de la situation», explique Frédéric Bôl, président de l'association. Mais, pour les épargnantes concernées, l'attente est longue. «Le sujet est assez complexe», reconnaît M. Bôl. Car, pour le moment, aucune solution ne permet à elle seule de résoudre le problème.

Pour qu'un porteur de parts puisse vendre, il faut trouver un acheteur. Or, les SCPI concernées ne sont guère attractives. La plupart ont massivement investi dans de grands immeubles de bureaux situés en périphérie de métropole, un secteur toujours en crise. Pire, il n'est pas exclu que certaines d'entre elles doivent encore baisser le prix de leur part dans les prochains mois. Pas de quoi attirer le chaland.

**Fonds de remboursement**  
Comment alors se sortir de cette situation? Pour ceux qui n'ont pas besoin des sommes placées sur les SCPI concernées ou qui peuvent disposer d'autres fonds, le mieux est encore de faire le gros dos. Pour les autres, «il n'y a pas de solution miracle», concède M. Bôl.

La SCPI peut décider de créer un fonds de remboursement qui va racheter les parts des associés qui le souhaitent. Mais cette solution présente plusieurs inconvénients. Pour la société (et pour ceux qui conservent leurs parts), tout d'abord. Les gestionnaires vont devoir vendre des actifs pour pouvoir constituer ce fonds de remboursement. Or, ce sont les biens les plus rentables qui ont le plus de probabilités d'être cédés rapidement, ce qui va avoir pour effet d'appauvrir la SCPI.

Pour le porteur de parts, ensuite. Le fonds de remboursement va acquérir ses parts avec une décote importante, qui va venir s'ajouter aux éventuelles baisses qu'il a déjà dû subir. C'est sans doute la raison pour laquelle les SCPI ayant constitué un fonds de remboursement se comptent sur les doigts d'une main, près de

trois ans après le début de la crise de l'immobilier de bureau.

Autre solution, transformer la SCPI à capital variable, pour laquelle le prix de vente est imposé par la société de gestion, dans un circuit contraint, en une SCPI à capital fixe, au fonctionnement plus souple. «C'est une solution qui me semble vertueuse. Dans ce cas, la liquidité fonctionne comme un carnet d'ordres: les vendeurs proposent leurs parts à un certain prix et les acheteurs se positionnent en fonction de leur propre valorisation. Ce sont donc les vendeurs qui assurent le coût de la liquidité, et non les associés restants, dont le capital im-

mobilier reste intact», observe Jonathan Dhiver, fondateur du site MeilleureSCPI.

Toutefois, si la solution n'est pas pénalisante pour ceux qui conservent leurs parts, les vendeurs auront à subir une décote de leur placement. Là aussi, seules quelques SCPI ont décidé cette transformation.

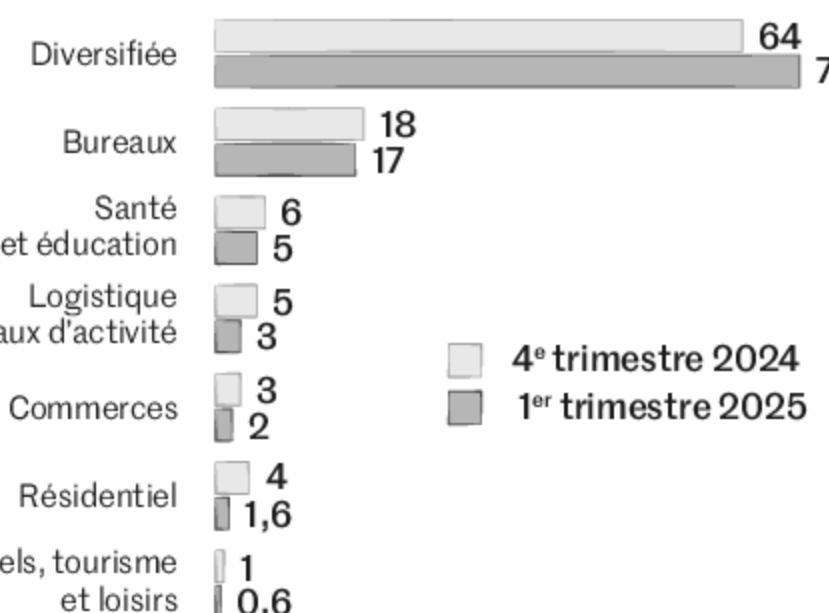
D'autres initiatives apparaissent pour permettre à des vendeurs de parts de trouver des acheteurs. Ainsi, 2nd Market est une plateforme d'annonces en ligne nouvellement créée, spécialisée dans la vente de parts de SCPI. Le processus est assez simple: le vendeur dépose

son annonce avec la décote par rapport au prix de vente officiel, les acheteurs le contactent par le biais du site. L'intermédiaire s'assure de la véracité des informations fournies. L'opération est facturée au vendeur et à l'acheteur si elle est conclue: 6 % pour la transaction pour le premier, près de 7 % pour le second (frais administratifs compris).

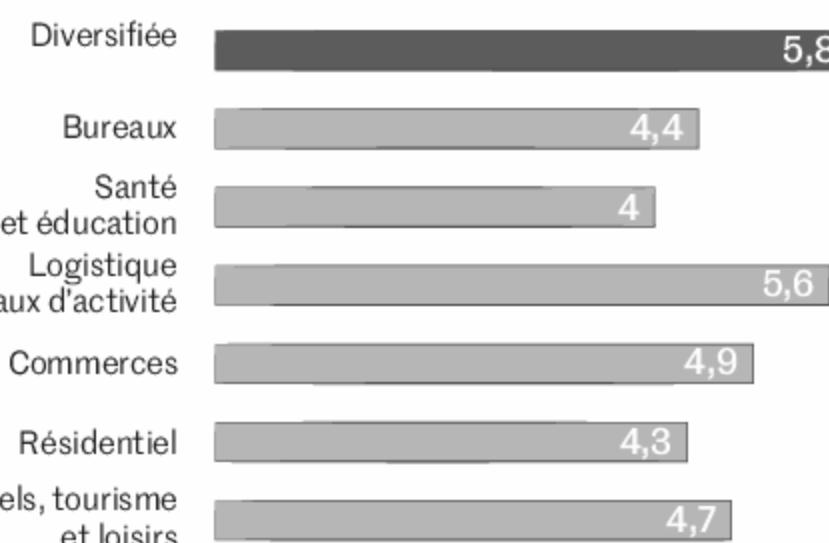
La plateforme indique qu'une dizaine de ventes auraient été réalisées. L'Aspim regarde de près ces initiatives: «Nous voulons que ces opérations se fassent de façon éclairée», insiste M. Bôl. Une chose est sûre, les frais sont élevés. Enfin, de façon plus discrète, certaines sociétés de gestion de filiales de banques acceptent de faire des gestes commerciaux ou de mettre en place des crédits pour ceux qui ont un besoin d'argent immédiat. ■

J. MO.

Collecte brute, selon la stratégie immobilière prépondérante de la société civile de placement immobilier (SCPI), en %



Rendements des SCPI en 2024, en %



Source : Association française des sociétés de placement immobilier

Ratio des parts en attente de cessation sur l'ensemble de la capitalisation en 2024, par SCPI, en %

SCPI et société de gestion	Ratio 2024
Novapierre Résidentiel Paref Gestion	20,14
Pierrevenus Aestiam	12,97
Patrimmo Croissance Impact Praemia REIM	9,53
Aestiam Pierre Rendement Aestiam	8,65
Novapierre 1 Paref Gestion	8,56
Primofamily Praemia REIM	8,02
Buroboutic Métropoles Fiducial Gérance	7,93
Patrimmo Commerce Praemia REIM	7,58
Primopierre Praemia REIM	7,53
LF Grand Paris Patrimoine La Française REM	7,16

Source : Rock-n-Data

Communication publicitaire

osmo+ energie

## Osmo apporte une nouvelle énergie à la SCPI

♦ Accessible dès 300€, souscription et suivi 100% digital

♦ Revenus potentiels tous les mois\*

♦ Versements programmés dès 1€ en pleine propriété ou en démembrément



\*La distribution est non garantie. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez votre investissement. Un investissement dans des parts de SCPI constitue un placement à long terme, qui comporte des risques, notamment de perte de capital, d'illiquidité et liés aux marchés de l'immobilier.

Avant toute décision d'investissement, nous vous invitons à prendre connaissance de la documentation légale du fonds disponible sur notre site internet.

Découvrez notre offre sur [www.osmo-energie.com](http://www.osmo-energie.com)



OSMO et OSMO ÉNERGIE sont des marques détenues et exploitées par MATA CAPITAL IM. Le site internet [www.osmo-energie.com](http://www.osmo-energie.com) est édité par la société MATA CAPITAL IM. OSMO ÉNERGIE est par ailleurs une société civile de placement en immobilier à capital variable faisant appel public à l'épargne (Visa AMF n° 24-04 en date du 12 mars 2024), dont le siège social est sis 18, rue Jean Giraudoux, 75116 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 982 344 137. MATA CAPITAL IM est une Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 28/09/2016 sous le n° GP-16000024, Société par Actions Simplifiées, au capital de 150 000 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 814 170 148.

# Faire le bon choix parmi les nouvelles SCPI

Au-delà des performances affichées par certaines sociétés civiles de placement immobilier, il est essentiel de comprendre leur stratégie avant tout investissement

**D**es rendements à deux chiffres! Certaines sociétés civiles de placement immobilier (SCPI) affichent des performances inédites, tandis que d'autres sont dans une mauvaise passe. Les fonds créés ces dernières années ont pu bénéficier d'une conjoncture favorable. Ils peuvent se constituer un patrimoine avec des prix qui ont baissé et des loyers qui, eux, restent globalement stables.

«C'est un peu comme la Bourse, il est judicieux de se positionner quand il y a eu des baisses pour capter du rendement», note Frédéric Bôl, président de l'Association française des sociétés de placement immobilier (Aspim). Résultat: la performance des investissements augmente, de même que le rendement versé aux détenteurs de parts de ces SCPI. Swiss Life s'est ainsi fendu d'un communiqué pour fêter le premier anniversaire de Mistral Sélection avec un rendement sur douze mois de 11,16 %.

Pourtant, il faut relativiser ces chiffres spectaculaires. Dans les premières années de vie d'une SCPI, plusieurs éléments techniques peuvent gonfler artificiellement sa performance. Le plus connu est l'effet du délai de jouissance: pendant une période plus ou moins longue, six mois en général, le nouveau souscripteur ne touche aucun revenu, ils vont dans la poche de la SCPI. Résultat, selon certains calculs, les rendements affichés pourraient être dopés de 1 % à 3 %.

Face à la communication intempestive de certaines sociétés de gestion, l'Aspim puis l'Autorité des marchés financiers ont rappelé les règles de communication des performances. «On ne souhaite pas la publication de rendement tant que la SCPI n'a pas au moins un an d'existence», insiste



M. Bôl. L'association, qui va fêter ses cinquante ans d'existence, mène des travaux pour s'accorder sur un indicateur qui tienne compte du rendement, mais aussi de l'évolution de la part sur cinq ans, pour éclairer l'épargnant.

«Ce qui m'inquiète dans cette course au rendement, c'est qu'en

fait des coups lors de l'acquisition d'un bien, peut être au détriment de sa qualité intrinsèque», prévient Jean-Christophe Antoine, président d'Atland Voisin. Si les nouvelles SCPI bénéficient d'une conjoncture plus favorable, il ne faut pas oublier une règle de base: «Plus le rendement d'un plai-

cement est élevé, plus le risque l'est aussi», rappelle-t-il.

Si l'on ne peut se fier qu'au rendement affiché, comment alors faire son choix parmi les nouveaux produits? «Il faut bien comprendre la stratégie avant d'investir», souligne Faïz Hebbadj, président de Norma Capital.

Après la mode des SCPI thématiques, spécialisées dans un secteur (l'hôtellerie, la santé ou encore la logistique), les produits diversifiés ont le vent en poupe ces dernières années. «L'avantage, c'est de se constituer un portefeuille varié de biens qui évolueront différemment selon les cycles économiques», estime Romain Welsch, président de Theoreim, qui gère la SCPI Log In.

Faut-il pour autant fuir les fonds thématiques? «Tout le monde ne peut pas tout gérer», juge Daniel White, directeur recherche et stratégie d'Euryale, une société de gestion spécialisée dans le secteur de la santé. Ce sera alors à l'épargnant d'investir dans plusieurs fonds thématiques pour diversifier son risque.

**Le nerf de la guerre**  
 Le plus important est de vérifier si le taux de distribution de la SCPI est cohérent avec sa stratégie. Ainsi, Elevation Tertiom, d'Inter Invest, vise un taux de rentabilité interne, qui comprend la valorisation du prix de la part et le taux de rendement, de 9 % sur dix ans. Un niveau qui s'explique par sa politique : la SCPI se constitue un portefeuille de biens situés dans l'outre-mer. «Ils bénéficient de rendements plus élevés qu'en métropole, car la tension locative dans ces territoires est forte», justifie Nina Guyot, directrice des partenariats d'Inter Invest.

De son côté, Epsilon 360, d'Epsicap REIM, vise un rendement compris entre 6,5 % et 7 % en 2025 en se spécialisant dans les «small caps» européennes, un clin d'œil aux petites capitalisations boursières. «Nous avons eu le même discours depuis 2021 : investir sur des biens d'une valeur comprise entre 1 million et 10 mil-

lions d'euros», précise Andras Boros, président d'Epsicap REIM. La SCPI Osmo Energie se développe sur une stratégie similaire : «Cela permet de diversifier le risque locatif», observe le di-

recteur de Mata Capital IM, Foulques de Sainte-Marie. Iroko a, pour sa part, prévu de lancer dans les prochains mois une deuxième SCPI qui vise un rendement élevé.

Même Perial, une société de gestion dont certains fonds connaissent des difficultés, a créé Perial Opportunités Territoires, avec un rendement cible de 6,5 %, «pour profiter du moment favorable sur certains marchés», explique Eric Cosserat, son président. Le rendement est le nerf de la guerre pour attirer l'épargnant. En avril, moins de six mois après son lancement, Corum USA a annoncé un objectif potentiel «supérieur à 7 % pour 2025». «Alors que certains investisseurs fuient le marché américain, nous y voyons une opportunité. Nous achetons des immeubles à des prix compétitifs», se félicite Philippe Cervesi, président de Corum Asset Management.

Enfin, dernier point à vérifier : qui gère la SCPI? Si de nouveaux fonds ont été créés par des sociétés ayant plusieurs années d'existence, d'autres sont plus récentes. «Notre métier, ce n'est pas uniquement de faire des bonnes affaires, mais de savoir gérer un parc immobilier dans la durée», met en avant Jean-Marie Souclier, directeur général de Sogenial Immobilier. L'équipe de gestion est-elle composée de professionnels chevronnés? Quels ont été ses résultats au cours de ces dernières années? Quels montants gère-t-elle aujourd'hui? Autant de questions à se poser avant de se laisser aveugler par un rendement. ■

JOËL MORIO



**ALDERAN**  
aller plus loin



**Pour imaginer demain,  
épargnez aujourd'hui.**

**AVERTISSEMENT**  
 Ceci est une communication publicitaire.  
 Comme tout investissement, investir dans une SCPI comporte un risque de perte en capital. Il est rappelé que le montant du capital investi n'est pas garanti et qu'il est recommandé d'investir pendant une période d'au moins 8 ans. Avant tout investissement, vous devez vérifier qu'il est adapté à votre situation et vos besoins. Toute souscription doit être effectuée sur la base des conseils en investissement fournis par votre conseiller et de la documentation juridique et réglementaire de la SCPI disponible sur le site de la société de gestion : [www.alderan.fr](http://www.alderan.fr).

**ALDERAN Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-17000026 en date du 5 septembre 2017. Société par actions simplifiée au capital de 1611 111 euros, domiciliée au 4, avenue Georges Mandel, 75116, Paris, France.**

# Quelle carte de paiement pour votre adolescent?

Banques et acteurs spécialisés proposent des cartes bancaires aux jeunes dès l'âge de 10 ou 12 ans. Pour les mineurs, le solde du compte est consulté à chaque opération, car le découvert leur est interdit

**D**éjeuner avec ses copains, s'offrir un manga ou acheter des bonbons au supermarché en sortant du collège : à partir de 12 ans, voire 10 ans chez certains acteurs financiers, les adolescents peuvent payer leurs petites dépenses avec une carte à leur nom. Ce premier pas symbolique vers l'autonomie financière se fait en toute sécurité, car la carte est à autorisation systématique. Le

solde du compte doit être suffisant pour permettre les opérations, le mineur ne peut pas être à découvert.

Où ouvrir le premier compte de votre ado ? Le choix est relativement limité pour les parents, car l'un des deux doit généralement être déjà client de l'établissement pour obtenir une carte pour son enfant. Il faut donc s'adresser à votre banque ou à celle de l'autre parent, sauf chez Kard, Nickel et Pixpay, ouverts à tous.

*«Les acteurs en ligne n'ont pas tous une offre pour les mineurs. Il faut avoir 18 ans pour ouvrir un compte chez BforBank, Fortuneo, N26, Sumera et Trade Republic», explique Anna Meylacq, la porte-parole du comparateur de tarifs bancaires Panorabanques.*

Côté prix, les banques restent raisonnables. D'après l'étude réalisée pour *Le Monde* par Panorabanques, sur 16 établissements, le coût annuel moyen de l'utilisation d'un compte pour deux profils d'adolescents, l'un de 13 ans, l'autre de 17 ans, ressort respectivement à 18,90 euros et à 23 euros. «C'est dix fois moins cher que pour les adultes, même si ces derniers utilisent bien plus de produits et de services bancaires, notamment le découvert», détaille Mme Meylacq.

beaucoup chez les buralistes) se classent parmi les établissements les plus chers du panel pour notre mineur de 13 ans, en raison de leur politique de facturation des retraits, même si l'abonnement seul reste raisonnable (25 euros par an chez Nickel, 2,99 euros par mois chez Pixpay). Kard (autre fintech ciblant les jeunes) ne facture pas les retraits. Mais, «entre le risque de vol de la carte au distributeur, de perte des billets, voire de racket, les espèces ne sont vraiment pas une bonne solution pour les jeunes», estime Eric Lassus, son président.

Si votre enfant part régulièrement en voyage scolaire ou en séjour linguistique en dehors de la zone euro, il faut aussi vérifier les tarifs sur les opérations en devises. «La

Une fois n'est pas coutume, le podium des établissements les moins chers ne se limite pas aux banques en ligne. BoursoBank, Hello Bank ! et Revolut affichent certes un tarif à zéro pour notre adolescent de 13 ans, mais c'est aussi le cas de BNP Paribas, de Crédit agricole Ile-de-France et de La Banque postale. Dans les autres réseaux, il faut compter entre 1 euro et 2 euros par mois. Certains établissements, comme LCL, ne facturent pas la carte la première année. Les offres Banxup et Sobrio sont gratuites pour les mineurs chez SG, mais certains services sont payants.

## Hors zone euro

Pour éviter d'alourdir la note, il faut notamment vérifier le coût éventuel des retraits de billets au distributeur. Si les adolescents n'ont pas forcément un besoin régulier d'espèces, puisqu'ils peuvent régler leurs achats par carte, elles restent utiles pour rembourser un copain, ou pour réaliser une dépense plus discrètement qu'avec sa carte, qu'il s'agisse d'acheter un cadeau pour l'anniversaire de sa mère ou d'aller au cinéma entre copains lorsque l'on a dit qu'on allait réviser. «Les banques proposent généralement deux ou trois retraits gratuits par mois, puis facturent les suivants autour de 1,10 euro», précise Mme Meylacq.

Pixpay (une fintech réservée aux adolescents) et Nickel (un compte accessi-

## POUR ÉVITER D'ALOURDIR LA NOTE, IL FAUT VÉRIFIER LE COÛT DES RETRAITS D'ESPÈCES



moitié des établissements de notre panel ne facturent pas les paiements en devises pour notre profil d'adolescent de 17 ans, c'est une très bonne nouvelle, car c'est loin d'être généralisé pour les adultes», note Mme Meylacq.

Cette gratuité est ainsi de mise chez BoursoBank, Caisse d'épargne Ile-de-France, Crédit mutuel Ile-de-France, Kard, La Banque postale, LCL, Monabanq et Revolut. Précisons toutefois que, pour éviter les frais sur ses opérations à l'étranger, il faut souscrire dans certains cas (LCL, Caisse d'épargne Ile-de-France, Crédit mutuel Ile-de-France) une option «voyageur» gratuite.

Pensez aussi à vérifier que votre banque propose le paiement mobile aux mineurs. Cela leur permet de payer par Apple Pay ou

Samsung Pay avec le smartphone, plutôt que de sortir leur carte de la maison.

Au-delà du moyen de paiement, l'ouverture du premier compte bancaire est aussi l'occasion de familiariser les jeunes avec l'épargne. Rien de plus simple dans les banques de réseau et les banques en ligne : elles proposent toutes un Livret A, un Livret jeune - il est réservé aux 12-25 ans -, voire un contrat d'assurance-vie spécifiquement conçu pour les mineurs. A l'inverse, Kard, Pixpay et Revolut ne proposent pas ce type de produits, mais l'adolescent peut mettre de l'argent de côté sur une cagnotte (non rémunérée). Ce n'est en revanche pas possible chez Nickel, dont l'offre se résume au compte bancaire.

## Responsable légal à 18 ans

«L'ado peut aussi mettre en place un arrondi sur ses dépenses par carte pour épargner ou encore prélever automatiquement une fraction des sommes reçues pour alimenter sa cagnotte : l'objectif est de lui montrer que tout le monde peut mettre de l'argent de côté, quel que soit son budget», observe Caroline Ménager, cofondatrice de Pixpay, qui équipe 240 000 mineurs.

Kard propose, comme Pixpay, des fonctionnalités plus étendues que les banques, puisque l'offre a été conçue autour des besoins des adolescents. «Lorsque le solde du compte est positif à la fin du mois, nous rappelons au jeune qu'il peut en profiter pour le placer sur un coffre-fort», illustre M. Lassus. Les parents peuvent abandonner la tirelire pour inciter leur enfant à épargner. «Et l'ado peut se fixer ses propres limites de dépenses par poste, par exemple 10 euros maximum par semaine au fast-food ; au-delà, l'opération sera refusée», complète le patron de Kard.

Le jour de ses 18 ans, le jeune devient le responsable légal de son compte. Selon les établissements, il peut ou non conserver la même carte ou passer à une offre répondant mieux aux besoins des jeunes adultes, avec notamment des plafonds de dépenses supérieurs. Le vrai changement concerne les parents, qui n'ont plus accès au compte de leur enfant dès lors qu'il devient majeur. Il faut vous faire à l'idée que vous ne pourrez plus surveiller ses dépenses. ■

AGNÈS LAMBERT

## Baromètre des tarifs bancaires pour les adolescents

Comparatif de seize établissements\*, réalisé par Panorabanques pour *Le Monde*



**Lucas**  
13 ans

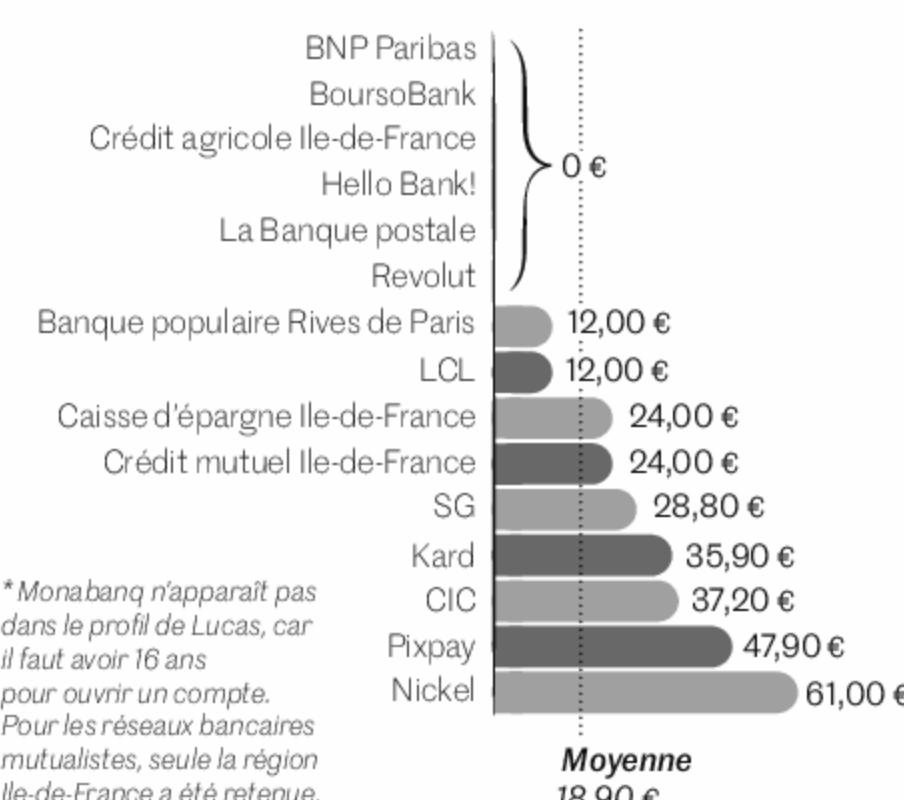
- Carte bancaire à autorisation systématique physique
- Deux retraits déplacés\*\* par mois de 20 €



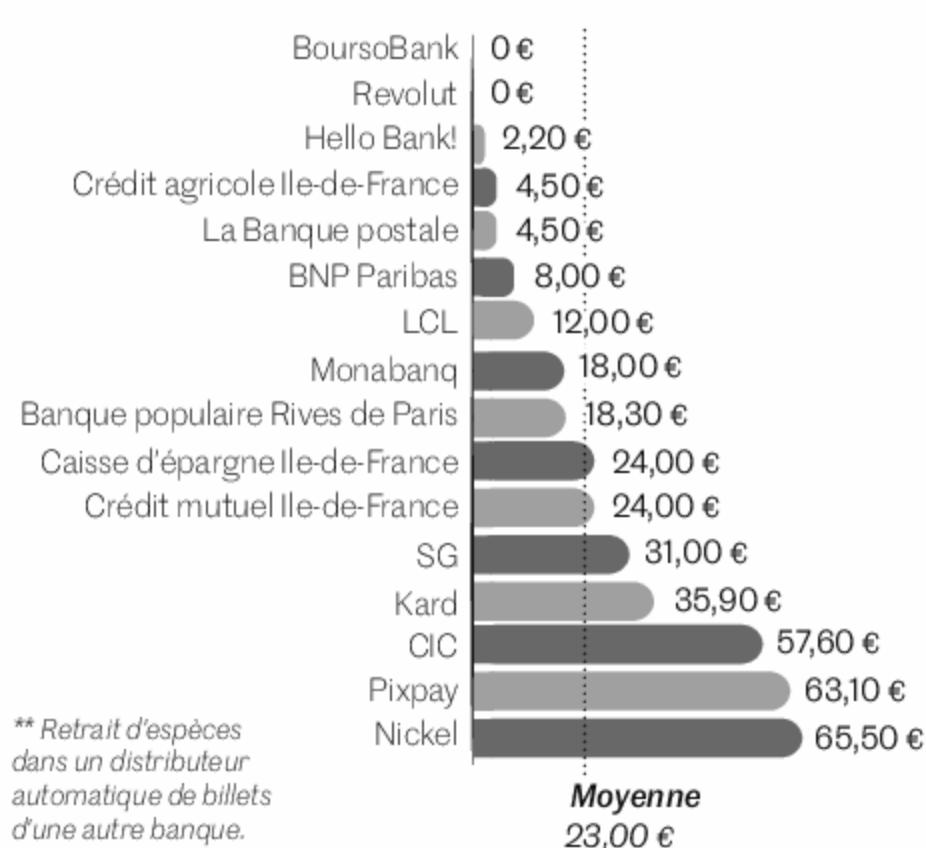
**Jade**  
17 ans

- Carte bancaire à autorisation systématique physique
- Trois retraits déplacés\*\* par mois de 20 €
- Un retrait de 50 € hors zone euro
- Deux paiements de 30 € hors zone euro

### ◆ Coût annuel dans les établissements du panel



### ◆ Coût annuel dans les établissements du panel



Source : Panorabanques

Infographie : Le Monde Illustrations : Jonathan Blezard

# La carte bancaire, «un pas en avant dans le monde des adultes»

Même si leur marge de manœuvre est réduite, les adolescents apprivoisent l'objet assez rapidement. Une autonomie qu'ils apprécient, malgré quelques craintes

**J**uan se souvient bien du moment où il a reçu sa carte bancaire, il y a trois ans. «On était à table, mes parents m'ont dit : "Tiens, c'est pour toi." J'étais surpris, mais j'ai vite compris que c'était lié à l'achat de ma moto [une 50 centimètres cubes], pour que je puisse payer mon essence tout seul.» Une option qui se révèle «bien plus pratique» pour lui comme pour ses parents. «Je n'ai plus à leur demander de l'argent», témoigne le jeune Toulousain, aujourd'hui âgé de 16 ans (dont le prénom a été modifié, comme ceux des autres mineurs témoignant dans l'article). «Entre ça et ma moto, je me sens autonome.»

Comme Juan, client de la fintech Pixpay, nombre d'adolescents détiennent une carte de paiement, dans une banque classique ou en ligne, ou encore par l'intermédiaire d'un service financier réservé aux adolescents, comme Pixpay ou Kard. Selon une enquête sur la culture financière des «jeunes» publiée fin 2023 par la Banque de France, 61 % des 15-17 ans détiennent une carte bancaire – un taux en progression de neuf points par rapport à 2021.

Même si leur marge de manœuvre est assez réduite (parce qu'ils ont de petits budgets, que les plafonds de paiement et de retrait sont bas et que le découvert leur est interdit), la plupart semblent avoir apprivoisé l'objet. A la manière de Benoît, Marseillais de 17 ans, qui a rapidement configuré son application Apple Pay après l'obtention de sa carte bancaire. «C'est

tellement simple de payer comme ça, le geste devient presque naturel!», se réjouit-il. L'extrême facilité d'usage du paiement mobile a également conquis Antonia. «On a toujours notre téléphone à portée de main alors qu'une carte est au fond du sac et se perd toujours...», explique cette jeune fille de 17 ans. Elle détient deux cartes de la banque en ligne Revolut, chacune est alimentée par l'un de ses parents.

De manière générale, les adolescents interrogés racontent tout de même éprouver davantage de difficultés à évaluer leurs dépenses lorsqu'ils paient par carte, que lorsqu'ils règlent en espèces. Une affaire de visualisation, selon Rose : «Quand tu paies en liquide, tu te rends vraiment compte de ce que tu dépenses», détaille la lycéenne de 16 ans, originaire de la région lilloise. Elle a obtenu sa carte en 2024, dans la banque de ses parents, le CIC, à l'occasion d'un séjour en colonie de vacances à l'étranger. Mais, depuis, elle s'en sert peu : «Je trouve ça bizarre d'envoyer de l'argent via une connexion Internet, on ne voit pas la somme et ce qu'elle représente!»

#### «Un terrain d'apprentissage»

L'argument n'étonne pas Hélène Ducourant, enseignante-chercheuse en sociologie à l'université Gustave-Eiffel. C'est sous une forme matérielle qu'ont lieu les premiers contacts avec l'argent, dès le plus jeune âge, rappelle-t-elle : «La plupart des jeunes ont appris l'argent avec des pièces et des billets. Dès l'âge de 5 ans, ils en ont dans leurs poches.»

Elliott et Gabriel, collégiens de 13 et 14 ans, gardent tous deux une «réserve» d'espèces dans leur chambre. Eux ne disposent pas encore de leur carte. Deux situations les amènent à piocher dans leur précieux trésor : lorsqu'ils doivent effectuer un achat important et mûrement réfléchi, comme «des Rubik's Cube livrés depuis l'Amérique» pour Gabriel, ou en cas d'urgence. «J'ai 100 euros de côté, confie Elliott. Je n'achète pas grand-chose, mais je ne dis pas toujours à mes parents que je m'achète des bonbons.»

Pour Mme Ducourant, «détenir une carte de paiement reste un terrain d'apprentissage» pour la plupart de ces adolescents. C'est le sentiment qu'en tire Julia. A 15 ans, elle essaie de gérer au mieux son budget

mensuel de 30 euros par mois. Quand elle évoque l'obtention de sa carte bancaire, elle explique avoir eu un «déclic» : «Avant, quand mes parents me payaient des choses, je ne réalisais pas ce que ça leur coûtait», reconnaît-elle. Maintenant que c'est moi qui paie, je sais me dire quand c'est trop, ou quand c'est raisonnable.»

Eve, 16 ans, a elle aussi l'impression de se responsabiliser financièrement depuis qu'elle a reçu sa carte. Un événement qu'elle perçoit comme «un pas en avant dans le monde des adultes». Pour autant, les dépenses effectuées restent bien, elles, dans le monde des adolescents : elles concernent principalement la nourriture, les activités entre amis et les vêtements. Des petites sommes, qu'Hélène Ducourant, coauteure d'un article sur l'argent de poche

(«Ce sont ses sous, il en fait ce qu'il veut», paru en 2023 dans la revue de recherche Agora débats/jeunesses) décrit comme un «outil de socialisation».

«L'argent de poche est surtout un financement du mode de vie adolescent, qui implique des sorties au fast-food ou au centre commercial», souligne-t-elle. Un rythme qui, chaque mois, «épuise», comme il le décrit, le budget mensuel de Benoît, qui s'élève à 20 euros. «A la fin du mois, je finis toujours à 1 euro ou 30 centimes restants», reconnaît-il. Pour Antonia, qui s'avoue dépendante, «voir l'argent défiler» sur son compte est même «devenu une petite horreur».

Si cette carte peut être source d'inquiétudes – peur de la perdre ou de trop dépenser, notamment –, les adolescents interrogés se rejoignent sur l'idée qu'elle leur apporte de l'autonomie. Certains, comme Juan, ont hâte d'avoir 18 ans «pour gérer [leur] argent», quand d'autres, comme Julia, appréhendent le passage à la majorité. «Avoir son appartement, payer un loyer, faire ses courses toute seule... ça me fait un peu peur», glisse-t-elle.

Plus effrayant encore : la gestion des démarches administratives liées aux questions d'argent, les papiers à remplir, les impôts... «Tout ce qui est bancaire, ça a l'air compliqué», s'inquiète Eve. Quand je vois mes parents en parler, je me dis que c'est une sacrée prise de tête.» ■

ENZO CASTÉRAS

# 75 %

C'est, parmi les adolescents âgés de 15 à 17 ans, la proportion de ceux qui perçoivent de l'argent de poche, d'après une enquête portant sur la culture financière des jeunes, mise en ligne en décembre 2023 par la Banque de France. Cette étude précise également que le montant alloué aux mineurs par leurs parents s'élève à 36 euros par mois, en moyenne.

## L'éducation financière pour apprendre à se protéger

De nombreuses initiatives, tel le « passeport Educfi », sont mises en place pour aider les jeunes à gérer leur compte et à éviter les arnaques

**F**aire ses comptes, mettre de côté pour plus tard, ne pas dépenser tout son argent de poche avant la fin du mois... Mieux vaut s'être essayé à l'exercice de la gestion d'un budget dès l'adolescence plutôt que de se jeter dans le grand bain une fois étudiant ou jeune actif, lorsque le loyer, les courses alimentaires, voire les impôts s'invitent dans la partie.

Gérer son argent n'est pas simple, mais cela s'apprend. Le sujet est parfois difficile à aborder en famille. L'école peut toutefois prendre le relais : 340000 élèves de 4<sup>e</sup> ont ainsi passé le « passeport Educfi » durant l'année scolaire 2023-2024. Il s'agit d'une formation de deux heures sur le budget, le compte courant, les moyens de paiement, l'épargne, le crédit et les arnaques, suivie d'un test.

«Ce chiffre représente à peu près la moitié des élèves de ce niveau scolaire. Nous serons sur la

même tendance cette année, avec en plus l'élargissement aux élèves de 2<sup>e</sup> professionnelle, qui auront aussi un module sur les impôts et les assurances», précise Marguerite Collignon, directrice de l'éducation financière à la Banque de France, l'institution chargée de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie nationale en matière d'éducation financière.

D'autres initiatives fleurissent. La plateforme d'éducation financière SPAK, par exemple, vient de lancer un mouvement visant à rassembler des acteurs publics et privés autour de ce sujet. «Nous avons noué un partenariat avec l'organisation non

gouvernementale Aflatoun, spécialisée dans l'éducation sociale et financière des enfants, pour lancer des programmes destinés aux plus jeunes en France», explique Anne-Claire Bennevault, la fondatrice de SPAK.

Les jeunes peuvent d'ores et déjà trouver pléthore d'informations en ligne sur l'argent, y compris sur les réseaux sociaux, émanant de banques, d'assurances et d'institutions.

Mais encore faut-il qu'ils les consultent. «Il faut aller les chercher sur leur terrains. Nous développons notre présence sur les réseaux sociaux, sur Instagram et, depuis mars, sur TikTok, avec

des contenus plus précisément tournés vers les jeunes et notamment les mineurs», ajoute Mme Collignon.

La prévention des arnaques est un axe majeur de l'éducation financière. Car, si les jeunes ne peuvent pas encore ouvrir un compte pour acheter des crypto-actifs (il faut avoir 18 ans pour ouvrir un compte chez un intermédiaire), secteur de prédilection des escrocs, ils n'en sont pas moins exposés à d'autres risques. «Parfois, quand ils jouent en ligne, ils reçoivent un message les informant qu'ils ont gagné de l'argent, et on leur demande d'entrer le numéro de leur carte bancaire pour le recevoir», prévient Mme Collignon.

Comme pour les adultes, la prévention passe par des messages simples : «Les miracles n'existent pas. Et, si on s'est fait avoir, il ne faut pas en avoir honte, cela peut arriver à n'importe qui, il faut au contraire

alerter ses parents immédiatement», poursuit-elle.

Les banques tentent elles aussi de sensibiliser leurs jeunes clients à l'éducation financière. «A partir de 15 ans, nos clients ont accès à la plateforme en ligne Pass Jeune proposant notamment des rubriques sur l'élaboration d'un budget, les dépenses fixes, etc.», précise Arnaud Bidet, responsable du marché grand public de La Banque postale. Dans les banques de réseau, le premier rendez-vous avec le conseiller en agence est aussi l'occasion d'aborder ces questions.

«De la théorie à la pratique» De leur côté, les acteurs Kard et Pixpay, spécifiquement positionnés sur le marché des adolescents, mettent l'accent sur la pédagogie à destination des jeunes. «Nous ne sommes pas une banque. Nous proposons certes une carte de paiement aux ados, mais, notre raison d'être, c'est

l'éducation financière de cette génération», souligne Caroline Ménager, la fondatrice de Pixpay. Il ne s'agit pas de leur montrer des vidéos pour expliquer le principe de l'épargne, mais de leur faire comprendre par l'expérimentation, en passant de la théorie à la pratique.»

Mettre de l'argent sur une caisse, se faire payer pour garder son petit frère, envoyer son IBAN à ses grands-parents, demander une avance à ses parents – et payer des intérêts –, autant d'usages qui mettent l'adolescent en situation. «J'ai proposé des challenges à mon fils Mathieu lorsqu'il avait 12 ans sur l'app Pixpay, par exemple pour ranger sa chambre ou aller promener le chien. Je recevais ensuite une notification "mission accomplie" et je lui versais quelques euros, c'était une bonne façon de le responsabiliser», se souvient Catherine, dont le fils a aujourd'hui 17 ans. ■

AGNÈS LAMBERT





JONATHAN BLEZARD

## « L'ARGENT DE POCHE PERMET AUX PARENTS DE TRANSMETTRE LEURS VALEURS »

3

QUESTIONS À  
**Nicole Prieur**  
psychologue

Nicole Prieur est philosophe et thérapeute familiale, spécialiste, entre autres sujets, de la question de l'argent dans les couples et les familles. Elle y consacre un chapitre dans son dernier ouvrage, *Disputez-vous bien!* (Robert Laffont, 208 pages, 19 euros), écrit avec Bernard Prieur.

### Quelle est la fonction de l'argent de poche ?

Donner de l'argent de poche permet de parler d'argent à ses enfants, de sortir du tabou. Le montant donné n'a pas d'importance : ce qui compte, c'est le principe, car cela marque le fait que l'adolescent grandit, qu'il prend son indépendance.

Cela permet aux parents de transmettre leurs valeurs en montrant à l'adolescent qu'il peut le dépenser, l'épargner et même s'en servir pour être généreux. Sur ce point, les garçons et les filles sont très différents : la société forme les filles pour être dans le « care », le don, l'attention à l'autre, elles sont donc plus généreuses avec leur argent. A

l'inverse, l'argent de poche est un attribut sociétal pour les garçons, qui le dépensent, le montrent. Autre différence, on constate que les garçons réclament de l'argent de poche, voire une rallonge lorsqu'ils ont tout dépensé, alors que les filles le font moins.

Certains parents utilisent par ailleurs l'argent comme une carotte, par exemple pour une bonne note. Cela le vide de son sens, car l'adolescent ne doit pas réussir son contrôle pour faire plaisir à ses parents, mais pour lui-même. La situation est différente lorsque l'on fait un cadeau à son enfant à l'occasion d'une belle mention au bac, par exemple : dans ce cas il n'y a pas de chantage, il s'agit juste de lui faire plaisir.

### Quel parent parle davantage d'argent aux adolescents ?

Les ados peuvent parler argent avec leurs deux parents, mais sur des sujets différents. Les femmes sont le plus souvent dans la gestion du quotidien, tandis que les hommes s'intéressent plus aux

## Un compte courant sous contrôle

Le parent peut consulter les opérations mais aussi bloquer la carte ou le paiement en ligne et modifier des plafonds

**C'** était sympa, ton déjeuner au McDo ?» Catherine, 53 ans, sait exactement où et à quelle heure son fils Mathieu, 17 ans, a déjeuné. Non parce que le lycéen le lui a raconté, mais car la mère de famille, qui n'a donné que son prénom, a reçu une notification sur son application Pixpay (une fintech réservée aux adolescents), l'informant du paiement réalisé par son fils avec sa carte bancaire.

Une fois équipés d'un compte et d'une carte, les adolescents sont libres de dépenser leur argent, mais ils n'échappent ni au regard ni au contrôle de leurs parents. «Le parent bénéficie d'une appli miroir de celle de son enfant : il voit toutes les transactions réalisées et certaines fonctionnalités lui sont réservées», explique Marie Degrand-Guillaud, la directrice générale de Nickel (un compte commercialisé chez les buralistes).

Dans cet établissement, le solde du compte bancaire est actualisé en temps réel. «Dans la plupart des banques de réseau, les opérations apparaissent entre un et trois jours après l'achat, pour des raisons techniques. Mais certains acteurs, notamment ceux en ligne, proposent du temps réel, ce qui est beaucoup plus simple pour gérer son premier compte bancaire», souligne Anna Meylacq, porte-parole de Panorabanques.

**Surveillance des dépenses**  
Le temps réel permet aussi au parent de surveiller de près les dépenses de l'adolescent. «Nous faisons apparaître le nom commercial du commerçant chez qui la carte a été utilisée, plutôt que sa dénomination sociale, c'est beaucoup plus facile à vérifier», précise Mme Degrand-Guillaud.

Le parent est informé par le biais de son application des dépenses de son enfant, mais il ne peut pas les empêcher, sauf chez Pixpay et Kard, qui permettent de bloquer certains commerçants en amont. «Les sites de paris en ligne sont bloqués d'office. Par ailleurs, le parent peut, s'il le sou-

haite, interdire certaines catégories de marchands comme les fast-foods ou les stations-service», détaille Eric Lassus, le président de Kard. Même principe chez Pixpay : «Notre contrôle parental est extrêmement fin, le parent peut bloquer les dépenses chez un commerçant régulièrement fréquenté par le jeune, par exemple le supermarché à côté de son lycée», observe Caroline Ménager, cofondatrice de Pixpay.

Au-delà de la surveillance des dépenses, la sécurité du compte est un élément crucial pour les parents. Ils ont la possibilité d'activer ou de bloquer plusieurs fonctionnalités de la carte de leur enfant depuis leur propre application avec des boutons «on/off». Il s'agit par exemple de désactiver complètement la carte bancaire ou seulement le paiement sans contact, le commerce en ligne ou encore les opérations à l'étranger.

«Il peut arriver qu'un ado ne retrouve plus sa carte. Le parent peut alors la bloquer dans son application, le temps qu'il la retrouve, probablement au fond de sa chambre», explique Chloé Goldstein, directrice marketing d'Hello Bank!. Une fonctionnalité importante : l'autre solution,

lorsque l'on craint d'avoir perdu sa carte, consiste à faire opposition sur la carte, une mesure qui entraîne des frais.

Certains établissements, comme BoursoBank et Revolut, proposent des cartes virtuelles plutôt qu'une carte physique : elle sera alors impossible à perdre ! Il suffit de la configurer dans le wallet (portefeuille électronique) de son smartphone pour payer avec ce dernier. La plupart des autres établissements proposent également le paiement mobile aux adolescents, ce qui leur permet de laisser leur carte physique chez eux.

Chez SG, l'offre Banxup ne propose pas encore cette fonctionnalité mais, c'est rare pour un réseau, les opérations sont comptabilisées en temps réel. «Si les enfants souhaitent faire du paiement mobile, les parents peuvent souscrire une carte Evolution gratuite pour leur enfant, mais

### À PARTIR DE 10 OU 12 ANS

La plupart des établissements acceptent de délivrer des cartes bancaires au nom des enfants à compter de 12 ans, parfois 10. Sauf exception, un mineur ne peut cependant pas ouvrir un compte seul, cela doit être fait par au moins l'un de ses parents, qui doit justifier de sa qualité en présentant le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance. La Banque de France précise que, si le mineur dispose déjà d'un compte, l'ouverture d'un second nécessite l'intervention des deux parents. Les mineurs émancipés (à partir de 16 ans) peuvent en revanche en ouvrir un tout seuls. Ajoutons que l'argent déposé sur le compte d'un enfant lui appartient. Les parents ne peuvent pas en disposer pour eux-mêmes.

elle ne présente pas les avantages du temps réel», prévient Oriane Pouger, cheffe de marché mineur chez SG.

Dans toutes les banques, les parents peuvent aussi modifier les plafonds de dépense et de retrait de leur enfant, dans certaines limites. Dans la pratique, les niveaux standards suffisent dans la plupart des cas, mais il peut être utile de les relever dans certaines situations, par exemple pour les jeunes démarrant leurs études supérieures loin du domicile familial avant leurs 18 ans.

### Accès aux livrets

Toujours pour des raisons de sécurité, seul le parent peut ajouter un bénéficiaire de virement sur le compte de son enfant. Lorsque l'adolescent détient un Livret A ou un Livret jeune, il ne peut pas toujours l'alimenter ou effectuer un retrait lui-même, cela dépend des établissements.

«A partir de 16 ans, le parent peut demander au conseiller bancaire d'activer la fonctionnalité dans l'app de l'ado afin qu'il puisse gérer lui-même son Livret A ou son Livret jeune», précise Arnaud Bidet, responsable marché grand public à La Banque postale. Même principe à partir de 16 ans chez SG et Hello Bank ! «Le parent peut décider d'ouvrir ou de fermer l'accès de son enfant à ses comptes d'épargne. Dans ce dernier cas, le jeune ne peut plus consulter le solde, ni réaliser d'opération», ajoute de son côté Xavier Prin, directeur marketing de BoursoBank.

Par ailleurs, certaines opérations nécessitent l'accord des deux parents. Il ne s'agit cette fois pas d'éviter un comportement irresponsable de l'adolescent, mais de le protéger contre ses propres parents. «Les sommes déposées sur le compte du jeune lui appartiennent, les parents ne peuvent pas en disposer pour eux-mêmes», rappelle Mme Pouger. SG demande la signature du second représentant légal pour autoriser un virement externe supérieur à 500 euros en provenance du compte de l'enfant. Chez Hello Bank!, les virements sortants nécessitent systématiquement l'accord des deux parents par un courrier envoyé par la messagerie sécurisée de l'application ou un appel au service client. ■

des stéréotypes de genre sur l'argent, dès le plus jeune âge : les jeunes filles grandissent avec l'idée que l'argent est un sujet d'hommes dont elles n'ont pas besoin de s'occuper.

A sein de la famille, les valeurs transmises dépendent aussi de l'histoire familiale du père et de la mère avec leurs propres parents, avec, par exemple, des cas d'ascension sociale ou de déclassement, voire d'enfants quasi déshérités. Il faut aussi tenir compte du rapport au temps de l'adolescent. Les angoissés ont tendance à être plutôt fourmis, car cela les rassure de prévoir pour l'avenir. A l'inverse, certains jeunes ont besoin de profiter de l'instant immédiat, ils sont plutôt dépensiers.

Il est intéressant de noter qu'une fois adulte on fait rarement de reproches à ses parents sur leur rapport à l'argent, on leur trouve des excuses pour avoir été trop cigale ou trop fourmi, alors qu'on n'hésite pas à les critiquer sur d'autres aspects de l'éducation. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR A. LA.

A. LA.



Bureau et chaises  
d'André Groult,  
datant d'environ  
1925, adjugés  
930 000 dollars,  
en décembre 2021.  
PHOTOS CHRISTIE'S IMAGES  
LIMITED 2025

## L'Art déco, un marché toujours prisé, mais plus sélectif

**/ ENCHÈRES** / Cent ans après l'Exposition internationale des arts décoratifs et industriels de 1925, les pièces les plus raffinées de ce mouvement restent très recherchées, la rareté aidant

Il y a tout juste un siècle, en avril 1925, l'Exposition internationale des arts décoratifs et industriels ouvrait ses portes à Paris, sur l'esplanade des Invalides. Les plus grands talents de l'époque y présentent un style qui très vite s'impose au monde entier. L'Art déco, dont la ville de Saint-Quentin (Aisne) célèbre aujourd'hui le centenaire, avant une grande exposition prévue en octobre au Musée des arts décoratifs de Paris, prospère alors, dans un contexte social en mutation. Les appartements fonctionnels où prime hygiène et confort, ainsi que des demeures modernes, comme la Maison de verre conçue par Pierre Chareau, se substituent aux hôtels particuliers hérités de l'Ancien Régime. Fini les fioritures et autres ornements chichiteux. Place à la simplification des volumes et à la géométrisation des formes. L'Art déco est alors partout, dans l'architecture, les vêtements, les bijoux, les reliques aussi. «L'une des grandes caracté-

ristiques de ce style, c'est le travail en équipe, précise Bénédicte Mayer, attachée de conservation à la Cité de l'architecture et du patrimoine de Paris et commissaire de deux expositions à Saint-Quentin. Robert Mallet-Stevens travaillait avec les frères Martel pour les sculptures et l'atelier Barillet pour les vitraux, alors qu'à l'époque de l'Art nouveau quelqu'un comme Guimard travaillait seul.» Ce mode de vie s'exporte rapidement de l'autre côté de l'Atlantique et se propage jusqu'en Asie.

Qu'en est-il aujourd'hui? «L'Art déco reste mythique, soutient Flavien Gaillard, directeur du département design de Christie's en Europe. On n'a pas eu l'équivalent de Gatsby le magnifique en France, mais tout le monde veut une part de ce rêve flamboyant.»

Dans les années 1970, pourtant, ce courant tombe dans l'oubli. On le juge réactionnaire, douzeux car né durant la période coloniale. C'est à la faveur de quelques marchands pugnaces, comme Bob et Cheska Vallois, Félix Marcilhac et Anne-Sophie Duval, que l'Art déco finit par sortir du purgatoire à partir des années 1980. «Quand on a démarré, les gens passaient devant

la boutique sans jeter un œil, se souvient Cheska Vallois. Ils ne comprenaient rien à ce qu'ils voyaient, disaient que c'était du mobilier de concierge.» Les meubles de Jacques-Emile Ruhlmann (1879-1933), l'une des figures les plus importantes de l'Art déco, valaient à peine 1 000 francs, les fauteuils sobres de Pierre Chareau (1883-1950) encore moins. Les clients se comptaient alors sur les doigts d'une main: des couturiers principalement, Yves Saint Laurent et Pierre Bergé, Hélène Rochas, Karl Lagerfeld, sans oublier l'avocat Pierre Hebeuf.

Le marché change du tout au tout sous l'influence des Américains, qui achètent compulsivement le style 1925. Dans les années 2000, c'est le grand boom. En témoigne le feu d'artifice de la vente de la collection Claude et Simone Dray, en 2006, chez Christie's. Une paire de jardinières d'Armand-Albert Rateau (1882-1938), que le couple avait achetée pour 3,1 millions de francs chez Tajan en 1994, s'adjuge alors au prix record de 4,1 millions d'euros. Un cabinet d'angle de Ruhlmann, acquis en 1995 pour 700 000 francs, caracole à 1,5 million d'euros.

Ces dix dernières années toutefois, la fièvre est retombée. Les créations industrielles des années 1950 de Charlotte Perriand et de Jean Prouvé ont soufflé la vedette aux créateurs des années 1920. Les prix se tassent, malgré une raréfaction croissante.

### Formes intemporelles

Les confinements imposés par la pandémie de Covid-19 ont néanmoins redonné des couleurs au marché. «Les gens avaient été cloîtrés chez eux et ont voulu changer leurs décos. Il y a eu beaucoup de liquidités pas dépensées et, à partir de 2021-2022, on a vu de nouveau des prix surprenants», explique Sonja Ganne, directrice internationale pour le design chez Christie's. Lors de la vente en 2021 de la collection de l'ex-reine des cosmétiques Sydell Miller, une paire de fauteuils de Rateau, estimée avec prudence autour de 20 000 dollars, s'envole pour 475 000 dollars.

«Aujourd'hui, il y a énormément d'acheteurs, mais très peu de marchandises. Mes clients ne veulent pas revendre leurs meubles», fait valoir Cheska Vallois. Surtout, les goûts ont nettement changé. Les acheteurs jettent toujours leur dévolu sur les formes intemporelles de Pierre Chareau, de Jean-Michel Frank (1895-1941) ou d'Eugène Printz (1889-1948).

En revanche, le classicisme poudré du premier Art déco incarné par Louis Süe (1875-1968) et André Mare (1885-1932) est jugé daté. «C'est encore imprégné de l'esprit d'avant 1925, plus chargé en décoration, plus ornemental, plus bourgeois», avance Sonja Ganne. La décote n'interdit toutefois pas les surprises. Le 30 avril, la maison de vente Millon adjugeait pour 60 000 euros une paire de fauteuils



corolle de Süe et Mare, estimée pourtant autour de 10 000 euros.

Le marché est surtout plus sélectif que jamais. «Les prix rejoignent de nouveau ceux du milieu des années 2000, mais uniquement pour le très haut de gamme, un segment sur lequel l'on voit un renouvellement des collectionneurs», résume Flavien Gaillard.

Au sommet, en effet, pas de limite. Pour preuve, les 35 millions de dollars engrangés par la collection Art déco du milliardaire Ron Perelman, propriétaire de la marque de cosmétiques Revlon, chez Sotheby's en 2022. Une table d'Eileen Gray, l'une des créatrices les plus rares de l'Art déco, s'envole alors pour 1,45 million de dollars, une coiffeuse en bronze et en marbre de Rateau frise les 4 millions de dollars. Les créations honorables, mais moins uniques, peinent toutefois à décoller.

Les différentes réglementations sur l'ivoire, l'écailler de tortue ainsi que les bois rares, comme le palissandre de Rio, ont aussi fait chuter les prix de certains meubles parmi les plus précieux. «Les restrictions limitent les destinations de ces meubles, observe Sonja Ganne. On ne peut pas exporter aux Etats-Unis ni dans certains pays d'Asie ni en Grande-Bretagne.» Un cabinet de Ruhlmann en ébène de Macassar, palissandre de Rio et marqueterie d'ivoire, qui, au milieu des années 2000, pouvait atteindre le million d'euros, s'échange désormais pour le tiers du prix. ■

Coiffeuse  
d'environ 1925,  
d'Armand-Albert  
Rateau.  
Son prix a atteint  
2,65 millions  
de dollars  
chez Christie's,  
en juin 2024.



Cabinet  
Etat rectangle,  
réalisé vers 1916  
par Jacques-Emile  
Ruhlmann.  
Il a été vendu  
327 600 euros,  
en octobre 2022,  
chez Christie's.

ROXANA AZIMI